

**UNIVERSITE GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DE LA LANGUE ET
LITTERATURE FRANÇAISES**

**REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES
DES BELGES FRANCOPHONES
SUR L'ALLEMAND ET
LE FRANCIQUE CAROLINGIEN**



MEMOIRE DE MASTER RECHERCHE

Mustafa Gökberk ÇAPRAZ

Directeur de Recherche : Jean-Christophe PITAVY

MAI 2018

**UNIVERSITE GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DE LA LANGUE ET
LITTERATURE FRANÇAISES**

**REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES
DES BELGES FRANCOPHONES
SUR L'ALLEMAND ET
LE FRANCIQUE CAROLINGIEN**

MEMOIRE DE MASTER RECHERCHE

Mustafa Gökberk ÇAPRAZ

Directeur de Recherche : Jean-Christophe PITAVY

MAI 2018

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement mon directeur de mémoire Monsieur Jean-Christophe Pitavy d'abord de m'avoir encadré tout au long de cette recherche et ensuite de son soutien précieux sans lequel ce mémoire n'aurait sans doute jamais vu le jour. La patience et la permissibilité dont il a su faire preuve à mon égard me sont très précieuses.

Je tiens également à remercier solennellement Madame Emilie Née pour son suivi pendant l'année universitaire que j'ai effectué à l'Université de Créteil Paris-Est Val-de-Marne. Je remercie aussi chaleureusement Monsieur Vincent Ferré pour le soutien pédagogique qu'il a su me fournir pendant l'année universitaire 2015-2016.

Je suis également entièrement reconnaissant à Madame Marie-Françoise Chitour pour tout ce qu'elle a fait pour que soit possible la mobilité universitaire au sein du département de Lettres de l'Université de Créteil. Je remercie Madame Chitour pour ses précieuses remarques qui ont toujours été d'une grande érudition.

Aussi soient remerciés mon ami Fabrice Pezet et ses très chers parents Martine et Jacques Pezet d'abord pour l'amitié et l'aménité et ensuite pour l'accueil toujours chaleureux qu'ils ont su me réserver pendant l'année que j'ai passée à Paris.

Je remercie vivement ma famille, mon frère cadet et mes parents pour leur soutien affectif et financier et pour n'avoir jamais cessé de croire en moi, en mes capacités, pour m'avoir toujours soutenu dans tout ce que j'ai entrepris.

TABLE DE MATIERES

TABLE DE MATIERES	iii
LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES ANNEXES	viii
RESUME.....	ix
ABSTRACT	x
ÖZET.....	xi
INTRODUCTION.....	1
1. SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DANS LA REGION DE TROIS FRONTIERES.....	12
1.1. Dénomination du Terrain	12
1.2. Situation des langues.....	13
1.2.1. Facilités Linguistiques	13
1.3. Description de l’idiome local et débat conflictuel de dénomination	14
1.3.1. Historique des descriptions dialectologiques	15
1.3.2. Guerre de dialectologues.....	16
1.3.3. Dénomination de « francique carolingien » et la revendication comme langue à part entière	16
1.3.3.1. Francique carolingien : langue germanique ayant une syntaxe romane	17
1.3.4. Dénominations populaires.....	18
1.3.5. Dénominations militants et discours idéologiques.....	18
1.3.6. Récapitulatif.....	20
1.4. Les communes où le « francique carolingien » est pratiqué	20
1.5. Données quantitatives sur l’emploi des langues	21
1.5.1. Abolition des recensements linguistiques : causes et conséquences.....	21
1.5.2. Les résultats des recensements linguistiques de 1930 et de 1947 dans l’Ancienne Belgique Nord	23
1.6. Le Français dans l’Ancienne Belgique Nord : Histoire d’une francisation volontaire.....	25
1.7. Les Fourons.....	27
1.8. Conclusion	29
2. REPRESENTATION COMME OBJET D’ETUDE LINGUISTIQUE	31
2.1. Des représentations collectives aux représentations sociales.....	31
2.1.1. Représentations sociales : Genèse d’une notion	32
2.1.2. Epistémologie constructiviste	34

2.2.2.1. Trois caractéristiques de l'expérience connaissable	36
2.1.2.2. Socioconstructivisme et la construction sociale de la réalité	36
2.1.2. Qu'est-ce qu'une représentation sociale ?.....	37
2.1.3. Fonctions des représentations sociales.....	38
2.1.3.1. Objectivation et ancrage.....	38
2.1.4. La structure des représentations sociales	40
2.2. Représentations linguistiques.....	42
2.2.1. Notion de représentations chez Culioli	43
2.2.2. Imaginaire Linguistique	44
2.2.3. Discours épilinguistique.....	48
2.3. Approches sociolinguistiques des représentations	52
2.3.1. Analyse praxématique.....	52
2.3.2. Analyse ethnosociolinguistique des représentations.....	55
2.4. Conclusions.....	56
3. PHASE DE PRE-ENQUETE	58
3.1. Objectifs de départ.....	58
3.1.1. Problématique étudiée.....	58
3.1.2. L'hypothèse de départ.....	59
3.2. Choix de terrains d'enquête.....	59
3.2.1. Welkenraedt	60
3.2.2. Plombières.....	61
3.3. Première visite.....	61
3.4. Modalité de collecte des données	62
3.5. Extraits des entretiens réalisés.....	62
3.5.1. Extrait N° 1	63
3.5.2. Extrait N° 2	64
3.6. Observables linguistiques.....	65
3.7. Mise au point du guide d'entretien.....	70
3.7.1. Thèmes d'entretien.....	70
3.7.2. Rôle de l'enquêteur	71
3.7.3. Guide d'entretien proposé	71
3.8. Critères de sélection et Constitution du corpus	73
3.9. Hypothèse modifiée.....	74
4. ENQUÊTE DÉFINITIVE ET ANALYSE DES DONNÉES.....	76
4.1. L'entretien numéro 1	76
4.2. L'entretien numéro 2.....	90
4.3. L'entretien numéro 3.....	100

4.4. L'entretien numéro 4.....	114
CONCLUSIONS	126
1. Sur le « francique carolingien »	126
2. Sur l'allemand	128
3. Mise en mots des représentations.....	129
BIBLIOGRAPHIE.....	133
ANNEXES.....	142
CURRICULUM VITAE.....	174



LISTE DES FIGURES

Figure 1.1. Carte des régions linguistiques de Belgique	12
Figure 1.2. Carte de la région dite « Ancienne Belgique »	13
Figure 1.3. Aires d'extension de francique.....	16
Figure 1.4. Lignes d'opposition créées à la suite de la deuxième mutation consonantique.....	19
Figure 1.5. Localités importantes où le francique carolingien est pratiqué	21
Figure 1.6. Résultats des recensements linguistiques en région de Montzen	24
Figure 1.7. Carte des Fourons	29
Figure 2.1. Activité épilinguistique.....	49
Figure 2.2. Continuum des types de positionnements épilinguistiques	52



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1. Situation des langues dans l’Ancienne et la Nouvelle Belgique	14
Tableau 1.2. Adverbe de modalité en francique, allemand, néerlandais et anglais ...	18
Tableau 3.1. Données relatives aux informateurs	73



LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 Retranscription de l'entretien numéro 1	142
Annexe 2 Retranscription de l'entretien numéro 2	153
Annexe 3 Retranscription de l'entretien numéro 3	161
Annexe 4 Retranscription de l'entretien numéro 4	167



RESUME

Ce mémoire a pour objet d'étude les représentations linguistiques des belges francophones vivant au contact avec l'allemand et le « francique carolingien », une langue régionale de caractère germanique. En prenant pour terrain d'étude deux communes de la région de Liège, à savoir Plombières et Welkenraedt, où la communauté francophone s'expose au contact avec les germanophones minoritaires d'une part et avec les francicophones de l'autre, cette étude se propose d'illustrer les manières dont les locuteurs francophones se représentent l'altérité de l'autre, la langue de l'autre, la diversité linguistique de l'espace et les enjeux liés aux rapports de force des langues en présence, à travers une analyse linguistique des discours spontanés relatifs à la catégorisation, la dénomination, l'évaluation et la hiérarchisation de l'allemand, du francique et des pratiques des locuteurs de ces langues. En considérant le discours comme le lieu où la réalité sociale se construit et se négocie sans cesse entre acteurs sociaux, cette étude de sociolinguistique adopte l'épistémologie constructiviste dans la lignée des études de représentations en psychologie sociale, discipline à laquelle elle emprunte son objet d'étude. Ce double ancrage théorique et épistémologique ainsi affirmé conduit nécessairement à privilégier une approche qualitative dans le traitement des données à récolter du terrain. De ce fait, un micro-corpus de quatre entretiens a été constitué afin de rendre compte de la construction discursive des représentations. En portant l'attention sur les ressources argumentative et discursive dont se servent les locuteurs dans la mise en mots de leurs représentations, ce mémoire montre que la construction discursive des représentations linguistiques dans un contexte plurilingue implique d'abord la construction discursive de l'altérité représentée de l'autre, et s'effectue par la mobilisation de certaines stratégies discursive et argumentative dont se servent les locuteurs francophones afin d'exprimer les convergences, les divergences, les ressemblances et les différences qu'ils relèvent entre leur langue et les langues des autres.

Mots-clés : Sociolinguistique, analyse du discours, plurilinguisme, francophonie, représentations linguistiques, socio-constructivisme

ABSTRACT

This Master's thesis deals with social representations of language deployed by the French-speaking Belgians that are living in direct contact with German, and « Carolingian Frankonian », a regional language of Germanic origin. Drawing on a field study that has been conducted in two municipalities located in the Liège Region, namely Plomières and Welkenraedt, the thesis seeks to illustrate the ways in which the French speakers come to imagine the “otherness” of the other, the language of the other, the linguistic diversity of the space and the issues that are related to the power struggle between the existing languages, through a linguistic analysis of simultaneously produced discourses pertaining to categorization, denomination, evaluation and hierarchization of German, Carolingian Frankish and also the practices of speakers of these languages. Considering that the social reality constantly is constructed and negotiated within discourse by social actors, this study of sociolinguistics will embrace the socio-constructivist epistemology in the same way as social psychology, discipline from which it takes its object of study. The above stated theoretical and epistemological basis necessarily leads to favor a qualitative approach for processing the data collected from the field. In this direction, a micro corpus which is composed of four interviews has been constituted for the purpose of reporting on the discursive construction of social representations about languages. By focusing on the argumentative and discursive resources that the speakers make use of while putting their social representations into words, the thesis argues that the discursive construction of representations in a multilingual context implies at first the discursive construction of the imagined otherness of the other, while this process is done by way of a series of discursive and argumentative strategies that the speakers make use of when they need to express the convergences, divergences, resemblances and differences that they imagine exist between their own language and the languages of the others.

Key words : Sociolinguistics, discourse analysis, multilingualism, French-speaking world, linguistic representations, socio-constructivism

ÖZET

Bu yüksek lisans tezi, Almanca ile ve Cermen dil ailesine mensup yerel bir dil olan Karolenj Frankçası ile günlük etkileşim halinde yaşayan Belçikalı Frankofon nüfusun dil temsillerini -diller, söylemler, dil kullanımları, konuşurlar hakkındaki toplumsal temsilleri- konu edinmektedir. Saha çalışması için Belçika'nın güneydoğusundaki Liège bölgesinde, Almanya, Belçika ve Hollanda sınırlarının kesişim noktasında, yer alan iki kasaba, Plombières ve Welkenraedt seçilmiştir. Anadil olarak Fransızca konuşan topluluk her iki kasabada da nüfusun çoğunluğunu teşkil etmekte ve bir yandan azınlık durumundaki Almanca konuşan toplulukla, diğer yandan da Frankça konuşan toplulukla bir arada ve temas halinde yaşamaktadır. Bu çalışma, anadilleri Fransızca olan konuşucuların başkasının başkalığına, başkasının diline; yaşadıkları alanın arz ettiği dil çeşitliliğine ve mevcut diller arasındaki güç ilişkileriyle bağıntılı meselelere dair nasıl bir zihinsel temsile sahip olduklarını ortaya çıkarmayı hedeflemektedir. Bunun için tezin veri çözümlemesine ayrılan bölümünde Almanca, Frankça ve bu dillerin konuşucularının dil pratiklerini konu alan kategorileştirme, adlandırma, değerlendirme ve hiyerarşileştirme edimleri vasıtasıyla Fransızca konuşucuları tarafından dolaşıma sokulan söylemler çözümlenecektir. Söylemi, toplumsal gerçekliğin toplumsal aktörler tarafından durmaksızın (yeniden) inşa edildiği, müzakereye açıldığı yer olarak kabul eden bu çalışma, tıpkı inceleme nesnesi olan dil temsillerini ödünç aldığı sosyal psikoloji disiplini çerçevesinde gerçekleştirilen öncü çalışmalar gibi, toplumsal inşacı (sosyokonstrüktivist) epistemolojiyi benimsemektedir. Çalışmanın üzerine oturduğu bu biri teorik diğeri epistemolojik iki temel, sahadan toplanan verilerin işlenmesinde doğal olarak nitel bir yaklaşımı önelemeyi gerektirmektedir. Bu doğrultuda, konuşucuların kendi dil temsillerini söylem içinde ve söylem aracılığıyla nasıl inşa ettiklerini göz önüne sermek amacıyla dört anket görüşmesinden oluşan bir mini bütüncü geliştirilmiştir. Konuşucuların kendi dil temsillerini söze dökerken işe koştukları tartışmacı ve söylemsel dil varlıklarına odaklanan bu tez, bir yandan çokdilli bir bağlamda dil temsillerinin söylem içerisinde ve söylem tarafından inşa edilmesinin her şeyden önce başkasının temsil edilen başkalığının söylemsel inşasını gerektirdiğini; diğer yandan da bu inşanın, kendi diliyle başkalarının dilleri arasında birtakım benzeşmeler,

ayrışmalar, benzerlikler ve ayrılıklar saptayan konuşmacılar tarafından belli söylem ve tartışma stratejileri işe koşularak gerçekleştirildiğini göstermektedir.

Anahtar kelimeler: Toplumdilbilim, Söylem Çözümlemesi, Çokdillilik, Frankofoni, Dil Temsilleri, Sosyokonstrüktivizm



INTRODUCTION

L'être humain possède le langage, c'est-à-dire la capacité de s'exprimer en articulant des sons d'un système de *signes*, « [il] *naît avec une aptitude génétique au langage articulé [...]*¹ ». C'est par cette capacité innée qu'il se distingue des animaux qui, eux aussi, se communiquent à l'aide d'un système de *signaux*. Pourtant, le dispositif communicationnel propre à son espèce ne permet à l'animal que d'échanger des signaux se rapportant toujours indispensablement au présent. L'animal n'a pas la capacité de reprendre le passé, de s'y référer ni de se projeter à l'avenir. En ce sens, il est prisonnier de son environnement immédiat, de son « maintenant ». En revanche, la capacité de langage permet à l'être humain de *s'attarder* sur les choses, de « *s'élever au-dessus de l'affluence qui se présente, venant de monde*² », de s'offrir le moment de revenir sur ce à quoi il vient de s'exposer, de s'arracher au présent. De là, il apparaît que la capacité de langage s'accompagne d'une capacité de penser : le langage permet également à l'être humain de penser. Ainsi, les ressorts à l'origine de la culture humaine ne sont autres que les traits qui sont spécifiques au langage : « *le langage, c'est réellement les fondations même de la culture* »³. C'est grâce à l'application de cette capacité que l'être humain s'émancipe de la prison de la nature et affirme sa liberté par rapport à l'environnement immédiat qui l'entoure⁴, à se remémorer le passé, à (ré) conceptualiser le présent, à l'anticiper l'avenir. La mise en application du langage suppose la présence d'un autre, d'être un contact et d'établir un dialogue avec ce dernier. Les êtres humains échangent ainsi des idées, transmettent des informations, établissent des liens, forment des communautés. *In fine*, l'homme qui possède le langage est nécessairement un être social. Le langage est donc fondamentalement un phénomène social.

¹ Marc Thiberge, « Langage, langue et parole », **Empan**, vol.88, n°4, 2012, pp.69-75.

² Hans-Georg Gadamer, **Vérité et méthode : les grandes lignes d'une herméneutique philosophique**, Editions du Seuil, Paris, Coll. « Ordre philosophique », 1996, p.468. Cf. Hans Georg Gadamer, **Gesammelte Werke: Hermeneutik: Wahrheit und Methode.-1. Grundzüge einer philosophischen Hermeneutik. Bd. 1**. Mohr Siebeck, Tübingen, 1999, S. 448 : „sich über den Andrang des von der Welt her Begegnenden erheben...“

³ Roman Jakobson, **Essais de linguistique générale : Les fondations du langage**, Traduit et préfacé par Nicolas Ruwet, Les éditions de minuit, Paris, 1963, p.28.

⁴ „Umweltfreiheit“, Hans-Georg Gadamer, **op.cit.**,

Le côté social du langage, la langue, a constitué l'objet d'étude la linguistique qui se voulait une science sociale. Sur ce point-là, Ferdinand de Saussure met l'accent sur l'importance pour l'étude scientifique du langage de ne se concentrer que sur un seul des deux côtés qu'a le langage puisqu'il estimait que « *si nous étudions le langage par plusieurs côté à la fois, l'objet de la linguistique nous apparaît un amas confus de choses hétéroclites sans liens entre elles*⁵ ». Or, une science qui se donne pour objet d'étude les faits de langage devrait impérativement faire le choix de se pencher exclusivement sur la langue étant donné que, « *pris dans son tout, le langage est multiforme et hétéroclite*⁶ », qu'il est « *composite et irréductible à un objet de recherche*⁷ ». Par ce choix délibéré et conscient qui consiste à dépouiller le langage de son hétérogénéité constitutive, à faire abstraction de son contexte de manifestation, le linguiste s'est ainsi forgé un objet d'étude homogène, objectif, palpable, plus ou moins prévisible et, surtout, reproductible : en un mot la langue : « *Prendre en compte les phénomènes des langues, c'est nécessairement se poser la question du spécifique et du généralisable, du contingent et de l'invariant*⁸ ». Cette démarche « *réductionniste*⁹ » lui a valu tant de critiques de la part des sociolinguistes qui estimaient que le langage en tant que activité et pratique sociale se trouverait ainsi exclu du champ d'étude¹⁰ de la science du langage.

La linguistique structuraliste qui suit l'enseignement de Saussure traduit une rupture avec la tradition de grammaire en cela qu'elle privilégie la description synchronique des faits de langue sur l'étude diachronique, strictement normative et prescriptive du langage. Du point de vue linguistique, le linguiste est désormais invité « *à s'abstenir de porter des jugements de valeurs*¹¹ » sur son objet d'étude. Pourtant, rien n'empêche non plus le linguiste de se prononcer sur la grammaticalité et/ou l'acceptabilité du phénomène linguistique qu'il observe. Le recours inéluctable à

⁵ Ferdinand de Saussure, **Cours de linguistique générale**, Publié par Charles Bailly et Albert Séchehaye avec la collaboration d'Albert Riedlinger, Edition critique préparée par Tulio de Mauro, Editions Payot & Rivages, Paris, 1995, p.24.

⁶ **Ibid.**, p.25.

⁷ Antoine Culioli, **Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations**, Tome 1, Paris, Ophrys, coll. « L'homme dans la langue », 1990, p.11.

⁸ **Ibidem.**

⁹ Josiane Boutet, « Quelques courants dans l'approche sociale du langage », **Langage et société**, n°12, 1980, pp.33-70.

¹⁰ **Ibidem.**

¹¹ André Martinet, **Le français sans fard**, Presses universitaires de France, Paris, 1969, p.95.

l'intuition¹²¹³ dans l'analyse le fait rapprocher du grammairien dont il cherche de se démarquer. En clair, il renoue, malgré lui, avec « *la normativité des grammaires traditionnelles* ¹⁴ ».

L'étude du langage est ainsi demeurée pendant très longtemps dominée par des courants formalistes comme le structuralisme et le générativisme¹⁵. A partir des années 70, les linguistes américains à l'instar de William Labov ont commencé à s'intéresser aux facteurs dits extralinguistiques. Labov a remis en cause la dichotomie synchronie-diachronie¹⁶ et proposé de repenser le langage au prisme d'une des propriétés qui lui sont intrinsèques, à savoir la variabilité. Ainsi un nouveau courant au sein de la linguistique s'est développé aux Etats-Unis dans le sillage de Labov et s'est concentré sur l'étude des phénomènes langagiers susceptibles de variation dans leur rapport avec des grandes catégories macro-sociales. D'où l'ajout du préfixe « socio » au syntagme nominal « linguistique ».

Cette linguistique « externe » qui se trouvait à l'intersection de la sociologie du langage et de la linguistique interne s'est, par la suite, acheminée graduellement vers une mise en cause de plus en plus nette de la conception de la langue comme formant un système abstrait, pris à part de tout contexte socioculturel de production. A tel point que la sociolinguistique française faisait preuve d'une « *surexploitation du thème de la critique des concepts saussuriens* ¹⁷ ». Son point de départ étant l'idée même que la langue n'est observable qu'à travers des actes de parole chaque fois singuliers¹⁸, la sociolinguistique s'oppose ouvertement à la linguistique de la « langue » ou du *système*, et se propose ainsi de faire une linguistique de la parole (notamment, et non exclusivement). Du point de vue sociolinguistique, la « langue » telle qu'elle est conçue par la linguistique structuraliste serait insaisissable, impalpable puisque,

¹² Josiane Boutet, op.cit.

¹³ Françoise Gadet, « La langue et le sociolinguistique », Les enjeux sociaux du langage. Hommage à Bernard Gardin, **Synergies France**, n°5, 2006, pp.81-86.

¹⁴ Josiane Boutet, op.cit.

¹⁵ Françoise Gadet, « 1977 : sur un moment-clé de l'émergence de la sociolinguistique en France », **Cahiers de l'ILSL**, n°20, 2005, pp. 127-138.

¹⁶ Stijn Verleyen, « Les avatars d'une dichotomie saussurienne : synchronie et diachronie dans les théories modernes du changement linguistique », **Travaux de linguistique**, vol. 57, n° 2, 2008, pp. 133-153.

¹⁷ Françoise Gadet, op.cit., 2005.

¹⁸ Maurice Pergnier, **Les fondements sociolinguistiques de la traduction**, Lille, Presse Universitaire de Lille, 1993, p.14.

effectivement, ce à quoi nous avons affaire au quotidien, ce ne serait autre que la grande diversité des pratiques langagières :

Nous ne sommes jamais en face du Langage dans sa généralité ni même d'une langue, dans son abstraction, mais en face d'actes de *parole*, c'est-à-dire d'«événements» linguistiques, toujours singuliers et toujours caractérisés par les circonstances particulières de leur émission. La langue elle-même, dans ces actes singuliers, affleure toujours comme un fait individualisé.¹⁹

Selon Henri Boyer (1991)²⁰, la sociolinguistique peut se définir comme une linguistique qui « *situe son objet dans l'ordre du social et du quotidien, du privé et du politique, de l'action et de l'interaction* » et s'attache à étudier les phénomènes tels que les variations, les situations de communication, les institutions de langage, les pratiques singulières de langage et le plurilinguisme.

Pour Claude Javeau (2011), l'ordre social comprend trois sous-ordres que l'on peut nommer respectivement *biologique* (l'homme en tant qu'animal), *symbolique* (l'homme en tant que producteur du sens) et *structurel* (l'homme en tant qu'agent d'un système de domination)²¹. Ainsi, en prenant la parole pour mettre en pratique cette capacité de langage qui lui est intrinsèque, l'homme met en œuvre un appareil biologique que constituent les phonèmes, transmet un message (symbolique) et finalement interagit avec les autres « *à partir d'une position donnée sur une échelle hiérarchique (structurelle)* »²². L'homme (quelqu'un de particulier, défini dans le temps et l'espace) prend la parole pour transmettre un message (quelque chose de particulier) à *quelqu'un* de particulier (défini tout comme lui dans le temps et l'espace), dans une circonstance particulière²³. Il produit et transmet ce faisant un sens particulier, ce qui relève du niveau micro. D'autre part, pour mettre en application sa capacité langagière, le sujet parlant doit se servir d'une langue donnée, « déterminée et historiquement sédimentée », qui ne relève pas de son choix, qui lui est imposée et qui le transcende, ce qui relève du niveau macro. A ce stade, la langue dont le sujet parlant

¹⁹ **Ibid.**, p.14-15.

²⁰ Henri Boyer, **Eléments de Sociolinguistique. Langue, communication, société**, Paris, Dunod, 1991, p. 6.

²¹ Claude Javeau « Sociologies du langage », **Raisons politiques**, n°2, 2001, pp. 79-87.

²² **Ibidem**.

²³ Maurice Pergnier, **op.cit.**, p. 15.

se sert exerce d'autres fonctions qui dépassent celle d'être un simple médium de communication. C'est dans et par cette langue (ensemble normalisé des pratiques langagières) qu'il prend position à l'égard de son environnement, du monde qui l'entoure ; c'est dans et par cette langue encore qu'il contribue à la « *construction de la réalité sociale* »²⁴ et, par conséquent, à la construction de cette langue, et à celle des autres langues, à travers ses *pratiques et représentations*.

Une linguistique qui prend la variation des pratiques langagières comme observable empirique afin de rendre compte de la covariance entre langue et société devait nécessairement prendre en considération la perception qu'ont les locuteurs des « *variétés de parler constituant une langue*²⁵ ». Ainsi s'est ajoutée une dimension subjective à l'étude de la langue comme en témoignent les travaux de l'école variationniste dans la lignée de William Labov. La sociolinguistique des années 70 a commencé à accorder une attention particulière à des notions comme **sécurité** et **insécurité linguistiques** pour pouvoir faire apparaître le pouvoir symbolique qu'exercent certaines variétés au sein d'une communauté linguistique donnée. L'intégration de la dimension subjective a, par la suite, ouvert la voie à des travaux sociolinguistiques qui prennent en compte les attitudes, les représentations et les positionnements des locuteurs sur les pratiques d'une même langue et, plus tard, sur des langues différentes.

La genèse de la théorie des représentations sociales au sein de la psychologie sociale correspond à peu près à la même époque. Elaborée par Serge Moscovici en 1961²⁶, l'objet « représentation » a suscité de nombreuses études tant en psychologie sociale qu'au sein d'autres disciplines des sciences humaines. Une de ces disciplines est la sociolinguistique qui, depuis lors, n'a de cesse de poursuivre la réflexion en son sein autour d'une théorisation propre de ladite notion. Plusieurs approches sont ainsi apparues : la théorie de l'Imaginaire Linguistique, développée par Anne-Marie Houdebine et poursuivie plus tard par Cécile Canut ; l'approche praxématique de représentations qui a été élaborée par Bruno Maurer *et alii* ; l'approche ethno-sociolinguistique proposée par Philippe Blanchet, notamment et non exclusivement.

²⁴ Claude Javeau, op.cit.

²⁵ Jean-Marie Klinkenberg, « Préface », in **L'Insécurité linguistique en Communauté française de Belgique**, Bruxelles, Service de la langue française de la Communauté française, 1993, pp. 5-7.

²⁶ Serge Moscovici, *La psychanalyse, son image, son public*, Thèse principale de doctorat es lettres. Préface par D. Lagache, Paris, Presses Universitaires de France, 1961, 652 p.

Si la langue est un phénomène social, son analyse requiert nécessairement la prise en compte de la causalité *circulaire* -et non *linéaire*- par laquelle elle est liée à d'autres phénomènes. Ainsi, une linguistique qui étudie *la* ou *les* langue(s) doit nécessairement être *sociale*. Le syntagme « sociolinguistique » ne relève, de ce point de vue-là, que d'une répétition redondamment, tautologiquement pléonastique : la linguistique ne saurait être qu'une *sociolinguistique*.

Selon le point de vue structuraliste qu'illustre parfaitement Greimas (1966²⁷, 143, cité dans Boyer 2002), un chercheur devait, dans la constitution de son corpus, veiller à ce qu'il soit « *représentatif, exhaustif et homogène* ». Ce discours est, selon Boyer (Ibid.), « *parfaitement représentatif des discours tenus sur le corpus dans les années 1960* », l'époque où le structuralisme dominant en linguistique s'attelait à décrire les usages standards, normés et homogènes, et ne prêtait guère attention à l'hétérogénéité pourtant intrinsèque aux phénomènes linguistiques.

L'apport de la sociolinguistique réside dans sa critique de la définition structuraliste du concept de corpus. La sociolinguistique française dont la genèse correspond à peu près à la même époque²⁸ et qui, de son côté, s'attache à « *l'étude de contrastes discursifs* » selon la définition de J.-B. Marcellesi et B. Gardin (1974, p. 240, cité dans Boyer, op.cit.)²⁹, cherchait à apporter une nouvelle définition au concept de corpus. L'entreprise des sociolinguistes s'articulait autour du remplacement de la vision homogénéisante des réalisations de la langue par celle qui prend pour point de départ l'hétérogénéité constitutive des productions linguistiques. L'hétérogénéité étant désormais prise pour propriété naturelle des phénomènes linguistiques, les sociolinguistes ont commencé à étudier les usages effectifs que les locuteurs font de leurs langues dans la vie quotidienne. Ce changement de paradigmes s'est accentué par l'adoption des idées interactionnistes par les chercheurs. Ce courant interactionniste qui a gagné du terrain face à ceux qui lui précédaient, s'est développé, selon Françoise Gadet (cité dans Boyer, op.cit.), « *sous influence*

²⁷ Algirdas Julien Greimas, **Sémantique structurale. Recherche de méthode**, Paris, Larousse, « Langue et langage », 1966, 262 p.

²⁸ Jean-Baptiste Marcellesi, « Sociolinguistique française, combien d'années ? », **Cahiers de sociolinguistique**, 1/2003 (n° 8), p. 273-278.

²⁹ Jean-Baptiste Marcellesi, Bernard Gardin, **Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale**, Paris, Larousse, 1974.

de l'ethnométhodologie, de l'ethnographie de la communication et de l'anthropologie sociale ».

Nous venons d'illustrer le double changement de paradigmes sur lequel s'appuient les sociolinguistiques qui pourraient intégrer dans leurs seins les études ayant pour objet les représentations linguistiques. Avant de clore la glose de cette introduction, nous allons présenter les thèmes qui feront l'objet de chacun des chapitres dont se compose ce mémoire.

Le présent mémoire qui s'inscrit dans la sociolinguistique telle qu'elle vient d'être esquissée ci-dessus a pour objet d'étude les représentations linguistiques des belges francophones sur l'allemand et le francique dit « carolingien ». Le terrain d'étude retenu est composé par deux communes de la province de Liège et se trouve dans le triangle que forment Maastricht, Liège et Aix-la-Chapelle. La population francophone de cette région vit au contact quotidien avec le francique carolingien et l'allemand. Diverses études montrent que la communauté française de Belgique est fortement caractérisée par un sentiment d'insécurité linguistique. A l'origine de ce sentiment réside, selon Francard (1993, p.6), la croyance de pratiquer une variété de français « défectueuse » qui génère à son tour un souci prescriptif permanent de correction³⁰. La norme française étant représentée et intériorisée comme référence absolue à laquelle il convient de se soumettre pour éviter les « mauvais usages » (*Ibid.*), les francophones de Belgique ont ainsi développé une tendance à évaluer, et cela, dans la majorité des cas, de manière négative, leurs propres productions linguistiques.

Pour aller au-delà de cet aspect plus général de la communauté française de Belgique que font apparaître les représentations linguistiques des locuteurs associées à leurs propres pratiques langagières qu'ils mesurent à l'aune d'une norme exogène³¹, nous nous proposons, dans le cadre de notre étude, d'étudier un environnement sociolinguistique très particulier marqué par la présence de plusieurs variétés, tout en mettant au jour les représentations des francophones à partir des discours méta- et

³⁰ Michel Francard, « Préface » in Michel Francard, **L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique**. Bruxelles, Français et Société n° 6, Service de la langue française.

³¹ Michel Francard, « Variation diatopique et norme endogène. Français et langues régionales en Belgique francophone », **Langue française** 2010/3 (n° 167), p. 113-126.

épilinguistiques qui s'y déploient. Notre attention, elle, se portera sur les rapports de force entre ces variétés, sur la dynamique qu'elles entretiennent et, plus particulièrement, sur la manière dont se configure et se reconfigure l'« espace sociolinguistique »³² à travers ces représentations dont le lieu d'actualisation est le « discours ».

Le premier chapitre sera donc alloué à l'exposé de la situation linguistique du terrain d'étude. Il se donne pour objectif de donner un aperçu historique et social sur les dynamiques linguistiques, les enjeux linguistiques, les conflits entre les communautés et le caractère conflictuel des rapports qu'entretiennent les langues et les locuteurs. Nous allons montrer la situation de contact et de plurilinguisme à laquelle s'exposent les locuteurs francophones, en fournissant un panorama détaillé de travaux dialectologiques et sociolinguistiques portant sur notre région d'étude. Nous allons consacrer une part importante de ce chapitre à la typologie et la description de l'idiome local le francique carolingien. Le lecteur aura l'occasion de découvrir le conflit qu'il y a eu entre la dialectographie allemande et la dialectographie néerlandaise sur le francique. Nous allons faire apparaître l'enjeu que présente la dénomination de cet idiome et les conséquences qui en découlent. Etant sans doute las d'avoir pendant très longtemps fait l'objet d'un différend entre les néerlandophones et les germanophones, les locuteurs du francique, les « *francicophones* » - si on nous permet ce terme - qui ne sont jamais unilingues mais bilingues dans la majorité des cas en français/francique, en sont arrivés à mettre avant l'idée que leur francique ne relèverait ni de l'allemand ni même du néerlandais mais qu'il constituerait en soi une langue à part entière et, par là même, qu'il devrait être nommé différemment. D'où le qualificatif « *carolingien* » postposé qui semble provenir d'une volonté plus ou moins explicite de se réinventer un passé, sans doute glorieux, et partant, de se construire une identité nouvelle. Dans ce premier chapitre, nous allons également mentionner des tentatives de revitalisation du francique par l'intermédiaire d'activités déployées dans cet idiome et surtout au moyen de cours de langue organisés chaque année. Faute d'institutions officielles d'Etat qui puissent se charger de la diffusion du francique, l'association proposant ces cours linguistiques s'érige naturellement en instance normative qui s'octroie la tâche de normaliser et standardiser cet idiome dépourvu d'une écriture propre. A l'aide de

³² Hélène Blondeau, « Normes identitaires et configuration de l'espace sociolinguistique. Chez une génération de jeunes Anglo-Montréalais », **Cahiers de sociolinguistique** 1/2008 (n° 13), p. 93-117.

données statistiques issues des derniers recensements linguistiques – le dernier datant de 1949-, nous allons rendre compte de l'évolution de la situation démolinguistique relative à nos communes d'étude. Pour autant, cette comparaison sera vouée à apparaître aléatoire et dépourvue de vigueur en raison du fait que, de nos jours, aucune donnée statistique faisant état de la situation démolinguistique n'est disponible depuis l'interdiction de tout recensement linguistique dans l'ensemble du territoire du Royaume de Belgique. Néanmoins, pour approximative qu'elle puisse être, la comparaison indiquera que le français gagne du terrain face à d'autres langues en présence, notamment au francique qui perd ses locuteurs. Cela signifie que le changement brusque dans la situation démolinguistique se fait au détriment du francique qui se trouve aujourd'hui en voie de disparition. Il est à remarquer que la prépondérance du français sur d'autres langues constitue un phénomène plutôt récent pour notre région d'étude. C'est pour cette raison même qu'enquêter auprès de francophones sur le francique et sur l'allemand revient, en fin de compte, d'interroger les gens qui portent, dans leur histoire familiale, les traces et les souvenirs et, surtout, la mémoire d'une langue « atavique ». Ayant ainsi démontré l'intérêt d'une étude portant sur les représentations linguistiques des francophones sur le francique et sur l'allemand, il nous incombera ensuite d'expliquer ce qu'on entend précisément par le terme « représentation ». L'objectif qui fera l'objet du prochain chapitre.

Deuxième chapitre traitera quant à lui de la notion de la représentation sociale en détail, en s'attardant longuement sur sa genèse au sein de la psychologie sociale, sur ses prémisses, et sur les différentes approches théoriques et méthodologiques développées au fil des décennies. Y seront évoquée l'épistémologie constructiviste liée à la philosophie phénoménologique sur laquelle se base la théorie initiale des représentations ainsi que la méthodologie qualitative qui est privilégiée dans la majorité des travaux portant sur les représentations sociales. Deuxièmement, les approches linguistiques et sociolinguistiques y seront examinées longuement. Nous allons à cette occasion faire apparaître sur quels points précisément l'approche linguistique proprement dite et l'approche sociolinguistique se diffèrent l'une de l'autre, tout en s'efforçant de montrer en quoi consistera une approche éminemment sociolinguistique des représentations. Nous allons clore la glose de ce chapitre par démontrer pourquoi l'approche privilégiée dans cette étude est la mieux adaptée à nos objectifs et finalités de recherche.

Troisième chapitre marquera la phase de pré-enquête où l'auteur expose son expérience du terrain, parle de sa rencontre avec les acteurs du terrain, sa découverte de la région dans le cadre d'une enquête préparatoire et exploratoire. Cette phase est primordiale en ceci qu'elle porte au jour les étapes qui précèdent à la mise au point du guide d'entretien, aux choix des enquêteurs. Elle fera état de l'appréhension qui est celle de l'auteur de ce qu'il faudra faire et ce qu'il ne faudra pas faire dans la phase d'enquête définitive. Dans ce chapitre seront exposés la fréquentation du terrain d'enquête, les entretiens exploratoires, les objectifs et les finalités de recherche, les observables linguistiques, l'hypothèse émise, la constitution du corpus, les limites de la méthodologie choisie et, finalement, l'hypothèse modifiée au vu de résultats de cette phase.

Enfin, le quatrième chapitre, le plus long que comprend le mémoire, portera sur les analyses qualitatives et longitudinales des données. Il s'agira d'une analyse à double volet : contenu et forme. L'attention sera portée sur les marques linguistiques que les locuteurs mobilisent dans la mise en mots des représentations. Double lecture, analyse du discours et la pragmatique. Nous allons examiner quelles activités discursives sont en jeu dans l'élaboration et co-construction des représentations. Laissant de côté l'analyse quantitative de fréquence d'apparition de certains lexiques dans le processus de co-construction des représentations épilinguistiques, nous nous focaliserons uniquement sur la reproduction et la réactivation dans et par le discours des stratégies discursives qui sont plus ou moins partagées par les enquêtés. A cet égard, l'analyse de ces stratégies discursives consistera donc à examiner les manières dont les locuteurs se servent des activités suivantes : 1) **discours rapporté** 2) **analogie** 3) **référenciation expérientielle** 3) **dénomination** 4) **catégorisation** 5) **contrastivité** 6) **commentaire métalinguistique**. La définition de ces termes sera fournie dans le troisième chapitre consacré à la phase de pré-enquête. Enfin, l'analyse des contenus tâchera de porter au jour les messages mis en circulation au moyen de ces procédés en leur qualité de « *formes de connaissances socialement partagées* » (voir Jodelet et cf. Moscovici dans le deuxième chapitre) », à savoir en tant que ce que l'on nomme représentations sociales (associées à des langues).

Dernièrement, en conclusions, nous allons déployer un effort de réflexion sur ce qui ressort de l'ensemble de la recherche. Cela consistera dans un premier temps à formuler à quelles conclusions nous sommes arrivés et à montrer comment nous pourrions faire valoir les résultats qui découlent de nos analyses. Nous allons saisir de cette occasion pour réfléchir sur la recherche dans son ensemble, essayant de déterminer si nous avons réussi atteindre les objectifs et les finalités du départ.



1. SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DANS LA REGION DE TROIS FRONTIERES

1.1. Dénomination du Terrain

Les deux communes que nous avons choisies pour notre étude se trouvent dans l'arrondissement de Verviers de la province de Liège en Belgique. Elles font partie d'un ensemble géographique communément appelé « Ancienne Belgique » (en allemand *Alt-Belgien*)³³, qui regroupe trois différentes parties : Ancienne Belgique Nord (*Altbelgien-Nord*), Ancienne Belgique Midi (*Altbelgien-Mitte*) et Ancienne Belgique Sud (*Altbelgien-Süd*).³⁴

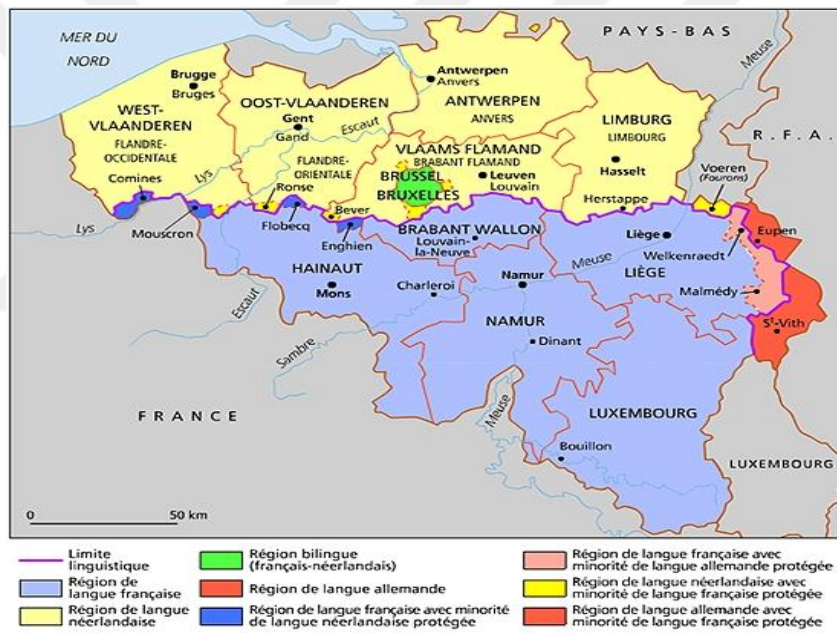


Figure 1.1. Carte des régions linguistiques de Belgique³⁵

Cet ensemble géographique fait partie du Royaume de Belgique depuis sa fondation en 1830, d'où le qualificatif « ancien ». Les communes que comprend cet ensemble sont officiellement francophones et c'est en cela qu'il se distingue de la

³³ Jean-Marie Klinkenberg, "Le Français en région germanophone", in Blampain, Daniel, Goosse, André, Klinkenberg, Jean-Marie, Wilmet, Marc. (dir.) : **Le français en Belgique: une langue, une communauté**, Bruxelles, Duculot, 1997, pp.275-287.

³⁴ Peter Hans Nelde, „Zur Problematik der Sprachenzählungen“, in URELAND, P.Sture. (dir.): **Kulturelle und sprachliche Minderheiten in Europa**, Tübingen, Niemeyer, 1981, pp. 219-223.

³⁵ Les régions linguistiques de Belgique", Archives Larousse, disponible en ligne: http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Les_r%C3%A9gions_linguistiques_de_Belgique/1011288, Dernière consultation: 31 décembre 2017.

partie nommée « Nouvelle Belgique » (*Neubelgien*) qui, rattachée à la province de Liège après le traité de Versailles en 1919³⁶, est, quant à elle, de langue allemande. Plus précisément, les communes auxquelles nous nous intéressons dans le cadre de notre étude se situent dans la partie désignée du nom d'« Ancienne Belgique Nord ». Rudolf Kern (1997³⁷ cité dans Darquennes 2007³⁸) explique que l'Ancienne Belgique Nord est nommée différemment par les francophones et par les germanophones : les premiers utilisent l'appellation « région de Welkenraedt » (*Welkenraedter Gegend*) alors que les derniers adoptent la dénomination « pays de Montzen » (*Montzener Land*)



Figure 1.2. Carte de la région dite « Ancienne Belgique »³⁹

1.2. Situation des langues

1.2.1. Facilités Linguistiques

Les populations minoritaires vivant dans ces deux parties de l'est de la Belgique, la minorité francophone en Nouvelle Belgique d'une part, et la minorité germanophone

³⁶ Klaus Pabst, "Politische Geschichte des deutschen Sprachgebiets in Ostbelgien bis 1944", in Nelde, Peter Hans (ed.), **Deutsch als Muttersprache in Belgien**, Wiesbaden, Steiner, 1979, pp. 9-38.

³⁷ Rudolf Kern, 'Französisch-Deutsch'. In: Goebel, Hans/Nelde, Peter et al. (eds.): *Kontaktlinguistik*, Bd II, de Gruyter Berlin/New York, 1997, pp.1130-1136.

³⁸ Jeroen Darquennes, "Maatschappelijk taalgebruik in het Montzener Land onder het bewind van Willem I", in **Verslagen & Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en letterkunde**, Jaargang 117, Aflevering I, 2007, p.67-80.

³⁹ Jacques Leclerc, « La Communauté germanophone de Belgique », dans **L'aménagement linguistique dans le monde**, Québec, CEFAN, Université Laval, 17 septembre 2016, disponible en ligne: <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/belgiqueger.htm>, dernière consultation: 31 décembre 2017.

en Ancienne Belgique de l'autre, jouissent d'un certain nombre de droits que l'on appelle les « facilités linguistiques » dans leur contact avec l'administration locale. Il s'agit d'un régime particulier permettant aux minorités de communiquer dans leurs propres langues avec l'autorité locale qui est officiellement monolingue. Rudolf Kern (1999) illustre la situation des langues pratiquées dans les deux parties dans le tableau ci-dessous⁴⁰ :

	Variétés officiellement reconnues	Variétés ne bénéficiant pas de statut officiel
Ancien Belgique	Français	Français Parler germanique Allemand Standard
Nouvelle Belgique	Allemand (Français)	Parler germanique Allemand Standard Français

Tableau 1.1. Situation des langues dans l'Ancienne et la Nouvelle Belgique

Le tableau proposé par Kern est incomplet puisqu'il ne fait pas état de la situation actuelle des langues en Ancienne Belgique. Afin de le compléter, en suivant Leclerc (2015), nous pouvons dire que la minorité germanophone vivant dans les communes de Malmedy et Waimes de l'Ancienne Belgique bénéficient, en effet, des facilités linguistiques « limitées » en allemand⁴¹.

1.3. Description de l'idiome local et débat conflictuel de dénomination

Dans cette partie de notre travail, nous allons nous livrer à la description sociolinguistique de la variété de francique présente dans notre région d'étude ainsi qu'à la présentation des différentes dénominations qui lui ont été apportées au fil du temps.

⁴⁰ Rudolf Kern, *Beitrage zur Stellung der deutschen Sprache in Belgien*, Bruxelles, Editions Nauwelaerts, 1999, p. 208.

⁴¹ Jacques Leclerc « La Communauté germanophone de Belgique » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, 03 Septembre 2015, disponible en ligne: <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/belgiqueger.htm>, dernière consultation: 21 Octobre 2015), 98 Ko.

1.3.1. Historique des descriptions dialectologiques

Si les spécialistes s'accordent pour dire que l'idiome local pratiqué dans l'Ancienne Belgique Midi et dans l'Ancienne Belgique Sud relève plutôt du **francique mosellan** (Moselfränkisch), il n'en va pas de même pour les parlers de l'Ancienne Belgique Nord qui, du fait de leur complexité, font l'objet des controverses parmi les dialectologues. Etant donné l'absence d'une « ligne isoglossématique » séparant des dialectes de types différents⁴², la dénomination des variétés devient problématique dans cette région qui porte les caractères d'une zone dialectale de transition (*Umgangsgebiet*). Les variétés du francique pratiquées dans l'Ancienne Belgique Nord se situent linguistiquement entre les dialectes limbourgeois et les dialectes ripuariens.

Dans sa vaste étude qui porte sur la toponymie germanique du nord-est de la province de Liège, Armand Boileau (1954, 1971) parle de caractère « foncièrement germanique » du dialecte local pratiqué dans l'ensemble du nord-est de la province de Liège, en le situant entre le bas-francique limbourgeois et le moyen-francique ripuarien⁴³. De son côté, Nelde suggère que la partie que l'on appelle « Ancienne Belgique Nord », dont nos deux communes font partie, est marquée par la présence du français standard et du bas-francique-limbourgeois.⁴⁴ Suivant cette lignée, Paule-Marie Quix se réfère à la partie Ancienne Belgique Nord en la qualifiant de « zone intermédiaire » entre le bas-francique et le ripuarien :

In Altbelgien-Nord und im benachbarten holländischen Gebiet handelt es sich um ein niederfränkisch-riparisches Übergangsgebiet, während es sich in Aachen und Umgebung um eine ripuarische Mundart handelt.⁴⁵

⁴² Armand Boileau, **Enquête dialectale sur la toponymie germanique du nord-est de la province de Liège**, Tome I: Introduction, Glossaires Toponymiques, Liège, Librairie Gothier, 1954, p. 8.

⁴³ Armand Boileau, **Enquête dialectale sur la toponymie germanique du nord-est de la province de Liège**, Tome II: Lexique, grammaire, index, Liège, Librairie Gothier, 1971, p. IX.

⁴⁴ Peter Hans Nelde: *op.cit.* p.222.

⁴⁵ Marie-Paule Quix: „Altbelgien-Nord“, in Ureland, P. Sture. (dir.), **Kulturelle und sprachliche Minderheiten in Europa**, Tübingen, Niemeyer, 1981, pp. 225-235.

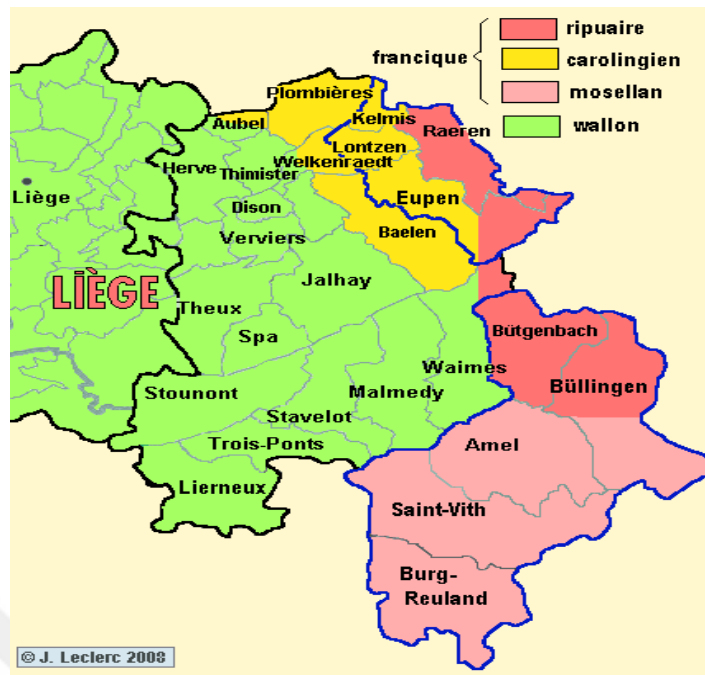


Figure 1.3. Aires d'extension de francique⁴⁶

1.3.2. Guerre de dialectologues

Depuis les années soixante du siècle dernier, diverses dénominations ont été proposées pour désigner l'idiome local. Des spécialistes issus de différentes dialectologies se sont reportés à ce dialecte en le nommant différemment. L'école de dialectologie de langue allemande a préconisé le terme « bas-francique du sud » tandis que la dialectographie néerlandaise a préféré la qualification « bas-francique de l'est ». ⁴⁷

1.3.3. Dénomination de « francique carolingien » et la revendication comme langue à part entière

Jean Frins, tout en s'appuyant sur les résultats de la recherche qu'il a conduite en 2003 dans le triangle Volkenburg-Stolberg-Eupen, affirme que le dialecte d'Aix-la-Chapelle et les autres dialectes de la région que comprend le Duché du Limbourg

⁴⁶ Jacques Leclerc, « Communauté germanophone de Belgique », dans **L'aménagement linguistique dans le monde**, Québec, CEFAN, Université Laval, 17 septembre 2016, disponible en ligne: <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/belgiqueger.htm>, dernière consultation: 31 décembre 2017.

⁴⁷ Jean Frins, "Karolingisch-Frankisch: de bijzondere streektaal rondom het Vaalser Drielandenpunt", traduit de l'allemand par Rob van der Heijden, in **Historische en Heemkundige Studies in en rond het Geuldal (Valkenburg aan de Geul)**, 2009, p. 232- 249.

forment ensemble une langue unique qu'il appelle francique carolingien. Frins emprunte cette dénomination à Leo Wintgens (cité par Frins, 2009) qui soutient que Charlemagne aurait eu comme projet de procéder à la mise en œuvre d'une grammaire de sa langue maternelle francique dans la région appartenant au domaine familial des francs carolingiens :

[Karl der Große] selbst bestrebt war, eine Grammatik seiner fränkischen Muttersprache in unserem Gebiet, das zum nächstliegenden Familienbesitz der fränkischen Karolinger gehörte, redigieren zu lassen.⁴⁸

1.3.3.1. Francique carolingien : langue germanique ayant une syntaxe romane

Wintgens et Frins, au vu de l'intercompréhensibilité qu'ils relèvent entre les variétés pratiquées dans la contrée qui comprend également l'Ancienne Belgique Nord, émettent l'hypothèse qu'elles font preuve d'un continuum linguistique et, eu égard aux constructions de phrases que l'on ne peut observer nulle part ailleurs en dehors de ce continuum, prônent le terme « langue » pour désigner l'entité que forment ensemble ces variétés. Plus précisément, selon ces auteurs, le néerlandais, l'allemand et l'anglais ont besoin d'une **modalité appréciative** pour les verbes intransitifs résultant d'une **diathèse récessive** alors qu'en francique carolingien cette construction ne nécessite aucune extension modale. A titre d'exemple, l'énoncé « la salade se mange » est *possible* en francique carolingien tandis que le néerlandais, l'anglais et l'allemand ont besoin d'introduire un adverbe de modalité pour le rendre *acceptable*⁴⁹ :

Francique Carolingien	Allemand	Néerlandais	Anglais
De Schlat ot sich	? Der Salad aß sich (adverbe nécessaire)	? Deze salade eet zich (adverbe nécessaire)	? The salad eats (adverbe nécessaire)

⁴⁸ *Ibid.*,

⁴⁹ *Ibid.*,

Tableau 1.2. Adverbe de modalité en francique, allemand, néerlandais et anglais

Cependant, cet énoncé est également possible en français. C'est précisément ce phénomène-là qui conduit Frins à affirmer que le francique carolingien en tant qu'ensemble de variétés de caractère germanique a une construction de phrases « typiquement romane ». La conclusion qu'en tire Frins est que ces variétés, quelles que soient les différences qu'elles ont connues au fil des siècles, présentent une unité transfrontalière (*overschrijdende eenheid*) et portent les caractéristiques d'une même langue disparue qui n'est autre que la langue maternelle de Charlemagne. C'est ainsi que la dénomination « francique carolingien » se justifie selon lui.

1.3.4. Dénominations populaires

Les locuteurs natifs de cet idiome, notamment les habitants de Gemmenich (sous-section de la commune de Plombières), eux, préfèrent la dénomination « platdütsch » ou le dialecte thiois⁵⁰ afin de marquer sa différence de l'allemand standard (*Hochdeutsch*). D'autre part, la dénomination générique « platt » (*patois* en francique) est également observable dans la contrée. Moins répandue que ces premières, l'emploi de la dénomination « *Ostbäljesch Plat* » (littéralement *patois de l'est de la Belgique*) est aussi en cours.

1.3.5. Dénominations militants et discours idéologiques

Une autre dénomination proposée pour cet idiome autochtone relève, selon Armel Wynants (1997), d'une manipulation idéologiquement motivée qu'il qualifie de « chef d'œuvre d'ingénierie lexicale ».⁵¹ Il s'agit de la dénomination « Platdiets » qui, d'après ce que l'on apprend à la lecture de Wynants, a été proposée dans l'intention de mettre en exergue son caractère éminemment « flamand ». L'auteur de cette manipulation, un certain Florimont Grammens, un militant flamand collaborationniste, a forgé ce syntagme dans les années trente, animé par des

⁵⁰ <http://www.trois-frontieres.be/F/dialecte.php> , dernière consultation: le 22 Octobre 2015, 10h35.

⁵¹ Armel Wynants "Entre Deutsch et Nederlands: confusions, rectifications, manipulations", in Tabouret-Keller, A., (ed.): **Les noms des langues I, Les enjeux de la nomination des langues**, Louvain-La-Neuve, Peeters, 1997, pp.149-165.

aspirations purement pangermanistes et « flamingantes ». ⁵² Cette proposition a par la suite été reprise par la presse de langue néerlandaise et par le Mouvement Flamand (*Vlaamse Beweging*) pour défendre la cause flamande dans la région. Pour les néerlandistes comme Mansion, ce que l'on appelle « Platdiets » se rapprochait du néerlandais étant donné qu'il n'a pas connu la **deuxième mutation consonantique** qui caractérise les dialectes du néerlandais et du bas-allemand. Cette mutation, comme nous le savons, a créé des isoglosses comme **ligne de Benrath** (l'opposition *maken/machen*) et **ligne de Uerdingen** (l'opposition *ik/ich*), et les dialectes ayant subi cette mutation qui a lieu au cours du septième siècle ont ensemble formé la famille du haut-allemand.



Figure 1.4. Lignes d'opposition créées à la suite de la deuxième mutation consonantique ⁵³

En revanche, Boileau (1954 ; cf. Wynants 1997, *op.cit.*) affirme qu'une telle ligne isoglossématique qui puisse nous permettre de tracer la frontière entre les dialectes allemand et néerlandais n'existe pas :

Est-ce à dire maintenant que nous voyons dans ce faisceau dont nous venons de faire ressortir l'importance, une frontière entre le « domaine linguistique néerlandais » et le « domaine linguistique haut-allemand » ? Nullement ! Nous sommes au contraire convaincu que cette frontière n'existe pas ⁵⁴.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Leo Wintgens, *Grundlagen der Sprachgeschichte im Bereich des Herzogtums Limburg, Beitrag zur Studium der Sprachlandschaft zwischen Maas und Rhein*, Eupen, Grenz-Echo Verlag, Ostbelgische Studien, Band I, 1982, p.37.

⁵⁴ Armand Boileau, *op.cit.*, Tome I, pp. 85-86.

1.3.6. Récapitulatif

Loin des dénominations de ce genre qui sont ostensiblement basées sur des références par trop approximatives, des intentions manipulatrices et qui parfois révèlent des enjeux politiques, nous n’aurons qu’à dire que nous sommes plutôt enclins à adopter la dénomination proposée par Wintgens, à savoir le **francique carolingien**, du simple fait qu’elle semble renvoyer à un héritage partagé et à un passé commun. Néanmoins, n’étant pas sûr de la valeur scientifique du terme « langue » et n’ayant pas la compétence pour nous prononcer sur son exactitude, nous opterons pour le terme « idiome » quant au statut de cette entité.

1.4. Les communes où le « francique carolingien » est pratiqué

Jean Frins (*op.cit.*) illustre dans le tableau *infra* les communes les plus importantes de la région d’étude (« *de belangrijkste plaatsen van het Karolingisch-Frankische onderzoeksgebied* ») dans lesquelles on pratiquerait le « francique carolingien ». Les communes belges y sont regroupées sous la rubrique “belgische plaatsen”. Même si la commune de Plombières n’y figure pas sous son nom néerlandais *Blieberg*, les sous-sections qui la composent ensemble y sont toutefois incluses : Gemmenich, Homburg, Montzen, Moresnet et Sippenaeken. Sous la même rubrique consacrée aux localités belges où le francique serait pratiqué figurent également la commune de Welkenraedt et sa sous-section Henri-Chapelle.

Le tableau réfère aux localités néerlandaise et allemande sous les rubriques “*Nederlandse plaatsen*” et “*Duitse plaatsen*”. Les localités néerlandaises appartiennent toutes à la région frontalière dite Limbourg qui n’est pas à confondre avec son homonyme belge (la province de Limbourg belge). Sous la rubrique allouée aux localités allemandes se trouve notamment la ville d’Aix-la-Chapelle (nl : *Aken*, al : *Aachen*). La ville d’Aix-la-Chapelle et les autres localités allemandes qui y figurent forment ensemble la région urbaine d’Aix-la-Chapelle (*Städteregion Aachen*), une intercommunalité à statut particulier (*Kommunalverband besonderer Art*) dans la Rhénanie-du-Nord-Westphalie (*Nordrhein-Westfalen*).

<i>Nederlandse plaatsen</i>	<i>Belgische plaatsen</i>	<i>Duitse plaatsen</i>
Bocholtz	Aubel	Aachen
Epen	Battice	Alsdorf
Eijsden	Charneux	Bardenberg
Eygelshoven	Dalhem	Brand
Eys	Dison	Breinig
Gulpen	Eupen	Eilendorf
Heerlen	Eynatten	Eschweiler
Kerkrade	Gemmenich	Geilenkirchen
Klimmen	Grand-Rechain	Herzogenrath
Mechelen	Hauset	Horbach
Mheer	Henri-Chapelle	Kohlscheid
Nieuwenhagen	Hergenrath	Kornelimünster
Nijswiller	Homburg	Laurensberg
Noorbeek	Julémont	Lemiers
Palemig	Kelmis	Marienberg
Rimburg	Kettenis	Merkstein
Schaesberg	Lambermont	Palenberg
Schin op Geul	Limbourg	Richterich
Simpelveld	Membach	Scherpenseel
Slenaken	Montzen	Stolberg
Ubach over Worms	Moresnet	Übach
Vaals	Raeren	Walheim
Valkenburg	Remersdael	Windhausen
Vijlen	Sinnich	Würselen
Voerendaal	Sippenaeken	
Wahlwiller	Teuven	
Wijlre	Walhorn	
Wittern	Welkenraedt	

Figure 1.5. Localités importantes où le francique carolingien est pratiqué⁵⁵

Cette figure rend compte donc du fait que l'espace francicophone s'étend sur trois pays ; la francicophonie, si tant et que l'on nous permette ce néologisme, est un phénomène transfrontalier. A cet égard, les locuteurs du francique carolingien sont sujets à diverses formes de diglossie, parfois même de triglossie, en fonction qu'ils soient des ressortissants belge, néerlandais ou allemand.

1.5. Données quantitatives sur l'emploi des langues

1.5.1. Abolition des recensements linguistiques : causes et conséquences

Depuis la loi du 24 juillet 1961 qui « interdit toute question liée à l'usage des langues »⁵⁶ dans les recensements généraux de la population en Belgique, les

⁵⁵ *Ibid.*,

⁵⁶ Stéphane Rillaerts, « La frontière linguistique, 1878-1963 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 24/2010 (n° 2069-2070), p. 7-106.

données démolinguistiques de type quantitatif portant sur l'usage et des connaissances des langues font défaut. Le dernier recensement linguistique datant de 1947, nous ne pouvons donc qu'avoir une idée très approximative sur la répartition des locuteurs par langue maternelle dans les localités qui nous concernent. A ce propos, Michel Francard (1993)⁵⁷ déplore le fait de ne pas pouvoir dresser un bilan global de l'emploi des langues, faute de données démolinguistiques, d'unités de mesure quantifiable et comparable :

Les informations statistiques sur les pratiques linguistiques en Belgique font cruellement défaut. A la différence de ce qui se pratique dans d'autres pays où, à la faveur de recensements ou d'initiatives confiées à des organismes officiels, on peut dresser un diagnostic fiable sur l'état linguistique des populations concernées, nous ne disposons d'aucune donnée précise à l'échelle du pays ou d'une de ses composantes majeures.

Le constat de Francard est sans doute juste. L'absence des données statistiques de grande échelle sur l'emploi et la connaissance des langues est effectivement déplorable surtout lorsqu'on travaille sur des zones qui ne sont pas forcément marquées par une tension communautaire mais qui présentent plutôt une certaine homogénéité. Cependant, il convient de dire que dans les zones de contact des langues qui sont propices à l'émergence des conflits linguistiques, ce type de recherches quantitatives ne fournissent pas de résultats « précis », tant s'en faut. Les recensements linguistiques prenant le caractère d'un référendum au fil de décennies⁵⁸, l'opinion publique a commencé à attribuer aux résultats une signification politico-linguistique⁵⁹ qui varie selon les conjonctures macro-sociales changeantes à l'échelle nationale. En raison de ce caractère de référendum qu'a pris au fil de décennies le recensement linguistique, on se méfie, en Belgique, de plus en plus des résultats tirés des recherches quantitatives de grande échelle sur la connaissance et l'emploi des langues.

⁵⁷ Michel Francard « Entre *Romania* et *Germania* : la Belgique francophone ». In Didier De Robillard et Michel Beniamino (éds) : **Le Français dans l'espace francophone**, tome 1, Paris, Champion, 1993, pp. 318-323.

⁵⁸ Willy Kuijpers, "De taalentelling in België", **Neerlandia**, Jaargang 84, N° 4, Gent:Den Haag, 1980, pp.130-132, disponible en ligne:

http://www.dbnl.org/tekst/_nee003198001_01/_nee003198001_01_0048.php

⁵⁹ *Ibid.*

Les résultats du recensement linguistique de 1930 ont conduit à une remise en cause de la fiabilité des enquêtes quantitatives de grande échelle ainsi que l'exactitude des données statistiques qui en sont tirées lorsqu'il s'agit de déterminer l'usage actuel des langues par groupes de locuteurs. Les résultats contestables qu'a donnés le recensement de 1930 étaient loin de rendre compte des pratiques linguistiques réelles des populations. A ce propos, Val. R. Lorwin (1966)⁶⁰, faisant référence à Paul M.G. Lévy (1960)⁶¹, affirme que « *le recensement était devenu plus un référendum de préférences qu'un relevé de faits concernant la connaissance et l'emploi des langues* ». Peter-Hans Nelde (1984) concède que « *les recensements linguistiques peuvent assurément fournir des résultats fiables dans les zones de contact où il n'existe pas de conflits communautaires* »⁶² (Nous traduisons). En revanche, Nelde (*Ibid.*) soutient tout de même que « *les résultats des recensements ne peuvent prendre qu'une **valeur tendancielle** dans les zones de conflits où la minorité est stigmatisée par les conditions politiques ou socio-économiques* » (Nous traduisons).

1.5.2. Les résultats des recensements linguistiques de 1930 et de 1947 dans l'Ancienne Belgique Nord

Le tableau ci-dessus indique les résultats obtenus des recensements linguistiques de 1930 et de 1947 dans les localités importantes de l'Ancienne-Belgique Nord ou de la région de Montzen. Les données statistiques fournies dans ce tableau sont les seules dont nous disposons sur la connaissance et l'emploi des langues des habitants de ces localités depuis 1947.

⁶⁰ Lorwin Val R., « Conflits et compromis dans la politique belge », **Courrier hebdomadaire du CRISP**, 16/1966 (n° 323), pp. 1-30.

⁶¹ Paul M.G. Lévy, **La Querelle du Recensement**, Bruxelles, Institut Belge de Science Politique, 1960.

⁶² Peter-Hans Nelde, „Sprachökologische Überlegungen am Beispiel Altbelgiens“, in Els Oksaar (éd.) **Spracherwerb - Sprachkontakt – Sprachkonflikt**, Berlin; New York, de Gruyter, 1984, pp. 167-179.

	1930					1947				
	D	N	F	A	G.A.	D	N	F	A	G.A.
Baelen	19,30	1,81	73,95	4,94	-	8,49	2,10	82,80	6,23	0,38
Gemmenich	76,36	3,07	16,29	4,28	-	22,23	11,96	58,48	4,01	3,32
Kapell	36,52	2,15	57,75	3,58	-	8,65	4,13	81,73	5,42	0,07
Homburg	17,05	5,11	70,94	6,90	-	8,24	8,67	75,03	7,87	0,19
Membach	76,57	0,33	19,67	3,43	-	18,40	0,85	76,58	2,99	1,18
Montzen	16,37	3,99	75,21	4,43	-	8,93	4,64	82,22	4,17	0,04
Moresnet	70,60	1,65	22,56	5,19	-	13,77	5,31	76,62	3,15	1,15
Sippenaken	33,85	18,15	42,77	5,23	-	3,01	14,05	76,25	6,69	-
Welkenrat	26,28	3,08	66,59	3,65	0,40	10,05	3,33	78,86	5,73	2,03

D = Duits; N = Nederlands; F = Frans; A = andere; G.A. = geen antwoord

Figure 1.6. Résultats des recensements linguistiques en région de Montzen⁶³

Légende : D : Allemand ; N : Néerlandais ; F : Français ; A : Autre ; G.A. : Aucune réponse

Note : Les chiffres sont en pourcentage et non en nombre de personnes.

Au premier abord, une tendance globale se manifeste : le pourcentage de locuteurs du français augmente dans toutes les communes. Alors que les données concernant la pratique du néerlandais rendent compte d'une petite montée, l'étiollement de l'allemand dans la région constitue le résultat le plus frappant.

Pour les localités qui nous concernent dans le cadre de cette recherche, à savoir Welkenraedt, et sa sous-section Henri-Chapelle ; Montzen et Gemmenich (sous-section de Plombières), la tendance générale indiquant la montée du français se confirme. A l'exception de Gemmenich, le néerlandais se maintient et gagne de locuteurs tandis que le pourcentage de locuteurs de l'allemand diminue dramatiquement. A Gemmenich, où on constate un changement brusque dans la répartition des locuteurs par langue maternelle en l'espace seulement de 17 ans, l'allemand semble perdre largement du terrain au bénéfice du français et du néerlandais. Une évolution semblable s'observe à Henri-Chapelle (*Kapell*, dans le tableau) : le pourcentage de locuteurs de l'allemand diminue alors que celui de locuteurs du français augmente. Mais pourquoi ?

En réponse à cette question, on peut mettre en avant l'existence de deux facteurs qui semblent jouer un rôle décisif et crucial dans le changement frappant des réponses que fournissent les locuteurs. Le premier facteur concerne la méthodologie des

⁶³ Jeroen Darquennes, *op.cit.*

enquêtes qu'on a utilisée, et partant renvoie à un fait objectif bien démontré : le questionnaire mis au point dans le cadre des recensements ne prenait en considération que trois langues nationales, et par là, était, par essence, destiné à réduire les groupes de locuteurs aux trois communautés linguistiques. Puisque les parlers locaux et les dialectes ne jouissaient pas d'un statut officiel, les locuteurs de ces langues étaient considérés soit comme des francophones (pour les parlers romands comme le wallon, le picard, le lorrain ou le champenois), soit comme des néerlandophones (pour les dialectes flamands, le limbourgeois, le brabançon) ou bien comme des germanophones (pour les dialectes germaniques, le luxembourgeois). Mais quand il s'agissait de catégoriser les locuteurs des dialectes de transition comme le francique carolingien, les problèmes faisaient surface. Les réponses des locuteurs des dialectes de transition variaient sensiblement d'un recensement à l'autre parce qu'elles étaient grandement tributaires des événements et des changements sociaux apparus au fil du temps. Les conséquences d'un de ces grands événements constituent le deuxième facteur : la deuxième guerre mondiale et l'occupation des Nazis. Ce deuxième facteur, qui renvoie au vécu individuel et à l'expérience subjective des locuteurs, n'est pas de même ordre que le premier, et nous amène au champ des représentations.

En l'absence de données statistiques qui peuvent seuls permettre d'accéder à de grands cadres macrosociaux concernant les faits de langue d'une part, et eu égard au caractère contradictoire et contestable des résultats tirés des enquêtes exclusivement quantitatives de l'autre part, les chercheurs s'orientent plutôt vers des approches qualitatives et s'attachent à étudier les usages linguistiques dans des contextes microsociologiques. En allant dans ce sens, Nelde parle de nécessité d'intégrer les dimensions historique et psychologique dans la méthodologie des enquêtes, constatant d'entrée de jeu que les résultats tirés des recensements ne peuvent être significatifs qu'en l'existence des recherches comparables car sinon ils seront voués à ne prendre qu'une valeur tendancielle dépendante des conjonctures fluctuantes. A ces égards, l'approche qualitative semble être la mieux appropriée pour une étude sociolinguistique des représentations associées aux langues.

1.6. Le Français dans l'Ancienne Belgique Nord : Histoire d'une francisation volontaire

Les francophones de cette région qui ont pour substrat une variété germanique s'exposent à une situation de plurilinguisme. En réaction aux occupations allemandes qu'ils ont subies pendant les deux guerres, et en témoignage de leur loyauté au Royaume de Belgique, ils ont choisi d'adopter le français, refusant toute parenté avec l'allemand. Il s'agit là d'une francisation volontaire motivée, en grande partie, par un refus de la langue de « l'ennemi ». En raison du caractère germanique de leur idiome, la région dans laquelle ils vivent a toujours fait l'objet des revendications allemande d'une part, et néerlandaise de l'autre.

Le processus de francisation qu'a connu cette région remonte à la fondation du Royaume de Belgique en 1830. Suite à ce processus, le français s'est vu confier les fonctions de la langue de culture et de la langue de communication dans la vie quotidienne⁶⁴, supplantant totalement l'allemand qui assurait jadis les mêmes fonctions dans la région. Renforcé par une réaction antiallemande confinant à la germanophobie, ce processus a pris de l'ampleur après la première guerre mondiale,⁶⁵ et s'est accéléré suite à l'occupation par les Nazis. En réaction aux occupations allemandes, et dans l'intention de prouver leur attachement à l'Etat belge, les habitants de l'Ancienne Belgique Nord ont cessé de pratiquer l'allemand qui représentait pour eux la langue de l'ennemi, et ont délaissé leur francique ancestral pour le français en raison de son caractère germanique. D'autre part, le rattachement des Fourons à la province flamande du Limbourg en 1963 malgré la forte opposition des habitants francophones qui étaient, et sont encore aujourd'hui, sentimentalement très attachés à la province wallonne de Liège, a suscité chez les habitants francophones de l'Ancienne Belgique Nord une peur d'annexion⁶⁶. Cela a davantage favorisé la francisation de la région à telles enseignes que le français a supplanté même dans les foyers le francique. Il s'agit là, selon Peter von Polenz (1999), une tendance à la *francisation volontaire* politiquement motivée comme témoignage de loyauté à l'Etat belge⁶⁷. De nos jours,

⁶⁴ Roland Willemyns, Helga Bister-Broosen, „Deutsch in Belgien im 19. Jahrhundert“, in Cherubim Dieter, Grosse Sigfried, Mattheier Klaus J. (eds.) **Sprache und Bürgerliche Nation: Beiträge zur deutschen und europäischen Sprachgeschichte des 19. Jahrhunderts**, Walter de Gruyter, Berlin, New York, 1998, pp. 71-86.

⁶⁵ Jean-Marie Klinkenberg, *op.cit.*, p.275.

⁶⁶ José Cajot, **Neue Sprachschranken im „Land ohne Grenzen“ ? : Zum Einfluß politischer Grenzen auf die germanischen Mundarten in der belgish-niederländisch-deutsch-luxemburgischen Euroregio**, Tome I: Text, Böhlau Verlag Köln; Wien, 1989, p. 291.

⁶⁷ Polenz, Peter von: *Deutsche Sprachgeschichte vom Spätmittelalter bis zur Gegenwart*, Tome III: 19. und 20. Jahrhundert, Walter de Gruyter, Berlin; New York, 1999, p. 169.

l'Ancienne Belgique est officiellement francophone avec des facilités linguistiques pour la minorité germanophone. L'idiome local, le « francique carolingien », n'y jouit d'aucun statut légal.

1.7. Les Fourons

Les Fourons est une des six communes à facilités linguistiques situées le long de la frontière linguistique séparant la Flandre et la Wallonie. Rattachée à la province flamande du Limbourg en 1962, la commune se trouve au cœur d'incessants conflits linguistiques entre les néerlandophones et les francophones.

Bien que le cas de cette commune ne fasse pas directement l'objet de notre recherche, nous jugeons néanmoins opportun d'évoquer sa situation sociolinguistique pour des raisons suivantes : Premièrement, les Fourons se trouvent dans l'aire d'extension du francique carolingien et, par là, partagent, à quelques minuscules différences près, le même héritage culturel, historique et linguistique que les communes de l'Ancienne-Belgique Nord. Deuxièmement, le caractère conflictuel des rapports qu'y entretiennent les francophones et les néerlandophones est bien plus qu'un phénomène local. Les discours politiques et militants sur les langues qui y circulent sont susceptibles d'avoir des retentissements non seulement au niveau local, mais également aux échelles régionale et nationale. Enfin, troisièmement, l'aménagement linguistique que constitue par excellence le rattachement à la Flandre de la commune aurait eu un impact probablement négatif sur les représentations linguistiques des habitants francophones des communes de Welkenraedt et de Plombières.

Selon Jean-Marie Klinkenberg (1999 :255)⁶⁸, la situation sociolinguistique de cette commune a profondément évolué suite à son rattachement à la province flamande du Limbourg : « *elle est passée d'un statut triglossique [...] à un statut de bilinguisme sans diglossie [...]* ». La « triglossie » renvoie ici à un cas de contact de langues où se côtoient un « ensemble de variétés bas allemandes comme parler de solidarité », et deux langues standards que sont le français et le néerlandais. Pour ce qui est du

⁶⁸ Jean-Marie Klinkenberg, **Des langues romanes**, Paris ; Bruxelles, Duculot, 2^{ème} édition, 1999, p.225

« bilinguisme sans diglossie » qui caractérise désormais la commune d'après l'auteur, il désigne un état de choses où s'opposent le français et le néerlandais.

Le caractère des langues endogènes qu'on y distingue fait l'objet d'un débat conflictuel entre les deux communautés qui revendiquent chacune la commune comme sienne. Une de ces langues, le limbourgeois, est reconnue comme langue régionale par les Pays-Bas où elle est pratiquée notamment dans la province dite « Limbourg néerlandais ». Tel n'est cependant pas le cas en Belgique puisque la Communauté flamande qui ne reconnaît que le néerlandais standard comme langue officielle considère le limbourgeois comme un dialecte de celui-ci. Quant aux autres langues endogènes dont fait partie le francique carolingien et les variantes rhéno-mosanes, elles sont soit considérées comme des dialectes néerlandais, soit comme des parlers locaux qui s'installent dans le continuum dialectal du limbourgeois. Dans tous les cas, pour l'autorité flamande donc, le caractère flamand de la commune ne fait pas de doute : les langues endogènes qu'on y pratique relèvent toutes du domaine néerlandais ; le français est avant tout une langue exogène, et sa présence dans la région est due à un long processus historique de francisation. A ces égards, finalement, le rattachement des Fourons à la région flamande se justifie aux yeux de l'autorité flamande. Le sort de la population francophone de cette localité dépend désormais de l'administration flamande qui consent à lui accorder des « facilités linguistiques » dont l'application alimente constamment la tension communautaire existante entre les francophones et les néerlandophones du pays.



Figure 1.7. Carte des Fourons⁶⁹

La carte ci-dessus montre clairement que les Fourons sont entourées des localités wallonnes et, ressemblant à un ilot, à une enclave isolée au milieu de celles-ci, n'ont pas de frontière directe avec la région flamande. La commune se situe pourtant tout près de la frontière néerlandaise.

1.8. Conclusion

Nous croyons avoir fait apparaître la situation complexe que présente l'Ancienne Belgique Nord tant sur le plan linguistique que sur le plan culturel. Cette région qui se trouve « *dans le triangle Maastricht-Aix-la-Chapelle-Liège, au carrefour de la frontière linguistique germano-romane et de la frontière entre l'aire de diffusion du néerlandais standard et de l'allemand standard* »⁷⁰, a toujours été caractérisé par une situation de plurilinguisme. En raison de sa situation géographique, la région a toujours fait l'objet des conflits politique, linguistique et culturel qui ont exercé une influence déterminante sur les attitudes à l'égard des langues. La réaction contre l'occupation allemande pendant les deux guerres mondiales s'est traduite sur le plan linguistique comme refus de la langue allemande. Ce refus a eu comme conséquence le remplacement progressif de l'allemand par le français tant à l'église que dans l'enseignement.⁷¹

⁶⁹ Jacques Leclerc, « La Communauté flamande de Belgique », dans **L'aménagement linguistique dans le monde**, Québec, CEFAN, Université Leval, 17 septembre 2016, disponible en ligne: <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/belgiquefla.htm>, dernière consultation: 31 décembre 2017.

⁷⁰ Armel Wynants, **op.cit.**, p. 160.

⁷¹ **Ibid.**,

Les habitants qui ne souhaitent plus se dire germanophones par simple souci d'éviter toute association à la culture et la langue de l'« ennemi », ont également délaissé leur idiome local pour le français à cause de son caractère germanique. Dans le cadre de notre recherche, nous allons tenter de déceler les représentations linguistiques des francophones de cette région à l'égard de l'allemand et du « francique carolingien ». Nous essayerons de savoir si ce regard négatif envers l'allemand se maintient encore dans l'imaginaire collectif des habitants de cette région pour qui, selon Wintgens, le français, l'allemand et le néerlandais sont, à la base, des langues étrangères⁷². Nous tenterons également de rendre compte si l'évaluation par les locuteurs de l'idiome ancestral, rebaptisé « francique carolingien », connaît des changements de manière à le revitaliser.

En terminant la glose de ce chapitre, nous passons maintenant au chapitre alloué à la théorie des représentations.

⁷² “Atlas brengt plat in kart.”, **De Limburger / Limburgs Dagblad 2014**, disponible en ligne: <http://www.osmoddersproak.com/index.php/os-sproak>, Dernière consultation: 05 novembre 2015.

2. REPRESENTATION COMME OBJET D'ETUDE LINGUISTIQUE

2.1. Des représentations collectives aux représentations sociales

A l'origine de la notion de représentations sociales se trouve celle de représentations collectives élaborée par Durkheim. Procédant par dissocier la représentation collective d'avec la représentation individuelle, Durkheim concevait la première comme un savoir commun homogène et partagé par tous les membres d'un groupe ayant pour substrat toute la société. Ainsi, issue d'une réflexion sur les liens entre l'individu et la société, la représentation collective, chez Durkheim, assure-t-elle la stabilité et la cohésion du groupe, tout en renforçant les liens tissés entre les membres. Définie en tant que telle, la représentation collective pourrait tout légitimement constituer l'objet d'étude de la sociologie si cette dernière se définit d'emblée en tant que discipline étudiant les contraintes qu'exercent sur les individus les structures collectives, selon Durkheim. La raison en étant que la représentation collective relève des *institutions*, à savoir l'ensemble de croyances et de modes de conduite institués par la collectivité. Comme toute *institution* les représentations collectives préexistent à l'individu, lui imposent des contraintes et déterminent ses pratiques. Elles sont également totalement indépendantes de leurs manifestations par l'individu :

Le système de signes dont je me sers pour exprimer ma pensée, le système des monnaies que j'emploie pour payer mes dettes, les instruments de crédit que j'utilise dans mes relations commerciales, les pratiques suivies dans ma profession, etc., etc., fonctionnent indépendamment des usages que j'en fais. Qu'on prenne les uns après les autres tous les membres dont est composée la société, ce qui précède pourra être répété à propos de chacun d'eux. Voilà donc des manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles⁷³.

Pour ce qui est de ce que Durkheim préfère nommer *représentations individuelles*, il reviendrait, à une toute autre discipline, c'est-à-dire à la psychologie (sociale) de les étudier. Si Durkheim a exclu les représentations individuelles du

⁷³ Emile Durkheim. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 2007 [1937], p.4.

champ d'étude de sa sociologie et a adopté une « *perspective platonicienne relayée par la méthode cartésienne* »⁷⁴, c'est parce qu'il croyait qu'elles participaient des « *prénotions de la sociologie spontanée* » ou du sens commun avec lequel la sociologie doit rompre définitivement afin de s'occuper des « *notions objectives* ». Car sa sociologie « *ne comprend qu'un groupe déterminé de phénomènes.* » (Ibid., p.11.).

Cette opposition binaire de notion/prénotion provient de la distinction entre deux types de savoirs différents⁷⁵ : d'une part, nous avons affaire à un savoir scientifique et objectif, construit et élaboré par des scientifiques, des érudits, des savants, et d'autre part, à un savoir au quotidien, spontané et subjectif.

2.1.1. Représentations sociales : Genèse d'une notion

La notion de représentation sociale a été développée en psychologie sociale, discipline qui se propose principalement d'étudier les répercussions individuelles des faits sociaux, autour d'une théorie introduite par Serge Moscovici (1961)⁷⁶, qui initialement « *s'appuyait sur les traditions précédentes formulées par des chercheurs comme Durkheim, Mead et Vygotsky* »⁷⁷. Cette théorie s'oppose pourtant au positivisme durkheimien qui pose que « *la réalité objective des faits sociaux est le principe fondamental de la sociologie* »⁷⁸ ; elle s'intéresse en revanche à étudier la genèse et le fonctionnement du savoir commun socialement partagé dans un groupe donné. Jodelet (1997 :56-57) affirme que ces postulats convergent largement avec ceux de

la sociologie de la connaissance élaborée dans le cadre de l'interactionnisme symbolique (Berger et Luckman, 1966), l'ethno-méthodologie (Cicourel, 1973), la phénoménologie sociale (Schütz, 1962) qui rapportent la réalité sociale à une construction consensuelle, établie dans l'interaction et la communication.⁷⁹

⁷⁴ Marie-Anne Paveau. **Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition**. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 59.

⁷⁵ Ben Mohamed Kostani, « Complications du sens commun, entre Durkheim, Ibn Khaldoun et la sociologie compréhensive », **SociologieS** [En ligne], Dossiers, Pour un dialogue épistémologique entre sociologues marocains et sociologues français, 2015, [consulté le 23 mai 2016]. Disponible sur internet : <http://sociologies.revues.org/5141>. ISSN - 1992-2655.

⁷⁶ Serge Moscovici, **La psychanalyse, son image, son public**. Paris, PUF, 1961, (2ème édition 1976).

⁷⁷ Wolfgang Wagner, "Social Representations and beyond: Brute facts, Symbolic Coping and Domesticated Worlds", **Culture & Psychology**, Vol. 4 (3), 1998, pp. 297-329.

⁷⁸ Emile Durkheim, **op.cit.**, « Préface à la seconde édition », p. XXI.

⁷⁹ Denise Jodelet, « Les représentations sociales: un domaine en expansion », in Denise Jodelet (éd), **Les représentations sociales**, 5^{ème} éd., Paris, PUF, 1997, p. 56-57.

Il s'agit là d'une approche « *socio-génétique*⁸⁰ ». Comme souligne Wagner (*op.cit.*), l'épistémologie ainsi introduite par le biais de cette théorie des représentations sociales est à la base « *socio-constructive et orientée vers le discours* » (*social constructivist and discourse oriented*). L'épistémologie en question est, quant à elle, issue de la tradition européenne de la phénoménologie.

Cette empreinte de la vision phénoménologique qui remet en cause l'existence d'une « réalité objective » (cf. *infra*) se manifeste clairement dans les propos de Moscovici qui a préfacé l'ouvrage de Denise Jodelet (1989)⁸¹ portant sur l'analyse des représentations de la folie chez les habitants de la commune d'Ainay-le-Château. Dans cette préface, Moscovici définit la psychologie sociale comme une discipline ayant comme objet d'étude « *le fait anonyme sur lequel nul ne s'arrête, dont nul ne soupçonne la présence parmi les innombrables faits.* » Ces faits, poursuit-il, « se masquent les uns les autres comme les feuilles des arbres. » Les faits ou les phénomènes ordinaires, banals, à côté desquels les membres d'une société passent et auxquels ils ne prêtent guère attention. Ces formulations vont dans le sens de Garfinkel (1969) dont l'ethnométhodologie « *cherche à s'informer des activités les plus ordinaires de la vie quotidienne en tant que phénomènes en soi* » (*seeks to learn about the most commonplace activities of daily life as phenomena in their own right*)⁸², en cela que « les faits anonymes » de Moscovici ne sont, en fin de compte, autres que les « *phénomènes en soi* » (*phenomena in their own right*) de Garfinkel :⁸³

On recourt à des subtiles recettes pour extraire du bagage, du savoir commun, l'étude des cas, les « théories » dont on débat et qu'on utilise dans la pratique quotidienne.

Ces théories, nommées du sens commun, sont-elles moins élaborées ou moins valides que celles des scientifiques et des experts ?

De chaque côté, nous avons affaire à une redéfinition⁸⁴ de cette « réalité objective des faits sociaux » posée par Durkheim comme principe fondamental de la sociologie (cf. *supra*). Selon cette redéfinition, la réalité n'est plus considérée comme

⁸⁰ Jean-Claude Deschamps, Pascal Moliner, **L'identité en psychologie sociale. Des processus identitaires aux représentations sociales**, 2^{ème} éd., Paris, Armand Colin, 2012, p.141.

⁸¹ Denise Jodelet, **Folies et représentations sociales**, Paris, PUF, 1989.

⁸² Harold Garfinkel, **Studies in Ethnomethodology**, New Jersey, Prentice-Hall, Inc., 1967, p.1.

⁸³ Serge Moscovici, « Préface », in Denise Jodelet, **op.cit.**, 1989, p.13.

⁸⁴ Laurent Perreau, « De la phénoménologie à l'ethnométhodologie: variétés d'ontologie sociale chez Husserl, Schütz et Garfinkel » in Thomas Nennon, Hans Rainer Sepp (sous dir.), **Phenomenology 2005**, Zeta Books, 2007, pp. 453-477.

une donnée préexistante qui soit totalement indépendante des actes qui la constituent.⁸⁵ Les institutions et les faits sociaux ne sont pas « tout faits » et contraignants⁸⁶. En fin de compte, cette redéfinition est la formulation d'un refus de toute réalité objective et normaliste. Comme affirme Coulon (*Ibid.*), dans le cas de l'ethnométhodologie, le terme *institution* est désormais à prendre dans un sens plus large, à savoir « *au sens actif d'instituer et non dans sa stabilité réifiée* ». Les institutions et les faits sociaux ne sont pas des « choses » en soi.

[...], in contrast to certain versions of Durkheim that teach that the objective reality of social facts is sociology's fundamental principle, the lesson is taken instead, and used as a study policy, that the objective reality of social facts as an ongoing accomplishment of the concerted activities of daily life, with the ordinary, artful ways of that accomplishment being by members known, used, and taken for granted, is, for members doing sociology, a fundamental phenomenon.⁸⁷

Il apparaît clairement que le point de départ de la théorie des représentations sociales est le dépassement de la dichotomie objet/sujet, le postulat en étant qu'il n'y a pas de coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur de l'individu ou du groupe : « le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts. » (Moscovici, 1969 : 9). Abric (1994 :12), reformule ce postulat de la manière suivante :

Le stimulus et la réponse sont indissociables : ils se forment ensemble. Une réponse n'est pas strictement une réaction à un stimulus, jusqu'à un certain point, cette réponse est à l'origine du stimulus, c'est-à-dire que ce dernier est déterminé en grande partie par la réponse.

2.1.2. Epistémologie constructiviste

La *gnoséologie* (théorie de connaissance) des épistémologies constructivistes repose sur le « primat absolu du sujet connaissant capable d'attacher quelque

⁸⁵ *Ibid.*,

⁸⁶ Alain Coulon, **L'ethnométhodologie**, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 2014, p. 120.

⁸⁷ Harold Garfinkel, **op.cit.**, « Preface », p. VII.

« valeur » à la connaissance qu'il constitue ». ⁸⁸ La connaissance ne pourrait donc avoir de sens ou de valeur en dehors du sujet qui la construit. (Ibid.,) Selon Muchielli (2005), l'homme ou le sujet connaissant est traversé par ce qu'il appelle le « *constructionnisme naturel et primaire* »⁸⁹ dans l'accomplissement de ses actions : l'homme est à chaque instant en phase de *contextualisation* pour attribuer du sens aux phénomènes qu'il perçoit dans sa vie quotidienne, et cela « au niveau banal, naturel et immédiat. » (Ibid.,). La connaissance n'est connaissance que si le sujet qui la construit lui attache quelque valeur (Le Moigne, **op.cit.**, p.68.) en prenant appui sur sa propre expérience du réel. Le paradigme constructiviste pose que la connaissance est inséparable de sa représentation par le sujet connaissant. D'après ce qui précède, on pourrait dire, suivant Piaget (cité dans Le Moigne, **op.cit.**, p.72.), que l'acte de connaître un objet et l'acte de se connaître qu'exerce le sujet connaissant sont inextricablement liés :

Cette inséparabilité de la connaissance et de la représentation entendues dans leur distinguable activité, l'expérience intentionnelle du sujet connaissant et la construction tâtonnante du sujet représentant la connaissance, constitue sans doute l'hypothèse fondatrice forte sur laquelle se définissent aujourd'hui les connaissances enseignables, scientifiques et communes que légitiment les épistémologies constructivistes. (Ibid., p.71.)

Pour résumer l'hypothèse phénoménologique sur laquelle se fondent toutes les épistémologies constructivistes, nous pouvons affirmer, avec Le Moigne, que le réel que le sujet connaissant *peut* comprendre est celui de sa propre expérience dans la vie de tous les jours (sa finitude) ; c'est le réel que le sujet se construit par ses **représentations**. (Ibid., p.72)

⁸⁸ Jean-Louis Le Moigne, **Les épistémologies constructivistes**, Paris, Presse Universitaire de France, Coll. « Que sais-je ? », 1995, p.68.

⁸⁹ Alex Muchielli, « Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains », **Recherches qualitatives**, Hors-Série, n°1, Actes du colloque Recherche Qualitative et Production de Savoirs, Université du Québec à Montréal, 12 mai 2004, 2005, pp.7-40.

2.2.2.1. Trois caractéristiques de l'expérience connaissable

L'hypothèse phénoménologique distingue trois caractéristiques que l'hypothèse ontologique retenue par la gnoséologie positiviste et réaliste ne permet pas d'appréhender : les caractères irréversible, dialogique, récursif de la cognition.

a) irréversibilité : la temporalité est irréversible (l'hypothèse héraclitienne de l'irréversibilité du temps ; Πάντα ῥεῖ (panta rhei) : tout s'écoule

b) dialogique : les interactions du synchronique et du diachronique, de l'organisé et l'organisant qui ne s'excluent pas.

c) récursivité : interdépendance entre le phénomène perçu et sa connaissance construite : la représentation active d'un phénomène connaissable transforme récursivement la connaissance que nous en avons, laquelle à son tour... (**Ibid.**, pp.74-75)

2.1.2.2. Socioconstructivisme et la construction sociale de la réalité

Nous avons exposé *supra* que l'homme dispose d'une liberté (*Umweltfreiheit*) par rapport à son environnement du fait d'être doué de parole. L'épistémologie socioconstructiviste de Berger et Luckmann (1966)⁹⁰ part de ce postulat en affirmant que cette « position singulière » (*peculiar position*) de l'homme à l'égard de l'environnement qui l'entoure est caractérisée par son ouverture au monde (*world-openness*).⁹¹ La disposition naturelle de s'ouvrir au monde pousse l'être humain à construire sa nature sociale qui vient se greffer sur sa nature biologique. L'être humain est donc marqué par la tension entre sa nature biologique héritée et sa nature sociale construite. En d'autres termes, il s'agit d'une tension entre le chaos et l'ordre qui pourraient résulter de la constitution biologique et la socialité. L'ouverture au monde, à savoir l'ouverture à l'interaction avec les autres sujets, rend nécessaire la co-construction d'un ordre social qui signifie en dernier ressort la sortie du chaos et du désordre. La genèse de cet ordre social est à chercher dans la constitution de l'être humain en tant que l'être qui a la parole. Construction sociale du monde ne peut qu'être

⁹⁰ Peter Ludwig Berger et Thomas Luckmann, **The social construction of reality. A treatise in the sociology of knowledge**, London, Penguin Books, 1996.

⁹¹ *Ibid.*, p.65

la construction langagière du monde. C'est le langage qui implique l'interaction, l'interagir qui doit nécessairement aboutir à la construction d'une réalité sociale *commune*.

Du point de vue **constructiviste**, les phénomènes sociaux sont liés les uns aux autres par une circularité d'interaction qui fait que l'on ne peut aborder un phénomène en faisant abstraction de cette circularité, que l'on ne peut construire une connaissance le concernant en dehors de la circularité relationnelle fondamentale.

La perception que le sujet se fait de l'objet est donc constitutive de cet objet, elle le détermine. (*Ibidem.*). La représentation n'est pas un simple reflet de la réalité, elle en est la reconstruction, la reproduction, elle est un processus (et un produit) d'une activité cognitive signifiante que constitue la relation sujet-objet ; autrement dit, « *un objet n'a pas d'existence en lui-même, il existe pour un individu ou un groupe et par rapport à eux. [...], une représentation est toujours représentation de quelque chose pour quelqu'un.* » (*Ibid.*,)

2.1.2. Qu'est-ce qu'une représentation sociale ?

La notion de représentation est devenue polysémique du fait d'être utilisée par divers disciplines des sciences sociales qui lui apportent une multiplicité de définitions. Ces disciplines redéfinissent ladite notion tout en la plaçant dans de nouveaux contextes théoriques et méthodologiques.

Jodelet (1997) définit les représentations sociales comme « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ou culturel », ⁹² qui, selon Moscovici (1976), « déterminent le champ des communications possibles, des valeurs ou des idées présentes dans les visions partagées par les groupes, et règlent, par la suite, les conduites désirables ou admises. » ⁹³ Il ressort de ces définitions que les représentations sociales sont des vecteurs d'action pour les individus ou les groupes, qui régissent et déterminent leurs pratiques et leurs attitudes à l'égard de l'objet

⁹² Denise Jodelet, **op.cit.**, 1997, p. 53.

⁹³ Serge Moscovici, **La psychanalyse, son image et son public**, 2^{ème} éd., Paris, PUF, 1976, p.48.

représenté. Elles sont « des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. »⁹⁴ Il s'agit d'un corpus de connaissance à double dimension sociale et cognitive dont le sujet se sert pour mieux comprendre la réalité qui l'entoure. Les représentations sociales sont des « théories » du savoir commun, de la pensée naïve, du raisonnement ordinaire que mettent en œuvre les membres d'un groupe social dans leur vie de tous les jours. C'est par les représentations sociales que l'on « institue la cohérence et on déchiffre l'ordre. » (Moscovici in Jodelet, 1989, p.10).

2.1.3. Fonctions des représentations sociales

Les représentations sociales répondent, selon Abric (*op.cit.*, pp.15-18), à quatre fonctions essentielles :

- a) fonction de savoir qui « [permet] de comprendre et d'expliquer la réalité ». La compréhension et l'explication de la réalité se font à travers deux processus – nous y reviendrons – tels qu'ils ont été soulevés par Moscovici (1976, cf. supra), à savoir les processus d'*objectivation* et d'*ancrage*.
- b) fonction identitaire qui définit l'identité et permet la sauvegarde de la spécificité des groupes ;
- c) fonction d'orientation qui guide les comportements et les pratiques et,
- d) fonction justificatrice qui permet *a posteriori* de justifier les prises de positions et les comportements.

2.1.3.1. Objectivation et ancrage

L'émergence et l'élaboration des représentations sociales se font par deux processus fondamentaux : *objectivation* et *ancrage*. Le premier processus renvoie à la concrétisation, réification de l'objet qui se présente à premier abord comme abstrait. On transforme ainsi un concept en une image en le rendant plus compréhensible, pénétrable. « Objectivation rend concret ce qui est abstrait, elle change le relationnel du savoir scientifique en image d'une chose »⁹⁵. Deuxième

⁹⁴ Loraine Comby, L, Thierry Devos, Jean-Claude Deschamps, « Représentations sociales du sida et attitudes à l'égard des personnes séropositives », **Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale**, 17, 1993, pp. 6-33.

⁹⁵ Willem Doise, Alain Clémence, Fabio Lorenzi-Cioldi, **Représentations sociales et analyses de données**, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1992, p.14.

processus, quant à lui, permet d'incorporer, s'approprier ce qu'on a concrétisé à travers le premier processus dans son propre système de valeurs, dans son *corpus* de croyances, et d'opinions, plus précisément encore, « ces nouveaux éléments de savoir s'insèrent dans des systèmes préalables de classifications, de typologies de personnes et d'événements. »⁹⁶

Le concept (ou toute autre construction abstraite) rendu *neutre, objectif, concret*, ce *quelque chose* désormais « clarifié » grâce à l'*objectivation*, se rend familier par ce deuxième processus. Etant rangé à côté d'autres *produits* qui sont passés par les mêmes phases et avec qui il entrera dans un réseau complexe d'oppositions et de dépendances, s'ancrant ainsi dans le champ sémantique déjà existant, il se voit attribuer des fonctions. Il est désormais prêt à l'emploi.

L'*objectivation* sert à simplifier la complexité de l'environnement qui entoure l'être humain. Les phénomènes par trop abstraits et par trop impénétrables sont, grâce à cette première activité cognitive, homogénéisés, dépouillés de leur hétérogénéité, « démystifiés » voire « vulgarisés ». « Ainsi la complexité conceptuelle est ajustée à la pensée des acteurs. »⁹⁷ Ensuite vient une deuxième opération, à savoir l'*ancrage* qui s'inscrit dans la continuité de la première, qui n'en est qu'une extension⁹⁸, et qui consiste en l'enracinement de l'objet dans le système de pensée préexistant du sujet. Selon Moscovici (1984, cité par Doise et Palmonari, 1986), l'*objectivation* et l'*ancrage* permettent ensemble la « domestication de l'étrange⁹⁹. » Ce qui est méconnu et étranger est, au bout de ces deux processus, rendu familier et intelligible. En fin de compte, l'« objet brut » (Searle) qui est au départ dépourvu de signification et inutilisable en tant que tel, en sort doté d'interprétations, de fonctions – il est *pertinent* parce que chargé d'une fonction- et, ayant sa place dans un système de pensée, il est prêt à être employé dans de nouveaux processus de « signification », d'« attribution de sens » en sa qualité de « représentation ». Le « réel » est doublé par le biais de ces processus, il est ainsi *reconstruit*.

⁹⁶ *Ibid.*, p.15.

⁹⁷ Jean-Marie Seca, **Les représentations sociales**, 2^{ème} éd., Armand Colin, Paris, 2010, p.70.

⁹⁸ Carine Pianelli, Jean-Claude Abric, Farida Saad, « Rôle des représentations sociales préexistantes dans les processus d'ancrage et de structuration d'une nouvelle représentation », **Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale**, 2/2010 (Numéro 86), pp. 241-274.

⁹⁹ Willem Doise, « Caractéristique des représentations sociales », in Willem Doise et Augusto Palmonari (sous dir.), **L'étude des représentations sociales**, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1986, p.23.

Jusque-là, nous avons essayé de résumer ce qui découle de la théorie des représentations sociales, initialement développée par Moscovici, qui a, comme fait remarquer Wagner (*op.cit*) « une épistémologie socio-constructiviste » (*cf. supra*). L'emploi des termes comme *structure*, *réseau* et *système* retiendra sans doute l'attention du lecteur, et il se posera la question, qui est à nos yeux légitime, de savoir si l'approche structuraliste et l'épistémologie socio-constructiviste sont commensurables, compatibles. Notons, en passant, que les tenants de l'approche structuraliste en psychologie sociale (*cf. infra*) ne s'opposent pas à cette épistémologie ; leur approche se veut, par contre, complémentaire. Comme affirment Moliner et Guimelli (2015), « [l]oin d'être en opposition, ces différentes orientations sont en effet complémentaires car elles développent et approfondissent l'une ou l'autre des facettes des concepts forgés par Moscovici. »¹⁰⁰ La contribution majeure des structuralistes à la théorie moscovicienne est d'avoir démontré que les pratiques jouent un rôle fondamental dans les représentations. Dans ce qui suit, nous nous attarderons sur les apports de cette approche structuraliste.

2.1.4. La structure des représentations sociales

Selon Moliner (1994)¹⁰¹, les travaux de l'école aixoise (Abrieu, 1987, 1994 ; Flament, 1989, 1994 ; Moliner, 1989) ont fait apparaître que les représentations sociales « *sont dotées de propriétés structurantes* ». L'approche structuraliste que cette école a développée suppose que les représentations s'articulent autour d'un noyau central et qu'il y a des représentations périphériques et des représentations centrales. Pour Abrieu (1987, 1994), la représentation est un « *système de pré-codage du réel* », « *un filtre interprétatif et structuré* » qui est à la fois « *le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique* », elle « *fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations d'individus à leur environnement [...], elle va déterminer leurs comportements ou leurs pratiques.* »

¹⁰⁰ Pascal Moliner, Christian Guimelli, **Les représentations sociales. Fondements historiques et développements récents**, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « La psychologie en plus », 2015, p. 34.

¹⁰¹ Pascal Moliner, « L'étude expérimentale des processus représentationnels: Commentaire de l'article de R. Michit », **Papers on Social Representations – Textes sur les Représentations Sociales**, Vol. 3 (2), 1994, pp.1-3.

Selon Abric (*Ibid.*, p.19), tous les chercheurs depuis Moscovici s'accordent pour dire que les représentations forment un tout organisé, une structure où les éléments constitutifs sont « *hiérarchisés, affectés d'une pondération, et ils entretiennent entre eux des relations qui en déterminent la signification, et la place qu'ils occupent dans le système représentationnel* ». Dans la lignée de cette réflexion structuraliste, il émet une autre hypothèse selon laquelle les éléments constitutifs de la représentation, - pour hiérarchisés qu'ils soient- s'articulent autour d'un *noyau central* composé d'un ou de quelques éléments qui procurent à la représentation sa signification.

De là apparaissent deux fonctions « fondamentales » qu'assure ce noyau de par sa centralité : *fonction génératrice* par laquelle « se crée, ou se transforme, la signification des autres éléments constitutifs de la représentation » ; *fonction organisatrice* par laquelle s'assurent la cohésion et la stabilité des éléments qui constituent la représentation. (*Ibid.*, p.22)

Abric s'oppose à ce qu'il nomme **la conception radicale** selon laquelle les représentations sont exclusivement créées par les pratiques et l'environnement matériel est la cause directe des représentations. La conception radicale pose que les conduites, les pratiques sont inculquées, imposées et extorquées aux individus par « *le cadre institutionnel, l'environnement social et plus précisément le contexte de pouvoir auquel ils sont confrontés* » et ils se sont soumis. Ces pratiques et conduites que les individus consentent ainsi à actualiser dans leur vie quotidienne « *modèlent et déterminent leur système de représentations.* » (*Ibid.*, p.219) Abric soutient par contre que les pratiques ne peuvent exclusivement déterminer les représentations, qu'il existe trois autres facteurs constitutifs: les facteurs culturels, les facteurs liés au système de normes et de valeurs et les facteurs liés à l'activité du sujet.

La perspective structuraliste (de l'école Aixoise, cf. *supra*) des représentations sociales postule également que les représentations et les pratiques entretiennent une relation dialectique, elles s'inscrivent dans un double système de détermination : elles s'engendrent mutuellement. Si les représentations déterminent, orientent, guident les pratiques, elles sont « *modulées et induites par les pratiques* » (Abric, 1994). Représentations, discours et pratiques sont inextricablement liés, ils sont

interdépendants, formant un système. Lisons Autes (1985 cité par Abric, *op.cit.*, p. 230) :

On ne peut pas dissocier la représentation, le discours et la pratique. Ils forment un tout. Il serait tout à fait vain de chercher si c'est la pratique qui produit la représentation ou l'inverse. C'est un système. La représentation accompagne la stratégie, tantôt elle la précède et elle l'informe, elle la met en forme ; tantôt elle la justifie et la rationalise : elle la rend légitime.

En bref, les pratiques et les représentations entrent dans une relation dialectique. Les représentations déterminent, produisent des pratiques. Mais une fois enracinées dans un contexte socioculturel qui les précèdent, elles se voient octroyer d'autres fonctions à l'instar de la légitimation, justification, réévaluation et reproduction des pratiques réalisées.

2.2. Représentations linguistiques

Si nous nous en tenons aux définitions découlant de la théorie de représentations sociales développée en psychologie sociale, nous pouvons, de manière lapidaire, poser que les représentations linguistiques sont à la base des représentations sociales, c'est-à-dire « des connaissances socialement partagées et élaborées »¹⁰² et associées à des langues et des pratiques langagières¹⁰³.

Une étude de sociolinguistique qui prend comme objet les représentations sociales est ainsi par définition vouée à l'interdisciplinarité. Empruntant son objet à un autre domaine, elle se doit d'abord de l'intégrer au sein de sa discipline, de le redéfinir et ensuite de mettre en œuvre des outils méthodologiques nécessaires pour pouvoir l'appréhender. Si nous affirmons avec Charaudeau (2007)¹⁰⁴ qu'une discipline se crée essentiellement autour du couple théorie-méthodologie, nous constatons au départ qu'à l'inverse de la psychologie sociale, la sociolinguistique n'a pas encore pu

¹⁰² Denise Jodelet, *op.cit.*

¹⁰³ Cécile Petitjean, « Effets et enjeux de l'interdisciplinarité en sociolinguistique. D'une approche discursive à une conception praxéologique des représentations linguistiques », **Travaux neuchâtelois de linguistique**, n°53, 2011, pp. 142-166.

¹⁰⁴ Patrick Charaudeau, « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », **Semen** [En ligne], 23, 2007, [consulté le 01 mai 2016]. Disponible sur internet : <http://semen.revues.org/5081>. ISSN 1957-780X.

s'imposer comme une discipline indépendante. L'état de lieux que nous avons fourni dans les lignes précédentes témoigne du fait que la psychologie sociale a bien réussi à intégrer une théorie tout en faisant preuve de capacité à héberger en son sein plusieurs approches différentes qui se penchent toutes sur le même objet d'étude. Les chercheurs de cette discipline semblent avoir trouvé des axes transversaux aux approches différentes qu'ils revendiquent pour enrichir la théorie de représentations sociales. Ce qui n'est pourtant pas encore le cas en sociolinguistique. L'emprunte de la notion des représentations s'accompagne, dans le cas particulier de la sociolinguistique, d'une mise en œuvre de plusieurs approches théoriques et méthodologiques différentes. Dans les lignes qui suivent, nous nous attellerons à un exposé de l'intégration et de la réception de la notion des représentations au sein des sciences du langage, dans un axe allant de la linguistique formelle à la sociolinguistique constructiviste.

2.2.1. Notion de représentations chez Culioli

Selon Culioli (1990¹⁰⁵, 12), le linguiste dans la mesure où il étudie les « textes », à savoir les productions des locuteurs¹⁰⁶, a affaire à « des représentations (mentales) qui sont fixées (matérialisées et stabilisées) par l'intermédiaire des signes. » Pour pouvoir les manipuler en fonction de son objectif qui est de « rechercher des cohérences, des règles de bonne formation, afin d'aboutir à un calcul », le linguiste doit d'emblée en donner une méta-représentation (Culioli, *op.cit.*).

La notion de représentation occupe une place centrale dans la théorie de l'énonciation de Culioli qui se fixe pour objet d'étude « *l'activité de langage appréhendée à travers la diversité des langues, des textes et des situations* »¹⁰⁷. Culioli a élaboré cette théorie « *à partir d'une architecture tripartite* »¹⁰⁸ qui distingue trois niveaux de représentations qui sont respectivement *mentales* (d'ordre cognitif et affectif), *linguistiques* (niveau empirique) et enfin *métalinguistique* (niveau formel)¹⁰⁹.

¹⁰⁵ Antoine Culioli, **Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations**, Tome 1, Paris, Ophrys, coll. « L'homme dans la langue », 1990, 225 p.

¹⁰⁶ Marie-Anne Paveau, Georges-Elia Sarfati, **Les grandes théories de la linguistique de la grammaire comparée à la pragmatique**, Paris, Armand Colin, 2003 p.179.

¹⁰⁷ Almuth Grésillon, Jean-Louis Lebrave, « Antoine Culioli – « Toute théorie doit être modeste et inquiète » », **Genesis** [En ligne], 35, 2012, [consulté le 06 mai 2016]. Disponible sur internet: <http://genesis.revues.org/1071>. ISSN 2268-1590.

¹⁰⁸ Marie-Anne Paveau, Georges-Elia Sarfati, **op.cit.**, p.180.

¹⁰⁹ **Ibidem.**

Primo, ce que Culioli nomme les *représentations mentales* relèvent d'une activité non-consciente qui, en tant que telle, n'est pas accessible. Il s'agit d'une activité épilinguistique, d'un univers de notions propres au sujet. *Secundo*, le niveau qui est celui des représentations linguistiques est imprégné des traces observables et repérables, issues de l'activité épilinguistique. *Terzo*, le niveau de représentations métalinguistiques qui font l'objet des commentaires des sujets sur leurs productions langagières. En bref, ce qui ressortit à l'activité du langage est *langagier* ; est « *linguistique* ce qui concerne les opérations complexes dont les traces sont les configurations textuelles ; Le *métalinguistique* est ce qui a trait à l'activité du linguiste qui décrit et représente les phénomènes observés. » (*Ibid.*)

Canut (1998)¹¹⁰ fait remarquer que l'étude des représentations au sein de la linguistique, le thème qui a fait l'objet d'un colloque organisé en 1996, est marquée par deux visions théorique et méthodologique qui s'opposent : la première vision postule l'existence d'un **imaginaire linguistique**, suivant les travaux de Anne-Marie Houdebine tandis que « *la seconde propose une analyse de la production des représentations au niveau cognitif et discursif, définis alors comme objets de discours interactivement construits.* » (*Ibid.*)

2.2.2. Imaginaire Linguistique

Le modèle de l'Imaginaire Linguistique s'intéresse à la description du rapport du sujet parlant (parlêtre) à la langue (collective, partagée) qui rend possible la communication d'une part et, à la langue (langue singulière ou idiolecte et partant intime) de l'autre. Le modèle a donc une conception psychanalytique. Par l'étude de ce rapport, il se propose de décrire la variation de la langue dans une perspective synchronique dynamique et, de ce fait, se positionne à l'intersection de la linguistique formelle et la sociolinguistique labovienne.

Avant de passer aux présupposées théoriques du modèle, nous voudrions illustrer sa conception psychanalytique en expliquant quelques notions clés

¹¹⁰ Cécile Canut, « Pour une analyse des productions épilinguistiques », **Cahiers de praxématique** [En ligne], 31, document n° 3, 1998, Disponible en ligne: <http://praxématique.revues.org/1230>, Dernière consultation : 03 mai 2016, ISSN 2111-5044.

empruntées à Lacan. Si nous recourons à cette voie, c'est précisément parce que nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de montrer la manière dont Lacan a forgé ses concepts et de faire connaître les textes sur lesquels il s'est appuyé.

La psychanalyse de Lacan se démarque par rapport à la psychanalyse naturaliste de Freud en ceci qu'elle a pour projet d'assimiler inconscient et symbolique, autrement dit d'intégrer du sémiotique en psychanalytique¹¹¹. C'est cette démarche qui va situer la psychanalyse dans une anthropologie (structuraliste) qui articule la nature et la culture¹¹². Pour opérer cette première démarcation, Lacan s'appuie largement sur les travaux de Lévi-Strauss. Deuxièmement, il s'intéresse aux écrits de Heidegger¹¹³ qui traitent de la question du langage chez les grecs antiques, plus précisément de la notion du « logos » telle qu'elle a été définie par Héraclite et Parménide. Heidegger en arrive à la conclusion que « logos » peut être traduit aussi bien par raison que par « parole » (*die Sprache*). Lacan adopte son point de vue pour développer sa notion de « parlêtre », selon laquelle « *la parole permet un rapport à l'être* »¹¹⁴, « *elle est la maison de l'être* » (*Die Sprache ist das Haus des Seins*).

Houdebine maintient, tout comme la sociologie de Durkheim d'un côté, et la linguistique fonctionnaliste de l'autre, la logique dualiste et partant l'opposition sujet/objet. La linguistique qu'elle prône se propose de décrire les langues, et les usages que l'on en fait. Cette linguistique se veut une étude descriptive et partant non prescriptive du fonctionnement du système dont il faut principalement saisir l'économie en recherchant les causalités internes et externes. Elle s'inscrit clairement dans l'enseignement de Martinet qui préconise une étude synchronique dynamique de la langue.

Forte de cette filiation martinetienne qu'elle n'a de cesse de revendiquer et dont l'empreinte se fait sentir dans chacun des ses écrits portant sur la question d'imaginaire linguistique, Houdebine est d'avis que cette linguistique fonctionnelle a tout intérêt à

¹¹¹ Patrick Juignet, « Lacan, le symbolique et le signifiant. », **Cliniques méditerranéennes**, 2, n° 68, 2003, p. 131-144.

¹¹² Ibid.,

¹¹³ Herman Rapaport, **Heidegger and Derrida: Reflections on time and language**, Lincoln, University of Nebraska Press, 1991, p. 110.

¹¹⁴ Patrick Juignet, op.cit.,

« intégrer dans ses descriptions et explications du fonctionnement linguistique synchronique dynamique les commentaires des sujets parlants. »

Deuxième dichotomie maintenue par Houdebine est celle qui oppose la description linguistique et la prescription grammaticale. La description linguistique est, selon elle, objective, c'est-à-dire scientifique tandis que la prescription est par définition subjective et partant non scientifique puisqu'elle est des plus individuelles : elle a pour substrat l'individu et son *imaginaire*, ses fantasmes, ses fictions, ses *représentations*. Si les commentaires des sujets constituent des représentations, les linguistes ne peuvent et ne doivent se contenter de s'appuyer sur ces seuls commentaires car la « réalité » des faits linguistiques existe en dehors des représentations que l'on en fait, elle est donnée ; elle se fonde d'abord sur les usages¹¹⁵. Les linguistes se doivent donc de décrire « objectivement » ces usages afin de pouvoir garantir la scientificité de leurs descriptions.

Récapitulons : il existe des faits linguistiques en tant que *produits*, de la même manière qu'il existe, selon Durkheim, des faits sociaux observables objectivement. La linguistique est l'étude du fonctionnement de cette « réalité des usages linguistiques » dans un axe synchronique dynamique. D'autre part, ces usages linguistiques sont constitutivement hétérogènes (*épaisseur synchronique*), et, en cela, sont générateurs de la variation linguistique. Si la linguistique souhaite rendre compte du fonctionnement de la langue en tant que système, elle doit aller à la recherche des causalités tant internes qu'externes et, s'ouvrir aux commentaires des sujets, c'est-à-dire aux représentations « afin de dégager la rétroaction des imaginaires sur les usages et les systèmes¹¹⁶. » Ces commentaires, ces « éléments évaluatifs, » qu'ils soient issus d'une « fiction » ou d'une « rationalisation », sont donc traités dans cette étude comme des « variables » ou comme des « causalités de la variation et de la dynamique linguistique. » (Houdebine, 2015, *op.cit.*) Plus précisément encore, le modèle de l'imaginaire linguistique se propose d'étudier le rapport du sujet à la langue (Lacan) et à la langue de Saussure.¹¹⁷

¹¹⁵ Anne-Marie Houdebine, « De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturelle », **La Linguistique**, vol.51, Paris, PUF, 2015, pp. 3-40.

¹¹⁶ Anne-Marie Houdebine, « Imaginaire linguistique (Théorie de l') » in Marie-Louise Moreau (dir.), **Sociolinguistique: les concepts de base**, Bruxelles, Edition Mardaga, 1997, p.166.

¹¹⁷ Ibid., p.165.

Les présupposés du modèle de l'Imaginaire Linguistique s'articulent autour de la notion de norme que Houdebine a construite à partir des deux lectures principales : Hjelmslev (1942) et Rey (1976)¹¹⁸. Selon Calvet (1999, 154), après avoir intégré les normes objective, subjective et prescriptive de Rey dans ses travaux, Houdebine a par la suite introduit « *du psychanalytique dans ce schéma à tendance sociologique*¹¹⁹ ». L'imaginaire linguistique est donc typologisé en *normes objectives* (statistiques et systémiques) et, en normes subjectives (fictives, prescriptives). Les premières « sont dégagées par les descripteurs linguistiques qui repèrent, dans les usages, des *normes statistiques*. » (Houdebine, 1997, p.166, cf. Houdebine 2015) Les normes dites *systémiques* prennent en compte l'auto-régulation des systèmes. Pour ce qui est des *normes subjectives*, elles « décrivent les propos des locuteurs. » (Ibid.,)

Normes fictives sont des propos, des jugements affectifs, esthétiques que formulent les sujets sur les usages et les langues alors que les *normes prescriptives* sont des jugements qu'émet le sujet parlant en s'appuyant sur des discours mis en circulation antérieurement par des instances normatives qui prescrivent les usages, qui hiérarchisent les variétés, stigmatisent ou interdisent des idiomes.

En bref, le modèle de l'imaginaire linguistique met en exergue le rapport du sujet à la langue (collective, partagée) qui rend possible la communication d'une part et, à la langue (langue singulière ou idiolecte et partant intime) de l'autre, et cela dans des situations tant bilingues que monolingues. Ces rapports sont repérables « dans les paroles (décrites en *normes objectives*) », et « dans les commentaires métalinguistiques ou métadiscursives » que constituent les *normes subjectives*. Ces discours métalinguistiques « témoignent du versant fictif, imaginaire où se jouent l'intime et le collectif autrement dit les influences discursives diverses, environnementales, familiales, ainsi que plus individuelles. » (Ibid.,)

¹¹⁸ Anne-Marie Houdebine, op.cit., 2015.

¹¹⁹ Louis-Jean Calvet, **Pour une écologie des langues du monde**, Paris, Plon, 1999, 304 p.

2.2.3. Discours épilinguistique

Canut (1998, *op.cit.*) évite, tout comme Houdebine, l'usage du terme *représentation* pour ne pas se voir obligée de préciser à chaque fois de quel niveau de représentation il s'agit selon la typologie proposée par Culioli (1990 :26).

L'activité épilinguistique, autrement dit un regard sur la *praxis* linguistique, double de toute production langagière, se traduit non seulement par des mises en mots mais également par des gestes, des mimiques voire du non-dit. (Canut 1998, *op.cit.*) Ce processus d'actualisation, c'est-à-dire la production épilinguistique est né du « décentrage du sujet par rapport à son activité langagière » (Culioli, 1990 : 35, cité par Canut *op.cit.*) n'aboutit pas forcément à un métalangage mais il nécessite une « intrusion » dans le champ cognitif.

Canut conçoit le sujet à la fois comme « producteur de discours qui est constitutivement hétérogène » et comme « porteur de multiples distanciations ». Le sujet ainsi défini prend des distances « plus ou moins objectives » vis-a-vis de l'objet de discours (langage, lectures, langues).

Canut postule autrement que l'*activité* épilinguistique, définie comme non consciente par Culioli, laisse tout de même des *traces* dans l'activité langagière et que ces traces-là sont parfaitement repérables dans le discours. Le discours est en effet un des modes d'actualisation de l'*activité* épilinguistique dont elle assume l'inaccessibilité suivant la réflexion de Culioli. Sa démarche à elle ne consiste absolument pas en la description de cette activité qui renvoie de par sa nature imaginaire à la dimension cognitive individuelle, mais en la démonstration qu'en étudiant les marques linguistiques effectivement repérables dans les *productions* épilinguistiques sous leurs diverses formes, qu'elles soient discursives, suprasegmentales, gestuelles, etc., le chercheur peut parfaitement avoir une idée sinon superficielle du moins partielle sur la nature du/des rapport(s) du sujet parlant au(x) lecteur(s) et/ou langage. Canut fait pourtant remarquer que la seule appréhension des énoncés imprégnés de ces *traces* (signes épilinguistiques ?) ne doit pas conduire à des interprétations directes. Car le chercheur ne peut appréhender que les images,

autrement dit les produits (concrets) d'un mécanisme (abstrait) qui régit l'*activité épilinguistique*.

Il y a deux types de traces qui s'opposent : ceux qui sont repérables dans les productions linguistiques comme des lapsus, reprises, ratages, gloses, modalités autonymiques, etc.), et ceux qui apparaissent lorsque le lecte utilisé devient l'objet de discours autonome.

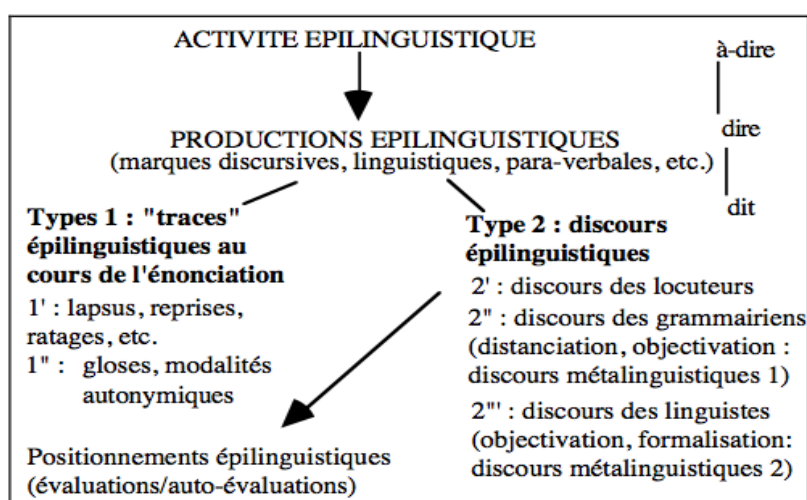


Figure 2.1. Activité épilinguistique¹²⁰

Canut propose le dépassement du modèle de l'Imaginaire linguistique de Houdebine. Car, selon elle, « *la production épilinguistique est proférée de et pour quelqu'un* » et partant son analyse nécessite « une dimension interlocutive et interdiscursive ». Une telle analyse a, poursuit-elle, pour finalité non pas de « catégoriser des locuteurs selon les *normes subjectives*, mais de « décrire les processus de construction et les conditions de production des discours épilinguistiques ». Elle met en exergue l'hétérogénéité constitutive du discours qui renvoie à du déjà-dit circulant dans l'espace discursif qui encadre chaque interaction en ce sens que les locuteurs sont loin d'être indifférents aux discours déjà existants et qu'ils se les approprient sans cesse aux fins de leurs propres productions langagières. Le déjà-dit est, selon Canut, indissociable de « l'ancrage historique et sociale » dans lequel se produit le discours épilinguistique. Dans cette optique, elle croit arriver à

¹²⁰ Cécile Canut, « Pour une analyse des productions épilinguistiques », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 31, document n° 3, 1998, Disponible en ligne: <http://praxématique.revues.org/1230>, Dernière consultation : 03 mai 2016, ISSN 2111-5044.

faire la distinction entre les représentations individuelles et collectives et entre le « sujet intime » et le social.

Ses postulats font clairement apparaître sa vision dualiste et partant positiviste, issue de la sociologie durkheimienne qui dissocie le sujet d'avec l'objet et le social. Comme fait remarquer Maurer et Raccah (1998)¹²¹, elle conçoit les représentations exclusivement comme produit en-soi et non pas comme une production (« processus interactivement construit dans la communication »). Nous avons vu plus haut que la psychologie sociale posait les représentations à la fois comme produit et processus.

Dans un article plus récent (2007)¹²², Canut se différencie nettement de ses prises de position initiales qui étaient en quelque sorte une extension de celles de Houdebine. Maintenant toujours la notion de discours épilinguistique qu'elle a forgée à partir de la typologie de représentations de Culioli, elle s'est orientée par contre vers une nouvelle épistémologie qui met de plus en plus vigoureusement en cause l'objet d'étude de la linguistique, et qui partant s'apparente à celle de la sociolinguistique. Sa réflexion, qui se cristallisait autour des théories et modèles qui sont respectivement développés par Culioli et Houdebine, s'est donc évaluée de telle façon qu'elle critique désormais plus ouvertement la linguistique et la longue tradition européenne de grammaire prescriptive dont elle est issue.

Selon Canut, la linguistique en tant qu'elle est pratiquée de nos jours « ne rend compte que partiellement de l'activité langagière » étant donné qu'elle est « ancrée dans une perspective métalinguistique homogénéisante faisant de la langue un objet clos ». Ceci a pour conséquence que la linguistique manque « la dimension constitutivement hétérogène des pratiques langagières et des normes. » (Ibid.,). Le/la linguiste aura donc pour tâche de « réintégrer » cette dimension constitutive dans ses descriptions.

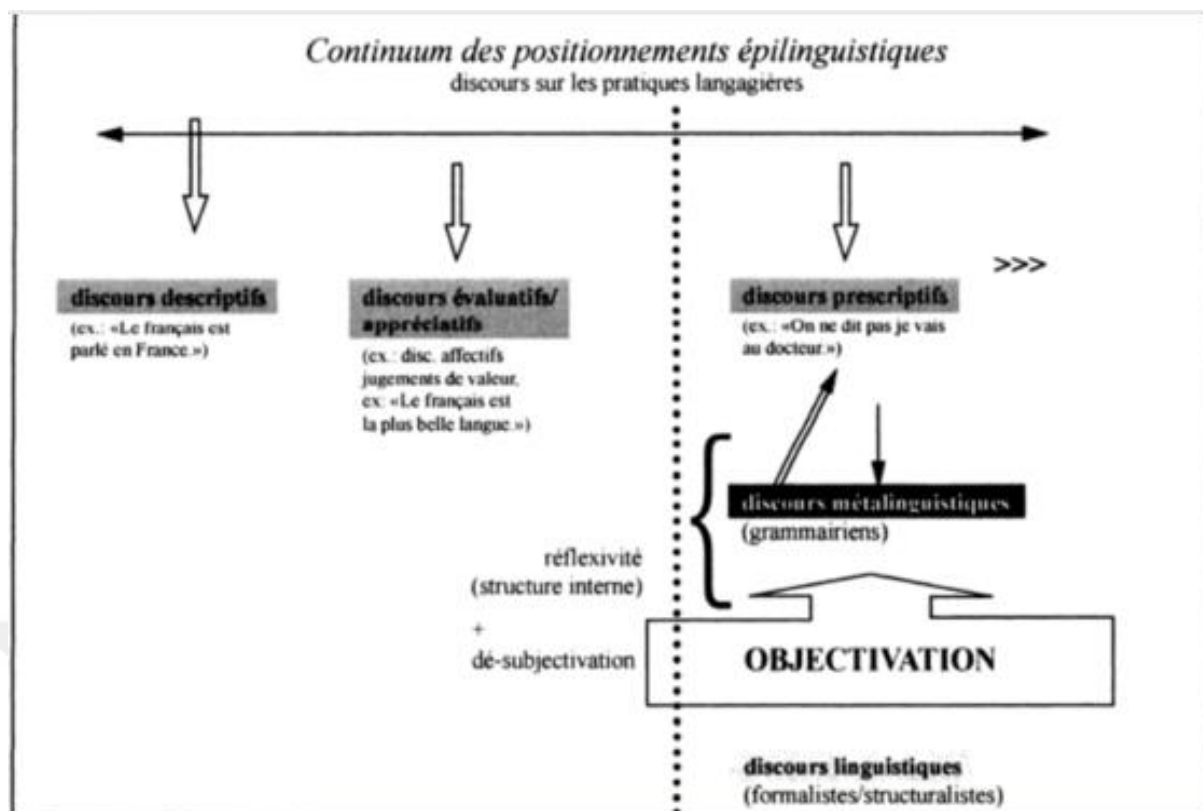
¹²¹ Bruno Maurer, Pierre-Yves Raccah, « Présentation : Linguistique et représentation(s) », **Cahiers de praxématique** [En ligne], 31, 1998, [consulté le 06 mai 2016]. Disponible sur internet : <http://praxématique.revues.org/1260>. ISSN 2111-5044.

¹²² Cécile Canut, « L'épilinguistique en question » in Gilles Siouffi et Agnès Steuckhardt (éds), **Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique**, Bern, Berlin, Bruxelles, Peter Lang, 2007, pp.49-72.

Cette hétérogénéité inhérente au langage a été soulignée à plusieurs reprises par Culioli même (1990, **op.cit.**, p.12-17) qui reconnaissait que le linguiste a affaire « à des phénomènes hétérogènes » mais qu'il est pourtant « contraint à travailler dans un univers fini, normé et calibré », au regard des objectifs qu'il se fixe. Cet univers, poursuit-il, est celui d'une temporalité simplifiée, celui où l'aspectualité disparaît - absence de toute fragmentation et qualification, et partant de toute signification -, la modalité ne s'apparente pas aux phénomènes rencontrés dans les langues. Autrement dit, le linguiste doit tenir un discours théorique homogénéisant et objectivant dépourvu de toute subjectivité pour que sa démarche atteigne la *neutralité* et que, par conséquent, elle puisse être qualifiée de *scientifique*. Celui-ci se retrouve donc obligé de faire « comme s'il existe des catégories grammaticales pures et stables, tandis qu'il a à théoriser du déformable et du transcategoriel ». (*Ibid.*, p.12). Le linguiste doit d'abord assurer la stabilité des phénomènes hétérogènes par le recours à l'abstraction, autrement dit par l'adoption du point de vue immanentiste qui distingue la forme et la substance pour privilégier la première. A la fin de cette opération, le linguiste a pour objet la langue formalisée.

Admettant l'existence d'une activité épilinguistique, - notion qu'elle emprunte à Culioli- qui « peut entraîner des discours autonomes chez les sujets », elle en arrive à suggérer que ces discours épilinguistiques peuvent également recouvrir les discours métalinguistiques qui sont, nous l'avons vu plus haut, l'apanage des linguistes chez Culioli. Ainsi redéfini, le discours épilinguistique relève désormais d'une catégorie qui englobe « tout type de discours autonome sur les langues ou les pratiques. » Elle en conclut pourtant que les discours épilinguistiques pris exclusivement en eux ne sauraient renseigner sur l'ensemble du langage car « fondamentalement, c'est dans cette part qui échappe au chercheur que se loge la relation singulière du sujet au langage faite d'abord des *sentiments*, d'*impressions* et d'*imaginaires* »¹²³

¹²³ *Ibid.*, p.51.



8

Figure 2 : Schéma du continuum des types de positionnements épilinguistiques¹²⁴

2.3. Approches sociolinguistiques des représentations

2.3.1. Analyse praxématique

Ayant pour projet de théoriser la *praxis* linguistique¹²⁵, la praxématique conçoit les phénomènes linguistiques comme étant des processus de production du sens dans leur relation dialectique avec les autres praxis sociales¹²⁶ et les praxis matérielles.¹²⁷ Elle est *une* sémantique en tant qu'elle se propose d'analyser la « production du sens en langage »¹²⁸ et s'oppose en cela à la glossématique (Hjelmslev) et à la sémantique structuraliste. Elle remet en cause l'immanence du sens et postule, de sa part, la prise en compte de l'extralinguistique dans le processus de production du sens, ce qui fait

¹²⁴ Cécile Canut, « L'épilinguistique en question » in Gilles Siouffi et Agnès Steuckhardt (éds), **Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique**, Bern, Berlin, Bruxelles, Peter Lang, 2007, pp.49-72.

¹²⁵ Jacques Bres, « Brève introduction à la praxématique ». **L'Information Grammaticale**, n° 77, 1998, pp. 22-23.

¹²⁶ Ibid.,

¹²⁷ Paul Siblot, « "Économie des échanges linguistiques" et praxématique », **Cahiers de praxématique** [En ligne], 1, document 3, 1983, [consulté le 19 mai 2016]. Disponible sur internet : <http://praxematique.revues.org/3561> ISSN 2111-5044.

¹²⁸ Jean-Marie Barbéris, Jacques Bres et Françoise Gardès-Madray, « Praxématique », **Etudes littéraires**, vol. 21, n° 3, 1989, pp. 29-47.

d'elle une « linguistique de la *signifiante*. »¹²⁹ L'attention est donc portée sur la productivité signifiante envisagée dans ses conditions d'élaboration car, selon l'analyse praxématique, « il ne saurait y avoir de signifié immanent ; n'existent que des outils linguistiques dont seule l'actualisation par un sujet est productrice de sens »¹³⁰. D'autre part, étant donné que « [cette] production du sens n'est saisissable que dans son effective réalisation, la praxématique se reconnaît [également] pour une linguistique de la parole »¹³¹. Par cette démarcation épistémologique par rapport à la linguistique formelle, opérée par la remise en question de la notion d'immanence et par la prise en charge de l'extralinguistique, la praxématique se classe parmi les courants sociolinguistiques, se rapprochant plus particulièrement à celui de Labov. Elle relève donc d'une sociolinguistique qui ne se pose pas comme marginale par rapport à la linguistique en tant qu'étude de la langue ; elle se veut complémentaire.

Sur le plan épistémologique, la réflexion praxématique oppose la *production* (processus dynamique) au *produit* (objet stable, le déjà-là). Aussi, sur le plan ontologique, privilégie-t-elle la transcendance à l'immanence. Loin d'être le simple lieu d'échange de produits sémantiques (signes) préexistants, la communication linguistique en tant que **praxis sociale** est en effet une interaction verbale dans laquelle s'instaure le rapport entre le langage et le réel (qui existe en dehors de toute interaction) à travers l'instrument de nomination qu'est le *praxème*. Selon Robert Lafont (2004 : 35)¹³², le **praxème** en tant qu'il est une « unité à la fois minimale est suffisante de signification » et il « assume, selon le réglage social de son programme, la désignation d'un objet. » (**op.cit.**, p.58). La praxématique substitue le praxème, l'unité pratique de production de sens, au signe. Elle conçoit la communication linguistique comme un lieu d'actualisation de praxèmes.

Se revendiquant de l'analyse praxématique, Bruno Maurer (dans Canut, 1996 : 27-37) se penche sur les représentations sociolinguistiques (« *représentations ayant trait aux langues* »), tout en s'interrogeant sur la nature de ces représentations – jusque-là envisagées, nous l'avons vu plus haut, exclusivement dans leur dimension cognitive-, c'est-à-dire en se posant la question de savoir en quoi l'étude des

¹²⁹ Ibid.,

¹³⁰ Ibid.,

¹³¹ Ibid.,

¹³² Robert Lafont, **L'être de langage. Pour une anthropologie linguistique**, Limoges, Editions Lambert-Lucas, 2004, 118 p.

représentations peut être un objet légitime de la sociolinguistique, d'une part, et sur la possibilité d'une approche spécifiquement linguistique des représentations, d'autre part. Autrement dit, ces réflexions visent à faire apparaître la dimension sociale ou « sociabilité » des représentations et il fait appel à l'élaboration d'une approche des représentations qui soit différente de celle des sociologues.

Maurer pose ailleurs (1998, cité dans Paveau 2006¹³³) que le linguiste, lorsqu'il se propose d'étudier les représentations, doit clairement prendre position entre deux niveaux d'étude différents:

1. un niveau proprement cognitif : le linguiste peut vouloir étudier comment, indépendamment des mises en mots, le sujet construit son système d'interprétation du monde ; il peut vouloir le faire par exemple à propos des objets qui entrent dans son champ de préoccupation : images des langues, des locuteurs, etc. L'objet est dans ce cas linguistique, mais les méthodes de recherche ne le sont pas forcément.
2. un niveau linguistique : mise en représentation par le langage des opérations cognitives ; la représentation est ici une activité de spectacularisation, de mise en mots, un processus de communication.

Il suggère que les représentations des langues en tant qu'objet d'étude ont un caractère doublement social: a) les langues sont elles-mêmes des objets sociaux : elles exercent des fonctions au sein de la société ; b) les représentations des langues sont socialement déterminées, elles véhiculent des stéréotypes et ethnotypes. (Maurer, 1996). Après avoir illustré la « socialité » (la langue est un objet social, les représentations que l'on en a sont socialement déterminées) de l'étude des représentations de langues, Maurer souligne le fait que le linguiste doit disposer d'une « méthode de traitement proprement linguistique des phénomènes représentationnels » afin de se différencier pleinement des sociologues. Car si le linguiste a son propre objet d'étude, il partage tout de même globalement les mêmes méthodes d'approche que les sociologues. (*Ibid.*, p.30)

Ce que Maurer reproche à l'approche prônée par Canut et Houdebine (Imaginaire Linguistique), c'est de porter le regard exclusivement sur le contenu des représentations et de négliger ainsi les conditions d'actualisation de ces

¹³³ Marie-Anne Paveau, *op.cit.*, 2006, pp.55-56.

représentations. Selon lui, une approche spécifiquement linguistique des représentations devra intégrer dans son analyse une dimension interactive : « *Dès lors, la représentation doit être repensée comme forme de communication, qui vient de soi, certes, mais qui est produite pour l'autre.* » (Ibid., p.33) Il convient donc au linguiste d'étudier la représentation non plus comme une donnée figée, mais comme une production en interaction, conçue par un sujet pour et en fonction d'un autre sujet (intentionnalité), tout en remontant aux étapes de sa construction dialogales et discursives. Dans cette perspective, la nouvelle théorie (praxématique) des représentations doit être celle qui articule « la sédimentation de mises en discours précédentes » avec une représentation « en perpétuelle dynamique ». (Ibid., p.37)

2.3.2. Analyse ethnosociolinguistique des représentations

Philippe Blanchet (2012 : 165)¹³⁴ définit ce qu'il appelle « les représentations des acteurs sociolinguistiques » de la manière suivante : « [...] *la façon dont les acteurs sociaux perçoivent les pratiques linguistiques, les catégorisent, leur attribuent des valeurs et des significations, les intriquent dans l'ensemble des processus sociaux, les y construisent et les utilisent.* »

Partant de ces réflexions, nous en venons à poser que l'étude sociolinguistique des représentations s'inscrit dans la lignée des études des représentations sociales en ceci que ce que l'on tient pour représentation (socio)linguistique n'est, en fin de compte, autre qu'une représentation sociale associée aux langues, langages, pratiques, et/ou actes de parole. La théorie initiale des représentations telle qu'elle est développée en psychologie sociale privilégiant, de par son orientation épistémologique socioconstructiviste qui « [perçoit] *les phénomènes sociaux comme étant le résultat d'interactions et de processus de constructions et de reconstructions incessantes* » (Windisch, 1985 :199)¹³⁵, la compréhension et l'interprétation sur la description et l'explication, l'étude sociolinguistique des représentations consistera à circonscrire les phénomènes représentationnels (linguistiques) tels qu'ils se manifestent sous forme de « *catégorisations, dénominations, définitions, évaluations, interprétations collectives*

¹³⁴ Philippe Blanchet, **Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité**, Edition revue et complétée, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 194 p.

¹³⁵ Uli Windisch, **Le raisonnement et le parler quotidiens**, Genève, L'Age d'Homme, 1985, 240 p.

et individuelles de ces phénomènes par les acteurs » (Blanchet, *op.cit.*), dans une grille de lecture compréhensive et interprétative.

2.4. Conclusions

Calvet (1999, *op.cit.*, pp.180-181) indique que si l'intégration des représentations dans l'étude des faits linguistiques est relativement récente, cela est dû au paradigme longtemps prévalu en sciences sociales qui consiste à ne pas considérer comme scientifique tout ce qui a trait à l'activité réflexive du sujet ou plus précisément encore, selon ses dires, « *tout ce qui relevait du discours épilinguistique, de ce que les locuteurs pensent et disent des pratiques linguistiques* ».

Cette démarche de réintroduction du sujet (par l'apport de la psychanalyse lacanienne et freudienne chez Houdebine et, par l'intérêt de plus en plus affirmé pour une étude du langage dans son « hétérogénéité constitutive » chez Canut) telle que nous venons de résumer, est décrite de la manière suivante par Bourdieu (1982, p.136) :

[...] les traits et les critères que recensent les ethnologues et les sociologues objectivistes, dès qu'ils sont perçus et appréciés comme ils le sont dans la pratique, fonctionnent comme des signes, des emblèmes ou des stigmates, et aussi comme des pouvoirs. [...], les propriétés (objectivement) symboliques, s'agirait-il des plus négatives, peuvent être utilisées stratégiquement en fonction des intérêts matériels mais aussi symboliques de leur porteur. On ne peut pas comprendre cette forme particulière de lutte des classements qu'est la lutte pour la définition de l'identité « régionale » ou « ethnique » **qu'à condition de dépasser l'opposition que la science doit d'abord opérer, pour rompre avec les prénotions de la sociologie spontanée, entre la représentation et la réalité,** et à condition d'inclure dans le réel la représentation du réel, ou plus exactement la lutte des représentations, au sens d'images mentales, mais aussi des manifestations destinées à manipuler les images mentales [...]. ¹³⁶ (Nous soulignons).

¹³⁶ Pierre Bourdieu, **Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques**, Paris, Fayard, 1982, 244 p.

Nous voyons que les références faites à la sociologie durkheimienne sont bien manifestes : opposer la réalité à la représentation et partant l'objet au sujet et, rejeter les « *prénotions de la sociologie spontanée* » (Durkheim) en dehors de l'étude des faits sociaux, relèvent de la logique d'argumentation objectiviste et positiviste. Nous avons fait apparaître plus haut que l'étude des représentations sociales à partir de la théorie initiale introduite par Moscovici (1961, *cf. supra*) en psychologie sociale, n'opère pas une telle opposition mais considère plutôt le réel et la représentation comme indissociables. Une étude sociolinguistique des représentations, à savoir une étude linguistique des représentations sociales associées aux langues et aux discours, s'appuiera sur une méthodologie qui dépasse cette dichotomie et qui considère la réalité comme construite en permanence dans et par les interactions quotidiennes.



3. PHASE DE PRE-ENQUETE

3.1. Objectifs de départ

L'objectif de la présente recherche est de déceler les représentations linguistiques des belges francophones qui vivent en contact avec l'allemand et le francique carolingien. Cela revient, plus précisément, à faire apparaître quelles ressources linguistiques sont mobilisées par les locuteurs pour la mise en mots des représentations. Nous entendons par représentations linguistiques les « formes de connaissances socialement partagées et individuellement élaborées » et associées aux langues, langages et prises de paroles, en un mot, aux « lectes ». L'étude des observables linguistiques consistera à analyser la construction discursive des représentations en portant l'attention sur les ressources argumentatives mobilisées par les locuteurs. Par ailleurs, l'analyse du contenu se focalisera sur le message communicationnel que les locuteurs souhaitent transmettre par le biais des représentations. Il s'agira plus précisément de montrer par quelles catégories abstraites les locuteurs francophones de cette région se représentent l'altérité de l'autre avec lequel ils partagent et forment le même espace sociolinguistique.

3.1.1. Problématique étudiée

Les conséquences de la deuxième guerre mondiale et les atrocités commises durant par l'armée allemande ont suscité chez le peuple autochtone une image largement dépréciative envers les allemands et la langue allemande. Les représentations négatives se sont traduites par un refus de pratique de l'allemand et ont accentué le processus de romanisation de l'Ancienne Belgique-Nord. Nous cherchons à rendre compte dans le cadre de cette étude si les représentations dépréciatives de l'altérité de l'allemand et des allemands se sont estompées ou elles se maintiennent toujours dans l'imaginaire collectif ; comment les locuteurs francophones évaluent de nos jours la présence de langue allemande et des locuteurs de l'allemand ; quels regards ils portent sur le francique carolingien en tant qu'idiome germanique, si le refus de son apprentissage par les nouvelles générations se rapporte à son caractère germanique et à sa parenté avec l'allemand.

3.1.2. L'hypothèse de départ

L'hypothèse de départ que nous formulons avant la fréquentation du terrain est que, pour douloureux et pénibles que puissent être les souvenirs de la période d'occupation Nazi et les atrocités commises durant, plus de soixante-dix ans après la fin de la seconde guerre mondiale les locuteurs francophones se retrouvent désormais face aux nouvelles configurations identitaires et sociolinguistiques. Dans cette optique, les représentations linguistiques des *locuteurs-évaluateurs*¹³⁷ francophones doivent être conditionnées par de nouveaux positionnements idéologiques et de nouvelles constructions subjectives plus ou moins partagés par leur communauté. Nous avançons donc que le locuteur francophone évaluerait la langue allemande beaucoup plus positivement qu'avant en raison notamment de la position privilégiée d'Allemagne au sein de l'UE, et valoriserait le bilinguisme français/allemand en regard de possibilités de l'emploi qu'offre l'Allemagne pour les habitants des pays limitrophes dont la Belgique. La phase de pré-enquête sera consacrée à la validation de cette hypothèse préalable.

3.2. Choix de terrains d'enquête

Nous choisissons comme terrain de recherche dans le cadre de la présente étude Welkenraedt et Plombières, deux communes qui se situent dans la province de Liège, en région wallonne. La zone qui englobe ces communes porte différents noms, parmi lesquels le « Pays de Montzen », la « Région de Welkenraedt », le « Pays de Herve », les « Trois frontières » ou encore « Ancienne Belgique-Nord ». Toutes ces appellations renvoient, ensemble, à un terroir qui se trouve au confluent des frontières belges, néerlandaises et allemandes, dans le triangle que forment Maastricht, Aix-la-Chapelle et Liège. La « Région de Welkenraedt » présente un paysage vallonné ponctué de prairies et de ce fait a l'allure d'une zone rurale.

Officiellement unilingues francophones¹³⁸, Welkenraedt et Plombières ont une minorité autochtone de langue allemande et sont également voisines des cantons de

¹³⁷ Françoise Gadet, « Classe sociale », in Marie-Louise Moreau (éd.). **Sociolinguistique. Les concepts de base**, Sprimont, Mardaga, p. 79.

¹³⁸ Cédric ISTASSE, « Trois idées reçues sur “les facilités linguistiques” », Les analyses du CRISP en ligne, 21 décembre 2011, www.crisp.be

l'Est qui constituent ensemble la communauté germanophone de la Belgique. En outre, le terroir en question découpe l'aire de diffusion d'un idiome de caractère germanique considéré par les dialectologues comme un dialecte de transition entre les variétés allemandes et les variétés néerlandaises (voir Chapitre premier de la première partie). Ainsi, Armand Boileau (1971 : 368) évoque Welkenraedt et Plombières comme deux illustres exemples de « localités dialectalement germaniques homogènes mais fortement francisées » dans ce qu'il nomme « les régions à prédominance germanophone »¹³⁹. La dénomination en néerlandais « *plat-dietse streek* », contrée basse-thioise, renvoie à une zone qui recouvre Welkenraedt, Plombières et Baelen.¹⁴⁰ Les locuteurs de l'idiome local appelé « francique carolingien » le revendiquent par contre comme une langue à part entière, refusant toute parenté avec l'allemand ou le néerlandais. Telle étant la situation sociolinguistique commune à laquelle s'expose la majorité francophone qui peuple Welkenraedt et Plombières, les deux communes ont néanmoins leurs propres particularités qui nous rendront possible d'élaborer un cadre de comparaison en vue de répondre à notre problématique de recherche.

3.2.1. Welkenraedt

Avec une population de 9.508 habitants, Welkenraedt est une des communes francophones les plus peuplées de l'arrondissement de Verviers. L'entité se compose de Welkenraedt-la commune et de Henri-Chapelle, la section de celle-ci. La majorité des habitants étant francophones de droit, y habite également une minorité germanophone jouissant des facilités linguistiques uniquement en matière d'enseignement.¹⁴¹ Welkenraedt semble être beaucoup plus marquée par la prédominance francophone que Plombières.

¹³⁹ Boileau Armand (1971). **Toponymie dialectale germano-romane du nord-est de la province de Liège: analyse lexicologique et grammaticale comparative**, Les Belles Lettres, Paris, p. 368.

¹⁴⁰ « Le problème des Fourons de 1962 à nos jours », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1979/34 (n° 859), p. 1-36. DOI : 10.3917/cris.859.0001. URL : <http://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1979-34-page-1.htm>

¹⁴¹ Nève François-Xavier (2005). **175 ans au service de tous. Histoire des services publics en Belgique**, Liège, Les éditions de l'Université de Liège, p. 94.

3.2.2. Plombières

Plombières compte une population totale de 9.760 habitants selon le recensement effectué en 2010. Elle est légèrement plus peuplée que Welkenraedt. A la différence de cette dernière, Plombières n'offre aucune facilité linguistique en faveur de ses habitants germanophones. Par contre, l'installation des travailleurs frontaliers originaires d'Allemagne se concentrant plus à Plombières qu'à Welkenraedt, le nombre total de germanophones y semble être beaucoup plus élevé. La situation sociolinguistique relative à Plombières semble être plus diversifiée qu'à celle de Welkenraedt. De par sa proximité de la frontière belgo-allemande, les contacts, les échanges et les déplacements transfrontaliers y sont plus fréquents. En plus, les sections comme Montzen et Gemmenich sont marquées par la présence des petites communautés germanophones et néerlandophones dont le nombre de membres croît en raison principalement de flux de frontaliers entrants originaires d'Allemagne et de Pays-Bas¹⁴². D'ailleurs, le Centre de Recherche Linguistique -OBELIT qui offre des cours de francique carolingien se situe à Montzen. Fondé par le dialectologue Léo Wintgens à qui l'on doit la dénomination « francique carolingien », OBELIT se donne pour objectif principal de promouvoir l'usage du francique à travers les jeunes générations. Les grammairiens locaux originaires de la section Gemmenich ont, quant à eux, élaboré un dictionnaire du francique carolingien. De ce fait, il ne serait pas abusé d'affirmer que les habitants de Plombières s'impliquent beaucoup plus activement dans le processus de revitalisation du francique carolingien et que la sensibilité sur la sauvegarde de cet idiome est beaucoup plus élevée à Plombières qu'à Welkenraedt.

3.3. Première visite

Nous avons effectué la première visite du terrain le 15 Mars 2016. Pendant ce séjour de trois jours, nous avons eu la possibilité de découvrir le terrain de recherche et d'échanger avec les acteurs. L'objectif principal qui motive cette première visite a été de récolter des données nécessaires à la mise au point de notre guide d'entretien.

¹⁴² Analyse prospective relative à la localisation de nouveaux quartiers, qui constituent une réponse au défi démographique Contribution au rapport final. Subvention 2014-2015. Recherche R2., Conférence Permanente du Développement Territorial, Namur, Octobre 2015

En plus de Welkenraedt et Plombières, nous nous sommes rendus à des localités comme Montzen, Gemmenich, Eupen et Homburg.

3.4. Modalité de collecte des données

Puisque nous nous proposons d'étudier les représentations en contexte discursif, il convient dans un premier temps de créer ces contextes ensemble avec les locuteurs pour ensuite amener ceux-ci à s'exprimer sur des langues. Il s'agit là de recueillir des jugements de valeur, des commentaires, des positionnements à l'égard des langues, autrement dit des **discours épilinguistiques**, co-construits le temps d'une interaction entre locuteur et enquêteur. Un des outils de récolte des discours épilinguistiques est, comme l'affirme Nicolas Pépin (2000), l'entretien semi-directif¹⁴³ au cours duquel l'enquêteur collabore avec les locuteurs, « *interrogés isolément mais aussi collectivement* », pour pouvoir préciser la bonne durée des séances¹⁴⁴ et pour rendre compte si l'entretien se déroule de manière à fournir les données que l'enquêteur souhaiterait obtenir. Dans l'« *approche qualitative d'inspiration ethnologique* » que nous venons d'esquisser en suivant Nicolas Pépin (Ibid.), l'enquêteur se donne la possibilité de ne pas enregistrer tous les échanges qui ont lieu au cours de l'entretien.

3.5. Extraits des entretiens réalisés

Dans cette partie, nous allons présenter quelques extraits des discours sur les langues que produisent les locuteurs francophones de Welkenraedt et de Plombières.

Les entretiens exploratoires que nous avons réalisés durent en moyenne quinze minutes et ne sont que partiellement enregistrés. Ils ont été réalisés lors de la phase de pré-enquête et dans le but de pouvoir déterminer les thématiques autour desquels sera constitué le guide d'entretien dont nous nous servirons pour les enquêtes définitives. A cet égard, nous nous contenterons, dans cette partie, de ne fournir que quelques uns des extraits afin d'illustrer les tendances les plus saillantes et les activités discursives les plus récurrentes que les locuteurs mobilisent dans la mise en mots des représentations linguistiques.

¹⁴³ Nicolas Pépin, « Représentations de la communauté linguistique dans une famille francophone de Suisse romande » in **Travaux neuchâtelois de linguistique**, n°32, 2000, pp.165-182.

¹⁴⁴ Ibid.,

Pour ce qui est du lieu de passation des entretiens, nous avons essentiellement privilégié les endroits appartenant à l'espace public comme les cafés et les lieux de travail des informateurs, la raison en étant que la plupart des informateurs que nous avons contactés ne se sont pas montrés très enclins à changer d'endroit. Par contre, aucun entretien ne s'est déroulé au domicile des informateurs. Les entretiens réalisés dans cette étape exploratoire n'ont pas été intégrés au corpus.

3.5.1. Extrait N° 1

Cet entretien a été réalisé à Welkenraedt avec une locutrice de plus de trente ans employée dans le commerce. Ne disposant que de quelques notions d'anglais, la locutrice est une francophone monolingue qui a des grands-parents qui pratiquaient le francique carolingien. Les discours épilinguistiques qu'elle produit montre clairement qu'elle porte un jugement assez dépréciatif sur le francique carolingien. Selon la locutrice, le francique (le « patois ») n'est guère pratiqué par les jeunes et cela ne vaudrait pas la peine de l'apprendre car ses locuteurs se réduisent aux personnes plus âgées.

E : Enquêteur

L : Locuteur

E : Vous parlez quelles langues

L : Français et un peu d'anglais

E : Et vous parlez pas l'patois

L : Patois <((ton interrogatif))> non + fin je le comprends un p'tit peu quand même mais: + euh je l'ai jamais parlé ++ c'est vrai qu'mes grands-parents le parlaient mais voilà quoi +

E : hmm hmm vous l'aimez pas <((ton interrogatif))>

L : BAH + **j'crois qu'c'est pas la peine de l'apprendre** parc'que euh:: +

E : C'est pas la peine de l'apprendre hmm + pourquoi vous dites ça

L : Parc'que: euh: y a que les personnes âgées qui le parlent encore + **mais euh:: les jeunes l'apprennent pas + et: pis moi je: euh + voilà je l'trouve pas bEAU comme langue quoi**

E : Ah d'accord + c'est pas beau comme langue selon vous

L : Ben c'est pas euh:: le patois c'est pas comme le français hein

E : C'est-à-dire <((ton interrogatif))>

L : **Ben c'est-à-dire que: euh: + c'est + c'est pas facile d'écrire le patois quoi + vous pouvez PAS l'écrire comme vous l'écrivez le français ou chaiz pas quoi d'autre vous voyez**

La locutrice co-construit ci-haut une représentation commune selon laquelle une langue doit être dotée d'une écriture standardisée et normée.

3.5.2. Extrait N° 2

Le profil de locuteur est celui d'un retraité d'une soixantaine d'années qui parle plusieurs langues. Ayant pour langue maternelle le français et le patois, il parle l'allemand, le néerlandais et un peu d'anglais. Ce locuteur met en valeur la parenté du francique avec les langues germaniques comme l'allemand et le néerlandais tout en affirmant que sa connaissance du francique lui a favorisé l'apprentissage des autres langues germaniques qu'il parle. Cela dit, il est d'avis que le francique est voué à la disparition parce que les jeunes générations ne le pratiquent plus. Sa connaissance étique sur la typologie des langues ne lui permet pas de catégoriser le francique comme appartenant à la famille de langues germaniques. Il apparaît que pour ce locuteur le qualificatif « germanique » désigne avant tout le caractère de ce qui a trait à l'allemand. Il semble interpréter l'usage de ce qualificatif comme révélateur d'une vision réductrice par rapport au patois, prenant le soin de préciser que ce dernier n'est pas un dialecte de l'allemand, mais qu'il se trouve entre l'allemand et le néerlandais.

E : Vous parlez l'patois aussi

L : Moi oui + je parle le patois euh d'ICI + oui je le parle depuis mon enfance

E : Vous parlez le patois d'ici

L : Ouais

E : C'est par'ce que euh vos parents parliez le patois + c'est ça <((ton interrogatif))>

L : Oui oui + ma mè:re parlait le patois avec moi + mon pè:re aussi le comprenai:t + il parlait pas + parc'qu'il parlai:t français

E : D'accord + vous parlez d'autres langues euh que le français et le patois

L : ++ Je parle + oui je parle allemand + néerlandais et un p'tit peu d'anglais + eh oui oui

E : Vous avez des enfants

L : Oui j'ai un fils et deux filles

E : Ils parlent l'patois

L : Mon fils il le parlai:t quand il était p'tit mai:s il a oublié euh mais +

E : et vos filles

L : mes filles non + mes filles non ++ elles l'ont pas appris parc'qu'elles voulai:ent pas

E : elles parlent quoi + uniquement le français

L : elles parlent que l'françai:s oui + **c'est dommage mais voilà + le patois se perd de plus en plus ici**

E : hmm hmm c'est dommage vous dites

L : Ben oui **c'est dommage parc'que:: euh + tu vois + le patois c'est + c'est proche de l'allemand et du néerlandais + et les enfants qui connaissent le patois euh + ils peuvent facilement apprendre le euh + l'allemand et:: le flamand**

E : ah d'accord d'accord c'est intéressant ça

L : ben oui hein

E : oui <((rires))>

L : et moi **j'ai appris le flamand et l'allemand + parc'que:: euh déjà je savai:s le patois** tu vois

E : oui

L : et le patois c'est + euh: comment je vai:s di:re +euh **c'est entr' les deux** hein

E : ah d'accord le patois + euh c'est entre l'allemand et le néerlandais selon vous

L : oui hein + oui hein ++ **mais c'est des mots** je dirais

E : et vous pensez que: euh: + le patois va disparaître un jour faute de +

L : Je crois qu'oui **déjà ça se perd beaucoup hein le patois ici**

E : Donc ça veut dire que:: le patois est une langue GERmanique à la base c'est ça

L : **Germanique chaiz pas moi hein** + mais: il faut di:re que euh: le patois euh **y a beaucoup d'allemand là-dedans et d'autre part t'as aussi: et: euh: c'est pas du tout une langue le patois hein +**

E : Ah c'est pas une langue

L : **non c'est un DIAlecte** ça

E : d'accord d'accord c'est pas une langue c'est un dialecte

L : oui voilà

E : Mais vous dites pourtant que c'est=un dialecte

L : oui:: <((ton interrogatif))>

E : un dialecte de quoi alors si c'est pas du tout une langue comme vous disiez tout à l'heure

L : Ben + bon écoute ++ c'est pas une langue parc'qu'y a trop de mots allemands et de mots flamands ++ c'est un peu +euh: ah oui c'est un mélange je dirais

3.6. Observables linguistiques

Dans le cadre de l'analyse linguistique, nous allons étudier les activités linguistiques auxquelles se livrent les locuteurs dans la mise en mots des représentations épilinguistiques. Plus précisément, cela consistera à analyser « *les outils linguistiques par le biais desquels les interlocuteurs transmettent leurs intentions*¹⁴⁵ ». La représentation épilinguistique sous-tend un acte de catégorisation ou de désignation qui prend pour objet l'Autre et qui se déploie « *par classement en fonction de différences et de similitudes*¹⁴⁶ ». L'acte de catégorisation implique un processus de désignation qui fonctionne comme un « *faisceau de critères*¹⁴⁷ ».

¹⁴⁵ Radosław Kucharczyk, Vers la compétence discursive à l'oral en classe de FLE. **Synergies**, Pologne, n°6, 2009, pp.77-89. Disponible en ligne : <http://gerflint.fr/Base/Pologne6t1/radoslaw.pdf>

¹⁴⁶ Alexandre Duchêne, « Les désignations de la personne bilingue: approche linguistique et discursive », **Travaux neuchâtelois de linguistique**, n°32, 2000, pp.91-113.

¹⁴⁷ Ibid.,

L'analyse linguistique des représentations épilinguistiques supposerait donc de se pencher sur les indices discursifs mobilisés par les locuteurs au cours de l'interaction verbale. Par indices discursifs, nous entendrons, avec Alexandre Duchêne, « *les périphrases, les modalisations, les reprises et reformulations*¹⁴⁸ » que la langue offre aux locuteurs comme possibilités de réaliser un acte de catégorisation. Dans le cadre de notre analyse linguistique, nous retenons, dans la lignée de Cécile Petitjean¹⁴⁹ à qui nous empruntons ce classement, comme observables les activités discursives suivantes : 1) **discours rapporté** 2) **analogie** 3) **référenciation expérientielle** 3) **dénomination** 4) **catégorisation** 5) **contrastivité** 6) **commentaire métalinguistique**

Lors des entretiens exploratoires, nous avons observé que les locuteurs tendent généralement à s'impliquer dans ces activités discursives lorsqu'ils sont amenés à s'exprimer sur certaines des thématiques que comprend notre guide d'entretien. Sur ce point-là, nous sommes d'avis qu'un des intérêts majeurs de la réalisation d'une phase de pré-enquête réside sans aucun doute dans cette découverte de thèmes représentationnels autour desquels sera organisée l'enquête définitive. La procédure de récolte qui caractérise la pré-enquête et qui caractérisera ensuite l'enquête définitive est inspirée par celle que propose Andrée Tabouret-Keller lors de son travail de terrain effectué aux Hautes Alpes en France. Tabouret Keller met l'accent sur l'intérêt de « *présenter et faire parler de différences, dont on suppose qu'elles vont conduire à énoncer des représentations métalinguistiques*¹⁵⁰ ». Pour ce qui nous concerne, nous adopterons cette même perspective dans le but de susciter chez l'informateur des représentations épilinguistiques sur le francique et sur l'allemand. Il s'agira donc de créer les conditions propices à la réalisation et à la co-construction des discours épilinguistiques dans l'élan de l'entretien. Ainsi, nous mettrons en avant avec Bernard Py qu'il est des énoncés particuliers que l'enquêteur offre « *au titre de*

¹⁴⁸ Ibid., Duchêne remarque, comme Irène Fenoglio *infra* et Andrée Tabouret-Keller *infra*, sur ce point précis que parler d'une langue revient nécessairement à la nommer, c'est-à-dire, aussi, la catégoriser : « *la langue permet dans certaines situations de cristalliser les catégorisation en leur attribuant un nom, en posant une étiquette lexicale, et en recourant à des processus discursifs associés comme les périphrases, les modalisations, les reprises et reformulations* ». Cf. sur le même point, les écrits de Jacqueline Authier-Revuz, notamment sur ce qu'elle nomme « *le fait métonymique* ». Voir la citation *infra*.

¹⁴⁹ Cécile Petitjean, Représentations linguistiques et plurilinguisme. Thèse présentée à la Faculté de Lettres. Institut des Sciences du Langage et de la Communication, Université de Neuchâtel/Université de Provence, octobre 2009, p.210 sq.

¹⁵⁰ Andrée Tabouret-Keller, « Les représentations métalinguistiques ordinaires face à la nomination, l'institution et la normalisation des langues. Un micro-sondage », **Langages**, 2004/2 (n° 154), pp.20-33. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-langages-2004-2-page-20.htm>.

*déclencheur*¹⁵¹ » pour solliciter la réaction de l'informateur sur un thème précis. Il en découle que l'énoncé « *déclencheur* » sera de nature à amener le locuteur à entrer dans l'argumentation et partant à recourir aux activités discursives mentionnées ci-haut. La définition qu'en donne Py laisse penser que l'énoncé déclencheur partagerait des traits communs avec la représentation stéréotypique circulant au sein d'une communauté linguistique donnée : « *l'énoncé déclencheur fait partie de la mémoire discursive des participants, en ce sens qu'il est réputé disponible pour chacun des participants, à tort ou à raison*¹⁵² » (nous soulignons). L'énoncé déclencheur constitue un point de repère par rapport auquel l'informateur se situe et prend position. A titre d'exemple, un des informateurs se sert du **discours rapporté** pour introduire la parole d'autrui dans son discours en train de se faire. Il s'agit plus précisément de rapporter la parole de son fils sur le francique carolingien : « mon fils voulai:t pas l'apprendre hein le patois hein+ parc'qu'**il l'aimai:t** pas lui ». Nous rencontrons le recours à l'**analogie** surtout quand le locuteur est amené à décrire des langues par les propriétés et les traits communs qu'il perçoit existants entre ces langues. Par exemple, au moyen d'un énoncé comme « le patois d'ici est + il est **presqu' le même que** le patois de Aubel je trouve », l'informateur souhaite s'appuyer sur un rapport de ressemblance qu'il perçoit entre deux idiomes en se retenant consciemment de proposer une description propre de son patois. Le procédé que Cécile Petitjean nomme **référenciation expérientielle** « *renvoie à l'actualisation et reconstruction, dans et par le discours, d'une expérience personnelle*¹⁵³ ». Le locuteur introduit dans le discours un certain vécu personnel, comme par exemple lorsqu'il énonce « moi chaque fois qu' je euh: DEpasse la frontiè:re pour aller à Aix tu sais, ben je m' fais débusquer tout de suite par mon accent hein ». L'activité de référenciation expérientielle sert ici à valider une représentation préconstruite activée dans le discours, celle qui véhicule l'idée que la différence d'accents est facilement perceptible par les locuteurs de différentes variétés d'un idiome supposé le même, et à rendre manifeste l'adhésion du locuteur au contenu de cette représentation. La référence à l'expérience personnelle vécue vient solidifier le contenu de la représentation sociale partagée.

¹⁵¹ Bernard Py, « Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n°32, 2000, pp.5-20.

¹⁵² Ibidem.

¹⁵³ Cécile Petitjean, op.cit., p.210.

Parler des langues, des pratiques ou des discours, c'est énoncer des discours épilinguistiques, et nous l'avons déjà explicité dans les chapitres précédents. La production du discours épilinguistique par le sujet parlant émane de la capacité qu'a le langage de pouvoir parler de lui-même, c'est ce qu'appelle Jacqueline Authier-Revuz¹⁵⁴, **le fait autonymique**, produit du métadiscours. Parler des langues, le fait que le métadiscours prend pour objet un ou plusieurs système(s) de signes, suppose qu'on les nomme. La parole sur une ou des langue(s), c'est une parole *nominante*¹⁵⁵, comme l'affirme Irène Fenoglio. Trois opérations sont inhérentes à la parole nominante : a) **dénomination** b) **catégorisation** c) **hiérarchisation**. Cela revient à dire qu'émettre un discours épilinguistique consiste non seulement à dénommer, mais également à catégoriser et hiérarchiser nécessairement la langue faisant l'objet de ce discours. Le discours épilinguistique s'accompagne de l'activité de référenciation en ceci que « [...] *un discours sur la langue désigne celle-ci et, en cela même, en affirme l'existence. Quel que soit la réalité effective dont on parle, émettre un discours sur une langue, c'est poser un référent*¹⁵⁶ ». Cela veut dire que parler d'une langue, à propos d'une langue, c'est avant tout la poser comme réelle, existante. C'est référer à une langue, à un objet précis, défini dans l'espace et le temps, c'est, en un mot, objectiver une entité abstraite. L'homogénéisation, la concrétisation de la langue en question ; la poser comme recevable, comme un fait objectif observable par tout un chacun.

Dénommer une langue, c'est *nécessairement* lui attribuer un réfèrent, un nom. Pour les langues disposant déjà un nom officiellement reconnu et diffusé comme le français, l'anglais, l'allemand etc., les locuteurs ne font qu'activer dans le discours les dénominations déjà existantes. Mais pour ce qui est des idiomes commodément appelés dialectes, patois ou encore parlers, les locuteurs peuvent s'en exprimer en multipliant les dénominations associées sur une même référence. C'est là qu'apparaissent des énoncés comme « la patois d'*ici* est différent du patois de l'*autre côté* » où l'emploi des déictiques sert les but de la dénomination d'une langue. Dans d'autres cas, le locuteur choisit de référer à des langues « *par une localisation*

¹⁵⁴ Jacqueline Authier-Revuz, Le fait autonymique : Langage, langue, discours. Quelques repères. En Authier-Revuz J., Doury M, Reboul-Touré, S. (éds.). **Parler des mots. Le fait autonymique en discours**. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003, pp. 67-96.

¹⁵⁵ Irène Fenoglio, « Parler d'une langue, dire son nom », in Andrée Tabouret-Keller (éd.), **Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues**, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, pp.241-250.

¹⁵⁶ Ibidem.

*géographique*¹⁵⁷», comme cela peut être observé dans des énoncés tels que ceux-ci : « le patois d'Eupen », « le patois de Welkenraedt » ou encore « le patois de Plombières ».

Le locuteur qui émet des discours épilinguistiques tend à évaluer les langues faisant l'objet de son discours en les plaçant sur un axe de comparaison de références. Comme fait remarquer Cécile Petitjean, « *la référence au contexte social ne se fait que rarement de manière absolue*¹⁵⁸ » dans les discours sur les langues. La **contrastivité** comme activité discursive émerge dans les situations conversationnelles où le locuteur éprouve le besoin d'intégrer une dimension contrastive de références dans son évaluation propre des langues. Grâce à l'exercice de cette activité discursive, le locuteur peut en arriver à mettre en contraste le maintenant et l'avant, l'ici et l'ailleurs ou bien l'expérience personnelle et l'expérience collective¹⁵⁹. Petitjean nomme ces mises en contraste respectivement **diachronique**, **diatopique** et **diastratique**¹⁶⁰ tout en mettant l'accent sur le fait qu'elles sont mises en mots « *par la manipulation de modalités adverbiales et morphologiques, ainsi que [par] l'emploi de connecteurs et/ou constructions de nature spécifiquement contrastive*¹⁶¹ ». D'où l'importance dans le cadre d'une étude sur les représentations épilinguistiques d'analyser le rôle que jouent les connecteurs à valeur contrastive dans la structuration des discours. Toute autre ressource linguistique déployée dans le but d'introduire une contrastivité dans le processus de co-construction des discours épilinguistiques mérite également l'attention. L'outre l'analyse du contenu des discours énoncés par le locuteur, une analyse formelle discursive prenant pour observables les activités que nous venons d'énumérer et d'explicitier s'impose donc dans le cadre d'une étude des représentations épilinguistiques.

Finalement, le **commentaire métalinguistique** constitue l'activité principale qui englobe et ouvre la voie à toutes les autres activités discursives faisant l'objet de notre analyse formelle en cela qu'il est le principal lieu d'activation de la capacité **métonymique** (voir *supra* Authier-Revuz) qu'a le langage humain. Sa fréquence

¹⁵⁷ Andrée Tabouret-Keller, « Les représentations métalinguistiques ordinaires face à la nomination, l'institution et la normalisation des langues. Un micro-sondage », op.cit., 2004.

¹⁵⁸ Cécile Petitjean, op.cit., p.246.

¹⁵⁹ Ibid., pp. 246-247.

¹⁶⁰ Ibidem.

¹⁶¹ Ibidem.

d'apparition étant relativement faible dans notre corpus, cette activité est pourtant exercée par les sujets lorsque ceux-ci ont à décrire les pratiques de ce qu'ils appellent le patois. A titre d'exemple, la différence lexicale perçue entre différentes variétés de l'idiome commodément appelé patois par les locuteurs, autrement dit, le francique peut susciter des réactions métalinguistiques.

3.7. Mise au point du guide d'entretien

3.7.1. Thèmes d'entretien

Après avoir précisé les observables linguistiques que nous analyserons dans le cadre de l'enquête définitive, il nous incombe maintenant de montrer brièvement la façon dont nous avons élaboré le guide d'entretien que nous proposerons. Nous avons fait apparaître ci-haut le rôle crucial que jouent certains types d'énoncé – et nous l'avons nommés « énoncés déclencheurs » avec Bernard Py *supra* - dans l'interaction, surtout lorsque l'on souhaite solliciter la réaction de l'enquêté au sujet de certains thèmes. Ainsi, il en est des thèmes dont l'introduction, la moindre évocation dans l'interaction est susceptible de provoquer un mouvement argumentatif au cours duquel l'enquêté aurait recours à des processus discursifs que nous avons énumérés ci-haut, du temps des observables linguistiques retenus. Pour ce qui nous concerne, certaines de formes de connaissances que nous avons acquises dans l'étape de pré-enquête constitueront les thèmes à introduire dans l'entretien. Ces thèmes sont les suivants :

- Le patois (le francique) serait en voie de disparition
- Le patois serait une non-langue, un dialecte ou même *patois*
- Les jeunes ne s'intéresseraient plus à l'apprendre et à l'utiliser
- Le patois serait une langue germanique
- Le patois et les autres variétés germaniques sont mutuellement intelligibles
- Le patois serait un dialecte du néerlandais ou de l'allemand
- Le patois pourrait être maintenu ou non
- Il y aurait un centre linguistique proposant des cours de patois dans la région
- Le patois ferait partie de l'identité culturelle des habitants
- Le rattachement de la commune des Fourons à la région flamande
- L'interdiction des recensements linguistiques
- Les allemands auraient forcé la population locale d'utiliser l'allemand
- Les allemands auraient perpétrés des atrocités pendant la guerre

- Les atrocités resteraient gravées dans la mémoire collective
- L'allemand serait encore vue comme la langue de l'ennemi
- Le français supplanterait totalement le patois dans la vie quotidienne

3.7.2. Rôle de l'enquêteur

Nous croyons donc dans le cadre de l'enquête définitive qu'il serait pertinent d'amener les locuteurs à se prononcer sur ces thèmes. Le rôle sans doute crucial qui revient à l'enquêteur consistera, quant à lui, à assurer autant que faire se peut le déroulement de l'entretien autour de ces thèmes, tout en laissant à l'enquêté une totale liberté de parole, sans toutefois permettre que celui-ci s'égare du fil de l'entretien. Cela revient à dire que l'enquêteur se devra d'intervenir au moment où il juge que l'enquêteur commence à entrer dans des détails minutieux qui n'ont pas de rapports directs avec les thèmes de l'entretien. L'enquêteur se devra également de se montrer neutre – autant que faire se peut - vis-à-vis de commentaires émis par les enquêtés. Il s'interdira donc d'émettre des jugements de valeurs portant sur les réactions des enquêtés. Cela ne signifie pas pour autant que l'enquêteur se gardera également d'intervenir par une réaction minimale d'approbation afin notamment d'inciter l'enquêté à poursuivre le mouvement qu'il entame.

3.7.3. Guide d'entretien proposé

A la lumière de ces remarques, nous jugeons opportun de proposer le guide d'entretien ci-dessous

1. Quelles langues parlez-vous ?
2. Quelle est votre langue maternelle ?
3. Comment avez-vous appris les langues que vous parlez ?
4. Avez-vous des enfants ? Si oui, quelles langues parlent-ils ?
5. Est-ce que vous avez jamais voulu leur transmettre le patois ?
6. Si vos enfants ne pratiquent pas le patois, quelles en sont les raisons selon vous ?
7. Croyez-vous que le patois encourt le risque de disparaître ?
8. Savez-vous qu'il y a un centre linguistique qui offre des cours de patois dans votre région ?
9. Vos parents ou vos grand-parents parl(ai)ent-ils le patois ?

10. Comment définiriez-vous le patois ? Est-ce une langue à part entière ?
11. On dit que le patois est une langue germanique. Croyez-vous que c'est le cas ?
12. Est-ce que le patois est mutuellement intelligible avec l'allemand et/ou le néerlandais ?
13. Croyez-vous que le patois est une des composantes de votre identité ?
14. Désiriez-vous que le patois se maintienne ? Si oui, qu'est-ce, précisément, qu'il faudra faire pour empêcher que le patois disparaisse ?
15. Parlez-vous également l'allemand ?
16. Vos parents ou vos grand-parents parl(ai)ent-ils l'allemand ?
17. Votre région a connu l'occupation allemande pendant la guerre. Croyez-vous alors que l'occupation allemande a eu un rôle déterminant dans la vision que l'on avait de la langue allemande ?
18. Si l'on admet que l'allemand perd du terrain face à d'autres langues, notamment au français, cela peut-il être lié à l'occupation nazie ?
19. Avez-vous déjà entendu parler des atrocités commises par l'armée allemande durant la guerre ?
20. Croyez-vous que l'allemand fait partie du patrimoine de votre région ?

Il est à remarquer que le guide proposé ne contient pas de questions directes du type « *Qu'est-ce que vous pensez sur le patois/l'allemand/le français etc. ?* » qui risquent de susciter des réactions trop courtes. Nous avons choisi au contraire d'essayer d'amener les enquêtés à réfléchir autour de thèmes retenus par l'intermédiaire des questions périphériques, et cela au risque parfois de tomber dans la répétition. Les énoncés déclencheurs joueront un rôle essentiel dans cette entreprise. A titre d'exemple, l'évocation par l'enquêteur du rattachement de la commune des Fourons à la région flamande au cours de l'entretien sera sans doute susceptible de provoquer des réactions beaucoup plus riches en représentations (épi)linguistiques qu'une simple question portant sur la parenté du patois avec le néerlandais ne donnera peut-être jamais lieu. Comme nous avons dit ci-dessus, l'enquêteur aura la liberté de choisir de modifier la forme des questions tout en restant fidèle à leurs contenus. Il ne sera donc pas obligé de poser les questions exactement dans la forme indiquée ci-dessus. Son rôle consistera essentiellement à veiller à ce que l'entretien se déroule autour de thèmes choisis, à s'assurer que l'enquêté reste dans ses réponses dans le droit fil du guide d'entretien proposé.

3.8. Critères de sélection et Constitution du corpus

Le corpus sur lequel se base notre recherche est un micro corpus constitué de quatre entretiens : deux réalisés à Welkenraedt et deux réalisés à Plombières. La durée des entretiens va d'une vingtaine de minutes à une quarantaine de minutes.

A Welkenraedt, nous avons enquêtés auprès d'une femme et d'un homme. Alors qu'à Plombières, les entretiens ont été réalisés avec la participation de deux hommes (voir le tableau ci-dessous).

Numéro d'entretien	Lieu d'entretien	Date d'entretien	Durée (min.)	Sexe Masculin Féminin	Niveau d'instruction	Fourchette d'Age
1	Plombières	Le 20.04.2016	33	M	Bachelier	40-55
2	Plombières (Montezen)	Le 20.04.2016	42	M	Bachelier	40-55
3	Welkenraedt	Le 21.04.2016	27	F	Bachelier	40-55
4	Welkenraedt	Le 21.04.2016	21	M	Etudes primaires	Plus de 60 (91 ans)

Tableau 3.1. Données relatives aux informateurs

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les informateurs choisis sont des adultes, tous âgés de plus de 40 ans. Ils ont ceci en commun qu'aucun d'eux n'ont fait d'études supérieures. Ce sont des individus qui ont le français comme langue première mais le degré d'exposition au francique et l'allemand varie d'une personne à l'autre. Leur point commun est pourtant le fait qu'ils sont tous nés dans des familles où on pratiquait soit le patois soit l'allemand ou bien les deux en même temps. Le fait d'avoir le français comme langue première est le principal critère de sélection pour nous. La fourchette d'âge que nous avons privilégiée peut s'expliquer par le fait que les jeunes que nous avons interviewés et qui sont âgés entre 18 et 30 ans n'ont pas pu nous fournir les informations que nous souhaitons obtenir en fonction de nos objectifs de recherche.

C'est qu'ils sont, dans la plupart des cas, unilingues francophones qui n'ont pas de contact directes avec ni le francique ni l'allemand ni même le néerlandais. Pour ces personnes, le francique est déjà totalement supplanté par le français. Comme ils n'ont pas assez à dire sur le francique – ou même sur l'allemand qu'ils, dans la plupart des cas, ne connaissent pas -, l'entretien se terminait au bout de cinq minutes. Aussi, nous ne nous sommes pas montrés capables de les convaincre de poursuivre la communication.

Deuxièmement, la phase de pré-enquête nous a permis de nous rendre compte du fait que plus le niveau d'instruction avance, plus l'intérêt pour le francique se perd. Il s'agit d'une observation personnelle que nous ne sommes évidemment pas en mesure de prouver au moyen des données. Pour pouvoir démontrer scientifiquement cette observation, nous aurons besoin des données quantifiables d'ordre statistique qui sont tirées des enquêtes de grande échelle. Mais comme nous nous sommes attardés longuement sur ce point dans le chapitre premier de cette étude, ce type de données n'existe pas en Belgique du fait de l'interdiction depuis 1961 de tout recensement linguistique. La conséquence de cet état de fait est que tout chercheur qui se penche sur les questions linguistiques belgo-belges a affaire à des données démolinguistiques approximatives. Le chercheur peut choisir soit de ne pas intégrer la dimension quantitative dans sa recherche, réalisant un travail exclusivement qualitatif, soit de procéder par ses observations personnelles issue de sa fréquentation et découverte du terrain et des acteurs du terrain, adoptant ainsi une démarche à trait ethnolinguistique. C'est cette deuxième option à laquelle nous nous sommes attelés dans le cadre de notre recherche.

3.9. Hypothèse modifiée

Avant de clore la glose de la phase de pré-enquête, il nous incombe maintenant de revisiter l'hypothèse de départ qui sera inévitablement modifiée au vu de ce qui ressort de cette phase de découverte. Au départ, nous avons lancé l'hypothèse que le locuteur francophone devrait évaluer la langue allemande beaucoup plus positivement qu'avant. De notre fréquentation du terrain et de nos rencontres avec les acteurs du terrain, nous en sommes arrivés à nous faire la réflexion que le locuteur francophone n'attribue pas un rôle déterminant à la langue allemande dans la configuration de

l'espace sociolinguistique qui est le sien. C'est dire que l'allemand n'est plus considéré comme la langue de l'« ennemi » étant donné que la guerre et ses répercussions sur les représentations sociales associées à la langue allemande appartiennent à un passé révolu. Cela ne signifie pas pour autant que les souvenirs douloureux liés à l'expérience de la guerre sont complètement oubliés ou refoulés, notamment chez des individus qui ont plus de cinquante ans. A la lumière de ces réflexions, et en regard de double finalité que nous poursuivons, nous pouvons reformuler notre hypothèse comme ce qui suit : « 1) *les habitants francophones (les adultes âgés de plus de 40 ans, en l'occurrence) n'auraient pas de représentations dépréciatives sur l'allemand parce qu'ils ne l'associeraient plus à l'occupation nazie et aux souvenirs qu'elle a laissés. Pour autant, l'occupation et les atrocités perpétrées pendant la guerre aurait dû rester gravées dans la mémoire collective et qu'elles pourraient être réactivées dans le discours ; 2) en conséquence de l'évolution dans les représentations linguistiques portant sur l'allemand, les locuteurs seraient désormais plus enclin à pratiquer et à transmettre le francique carolingien vu que celui-ci en tant que langue germanique ne serait plus considéré comme un « dialecte » de l'allemand, c'est-à-dire la langue de l'« ennemi » ».*

4. ENQUÊTE DÉFINITIVE ET ANALYSE DES DONNÉES

4.1. L'entretien numéro 1

E : Enquêteur

L : Locuteur (informateur)

17. L : Ce qui veut dire que + si on prend la Calamine + c'est à 6-7 km d'ici

18. E : [C'est une commune

germanophone

19. L : C'est une commune

germanophone] + LA: les gens parlent le/ FRANçais et l'allemand\.

20. E : Hum: hum:

En 17, l'informateur fournit un exemple de germanophonie dans un contexte belge, en évoquant le cas d'une commune officiellement germanophone. La Calamine (*Kelmis* en allemand) fait partie des neufs cantons de l'Est ayant comme langue officielle l'allemand. Puis, l'informateur poursuit le mouvement discursif en émettant l'énoncé de « LA: les gens parlent le/ FRANçais et l'allemand\ ». Le déictique « là » employé au début de l'énoncé d'une manière accentuée introduit l'opposition francophone (Plombières) /germanophone (la Calamine), construite par l'opposition spatiale « ici/là (ailleurs) ». La référence au contexte social s'effectue par l'entremise de la **contrastivité** en tant que stratégie argumentative.

21. L : ET ma compagne parle le français et l'allemand + c'est avec elle que j'ai appris euh:: XXX

22. E :

[sa langue maternelle est:: l'allemand\

23. L : c'est ça h:] Vous avez ici:: euh:: à l'école de la Calamine euh: vous avez des cours en français vous avez des cours en allemand main'nant si vous voulez vous PERfectionner dans les COU:rs l'école je veux dire à c'moment là il faut qu'vous alliez plutôt à Eupen

24. E : [hum: hum:

25. L : Eupen qui est à quinze kilomètre d'ici et LA: c'est: VRAI:MENT/ germanophone]

26. E : Oui j'ai logé à Eupen:

27. L : AH/ oui là c'est VRAI:MENT germanophone

En 21, en se servant du cas de sa compagne, l'informateur en vient à proposer une catégorisation de germanophone de la Calamine et, plus globalement, celle de Belgique. La **référenciation expérientielle** comme stratégie argumentative permet à

l'informateur d'inscrire sa parole dans l'univers de l'expérientiel, et d'évoquer, ce faisant, son expérience personnelle pour donner à son discours une certaine validité empirique. L'informateur formule une autre représentation portant cette fois-ci sur la situation de l'allemand dans les deux communes au moyen d'une opposition la Calamine/Eupen qui a une construction syntaxique correspondant au schème « si p, (alors) q » en 23.

Le choix des lexèmes verbaux témoigne de la manière dont il appréhende les situations sociolinguistiques des deux communes. De son discours, nous inférons que la Calamine est marquée par une situation de bilinguisme allemand/français. Ses habitants « connaissent » ou « parlent » et l'allemand et le français. De ce fait, il est sous-entendu par l'entremise de **l'implicature conversationnelle** que la Calamine n'est pas l'endroit propice pour la perfection scolaire en allemand car elle n'est pas, selon l'informateur, « vraiment » germanophone. L'accent mis sur la première syllabe du lexème verbal « PERfectionner » « VRAI:MENT » en tant que **modalisateur discursif** faisant intervenir la subjectivité du locuteur vient modaliser le syntagme « germanophone ». L'implicite dont est doté cette séquence laisse entendre que le cas de la Calamine n'est pas celui d'une « vraie » germanophonie. Il semble que « la vraie germanophonie » qui représenterait la norme soit associée à un cas idéal de monolinguisme allemand. La mise en exemple du cas d'Eupen n'est pas au hasard; elle est due, en l'occurrence, au fait que la ville est officiellement monolingue en allemand (c'est une donnée *objective*, accessible à tout en chacun), que le profil qui correspond à la majorité de ses habitants est celui de germanophone monolingue. La représentation que se fait le locuteur de l'eupénois et de ses pratiques résultent de la **typification** des types de locuteurs et des types de pratiques langagières/linguistiques les plus récurrents que l'informateur a dû observer lui-même ou, simplement, qu'il a dû tenir des discours les concernant qui circulent dans l'espace sociolinguistique. Cette typification (objectivation) qui a pour objet la germanophonie d'Eupen est désormais prête à l'emploi dans un nouveau processus de représentation en ce qui concerne la germanophonie des habitants de la Calamine. Le cas ainsi typifié de comportements linguistiques les plus récurrents à Eupen fait office de guide à l'informateur dans le processus de construction d'une représentation sociolinguistique sur la Calamine et ses habitants. La germanophonie d'Eupen étant la norme, donc la perfection idéalisée, à l'aune de laquelle il conviendrait de mesurer celle de la Calamine, l'informateur

constitue ses représentations au regard de l'antinomie déviance/concordance à cette norme fictive. Ici, la stratégie discursive de **mise en contraste diatopique** permet à l'informateur d'introduire une grille de lecture pour évaluer, juger, déterminer, stigmatiser les usages normatifs et déviants.

29. L : EH oui: ((*rires*)) / Par contre vous allez à la Calamine: euh: je vais dire y a:: CINquante POURcent de francophones\ cinquante POUrcent de germanophones: en général à la Calamine tout le monde connaît +++ l'allemand le patois et le français

En 29, Constatant que son mouvement discursif a abouti à un accord, il revient à l'opposition la Calamine/Eupen, Croyant avoir établi le fait que la commune d'Eupen est «VRAI:MENT germanophone », il rebondit sur le cas de la Calamine en mettant en avant de nouvelles affirmations qui apparaissent d'ailleurs contradictoires par rapport à celles qui ont été émises dans les interactions précédentes. Suivant la logique dont témoigne la construction syntaxique, dans l'hypothèse d'une visite effectuée à la Calamine, l'enquêteur serait en mesure de juger lui-même le fait que la ville est marquée par le bilinguisme allemand/français, et cela d'une manière équilibrée. Il est à remarquer que l'informateur ne compte pas ce qu'il appelle le patois parmi les langues qui caractérise le bilinguisme de cette ville qui est représentée comme étant partagée entre l'allemand et le français. Ce qui nous incite à penser qu'il n'associe le statut de langue qu'aux langues standardisées, normalisées et institutionnalisées que sont en l'occurrence le français et l'allemand. L'idiome local que les habitants pratiquent n'est pas considéré comme étant du même rang que les langues standards. Autrement dit, si le bilinguisme s'y ordonne autour du français et l'allemand, on y pratique également un idiome d'un autre ordre qui se rajoute à la constitution sociolinguistique de la ville. Le mouvement explicatif et argumentatif auquel s'est livré l'informateur met en scène la façon dont il se représente le bilinguisme et le monolinguisme. Nous constatons clairement que le monolinguisme y constitue la norme ; qu'il renferme un ensemble de pratiques langagières typifiées comme relevant de la norme. Dans le contexte du monolinguisme allemand, la commune d'Eupen et les pratiques langagières que l'on y observe correspondent au cas idéalisé comme étant « VRAI:MENT germanophone ». Tandis que dans un contexte de bilinguisme français/allemand dont relèvent certaines des communes faisant partie du même espace sociolinguistique, les locuteurs qui font preuve de ce type de bilinguisme sont considérés comme n'étant ni « vraiment » germanophone ni encore « vraiment » francophone.

46. L : Oui:: + ALO:rs que quand i z étaient p'tits:: on parlait euh: elle elle parlait l'allemand avec sa fille et son fils\ + par contre son fils avant que son accident avant qu'il soit décédé:: euh: lui: i connaissait l'allemand ++ TRÈS: bien l'allemand

En 44, l'entrée en salle de la compagne de l'informateur incite ce dernier à entamer un nouveau mouvement argumentatif en prenant le cas de la fille de sa compagne. Le marqueur spatial « ici » qui relocalise la conversation à Plombiers est suivi par l'énoncé « ça s'perd un p'tit peu+ ». L'emploi de la locution adverbiale « un p'tit peu » illustre la prudence dont fait preuve l'informateur : celui-ci se garde d'extrapoler le cas de leurs enfants à toute une communauté de jeunes pour pouvoir ensuite proférer une opinion générale : les enfants ne parlent « pas du tout ni le patois ni l'allemand ni le néerlandais + ils parlent que l'français ». La **référentiation expérientielle** comme activité discursive permet au locuteur de donner une certaine validité empirique au contenu représentationnel qu'il véhicule.

50. L : Ce qui est bien domMAGE: hein:

51. E : Hum:: pourquoi c'est dommage

52. L : Pourquoi c'est /dommage\ ((*ton interrogatif*)) parc'qu'avec le patois: la personne qui connaît le patois euh::++ c'est quand même ouf:: tRO:p dérivé de l'allemand:: + le patois qu'on parle ici [HEIN

53. E : oui:]

54. L : c'est quand même trop dérivé de d'allemand et du: et de néerlandais /en MEME\ temps

La séquence qui commence en 50 met en scène une nouvelle négociation du contenu représentationnel véhiculé par l'informateur. Ce dernier introduit en 50 un jugement de valeur négatif sur la perte du patois dans les jeunes par l'emploi du qualificatif « dommage » précédé de l'adverbe d'intensité « bien » au sens de « très » ou « vraiment ». Ce mouvement argumentatif fait apparaître la mise en discours des représentations **épilinguistiques** de l'informateur sur le « patois » qu'on pratique à Plombières, à savoir la variété locale du « francique carolingien ». Selon l'informateur, un locuteur de cette variété du francique, ou simplement selon la dénomination qu'il propose, « une personne qui connaît le patois » n'aurait de difficultés à communiquer et à se faire comprendre ni aux Pays-Bas ni en Allemagne parce que cette variété partage des similarités avec respectivement le néerlandais et l'allemand.

L'énoncé portant sur le caractère du patois, « c'est quand même ouf :: tRo:p dérivé de l'allemand :: ». Le « quand même » comme marqueur de structuration

discursive¹⁶² à valeur adversative est encadré par les interjections « euh » et « ouf ::: » et modalise l'énoncé « tRO :p dérivé de l'allemand. » L'accentuation et le prolongement de syllabe dans l'énonciation de l'adverbe d'intensité « tRO :p » témoigne de la certitude de l'informateur sur le contenu représentationnel. L'informateur se sent obligé de préciser qu'il s'agit du patois parlé à Plombières avec l'énoncé « le patois qu'on parle ici » suivi par l'interjection interrogative¹⁶³ « HEIN » qui formule une demande de confirmation adressée à l'enquêteur. En 54, il procède à la reformulation de son énoncé en y rajoutant « et de néerlandais /en MEME\ temps ». L'accentuation de la particule « MEME » du syntagme « /en MEME\ temps » témoigne du fait que l'informateur situe le patois entre l'allemand et le néerlandais, le concevant comme une sorte de variété de langue qui soit proche du néerlandais et de l'allemand. Le lexème nominal choisi laisse entendre que le patois n'est pas considéré comme provenant de la même origine que l'allemand et le néerlandais, qu'il n'est pas dérivé de cette même source qu'eux ; il est tout simplement dérivé de ces deux langues, il est même « tRO :p » dérivé. Actualisé sous cette forme, le terme patois désigne donc une variété dégénérée. Il n'est ni l'un ni l'autre, mais les deux en même temps.

56. L : en même temps\]
ça fait:: + celui qui connaît bien le patois bah il peut déjà s' permettre d'aller en
Allemagne vous allez en Hollande il arrive à se faire comprendre +++ par contre
avec le français: vous allez en Allemagne vous allez en Hollande ((*sifflement à
deux reprises*)) terminé on vous COMprend pas ou ils veulent pas vous
comprendre c'est la même chose ici en Belgique t'as la région flamande t'as la
régio::n wallonne ++ dans les flamands t'en as énormément qui connaissent le
français mais qui veulent pas le parler ++ la même chose chez les wallons i faut
pas croire il faut pas croire que les wallons soient meilleurs que les flamands
hein: ++ t'as les flamands qui viennent ici qui parlent en flamand t'en as assez
en Wallonie qui connaissent le flamand mais qui veulent pas répondre en
flamand [oui:

En 56, la dénomination « la personne qui connaît le patois » s'est corrigée en « celui qui connaît bien le patois ». Désormais, le mouvement argumentatif à dimension hypothétique concerne une typification d'un type de locuteur idéal qui connaît « bien » sa langue. Ce locuteur hypothétique ayant une bonne maîtrise de son patois pourrait se débrouiller sans difficulté aucune tant en Allemagne qu'aux Pays-

¹⁶² Laurent Perrin, « Modalisateurs, connecteurs, et autres formules énonciatives », **Arts et Savoirs** [En ligne], 2 | 2012, mis en ligne le 15 juillet 2012, consulté le 12 septembre 2016. URL : <http://aes.revues.org/500> ; DOI : 10.4000/aes.500

¹⁶³ Dominique Delomier, « Hein, particule désémantisée ou indice de consensualité? », In **Faits de langues**, n°13, Mars 1999, Oral-Ecrit : Formes et théories, sous la direction de Laurent Danon-Boileau et Mary-Annick Morel. pp. 137-149.

Bas. Ce qui ne serait pas le cas d'un francophone : le connecteur adversatif « par contre » précédé par une pause longue « +++ » ouvre une nouvelle séquence de par son rôle argumentatif servant à exprimer un contenu propositionnel de type opposition. Dans un cas imaginé où un francophone muni de son seul français se retrouverait aux Pays-Bas ou en Allemagne, il aurait du mal à communiquer et à se faire comprendre. L'ampleur de la difficulté qu'aurait le francophone monolingue hypothétique est exprimée syntaxiquement par une phrase incomplète ; on y remarque l'absence du déictique discursif à désigner l'entité référentielle¹⁶⁴ (*c'est* : adjectif démonstratif + verbe être), à savoir le cas d'un francophone monolingue souhaitant visiter les Pays-Bas ou l'Allemagne ; l'incomplétude de la structuration syntaxique est accompagnée du recours aux moyens d'expressions non verbaux, en l'occurrence à un sifflement à deux reprises. Le choix du lexème verbal « terminer » n'est pas non plus arbitraire ; il témoigne d'à quel point l'informateur juge difficile de communiquer pour le francophone monolingue se retrouvant dans un cas pareil. La séquence est marquée par la mobilisation d'une **mise en contraste diastratique** qui concerne le francophone monolingue et le patoisant (le francophone) diglossique dans un cas fictif de contact avec le néerlandophone et/ou germanophone (monolingues ou bilingues). La contrastivité établie permet à mettre en avant l'avantage qu'aurait le patoisant sur le francophone non-patoisant dans une telle situation de commerce plurilingue.

Pourtant, la difficulté représentée par laquelle se caractériserait le locuteur francophone ne serait pas due au seul fait de ne pas parler une langue proche ; elle pourrait également résulter d'un rejet idéologiquement motivé de communiquer : « on vous COMprend pas ou ils veulent pas vous comprendre ». Ce qui est, à nos yeux, saillant dans cette construction, c'est le fait d'utiliser deux pronoms différents pour désigner une même entité référentielle, dans deux cas de figure fictifs. Selon l'informateur, dans le premier cas, les interlocuteurs, c'est-à-dire les locuteurs natifs de la langue du pays où on est, désigné par le pronom personnel indéfini « on », ne comprendraient pas le francophone monolingue. L'accent mis sur la première syllabe du lexème verbal exprime l'idée que la non-compréhension serait liée à la différence des langues qu'on emploie. On ne vous comprendrait pas pour la bonne et simple

¹⁶⁴ Céline Guillot, « Démonstratif et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit en français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain », In **Langue française**, n°152, 2006. Le démonstratif en français, sous la direction de Céline Guillot. pp. 56-69.
www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2006_num_152_4_6635

raison que vous essaieriez de communiquer avec les gens dans une autre langue que la leur. Alors que dans le deuxième cas, l'informateur émet une représentation sociolinguistique qu'il se met ensuite à développer en initiant un mouvement argumentatif. Le pronom personnel *neutre* « on » exprimant un sujet animé indéfini est remplacé par le pronom « ils » qui désigne une entité référentielle bien définie : Car ce « ils » renvoie à un ensemble de locuteurs typifiés par l'observation des pratiques, conduites et attitudes langagières/linguistiques les plus fréquentes, les plus récurrentes. Cette mise en discours est l'expression de la représentation sociolinguistique de l'informateur associée à un certain type de comportement linguistique, c'est-à-dire le refus de pratiquer la langue d'autrui. Il semble que l'informateur s'associe lui-même à ce locuteur fictif car dans une réalité compossible, il pourrait faire cette expérience la sienne. Nous ne pourrions pas dire de même pour le second cas puisque l'informateur se démarque de ces locuteurs typifiés dont il dénonce les comportements. Les locuteurs fictifs, dans une spatio-temporalité hypothétique, pourrait logiquement et naturellement ne pas vous comprendre puisque les langues sont différentes. Tandis que, si, dans ce cas imaginé, on ne *veut* pas vous comprendre, c'est parce qu'eux, « ils » ne veulent pas vous comprendre. *Ceux* qui ne veulent pas vous comprendre, ce sont un ensemble plus ou moins homogène de locuteurs stéréotypés qui pratiquent, adoptent et transmettent des comportements similaires.

Toujours en 56, l'informateur transpose la typification de comportements langagiers dans l'espace sociolinguistique auquel il croit appartenir, et cela dans un axe d'opposition *flamand/wallon*. Il explique que, que ce soit en Flandre ou en Wallonie, qu'il s'agisse de néerlandophone ou de francophones, nous pouvons avoir affaire à un type particulier de locuteur qui ne désire pas communiquer avec l'autre dans la langue de cet autre alors même qu'il est en mesure de le parler. L'informateur revient ensuite sur le contenu de son énoncé : il se soucie d'éviter tout amalgame qui puisse survenir suite à une interprétation erronée de la signification découlant de cet énoncé. Nous apprenons que ce comportement linguistique stéréotypé n'est pas la caractéristique des seuls flamands, mais que, bien au contraire, les wallons refusent, eux aussi, de parler en flamand avec les flamands, même s'ils en connaissent la langue. Cette représentation **épilinguistique** ayant pour objet les comportements linguistiques des locuteurs d'un même type est mise en mots par l'entremise d'une **analogie** établie entre les locuteurs wallons et les locuteurs flamands. Le phénomène que nous

observons là, c'est que l'informateur en tant que acteur sociolinguistique choisit de ne pas adhérer à cette représentation collective portant sur les attitudes linguistiques des locuteurs flamands. Il reconnaît cette représentation sans l'approuver ; il s'en démarque clairement.

Par l'emploi de la locution « il faut pas croire que » l'informateur réfute le point de vue attribué à un énonciateur dont la voix est introduite par cette **énonciation polyphonique**. Suivant Maria Louisa Donaire (2003)¹⁶⁵, nous dirons que le subjonctif implique la présence des unités linguistiques (*sélecteurs*) servant à la résolution d'un débat (celui des points de vue adversaires que convoquent les morphèmes polyphonique) ainsi que la présence de l'unité *que* qui, comme marqueur de polyphonie, « signale la présence des deux points de vue en débat. » (*Ibid.*)

Dans l'énoncé « il faut pas croire que les wallons soient meilleurs que les flamands hein », *les wallons soient meilleurs que les flamands* déclenche un débat de points de vue favorables et défavorables. Le morphème de négation *ne...pas* quoique représenté sous sa forme incomplète dans le syntagme « il faut pas croire » fonctionne ici comme un sélecteur du subjonctif. Grâce à ce « sélecteur » le locuteur opère un choix en excluant et réfutant nécessairement le point de vue attribué à un énonciateur introduit à l'aide de *que* en tant que **marqueur de polyphonie**. Nous assistons ici encore une fois à l'élaboration d'un contenu représentationnel en interaction dont la mise en discours se fait par l'énonciation polyphonique.

63. Et donc euh: VOus avez des enfants

64. Ouai:s j'ai deux garçons et une fille: [mais:

65. E : ils parlent QUE le français

66. L : ils parlent QUE l'françai:s] + [il y a l'fils de::

67. E : vous leur avez pas transmis le patois ?]

68. L : ++ quand ils étaient p'tits: si: + MO:n ex épouse parlait que l'français ++ /et:::

69. E : A la maison vous:

70. L : A la maison + mes parents avaient un appartement en d'sous de che:z moi

71. E : hum: hum:

72. L : ++ ET mes parents: mes parents parlaient patois

73. E : Vos parents + parlaient [patois

74. L : oui mes parents + parlaient patois]

¹⁶⁵ Maria Luisa Donaire, « Les sélecteurs du subjonctif, un domaine sémantique défini? = Los selectores del subjuntivo ¿un conjunto semánticamente homogéneo? », **Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses**, Número Extraordinario, Universidad Complutense de Madrid, 2003, pp.121-135.

75. L : Alors: comme mes deux gamins bie:n SOU:vent étaient chez mon papa et ma maman: mon papa et ma maman parlaient en patois ENse:mble et c'est comm'ça qu'mes enfants quand i z étaient p'tits ont appris patois: mes des amis quand ils venaient ici chez moi : on parlait que l' françai :s parc'qu'ils connaissaient pas ni l'patois ni le : néerlandais ils connaissaient que l'français + euh :: automatiquement mes enfants mais :: + ils avaient à l'école francophone+ et quelque part euh :: mes enfants+ perdu ça aussi

Le tour 63 marque l'ouverture d'une nouvelle interaction qui a pour thème le patois et sa transmission dans les jeunes générations. La tâche discursive que pratique l'enquêteur vise à conduire l'informateur à entrer dans la narration de son histoire familiale. Nous y apprenons que les enfants de l'informateur ont appris le patois dans leur enfance grâce au contact qu'ils avaient eu avec les parents de l'informateur qui parlent tous les deux le patois. Mais à cause du fait que leur mère était francophone monolingue, et qu'ils se retrouvent dans un environnement francophone où les habitants ne parlent que le français, les enfants ont fini par oublier le patois.

77. L : Mai:s pour l'mo:: j'vais : di:re + Non: + parc'que: j'en ai: Un qui travaille da::ns + dans l'circuit : euh:: + de::s- des automobiles +

78. E : Hum hum

79. L : Et j'ai ma fille qui travaille dans une /Ban\que euh:: région liégeoise ce qui veut di::re ils travaillent tous dans la région FRANcophone ++ et: c'est un p'tit peu: LA: + /MAINtenant\ quand i z ont un souci + d'Allema:nd + ###

80. E : D'accord + euh : est-ce que : /on est en Wallonie ici:\ qu'i parlent qu'i s'orientent plus vers le français + que c'est des contraintes + par exemple que: le patois c'est des personnes=âgées qui le parlent enco:re]

81. L : [OUI c'est les personnes plus âgées qui parlent + cou-/COURamment le patois\]

En réponse à la question formulée par l'enquêteur, l'informateur choisit, en 77, d'entamer un mouvement explicatif pour mettre en avant les raisons pour lesquels ses enfants n'ont pas pu garder le patois. Le souci de donner à sa parole une certaine validité empirique incite le locuteur à mobiliser une nouvelle fois la **référenciation expérientielle** dans la co-construction de la représentation épilinguistique selon laquelle le français gagnerait du terrain au détriment du patois car l'accès au monde du travail passerait par sa maîtrise. Les enfants doivent avoir la maîtrise du français dans l'exercice de leurs professions, leurs lieux de travail se trouvant en Wallonie dont la langue officielle est le seul français. L'expérience de sa fille illustrerait, aux yeux de l'informateur, cet état de fait représenté. L'énoncé conclusif qu'il émet « c'est un p'tit peu: LA: » laisse voir la manière dont il perçoit les raisons qui motivent le non-apprentissage du patois. Les nouvelles générations se retrouvent obliger de quitter leur

région pour pouvoir trouver de l'emploi. Autrement dit, pour accéder au monde du travail, la maîtrise du français est indispensable.

84. L : Ici à l'é- tu vas à l'école ici ben: tout est en français tu vas à Welkenraedt tout est en français tu dois aller à la Calamine ou aller à Eupen pour + apprendre euh: l'allemand

85. E : Oui

86. L : Le néerlandais + je ne dis pas que + une fois qu't'es ++ mais je vais dire + c'est trop peu:: + QUE vraiment apprendre une langue /// il faut être un p'tit peu en contact avec des gens + et:: persister dedans]

En 84, l'informateur remet en circulation l'opposition (ici/ailleurs) qu'il a établie dans les séquences précédentes, à savoir celle qui est entre les communes francophones (Plombières, Welkenraedt) et les communes germanophones (la Calamine, Eupen). La scolarisation se faisant entièrement en français dans sa commune, un enfant qui souhaite apprendre l'allemand devrait s'inscrire à l'école dans une des communes germanophones. La **contrastivité diatopique** introduite permet à mettre en mots la représentation selon laquelle Plombières et Welkenraedt ne seraient pas des lieux propice à l'apprentissage et la pratique de l'allemand malgré le fait qu'il y ait des minorités germanophones.

146. L : Et qu'est-ce qu'il faut faire pour euh:: ++ pour empêcher qu'il disparaisse ?

147. E : HAH <((sourire ironique))> <((toux))> + QU'EST-ce qu'il faut faire pour empêcher que l'patois disparaisse ? Ça c'est=une bonne question ça

148. E : Bonne question ? <((ton légèrement interrogatif))> <((rire de connivence))>

149. L : Ça c'est= une bonne question

150. E : Il faut mobiliser les jeu:nes + faut les encourager à +

151. L : Mais à c'moment là je crois qu' c'est les plus âgés qui devront encourager les jeunes à parler: l'patois + <((bruit))> t'es plus de:: plus d'activités en patois

152. E : Mais ça commence petit à p'tit non <((ton interrogatif))> parc'que: + à Montzen euh: il y a + UN centre linguistique qui: propose des cours en patois

153. L : OUI EH <((ton interrogatif))> mais bon

154. E : Je sais pas si les jeunes fréquentent ces cours

155. L : Il y en aura certainement qui vont les fréquenter mais +

En 146, la solution que propose l'informateur en dit long sur la représentation qu'il se fait du phénomène. Il met en avant l'idée qu'il reviendrait aux adultes, aux parents, aux acteurs sociaux plus âgés de prendre l'initiative pour encourager les jeunes à apprendre le patois. Le recul du patois est d'une part lié à la diffusion du français. Mais d'autre part, si le patois diminue, c'est parce qu'on ne le transmet plus aux jeunes générations. Il faudrait, selon l'informateur, que les parents prennent conscience de la valeur que représente le patois car il serait « quand même » tradition.

156. E : Y en a pas assez

157. L : Y en a pas assez pour moi +++ parc'que j'veis di:re dans les jeunes de quinze vingt-cinq ans ++ j'n'en connais pas beaucoup qui parle le patois + OU biEN: ceux qui parlent le patois c'est plus=un patois allemand alors + c'est les gens qui viennent de la région d'Eupen

158. E : hum hum + les germanophones

159. L : eux c'est gens-là parlent même dans les jeu:nes mais + vrai::ment les natifs de Plombiè::res XX non

L'interaction qui se déploie entre les tours 156 et 159 met en scène encore une fois une double **mise en contraste diastratique** et **diatopique**. L'informateur oppose les comportements typifiés des locuteurs eupénois (eux-ailleurs) et ceux des locuteurs de Plombières quant à la pratique du francique carolingien (nous-ici). « Vraiment les natifs de Plombières », c'est-à-dire les locuteurs francophones vivant en contact avec le substrat qu'est le francique, ne pratiquent ni transmettent plus le « patois » tandis que les germanophones faisant preuve d'une diglossie ou d'un bilinguisme allemand/francique sont enclins et à l'apprentissage et à la transmission de cet idiome, et cela aussi bien à Plombières qu'à Eupen.

160. E : hum hum + est-ce que le patois d'ici: euh: c'est le même que le patois de:: d'Eupen par exemple

161. L : + non

162. E : non

163. L : non ++ ici c'est plus un patois

164. E : hum hum

165. L : allemand + néerlandais:: + que Eupen c'est=un patois c'est vrai:ment un patois allemand quoi

165. E : un patois allemand

166. L : ++ ici c'est un patois allemand + néerlandais

167. E : allemand néerlandais ici ++

En 160, l'informateur émet une autre représentation épilinguistique sur le caractère du patois en prenant appui sur la différence que ce code présente par rapport à celui d'Eupen. Cette séquence illustre le rôle que jouent les mises en contraste dans la co-construction des discours épilinguistiques. Le découpage opéré entre Plombières (*ici*) et Eupen (*ailleurs*) est rendu possible par la **contrastivité diatopique** dont le contexte est introduit par la question de l'enquêteur qui sollicite par là la mise en mots de la représentation. La proposition « ici c'est plus un patois allemand néerlandais » met en scène la représentation selon laquelle le patois de Plombières présente une hétérogénéité, un caractère moins authentique. Le patois de Plombières (le francique carolingien) se situerait entre l'allemand et le néerlandais. Tandis que le patois

d'Eupen serait une variété beaucoup plus homogène, ou simplement, une variété de l'allemand. La représentation collective partagée qui véhicule la connaissance selon laquelle le patois d'Eupen est un patois allemand est ainsi co-construite dans un contexte de comparaison à l'aide d'un subjectivème qui marque la présence, la voix du locuteur. L'informateur se sert encore une fois du **modalisateur discursif** « vrai:ment » pour sémantiser discursivement la variation linguistique telle qu'il se la représente. L'effet argumentatif ainsi créé par le « vrai:ment » nous permet de postuler que l'informateur considère les deux variétés comme appartenant à des continuums dialectales distincts.

283. E : et: le patois c'est: c'est une langue ou c'est un dialecte

284. L : UN dialecte

285. E : un dialecte + +

286. L : c'est comme le wallon +

L'informateur répond par construire une **analogie** entre son patois et le wallon qu'il se représente comme étant un dialecte. La base de comparaison sur laquelle l'informateur assoie son discours était élaborée de manière dialogale dans les séquences précédentes. Il s'agit de l'opposition langue/non langue. En la reprenant, l'informateur met en discours le caractère analogique qu'il repère entre deux codes distincts. Par cette stratégie argumentative, l'informateur s'appuie sur les connaissances collectives, objectives, plus ou moins partagées concernant le wallon. Le caractère dialectal du wallon est introduit dans le discours comme allant de soi. Par l'entremise de l'analogie avec le wallon, l'informateur arrive à co-construire une représentation **épilinguistique** sur son patois en lui conférant une certaine validité.

287. E : comme le wallon + et:: selon vous euh: + qu'est-ce qui change ou: + par exemple qui est dialecte qui est + euh: par exemple euh: qu'est-ce qu'un dialecte

288. L : dialecte pour moi bon c'est un:: + un /dérivé\ voilà je vai:s prends le CAS + UN /dérivé\ de mots allemands et de mots néerlandai:s +

289. E : d'accord

290. L : c'est un /dérivé\ des mots + c'est PAS les mêmes mots + c'est=un /dérivé\ des mots + la même cho:se que l'wallon + c'est=un /dérivé\ du FRANçai:s

291. E : et le wallon c'est un dérivé du français

292. L : c'est=un /dérivé\ du FRANçai:s [mais +

293. E : et votre patois +] c'est=un dérivé du néerlandais <((ton interrogatif))>

294. L : du néerlandai:s et de l'allema:nd

295. E : et de l'allemand

L'extrait ci-haut met en scène la manière dont le locuteur se représente ce qu'il appelle le « dialecte ». C'est dire qu'il tend à associer le dialecte à un « dérivé »,

comme en témoigne l'énonciation déployée en 288. S'agissant de son patois le francique carolingien, un mélange de mots allemands et de mots néerlandais viennent constituer un code mixte. Et l'informateur est de poursuivre en faisant remarquer qu'il ne s'agit pas « des mêmes mots », mais « d'un dérivé des mots ». L'énoncé « c'est la même chose que l'wallon + c'est=un /dérivé \ du FRANçai:s » introduit en outre une fois une analogie grâce à laquelle l'informateur s'offre le moyen d'appuyer son discours sur une forme de connaissance déjà existante et socialement partagée. L'hypothèse qu'il lance et qui porte sur ce que c'est un dialecte se voit ainsi fournir une base empirique qui vient la renforcer.

296. L : par exemple + tu vas parler avec un wallon qui va t'parler en wallon à Liège EUH c'est le wallon liégeois + tu vas parler avec un + qui t'parle wallon à Charleroi + eh ben celui qui est à Liège peut rien comprendre à celui d'Charleroi

297. E : hum hum + voilà

298. L : c'est la même chose si tu pars en Allemagne :: + tu vas ici à AIX + ils parlent pour dire le même patois que nous autres

299. E : c'est l'même [patois que

300. L : plus ou moins le même patois qu'on nous autres] + mais eux c'est plus d'allemand y a : y a pas de néerlandais

301. E : quand même on se comprend

302. L : on s'comprend ++ tu vas à Munich ils parlent pas spécialement le pur allemand eux aussi ils ont leur DIALECTAL //

Dans l'interaction qui commence en 296, l'informateur introduit une **analogie** pour mettre en mots une représentation épilinguistique portant sur la similitude des comportements typifiés du locuteur du wallon liégeois et le locuteur du wallon carolorégien (gentilé de la ville de Charleroi). Par le biais du cas hypothétique qu'il construit discursivement, l'informateur évoque la difficulté qu'auraient les deux locuteurs à se comprendre, si l'un et l'autre parlaient dans leur dialecte.

En 298, l'informateur se sert une nouvelle fois de la comparaison pour parler du caractère dialectal de son patois. La **représentation épilinguistique** mise en discours véhicule l'information que le patois de Plombières serait « plus ou moins » le même que celui d'Aix-la-Chapelle. Cela dit en passant, le déictique « ici » prend dans cette énonciation une valeur nouvelle et différente que la séquence qui débute en 160 *supra*. L'informateur s'en servait 163 pour introduire l'opposition Plombières/Eupen tandis que dans l'extrait ci-dessus, il emploie le « ici » pour une référence spatiale englobant même Aix-la-Chapelle, donc une ville allemande. L'aire de diffusion du francique s'élargit ainsi de façon à comprendre Aix-la-Chapelle où les habitants « parlent plus ou moins le même patois ». La contrastivité entre les deux patois est d'abord établie

au moyen de l'opposition *eux/nous* (deux communautés linguistiques distinctes), et ensuite par le biais de l'opposition Plombières/Aix-la-Chapelle (deux localités différentes) : double contrastivité **diastratique** et **diatopique**. Nous constatons encore une fois que la description du patois en particulier, et celle de toutes les « non-langues » en général, passe par la mobilisation des activités discursives comme contrastivité et analogie par le biais desquelles le locuteur arrive à construire un axe de comparaison pour mieux illustrer les différences et les similitudes qu'il se représente entre les codes. D'autre part, la représentation co-construite à partir de 300 véhicule l'idée que, selon l'informateur, il en serait des langues « pures » et des « dialectes » dégénérés. La variété de l'allemand pratiquée à Munich serait un de ces dialectes, tout comme le francique carolingien, qui sont éloignées de la forme « pure ». Le dialecte, donc la « non-langue », serait alors un « dérivé », un « mélange » hétéroclite de plusieurs éléments empruntés à telle ou telle langue et qui serait tout sauf un ensemble « pure ».

4.2. L'entretien numéro 2

130. E : Est-ce que vous pensez que:: euh + c'est triste que: LE patois disparaisse <ton interrogatif>

131. L : + Oui + **déjà pour les pièces de THEâtre et tout ça + parc'que ça ça va aussi disparaître** + et y a des belles pièces + on peut: rigoler: dedans mais + c'est des belles pièces

Dans l'extrait ci-dessus, en réponse à la question fermée formulée par l'enquêteur, l'informateur choisit d'initier un mouvement argumentatif par l'énoncé « + déjà pour les pièces de THEâtre et tous ça + ». Cet énoncé met en scène le travail qu'entreprend l'informateur pour spécifier le sujet dans une sorte d'économie discursive. Ce faisant, il répond à une question à portée générale par une réponse à visée spécifique. Autrement dit, si, d'une manière générale, c'est triste que le patois disparaisse, il l'est encore plus au regard des pièces de théâtre en patois que l'on met en scène dans la région, chaque année à l'occasion du carnaval. Cet effet argumentatif est créé par l'emploi du marqueur discursif « déjà » en tête de l'énoncé. La **particule d'extension** « et tout ça », placée en fin de l'énoncé, permet à l'informateur de véhiculer de façon implicite la proposition selon laquelle la disparition du patois aurait pour conséquence la disparition *non seulement* des pièces de théâtre, *mais aussi* d'autres activités culturelles du même ordre qui se déploient en patois. Le connecteur argumentatif « parc'que » introduit la causalité linéaire entre un effet et une conséquence. La disparition du patois entraînerait à sa suite la disparition des pièces de théâtre *et tout ça* : « + parc'que ça ça va aussi disparaître + et y a des belles pièces + on peut: rigoler: dedans mais + c'est des belles pièces ». L'informateur considère le patois comme faisant partie de son patrimoine culturel. En plus de servir les buts de communication, cet idiome exerce d'autres fonctions dans la vie quotidienne des membres d'une même communauté. C'est dire qu'il est le moyen de transmission d'une culture orale et, par là même, d'un univers symbolique partagé.

132. E : Hum + vous aimeriez qu'il existe <((ton interrogatif marquant une attente d'approbation))>

En 132, l'enquêteur essaie d'amener l'informateur à clôturer la séquence par un énoncé assertif. L'informateur y répond en affirmant qu'il est pour le maintien du patois :

133. L : **Moi j'aimerais bien qu'ça reste**

En 134, l'enquêteur cherche à inciter l'informateur à donner plus d'indication sur son positionnement. Ce dernier entame un nouveau mouvement argumentatif-explicatif en 135. L'enchaînement syntaxique de l'énoncé met en scène l'hésitation de l'informateur par rapport au terme à employer. Au bout de ce mouvement réflexif, l'informateur se finit par énoncer le syntagme « MYHTE » en référence au patois de sa région. Le « MYTHE » renvoie ici à la tradition orale, véhiculée et transmise par l'entremise du patois, de la même manière que les légendes, les contes, les chansons, les blagues et les autres constituants d'un imaginaire culturel spécifique. La singularité, le caractère « mythique » du patois, semblent tenir au fait qu'il ne relève pas d'un code normé, standardisé, doté d'une forme écrite. Le patois n'est pas homogène, mais hétérogène ; il n'est pas stable, mais fluctuant. D'où la difficulté de le saisir dans sa totalité, et par là même, de le nommer, de le désigner, de le mettre en écriture.

134. E : Ça reste euh:

135. L : Com:ment di:re + c'est:: + com:ment est-ce que j'veux: di:re euh:: + **c'est un + un + MYTHE**

136. E : C'est un MYTHE <ton interrogatif marquant un léger étonnement>

137. L : Comme dans l'villa:ge et c'est: ++ c'est comme + c'est: comme euh **je veux: di:re parc'que le patois c'est même pas une LANGue + c'est un dialecte et:**

En 137, l'informateur se met à expliciter ce qu'il entend par ce lexème en s'inscrivant dans l'univers de l'**expérientiel**. Par l'énoncé « comme dans l'villa:ge », l'informateur introduit une référence spatiale. Cette stratégie argumentative permet à l'informateur de prendre comme toile de fond le contexte socio-culturel du « village » avant de mettre en discours une représentation épilinguistique sur le patois. On parlera désormais de patois relatif à ce « village », à savoir la commune de Montzen. Ainsi, le terme générique et vague qu'est le « patois » se voit conféré une dénotation spécifique. Le terme patois est désormais doté d'une référence spatiale. La suite du tour de parole met en scène un rythme d'élocution lent marqué par les pauses et les ratages, et une programmation de phrase comportant des indices d'hésitation. Ce tour fait apparaître toute la difficulté qu'éprouve l'informateur à trouver le terme approprié à sa parole. Ce parcours mental pénible débouche finalement sur un énoncé assertif. Le **connecteur argumentatif** *parce que* sert à introduire un argument de valeur explicative pour la proposition initiale « le patois est un mythe ». L'énoncé assertif de

l'informateur laisse entendre la manière dont il perçoit l'opposition langue-dialecte. L'énonciation « Le patois c'est même pas une LANGue + c'est un dialecte » véhicule un **commentaire épilinguistique** stéréotypé. Il comporte un **implicite conventionnel** qui renvoie à l'absence d'instance normative, d'institution régulatrice qui assurerait la normalisation et la standardisation, en un mot la matérialisation du patois. Cette interprétation découle de l'emploi de « même » dans la construction « ne... même pas » qui assure une fonction d'**opérateur argumentatif**, c'est-à-dire « *un morphème qui, appliqué à un contenu, transforme les potentialités argumentatives de ce contenu* », tel que le définit Jacques Moeschler (1985 :62)¹⁶⁶. L'effet argumentatif ainsi créé peut être paraphrasé de cette manière : le patois n'est pas une langue, *loin s'en faut*. Il est tellement différent de ce que l'on appelle des langues qu'il conviendrait de le nommer autrement. D'où le choix du syntagme « dialecte ». Par ces activités argumentatives, l'informateur arrive à établir un lien de causalité linéaire entre deux discours : le sien (le patois comme mythe) et le discours stéréotypé qu'il s'approprie (le patois en tant que non-langue/dialecte). L'opposition langue-dialecte est d'abord l'opposition langue-non-langue. Le signe dialecte semble être employé par l'informateur pour se référer au caractère de non-langue du patois. Le motif qui se profile derrière cet emploi semble tenir à la croyance que le code linguistique qu'est le patois ne mériterait pas d'être appelé « langue ».

147. L : Et ces trois trucs là hein

148. E : Oui

149. L : **T'avais une LANGue** + existait + mais + moi j'la connais: PAS + **A la: Calamine t'en avais: qui savent parler: cette langue-là** ils ont fait des livres de cette langue + **ça c'est quelque cho:se c'est + t'avais allemand dedans t'avait l'néerlan:dais dedans t'avais l'patois dedans tu vois c'était mélangé et c'était une langue**

En 147, l'informateur initie un mouvement discursif à fonction descriptive dans l'élan duquel il verbalise des représentations épilinguistiques sur un idiome qu'il qualifie de « LANGue ». L'**implicature conversationnelle**¹⁶⁷ dont est dotée l'énoncé initial « T'avais une LANGue » laisse entendre que cette langue a déjà disparu. De plus, la prononciation accentuée du lexème nominal « LANGue » prête à penser que

¹⁶⁶ Jacques Moeschler, **Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours**, Hatier-Crédif, Paris, 1985, p. 62 ; cf. notamment Jean-Claude Anscombre et Oswald Ducrot, **L'argumentation dans la langue**, Pierre Mardaga éditeur, Bruxelles, 1983, p.57.

¹⁶⁷ Jacques Moeschler, « Négation, polarité, asymétrie et événements », **Langages**, 2/2006 (n° 162), p. 90-106, Disponible en ligne : <http://www.cairn.info/revue-langages-2006-2-page-90.htm>. Cf. sur ce sujet Jacques Moeschler, 1985, **op.cit.**, p. 37-38.

l'informateur souhaite s'appuyer sur l'opposition désormais objectivée *langue/non-langue*, co-construite aux séquences précédentes, lorsqu'il a à évaluer le patois. En 20, l'informateur véhicule la connaissance selon laquelle cette langue que l'on parlait jadis est dotée d'une forme écrite : « ils ont fait des livres de cette langue ». Les langues sont les codes que l'on peut écrire et les non-langues sont ceux que l'on utilise exclusivement pour la communication orale.

D'autre part, nous croyons qu'il est peu probable que ce dont l'informateur parlait en termes de langue puisse être disparue en si peu de temps. Nous ignorons totalement la raison pour laquelle celui-ci a choisi d'en parler à l'imparfait. Toutefois, ce qui nous intéresse dans cette séquence, c'est la stratégie argumentative appliquée et l'effet qui est ainsi créé. Nous observons là une double **mise en contraste** : la première s'exerçant par la manipulation de la morphologie verbale (avais / connais). Il s'agit d'un exemple de contrastivité temporelle, donc **diachronique**, qui opère un découpage entre le *maintenant* et l'*avant*. La deuxième contrastivité qu'on y repère est d'ordre **diatopique** et elle est opérée par l'entremise de la Calamine (Kelmis), commune germanophone qui se trouve à quelques kilomètres de Montzen. Le découpage est celui qui porte sur le *ici* et l'*ailleurs*. L'ensemble de ces deux activités argumentatives permettent à l'informateur de prendre en charge la réalité sociale propre à son espace sociolinguistique dans un axe évaluatif allant du général au particulier, du commun au spécifique, et partant, d'objectiver, par voie de comparaison, les connaissances subjectives qu'il véhicule.

- 150. E : Cette langue on la parlait où <ton interrogatif>
- 151. L : ParTOUT
- 152. E : ParTOUT ici <ton interrogatif>
- 153. L : Oui oui
- 154. E : Voilà + le patois d'ici: euh + en fait partie <ton interrogatif>
- 155. L : En fait partie et:: + tu avais en Hollande aussi parc'que + le Hollandais de Vaals
- 156. E : Hum hum Vaals
- 157. L : Si moi je vais: à **Vaals** et ils me parlent et **c'est comme si ils parlaient: avec l'patois à moi + mais avec du néerlandais deDANS hein**
- 158. E : Donc vous comprenez leur patois
- 159. L : Ah oui ah oui hein + ah oui hein **c'est presque même que nous:: hein**
- 160. E : C'est PRESque l'même <ton interrogatif marquant une attente d'approbation>
- 161. L : Ah oui hein ++ ouais hein c'est + euh <raclement de gorge>
- 162. E : Ça c'est intéressant ça

L'informateur construit dans le tour 157 une **analogie** par le recours au « si » hypothétique. La mise en concordance effectuée concerne les pratiques linguistiques de Montzen (*ici*) et Vaals (*ailleurs*). Ce mode de raisonnement permet à l'informateur de catégoriser son patois au travers de ressemblances que celui-ci présente avec les autres variétés de son espace sociolinguistique. Le patois de Montzen est donc évalué, jugé, catégorisé à l'aune des similarités qu'il partage, en l'occurrence, avec celui de Vaals. Pour rappel, la commune de Vaals se trouve dans la région de limbourg néerlandais, donc aux Pays-Bas. L'idiome local qu'on y pratique, « le patois de Vaals » est considéré comme une variété du **francique ripuaire** et non du **bas-francique limbourgeois** étant donné l'écart considérable qu'il présente par rapport au néerlandais standard. Le patois de Vaals se plaçant au sud de la **ligne de Benrath** (opposition *ik/ich* ; voir premier chapitre *supra*), il ne serait pas abusif de poser qu'il est plus proche de l'allemand que du néerlandais.

Nous inférons du discours de l'informateur que ces deux codes présentent une **isomorphie** structurelle et lexicale quasi parfaite, à tel point que les locuteurs se comprennent mutuellement lorsque chacun s'adresse à l'autre dans son propre code : « c'est presque même que nous:: hein ». D'autre part, ces discours épilinguistiques font apparaître la manière dont l'informateur se représente la configuration de son espace sociolinguistique. C'est que l'aire de diffusion de son idiome local telle qu'il se la représente s'élargit de manière à englober une localité étrangère qui se trouve à l'autre côté de la frontière. De par les ressemblances qu'il repère entre deux codes pratiqués à deux pays différents, l'informateur en vient à les poser comme faisant partie d'un même continuum dialectal. Ce faisant, il co-construit la représentation commune selon laquelle les variétés du francique pratiquées dans la région dite Trois frontières forment une **unité transfrontalière**. Cette séquence nous montre clairement que les discours épilinguistiques jouent un rôle crucial dans la reconfiguration de l'espace sociolinguistique.

182. E : et tout à l'heure vous + disiez que:: euh le patois n'est pas une langue
 183. L : non + pas une langue + c'est un DIAlecte
 184. E : c'est un dialecte
 185. L : Ah oui
 186. E : quelles différences + y a-t-il + entr' + selon vous: entre une langue et un dialecte
 187. L : Euh c'est un dialecte et un dialecte + **j'vais: di:re parc'qu'on habite ici on va dire aux trois frontiè:res**
 188. E : oui

189. L : T'as les allemands les + les hollan:dais [c'est un dia-
 190. E : oui
 191. L : lecte qui vient de là] si tu vas
 + allez + j'ai un copain: qui habite Fourons

En 187, l'informateur reprend à l'identique le jugement assertif qu'il a émis dans les séquences précédentes. L'adverbe de connexion « et » annonce une nouvelle séquence argumentative sur le contenu représentationnel véhiculé par le premier segment. L'article indéfini « un » qui modalise le syntagme « dialecte » annonce de son côté un **commentaire métalinguistique** à valeur descriptive-explicative. Le deuxième segment construit par le syntagme « un dialecte » semble prendre la forme phrastique d'un **énoncé définitoire copulatif** tel que l'observe Riegel (1987)¹⁶⁸ : « Art {le / les / un) – N₀ - (ce) - être - Art – N₁ – X ». Toutefois, l'enchaînement syntaxique est interrompu par le **marqueur métadiscursif** « je vais: di:re » qui laisse supposer l'introduction d'une explication. Avec l'emploi du connecteur argumentatif « parc'que », l'informateur change de stratégie et introduit une double mise en contraste. La première contrastivité établie est de type **diatopique**. Le découpage opéré concerne la région dite Trois frontières (*ici*) et la commune des Fourons (*ailleurs*). La deuxième mise en contraste est d'ordre **diastratique** entre les wallons (*nous*) et les flamands (*eux*). Ce faisant, l'informateur renonce à l'argumentation par définition métalinguistique généralisante qui ferait abstraction du contexte social. Il s'inscrit dans l'univers de l'**expérientiel** au travers de contrastes diatopique et diastratique. C'est dire que le commentaire à portée générale avec l'article indéfini « un » se transforme en énoncé épilinguistique par l'article défini « le » : *un* patois se transforme en *le* patois. Le générique laisse place donc au spécifique. L'ensemble du mouvement argumentatif et les stratégies appliquées par l'informateur permettent à celui-ci de reconstruire discursivement la réalité commune au prisme de son expérience personnelle. L'informateur en arrive à justifier la connaissance partagée en ayant recours à la **référenciation expérientielle** qui donne à ses paroles une certaine validité empirique¹⁶⁹.

¹⁶⁸ Martin Riegel, « Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs », *Langue française*, 73, 1987, pp. 29-53.

¹⁶⁹ Deborah Meunier, "Je n'aime pas mon accent américaine": quelle culture discursive pour quelle conscience normative chez les étudiants Erasmus?, in : **Les nouveaux enjeux des mobilités et migrations académiques**, Machart Régis et Dervin Fred (dir.), Paris, L'Harmattan, 2014, pp. 187-216.

Dans l'élan du mouvement argumentatif à fonction justificative que révèle le module de conversation ci-dessous, l'informateur fournit des éléments de preuve afin de justifier son assentiment au contenu représentationnel du discours stéréotypé.

200. E : On parlait de:: euh + de: du statut de + DU patois
 201. L : Ah oui
 202. E : est-ce que c'est une langue ou c'est un dialecte
 203. L : Oui + parc'que t'as: euh: le + néerlandais de l'autre côté: l'allemand de l'Allemagne + si ici ce dörp c'est plus allemand que le néerlandais mais y a quand même des mots + j'ai + un copain: il habite à Fourons
 204. E : Oui
 205. L : je l'entends parler + je comprends même pas + le patois + faut bien faire attention hein quand i parle français: ça va mais
 206. E : Mais quand il parle SON patois + vous comprenez pas <ton interrogatif>
 207. L : Eh y a + y a du flamand mais c'est:: + euh + **c'est du: + Mischmasch tu vois** + c'est aussi + c'est pas vraiment le flamand c'est pas vraiment le patois et c'est: <passage inaudible>
 208. E : d'accord + d'accord ça veut dire que: euh + le patois + des + FOURons + est différent
 209. L : AH oui + i z ont beaucoup de mots nous les autres on dit une tasse mais à Fourons eux disent jatte
 210. E : jatte <ton interrogatif>
 211. L : jatte ça veut: dire une tasse
 212. E : ++ dans votre patois vous dites euh + tasse <ton interrogatif>
 213. L : une tasse
 214. E : tasse + avec un t <ton interrogatif>
 215. L : Oui oui
 216. E : c'est presque la même chose qu'en français:
 217. L : Exactement
 218. E : et aux Fourons on dit + tschasse
 219. L : Main'nant ça c'est une assiette mais en patois c'est + 't telleur + 't telleur + tu vois + différent + ça tu l'as presque la même chose qu'en français mais en patois 't telleur c'est d'jà plus difficile à comprendre
 220. E : hum hum
 221. L : Si tu dis une telleur tu sais pas même pas + mais si je dis à + à copain: le dentiste là il comprend tout en patois hein mais sait pas te répondre
 222. E : ah il comprend [mais
 223. L : comprend tout] + parc'que ses parents son père parlait le patois la mère elle prov'nait: de + de Verviers
 224. E : hum hum
 225. L : et donc c'était patois et français ensemble

En 207, l'informateur a recours à l'**alternance codique** par l'emploi du lexème nominal allemand « **Mischmasch** », au sens du français « mélange ». Les dictionnaires allemands monolingues fournissent pour ce lexème des définitions suivantes : „*Mischung aus verschiedenartigen, meist gegensätzlichen Bestandteilen*“; „*Gemisch [aus nicht Zusammenpassendem, nicht Zusammengehörendem]*“. Ces deux

définitions renvoient à un ensemble désordonné d'éléments opposés, contradictoires, à un tout dépourvu d'unité. Le patois des Fourons serait donc un « méli-mélo », un mélange hétérogène, hétéroclite, confus. D'où la difficulté de le saisir, de le cerner. Il est à remarquer que le contenu représentationnel véhiculé par le lexème « Mischmasch » est différent de celui que met en circulation le « mélange ». Ce dernier qualificatif est conféré au code linguistique décrit dans le tours 20 : « **tu vois c'était mélangé et c'était une langue** ». L'énoncé renvoie à la thèse émise dans les séquences précédentes et qui postule une unité transfrontalière que forment les variétés. Le mélange est à prendre dans un sens qui renvoie à un tout cohérent, à un ensemble organisé. Tandis que l'ensemble auquel renvoie le « Mischmasch » ou bien le « méli-mélo » se compose d'éléments confus, voire contradictoires. Par le recours à l'alternance codique, l'informateur en vient à sémantiser l'alternance qu'il perçoit entre deux continuum dialectale. Le patois des Fourons et le patois de Montzen renvoient donc à deux codes distinctes qui ne sont pas mutuellement intelligibles. L'effet argumentatif créé par l'alternance codique sert à introduire d'abord une opposition sémantique Mischmasch (mélange confus) – mélange cohérent.

Deuxième mise en contraste est de type diatopique entre le *maintenant* et l'*avant*. Grâce à cette opération, l'informateur entame un mouvement narratif consistant à relater les événements linguistiques dont un ami néerlandophone et lui-même sont les protagonistes.

163. E : Donc est-ce qu'on peut dire qu'on n'aime pas beaucoup les allemands +
ici
164. L : ++ On va dire: ici + [euh:
165. E : est-ce qu'y a des préjugés contre les allemands? +
Est-ce qu'y en a ?
166. L : Les autres quand on était jeu:nes
167. E : Qu'est qu'on disait quand vous étiez jeune ?
168. L : On allait jouer le football hein + comme moi je jouais à la Calamine ++
169. E : Hum hum
170. L : En jeunes + et on allait jouer + on va dire: vers le côté la guerre et on
renCONtrait toujours les boches +
171. E : Les boches + <ton étonné> <sourire>
172. L : Ah oui : y a pas seulement eux + tu sais: bien dernièrement euh + allez je
vais: dire: il y a cinq ans d'ici quand mon fils jouait à la Calamine + i jouaient contre
une équipe de Liège
173. E : Oui +
174. L : Les parents **et tout ça** + et l'entraîneur d'eux il parlait allemand mais
comprenait bien le français + et les gens parlaient là hein + <((*changement de ton pour
mimer la production verbale rapportée*))> allez sales boches **et tout ça** + rien comme
ils jouent + alors là l'entraîneur s'est retourné: il a dit <((*changement de ton pour*

mimer la production verbale rapportée))> oui madame mais je comprend ce mot et si maintenant je di:sais : sur les wallons ++ ça r'vient à la même chose ++

En 11, l'informateur poursuit une autre tâche discursive en initiant un récit de vie. Dans l'élan de ce mouvement narratif, l'informateur fournit la mise en scène d'un événement langagier dont il a lui-même été témoin. En 12, nous assistons à la co-construction d'une **représentation métalinguistique** portant sur le lexème « boche ». Pour la mettre en mots, l'informateur mobilise diverses stratégies argumentatives telles que le discours rapporté, la contrastivité et la narration. L'événement langagier rapporté concerne une joute verbale entre francophones et germanophones survenue lors d'un match de football. Cette rencontre oppose une équipe liégeoise à une équipe de la Calamine, autrement dit des wallons francophones aux wallons germanophones. La **particule d'extension** « et tout ça », placée en fin du groupe nominal « les parents » véhicule de façon implicite l'information que *non seulement* des parents y étaient présents *mais également* d'autres personnes. Le syntagme « l'entraîneur d'eux » réfère à l'entraîneur de l'équipe de football de la Calamine dont fait partie le fils de l'informateur. L'énoncé descriptif le concernant, construit sur une manipulation de la morphologie verbale parler/comprendre, laisse deviner que celui-ci est germanophone. Le verbe introducteur « parlaient » annonce un discours direct comme forme de **discours rapporté**. Les deux segments de l'énoncé rapporté est interrompu par la particule d'extension « et tout ça ». Son emploi sert ici une **stratégie argumentative**. C'est que, de par sa fonction discursive, cette particule « *ser[t] à étendre le domaine de ce qui précède en laissant sous-entendre une suite indéterminée [...]* »¹⁷⁰. La particule vient modaliser la phrase nominale « sales boches » et laisse entendre que les locuteurs rapportés, « les gens », proféraient également d'autres paroles aussi péjoratives et dépréciatives que « sales boches ».

25. L : Les parents et tout ça + et l'entraîneur d'eux il parlait allemand mais comprenait bien le français + et les gens parlaient là hein + allez sales boches et tout ça + rien comme ils jouent + alors là l'entraîneur s'est retourné: il a dit oui madame mais je comprend ce mot et si maintenant je di:sais : sur les wallons ++ ça r'vient à la même chose ++

¹⁷⁰ Sylvie Dubois () « Les particules d'extension dans le discours: analyse de la distribution des formes et 'patati et patata' », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 1-4, 1990, pp.21-47.

Enoncé conclusif par l'entremise duquel l'informateur émet son point de vue. Il se positionne ouvertement du côté de l'entraîneur germanophone qu'il présente comme victime d'une attaque verbale stigmatisante.



4.3. L'entretien numéro 3

1. L : **L'allemand aussi c'est: + ceux qui veulent rester dans leur village vrai:ment en plus le patois les jeunes n'apprennent pas**
2. E: Par exemple vous: + vous parlez pas le patois
3. L : Un p'tit peu : oui ah le patois non pas du tout
4. E : Pas du tout <((*ton interrogatif*))>
5. L : Non pas du tout
6. E : Et vous parents ils- [ils le parlaient
7. L : Mes parents normalement] oui + mai:s euh: + mes grands parents oui euh avant oui ils parlaient [patois à la maison
8. E : avant <((*ton interrogatif*))>]
9. L : Oui + **ils ont essayé de m'apprendre mais je n'l'aimais pas**

L'informatrice accomplit, dans le tour premier, un acte de catégorisation par un **énoncé définitoire copulatif** qui a la forme canonique *X c'est Y*. Selon la catégorisation qu'elle vient de mettre en discours, les locuteurs qui apprennent l'allemand, ce sont ceux qui souhaitent rester dans leur localité. La connaissance implicite qui est déductible de ce discours laisse entendre que la pratique de l'allemand relève d'un fait régional qui ne concerne que cette partie de la Belgique et que pour pouvoir se construire une vie ailleurs, l'on devrait apprendre d'autres langues que l'allemand.

En 9, l'informatrice évoque son rapport au francique (« *patois* »). Malgré le fait que ses grands-parents aient voulu lui transmettre le patois, elle ne souhaitait pas, selon ses dires, l'apprendre. L'emploi du **connecteur adversatif** « mais » annonce ici un argument qui servirait de justification pour l'échec de l'apprentissage du francique. Afin de fournir une justification, l'informatrice se contente simplement d'énoncer la phrase « je n'l'aimais pas ». L'argument pour justifier le refus/l'échec de l'apprentissage du francique est ici rendu par un jugement de valeur dépréciatif qui évoque le rapport au lecte en question de la locutrice. Celle-ci construit discursivement une représentation épilinguistique sur le francique. La justification fournie est d'ordre subjectif qui relève de l'imaginaire linguistique de la locutrice. Les représentations sociales sont des connaissances individuellement élaborées et socialement partagées, déterminant les pratiques sociales. La représentation épilinguistique à valeur dépréciative mise en discours dans cet échange conduit la locutrice à refuser de

poursuivre l'apprentissage d'un lecte que sa famille tente pourtant de lui transmettre. L'extrait ci-dessous montre clairement comment « cette forme de connaissance élaborée individuellement » qu'est la représentation se propage socialement *dans et par* le discours. Le refus de l'apprentissage du francique justifié dans un premier temps par un argument qui tient à la subjectivité de l'informatrice, essaie cette fois-ci de s'appuyer sur un fait objectif sur lequel tous les membres de la communauté pourraient s'accorder.

10. E : eh donc voilà

11. L : **Mais euh: le patois + /Ici \ ça s'perd hein**

L'informatrice semble, en 10, s'aligner à la représentation collective sur la non-transmission du patois. Pour se justifier du refus qui était le sien d'apprendre le patois, elle prend appui sur l'expérience commune à toute une génération à laquelle elle souhaite visiblement s'identifier. Si elle a refusé de l'apprendre, elle n'est pas seule dans ce refus, le patois « se perd » à Welkenraedt. Le déictique « /ici\ » modalisé par un ton montant sert à instaurer un *espace énonciatif*¹⁷¹ qui se définit par les attributs langagiers, par un ensemble de typifications langagières linguistiques, et qui « relève autant du vécu (des pratiques) que du perçu (des représentations) » (*Ibid.*). L'informatrice s'approprie des discours concernant la non-transmission du patois pour resituer ses pratiques et représentations dans un contexte socio-historique qu'elle considère comme étant partagé par sa génération. Le mouvement explicatif-justificatif entamé par l'informatrice en 11 a pour fonction d'extrapoler le refus de l'apprentissage du patois véhiculé par l'énoncé « je n'l'aimais pas » à toute une communauté de locuteurs que l'informatrice se représente comme celle qui caractérise la commune de Welkenraedt. Le marqueur discursif « hein » vient structurer l'interaction en appelant une situation d'interlocution.

12. E : Hum hum :

13. L : A mon avis + **plus vers Hombourg tout ça** + vous connaissez ?

14. E : Oui oui ++

15. L : Ben oui à mon avis oui **à Welkenraedt même dans les jeunes et tout ça** + l'allemand oui un peu plus quand même

16. E : Hum hum

¹⁷¹ Bulot Thierry, « Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine », **Revue de l'Université de Moncton**, Volume 36, numéro 1, 2005, p. 219-253.

En 13, l'informatrice emploie locution adverbiale « à mon avis » qui a pour fonction d'introduire l'évaluation subjective modalisant la proposition « plus vers Homburg tout ça ». Le mouvement explicatif se poursuit par la mise en exemple de Hombourg, une section de Plombières. Le syntagme « vers Hombourg tout ça » réfère à une série de communes, toutes francophones, qui se trouvent à proximité de Welkenraedt. Ces communes forment ensemble la périphérie immédiate de Welkenraedt qui constitue le « noyau » (*Ibid.*) de l'espace énonciatif représenté par l'informatrice.

Les tours de 17 à 30 mettent en scène la reconstruction discursive de la structuration de type centre/périphérie de l'espace sociolinguistique et les typifications des types de locuteurs et des types de comportements et d'attitudes linguistiques. Eupen étant la commune germanophone qui se trouve à 10 kilomètres de Welkenraedt, son caractère germanophone est associé par l'informatrice à sa proximité de la frontière allemande. Bien qu'étant belges germanophones, les habitants d'Eupen, les eupenois, porteraient, selon l'informatrice, des caractéristiques semblables à ceux qui peuplent l'autre côté de la frontière du fait de parler la même langue. Ici, les représentations se construisent sur la base des discours stéréotypés et partagés par le groupe.

17. L : **Eupen alors très fort hein**

18. E : Oui

L : Vous avez des gîtes là + **c'est quand même trop fort + allemand quoi**

19. E : Mais quand même Eu:pen + c'est euh: c'est une commune

GERmanophone

20. L : Ah oui germanophone oui

21. E : Alors qu'ici: + [c'est euh + francophone

22. L : c'est francophone] oui ++ oui pas loin vous êtes pas loin de la frontière vous avez aussi la Hollande [donc euh:

23. E : voilà]

24. L : vingt kilomètres euh:

25. E : j'ai été à Gemmenich

26. L : AH c'est vrai

27. E : A Montzen + Gemmenich + Plombières

28. L : Hum hum + **voilà c'est tous allemand hein quand même ouais**

29. E : hum hum:

30. L : ici **c'est d'jà un p'tit peu loin** mais y a quand même des écoles qui privilégient l'allemand

En 17, l'emploi du connecteur argumentatif « alors » permet à l'informatrice d'introduire le cas d'Eupen. Le « hein » en tant que **marqueur discursif** mobilise une demande d'approbation adressée à l'enquêteur. Celui-ci y répond par « oui ». En 19, l'informatrice reformule l'énoncé par l'emploi du déictique « ce » qui prend une valeur anaphorique parce que référant à la commune d'Eupen. Le prédicat de la proposition « est quand même trop fort + allemand » est marqué par le « quand même » discursif à valeur concessive. Le « quoi » vient marquer la clôture de l'unité syntaxique. Dans l'élan de ce mouvement argumentatif, l'informatrice met en discours une représentation épilinguistique portant sur la situation sociolinguistique relative à la ville d'Eupen. Nous observons là une autre occurrence de l'énoncé définitoire copulatif ayant pour forme syntaxique *X c'est Y*. La composante X, en l'occurrence la ville d'Eupen, est qualifiée, définie, catégorisée par la composante Y (« quand même trop fort allemand »). L'information déductible de cette parole indique que la situation sociolinguistique relative à la ville d'Eupen est différente de celle de Welkenraedt en cela qu'elle est marquée par une germanophonie majoritaire. L'interaction qui se déroule entre les tours 19 et 22 mettent en scène la négociation du contenu représentationnel co-construit.

La suite de la conversation dévoile une triple **contrastivité** qui concerne Eupen, Plombières (ses sections Montzen et Gemmenich), et Welkenraedt. Si Eupen est une ville germanophone, la commune de Plombières et ses sections Montzen et Gemmenich sont aussi marquées par la germanophonie, mais cela dans une moindre mesure par rapport à Eupen. Cela dit, l'informatrice se représente les pratiques linguistiques propres à ces communes comme relevant d'un cas de germanophonie alors même que, en vérité, elles sont majoritairement francophones : « voilà c'est **tous allemand** hein quand même oui ». Par l'emploi du déictique spatial « ici », l'informatrice en vient, en 30, à opérer une autre contrastivité qui découpe Welkenraedt (ici) et Plombières (là-bas) : « ici **c'est d'jà un p'tit peu loin** ». L'informatrice évoque la distance des communes à la frontière. Welkenraedt est loin de la frontière, et, de ce fait, est moins marqué par le bilinguisme français-allemand. Tandis que Plombières est « allemande » vu qu'elle est plus proche de la frontière. Le « quand même » accompagné du « mais » introduit une concession au premier énoncé. L'allemand y est également pratiqué mais cela d'une autre manière qu'à Plombières. Il existe des écoles qui offrent des possibilités de faire ses études en allemand. Deux

pratiques de l'allemand sont ainsi opposées l'une à l'autre. L'informatrice les présente comme étant différentes.

36. L : ma maman parlait un p'tit peu le patois euh: si vous retrouvez des personnes âgées + i- eux:: ils savent bien le patois quoi
 37. E : hum hum
 38. L : Parler patois comme ça:: oui:: + mais nous: dans les jeunes euh: pas du côté de mon mari euh:: pas du tout + un peu l'allemand du côté de mes grands-parents

En 36, l'informatrice poursuit le mouvement narratif en évoquant la connaissance que sa mère avait du patois. Ce mouvement est clôturé par le « euh: » suivi par le « si » hypothétique qui permet de formuler une proposition de type *si P, Q* : « si vous retrouvez des personnes âgées + i-eux:: ils savent bien le patois quoi ». L'informateur suppose la réalité de *P* et ensuite la pose comme condition de l'énonciation de *Q*¹⁷². Nous pourrions paraphraser cet énoncé de la manière suivante : « supposons que vous trouviez (rencontriez) des personnes âgées, vous constateriez qu'ils savent le patois ». Nous observons ici une **contrastivité diastratique** qui découpe le « eux » et le « nous » inclusif dont fait partie l'informatrice. L'informatrice se représente deux groupes sociaux différents que sont les personnes âgées connaissant encore le patois (eux), et les jeunes (nous) qui ne connaissent pas le patois. La **contrastivité** comme stratégie argumentative permet à l'informatrice de marquer l'évolution des attitudes vis-à-vis du patois à travers les générations. L'informatrice en vient à co-construire la représentation commune selon laquelle le patois ne se transmet plus.

41. E : Et donc vos enfants euh: ils parlent que le français + c'est ça
 42. L : Euh:: le français ils ont appris l'anglais l'allemand
 43. E : a l'école ici
 44. L : A l'athénée oui + et ma fille a anglais allemand et mon fils a: anglais et:: + espagnol
 45. E : hum hum
 46. L : **parce que lui: il veut vogage ::r donc pour lui l'allemand ça sert à rien du tout il n'aime pas non plus je sais pas pourquoi** mais + si j'vais à Aix par exemple je parlerai allemand mai:s euh:: **voilà quoi chuiz pas fan de l'allemand**
 47. E : Ah vous n'êtes pas fan de: l'allemand + pourquoi

¹⁷² Patard Adeline, « L'imparfait dans les phrases hypothétiques [si IMP, COND] : pour une approche aspectuo-temporelle », **Cahiers de praxématique**, [En ligne], 47 | 2006, document 5, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 30 septembre 2016. Disponible en ligne : <http://praxématique.revues.org/2817>

48. L : chaiz pas <((*rires*))> **ça me dérange pas d'aller là-bas et parler mai:s**
++
49. E : d'accord
50. L : **ici ça m'dérange quoi et s'ils sont là ça m'énerve quoi chais pas pourquoi**
51. E : AH :: d'accord <((ton montant marquant l'étonnement))>
52. L : <((*éclats de rires*))>
53. E : d'accord d'accord <((rires de connivence))>

En 46, l'informatrice a recours au **discours rapporté** comme stratégie argumentative pour expliquer le refus qui est celui de son fils d'apprendre l'allemand. Le premier acte de parole qu'elle rapporte par le biais de **discours indirect libre** véhicule l'information implicite selon laquelle son fils choisit les langues étrangères à apprendre en fonction des objectifs qu'il se fixe. L'énoncé rapporté « lui : il veut voyager::r » apporte un argument justificatif pour le choix de l'anglais et l'espagnol, deux langues internationales qui pourraient lui servir de moyen de communication dans ses rencontres avec les autres. Le connecteur argumentatif « donc » fonctionnant comme introducteur de conclusion¹⁷³ relie l'argument introduit à une deuxième parole rapportée à valeur conclusive : « pour lui l'allemand ça sert à rien du tout ». Selon la logique d'argumentation discursivement construite par l'informatrice, si on apprend les langues, c'est parce qu'on croit qu'elles nous seraient utiles dans la réalisation des buts qu'on poursuit. Son fils ayant pour but d'aller à la rencontre des autres cultures, il opte logiquement pour l'apprentissage de l'anglais et l'espagnol, deux des langues les plus parlées au monde. La représentation stéréotypée concernant des langues internationales comme l'anglais et l'espagnol est ainsi co-construite par l'informatrice. Dans l'élan du mouvement argumentatif que nous venons d'analyser, l'informatrice a introduit dans l'interaction la parole d'autrui et, par là, une expérience subjective qui n'est pas la sienne. Ce faisant, l'informatrice en arrive à doter sa parole d'une validité empirique. L'expérience (les pratiques), les paroles (les représentations) individuelles de son fils ainsi introduites dans le discours sont manipulés par l'informatrice pour la co-construction d'une représentation socialement partagée. Nous retenons de ce mouvement argumentatif que le discours rapporté, mobilisé, en l'occurrence, sous forme de discours indirect libre, fait partie des ressources dont dispose le locuteur dans la mise en discours de ses représentations épilinguistiques.

¹⁷³ Jacques Moeschler (1985), **Argumentation et Conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours**, Hatier-Crédif, Genève, p. 64.

Toujours en 46, nous observons une troisième occurrence du discours indirect libre : « il n'aime pas non plus ». Le **commentaire métadiscursif** « je sais pas pourquoi » marque l'évaluation subjective de l'informatrice qui commente ainsi la parole citée. Une sorte de connivence est établie entre l'informatrice et son fils. Tout comme l'informatrice elle-même, le fils de celle-ci n'aime pas « non plus » l'allemand. Le connecteur argumentatif « mais » introduit un argument *anti-orienté*¹⁷⁴ (q) construit par l'entremise de « si » hypothétique : « mais si je vais à Aix par exemple je parlerai Allemand ». Par la suite, le « mai:s » argumentatif est encore une fois mobilisé pour introduire un contre argument. Toutefois, l'enchaînement débouche sur une absence d'explication dont témoigne l'emploi du **marqueur d'hésitation** « euh:: ». Le recours au **marqueur conclusif** « voilà quoi » introduit une conclusion sans argumentation. Faute de pouvoir argumenter, l'informatrice finit par émettre une variante de « je n'aime pas l'allemand » par l'énoncé « chuiz pas fan de l'allemand ».

54. L : Voilà mai:s Eu:pen c'est spécial aussi euh: mais même entr'eux:: i: sont très froids hein
 55. E : Même entr'eux:
 56. L : Ouai:s mais j'ai une cliente elle + elle vient d'Eu:pen et quand i s'croisent avec des anciens de l'école +
 57. E : ouais
 58. L : ils font pas la bise ils serrent pas la main +
 59. E : <((rires de connivence))>
 60. L : c'est bizarre je trouve <((rires))> ces trucs spéciaux
 61. E : ici vous faites comment
 62. L : ++ ici tout l'monde se connaît dans les village euh: fin presque:: normalement hein des gens qui sont là depuis des années euh: mes parents + moi chuiz née i:ci mes parents mes grand-parents ben
 63. E : hum hum
 64. L : tout l'monde se connaît ouais
 65. E : hum + on fait la bise à tout le monde
 66. L : pardon
 67. E : on fait la bise à tout le monde
 68. L : Euh::: ouais presque <((rires))> parc'qu'on se connaît euh:

En 54, l'informatrice émet une représentation stéréotypée sur les attitudes sociales des habitants d'Eupen. Le marqueur discursif « voilà » employé en début de

¹⁷⁴ Ibid.

l'énoncé marque la clôture de l'interaction précédente. Le connecteur argumentatif « mais » sert ici à entamer une nouvelle interaction tout en assurant la prise du tour de parole. Nous y observons une autre occurrence du qualificatif « spécial » dans la proposition portant sur Eupen et sur les comportements typifiés de ses habitants : « Eupen c'est spécial aussi euh: ». Rappelons-nous encore une fois que ces représentations relèvent à la fois du vécu et du perçu. Dans ce module de conversation, les énoncés que met en circulation l'informatrice témoignent de la manière dont celle-ci construit ses représentations sur les germanophones d'Eupen à l'image homogénéisante et stéréotypée qu'elle a des allemands, et plus précisément, de la manière dont elle se représente la communauté germanophone de Belgique. L'informatrice introduit une **analogie** entre les attitudes des habitants d'Aix-la-Chapelle et celles des habitants d'Eupen. Elle emploie le même qualificatif pour définir les deux cas de figure. Tout comme Aix-la-Chapelle, « Eupen est aussi spécial ». Spécial parce que ses habitants ont des pratiques différentes de celles adoptées par les membres du groupe auquel l'informatrice s'identifie. Elle mesure les comportements et les attitudes de l'autre groupe à partir des comportements et des attitudes de son groupe d'appartenance qui constituent la norme comportementale et attitudinale. Pour Tajfel (1981 :115 cité par Castellotti et Moore 2002), le stéréotype relève de « l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre (l'étranger) dans sa différence. »¹⁷⁵ A cet égard, les comportements et les attitudes qui dévient à cette norme fictive sont taxés de « spécial ». C'est donc *spécial* parce qu'*anormal*, inhabituel ; ça dérange et perturbe dans la différence que ça présente.

Toujours en 54, le prédicat de la proposition qui suit le « mais » pose que les habitants d'Eupen « sont très froids ». L'information implicite véhiculée par cette proposition postule que les eupenois seraient, *en général*, « très froids » à l'égard de *tout le monde*. C'est l'emploi de l'adverbe « même » modalisant le syntagme « entr'eux » qui diffuse cette information. Le marqueur discursif « hein » employé en fin du tour se rapproche du « quoi » en ce sens qu'il marque la clôture du mouvement discursif et qu'il met en scène une attente d'approbation de la part de l'informatrice du

¹⁷⁵ Véronique Castellotti et Danièle Moore, **Représentations sociales des langues, et enseignements, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Etude de référence**, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2002, p.8.

contenu représentationnel exprimé. L'informatrice semble avoir envie de voir sa parole entrer en résonance avec la parole de l'enquêteur. Le « hein » a ici une fonction **dialogale** en ce sens qu'il sollicite la réaction de l'interlocuteur sur ce qui est en cause. Le « hein » marque la mise en négociation du contenu représentationnel co-construit, dans une attente d'approbation de la part de l'enquêteur pour en arriver à établir une entente.

Le connecteur « mais » assure encore une fois le maintien du tour de parole et annonce un mouvement discursif à fonction explicative dans l'élan duquel l'informatrice évoque ses observations des comportements sociaux d'une de ses clientes qui, à ses yeux, illustrent les comportements de tous les germanophones d'Eupen. Ce module de conversation se poursuit jusqu'au tour 68 et il a pour fonction d'apporter des justifications à la représentation formulée en 54, par le biais de préjugés et de représentations stéréotypées présentes dans l'espace sociolinguistique que l'informatrice s'approprie. Ce faisant, l'informatrice s'arroge le pouvoir de parler au nom de son groupe d'appartenance. Ayant la maîtrise de sa norme comportementale et attitudinale, elle s'érige en porte-parole représentant son groupe ; en instance normative qui montre du doigt ce qu'il faut et ce qu'il ne faut surtout pas faire, qui valorise et dévalorise, approuve et stigmatise les pratiques observées.

Le cadre de cet entretien fonctionne pour l'informatrice comme une mise à l'épreuve de son appartenance au groupe d'origine. Tout au long de l'entretien, elle s'adonne à étaler sa maîtrise de la norme comportementale de son groupe et sa capacité d'évaluer l'altérité de l'autre groupe à l'aune de cette norme. Elle retrace ainsi les frontières qui séparent les deux groupes en mettant l'accent sur les différences observées dans les pratiques typifiées des membres de chacun des deux groupes.

L'informatrice n'emploie jamais le lexème « germanophone » lorsqu'elle a à se référer à ses concitoyens de langue allemande. En 148, la même construction syntaxique est employée pour évoquer la germanophonie d'Eupen ; c'est donc « vraiment l'allemand » : « ouais ++ si vous avez des notion::s pour un travail ce s'rait mieux mai:s Eu:pen c'est vrai:ment l'allemand ». Nous croyons effectivement qu'il ne s'agit pas là d'un simple choix lexical, tant s'en faut. Nous y observons plutôt que la non-appropriation de ce lexème reflète la manière dont l'informatrice se représente

l'altérité des belges ayant pour langue maternelle l'allemand. Elle se les représente comme faisant montre des comportements linguistique et sociale similaires à ceux des allemands : l'eupenois ordinaire typifié est identifié à l'allemand ordinaire typifié habitant Aix-la-Chapelle et par là, le belge germanophone est associé dans ses pratiques langagières et sociales au ressortissant allemand stéréotypé. Tout comme l'allemand ordinaire, l'eupenois est « très froid », reste sur ses réserves, met de la distance même par rapport aux gens qu'il connaît depuis longtemps : « ils font pas la bise ils serrent pas la main + ». L'informatrice est de conclure en émettant des jugements de valeur sur ces observations, dans le tour 60 : « c'est bizarre je trouve <((rires))> ces trucs spéciaux ». Nous observons une nouvelle occurrence de l'adjectif « spécial » pour désigner la dissemblance perturbante provoquant l'étonnement que l'on observe chez l'autre. Eupen est donc « spécial » parce que ses habitants adoptent des comportements « bizarres », font preuve des « trucs spéciaux », c'est-à-dire anormaux, inhabituels qui ne se conforment absolument pas aux étapes d'habitation par lesquelles est passée l'informatrice pour constituer son identité comme belge francophone monolingue.

Le module de conversation qui se déploie entre les tours 169 et 199 met en scène la manière dont cette humeur « spéciale » attribuée aux habitants d'Eupen se traduit dans les pratiques langagières de ceux-ci et la manière dont l'informatrice se les représente.

- 169. E : et quand vous allez à Eupen + vous parlez [allemand ou::
- 170. L : ah non français]
- 171. E : [français
- 172. L : oui]
- 173. E : ils vous répondent en + français aussi
- 174. L : pardon
- 175. E : ils vous répondent en français
- 176. L : ouais
- 177. E : [donc pas d problème
- 178. L : **oui ils savent bien hein**]
- 179. E : ouais
- 180. L : ouais ++ par contre euh:: vous étiez vous avez été par le cc
 <((abréviation pour centre commercial))> là Eupen Piazza
- 181. E : oui
- 182. L : et avant il y avait un magasin Benetton + magasin de vêtement
- 183. E : hum hum

184. L : en fait les filles venaient aussi loin de Liège que d' Verviers elles connaissaient pas spécialement l'allemand voilà elles avaient pas l'choix il y en a beaucoup qui savent pas l'allemand mais les eupénois ils rallent ils sont vexés // alors la fille elle disait moi j'ai pas demandé à venir ici hein madame moi je vais de Liège ça m'arrange pas de venir travailler à Eupen et eux ils sont vexés /mais ils parlent FRANçai:s hein les eupénois hein <((ton enthousiaste))>
185. E : oui
186. L : **ils sont vexés parc'qu'on fait pas: + d'effort de parler l'allemand** oui
187. E : ah d'accord + ok
188. L : **si on fait l'effort ils savent le français**
189. E : d'accord ils veulent pas manifester [leur: euh:
190. L : alors ils sont content quand vous faites un effort mais puis après ils voient qu'vous avez difficile euh ils vont vous parle:r + le français + mais ils aiment bien qu'on montre la façon
191. E : ah d'accord ++ ok ++ ils aiment bien qu'on fasse un p'tit effort euh: avant de:: avant de parler en français
192. L : pardon
193. E : ils aiment bien qu- + qu'on fasse un p'tit effort [euh
194. L : ah oui voilà]
195. E : [en allemand
196. L : ouais ouais en allemand ah oui] à la difficile on va parler français ouais ouais
197. E : ah ok
198. L : <((rires))>
199. E: <((rires))>

En 169, l'enquêteur entame une nouvelle interaction en formulant une requête d'information cette fois-ci portant sur la langue de communication dont se sert l'informatrice lorsqu'elle a à interagir avec les eupénois. Après s'être enquis du fait que l'informatrice utilise le français quand elle se rend à Eupen, l'enquêteur se lance de nouveau pour savoir si les eupénois acceptent de parler français avec elle. L'informatrice y répond par « ouais » suivi par l'énoncé « ils savent bien hein ». Le marqueur discursif « hein » a ici pour fonction de faire appel à la réaction de l'interlocuteur. En 179 et 180, les interlocuteurs se servent tous les deux de l'adverbe d'approbation « ouais » dont l'usage réciproque laisse entendre une opération de récapitulation de ce qu'il vient d'être dit et du contenu représentationnel co-construit. Là, les interactants évaluent ce qui ressort du cadre de l'entretien et négocient tacitement la suite à donner, les sujets à aborder. Ce bref silence illustré par une pause moyenne « ++ » est brisé par l'informatrice qui introduit une opposition par l'emploi

du connecteur adversatif « par contre » suivi par la marque d'hésitation « euh:: ». Le mouvement discursif à valeur adversative annoncé par le « par contre » prend une valeur narrative-explicative par le recours à l'imparfait en 182. Nous observons ici encore une fois que l'informatrice se sert de la narration pour la mise en mots de ses représentations.

En 184, l'informatrice rapporte par la narration une scène à laquelle elle a assistée. Ce mouvement narratif mobilisé par l'informatrice va lui servir de justification pour le jugement conclusif exprimé en fin du tour. La narration est interrompue par l'informatrice elle-même qui ressent visiblement le besoin d'apporter de la précision à son discours. Le recours au présent sert à introduire une petite séquence évaluative-récapitulative qui se rapporte à la séquence narrative. Dans cette séquence l'informatrice émet des commentaires généralisants sur les attitudes linguistiques des eupenois : « il y en a beaucoup qui savent pas l'allemand mais les eupenois ils râlent ils sont vexés ». La stratégie argumentative poursuivie par l'informatrice consiste à fournir une justification à l'énonciation de la représentation stéréotypée par le recours à la narration. Ce faisant, l'informatrice reconstruit une représentation épilinguistique par la ré-énonciation du discours stéréotypé disponible dans l'espace énonciatif et partagé par son groupe d'origine. Plus précisément, elle remet en contexte le discours décontextualisé (objectif, stabilisé) qui est déjà en circulation dans l'espace énonciatif.

Nous avons évoqué *supra* que les représentations à caractère évaluatif portant sur les attitudes et comportements langagiers/linguistiques de l'*autre* typifié relèvent à la fois du vécu (subjectif) et du perçu (objectif). Le *subjectif* vient se ranger à l'*objectif* qui n'est autre que la résultante des activités langagières *intersubjectives* qui aboutissent nécessairement à un accord et une entente.

Dans la séquence évaluative qui a interrompu la séquence narrative, l'informatrice émet une nouvelle représentation sur les attitudes linguistiques des eupenois. A la représentation émise dans les séquences précédentes qui rend compte de la typification d'eupenois ordinaire comme froid, distant vient s'ajouter une autre caractéristique attribuée à ces locuteurs typifiés : les eupenois, donc les belges germanophones, sont râleurs, ils se vexent lorsqu'on leur adresse la parole en français,

ils ne veulent pas communiquer en français alors même qu'ils connaissent cette langue. La séquence narrative est reprise par l'informateur par l'emploi du connecteur « alors ». La narration se conclut sur la ré-énonciation de l'unité syntaxique prédicative « ils sont vexés » précédée du « eux » anaphorique. Dans l'énoncé conclusif « mais ils parlent FRANçai:s hein les eupenois hein » le pronom personnel « ils » prend une valeur cataphorique. Le connecteur adversatif « mais » sert ici à introduire un nouveau discours généralisant sur les attitudes des eupenois : Ils sont vexés d'entendre parler français à Eupen alors que « ils parlent FRANçai:s ». Les « hein » discursifs encadrant le syntagme « les eupenois » mettent en scène la stratégie discursive que poursuit l'informatrice afin d'exercer un contrôle sur la signification à attribuer au message que véhicule le mouvement narratif.

Encore qu'ayant des représentations dévalorisantes et stigmatisantes sur l'allemand et ses locuteurs, l'informatrice semble reconnaître quelques qualités à la langue allemande quand il s'agit de son apprentissage par les jeunes générations. Par exemple, elle est d'avis qu'un enfant bilingue, en l'occurrence un jeune de Welkenraedt, en aura plus de facilités à trouver un emploi à Eupen :

150. L : et + un enfant qui a eu l'allemand ce sera privilégié ça c'est sûr
ben voilà + mes enfants ils veulent parti:r ils veulent voyage:r euh: mon fils
parle d'aller en Australie euh donc il aura rien à faire de l'allemand lui il s'en
fout il veut pas rester ici
151. E : ah oui + donc il a appris l'anglais
152. L : anglais et espagnol
153. E : anglais et espagnol oui
154. L : Voilà parti:r voire d'autres choses quoi + il a raison
155. E : <((rires))>
156. L : <((rires))> il veut voyager ++ voilà mais c'est vrai + vous avez été
à Eupen et tout ça non

L'informatrice exprime ici que l'apprentissage précoce et la maîtrise de l'allemand par un jeune de Welkenraedt pourrait être un privilège surtout quand celui-ci souhaite se faire embaucher dans sa commune. Le contenu représentationnel s'aligne sur celui qui est véhiculé précédemment au cours de l'entretien : « l'allemand aussi c'est : + ceux qui veulent rester dans leur village vrai:ment ». Deux catégories de locuteurs se retrouvent ainsi opposées l'une à l'autre. Il y a donc, d'un côté, le bilinguisme allemand-français qui correspond au profil le mieux valorisé dans le marché du travail régional, et le monolinguisme francophone privilégiant

l'apprentissage des langues internationales souhaitant sortir du cadre régional pour pouvoir s'offrir la possibilité d'une vie ailleurs, de l'autre côté. Par l'entremise de la catégorisation comme stratégie argumentative, l'informatrice en vient à construire discursivement deux différents types de locuteurs présents dans l'espace public. A la catégorisation vient s'ajouter, dans cette séquence, le discours rapporté dont se sert l'informatrice pour la construction d'une représentation épilinguistique portant sur l'allemand : « mon fils **parle d'aller en Australie** euh donc **il aura rien à faire de l'allemand lui il s'en fout il veut pas rester ici** ». La catégorie de locuteur à laquelle l'informatrice associe le profil de son fils semble être préoccupée par la volonté de quitter le terroir natal. Les pratiques et les paroles citées laissent penser que le fils est l'incarnation parfaite du type de locuteur francophone représenté qui dévalorise l'allemand au point de le mépriser. Pour ce type de francophone auquel l'informatrice semble s'identifier, la connaissance de l'allemand ne sert pas à grand-chose sinon à trouver un emploi dans sa région.

4.4. L'entretien numéro 4

1. E: donc vous dites que:: la prononciation de l'allemand + c'est difficile
2. L : OUI: + c'est méchant
3. E : c'est méchant <((ton interrogatif))> + pourquoi c'est méchant
4. L : Ils sont ru:des les allemands hein
5. E : Les allemands sont rudes
6. L : AH <((exclamation))> ++

L'enquêteur ouvre l'interaction en rapportant l'énoncé émis par l'informateur dans la séquence d'ouverture non enregistrée en le reformulant en forme de question. L'informateur y répond en confirmant le contenu qu'il a mis en circulation par l'adverbe d'affirmation « OUI: » accentué. Par la suite, il modifie son énoncé en ayant recours à un autre qualificatif: « méchant ». En plus d'être « difficile », la prononciation de l'allemand serait donc « méchante ».

En 3, l'enquêteur reprend à l'identique l'énoncé ainsi produit par l'informateur et, par l'emploi de l'intonation comme moyen d'expression paraverbal marque son étonnement. Par la suite, la reprise prend la forme syntaxique d'une question avec l'emploi du « pourquoi » en tant qu'adverbe d'interrogation. En réponse à cette question, l'informateur choisit encore une fois d'émettre un jugement de valeur portant cette fois-ci sur les locuteurs de la langue allemande. Cette remarque laisse voir que l'informateur réduit la germanophonie aux pratiques des seuls ressortissants allemands, comme si l'on pratiquait l'allemand uniquement en Allemagne et nulle part ailleurs ; comme s'il n'existait pas d'autres cas de germanophonie en dehors de celle généralisée des allemands. Cet énoncé porte sur le contenu représentationnel véhiculé par les adjectifs « difficile » et surtout « méchant », ce dernier qualificatif relevant du même champ sémantique que le « rude » : aux locuteurs « rudes » correspondrait donc une langue dont la prononciation serait « méchante » et « difficile ».

Le « hein » en tant que **marqueur dialogique** convoque l'intervention de l'interlocuteur, faisant appel à l'expérience de celui-ci dans une attente de confirmation du contenu représentationnel véhiculé. Le « hein » fonctionne comme un appel à un

consensus en modalisant une **auto-justification**¹⁷⁶ de la part de l'informateur qui cherche à se ranger à une représentation stéréotypée sur les allemands.

7. E : Pourquoi vous dites ça
8. L : HE <((ton interrogatif))>
9. E : Pourquoi vous dites ça + pourquoi euh: les allemands sont méchants + rudes

Les tours 7,8 et 9 témoignent des tentatives de mettre en forme une paire adjacente de type question/réponse dont la mise en discours est assurée par le couple « pourquoi »/ « parc'que ». En 9, l'enquêteur réussit à formuler son interrogation dans la forme syntaxique d'une question par l'emploi de l'adverbe d'interrogation pourquoi. Ce qui est à remarquer là-bas, c'est que l'enquêteur utilise les deux adjectifs pour qualifier l'entité que constituent « les allemands » alors que l'informateur mobilisait « méchant » et « rude » afin de désigner deux entités différentes qui sont respectivement « la prononciation de l'allemand » et « les allemands ». Cet usage de la part de l'enquêteur fait apparaître le travail d'inférence qu'il effectue : il en déduit que le « méchant » qui qualifie la prononciation de l'allemand est une « flèche » grâce à laquelle s'active la représentation portant sur les allemands modalisée par le « rude » ; que les deux qualificatifs se tiennent, l'un convoquant l'autre, dans le contexte d'actualisation de l'un qui est englobé par le contexte général de l'autre. Cette économie nous rappelle la structure interne des représentations, la théorie du noyau central et de sa périphérie que nous avons exposée à la première partie de notre travail. Le résultat est que l'enquêteur ne rapporte pas le discours à l'identique, il le transforme en « les allemands sont méchants + rudes ». Cette opération discursive n'est pas contestée par l'informateur qui accepte la reformulation de son énoncé.

10. L : Parc'que j'ai VEcu: **beaucoup d'cho:s** avec EUX:

A la question « pourquoi les allemands sont méchants + rudes », l'informateur répond, en 10, en évoquant sa propre expérience avec les allemands : « Parc'que j'ai VEcu: beaucoup d'cho:s avec EUX: » Sa réponse est de nature à inciter l'interlocuteur à lui adresser une nouvelle question. Cela laisse penser que l'informateur aurait la volonté de poursuivre l'interaction dans un enchaînement de

¹⁷⁶ Claire Maury-Rouan, Robert Vion et Roxane Bertrand, « Voix de discours et positions du sujet. Dimensions énonciative et prosodique », **Cahiers de praxématique**, n°49. Montpellier : Pulm, 2009, pp. 133-158.

question et de réponse. Cette stratégie discursive est peut-être adoptée pour ne pas se voir obligé de développer ses dires dans des longues séquences explicative et argumentative qui pourrait être assez fatigantes pour un individu qui a ses quatre-vingt-dix ans. A la lumière de ses hypothèses, nous pouvons dire que l'emploi du « beaucoup d'cho:sés » relève, en l'occurrence, d'un choix délibéré qui concerne la structuration de l'entretien : l'informateur a envie de garder l'enchaînement en des paires adjacentes de type question/réponse. On voit clairement que cette requête implicite est acceptée par l'enquêteur qui respecte cette proposition de la structuration.

Le vocable « guerre » dans son contenu représentationnel fait appel à l'expérience personnelle de l'informateur et par là apporte une justification au commentaire épilinguistique sur la langue allemande et ses locuteurs. Le contenu auquel réfère ce lexème nominal dépend entièrement du contexte socio-historique qui encadre l'entretien. Car comme affirment Moore et Py (2008, p.272), « les représentations sociales ont pour lieu de manifestation les discours (notamment et pas exclusivement) et ces discours-là sont socio-historiquement ancrés »¹⁷⁷. Les répercussions de la deuxième guerre mondiale sur les représentations linguistiques que les locuteurs ont de la langue allemande étant un des observables auxquels l'enquêteur s'attache à assembler dans le cadre de sa recherche, l'évocation par l'informateur de sa propre expérience de la guerre comme justification du jugement de valeur stigmatisant qu'il émet vient confirmer l'information que l'enquêteur a obtenue avant et pendant la phase de pré-enquête. Le mot « guerre » est significatif dans le cadre de cet entretien du fait du contenu qu'il met en circulation. L'expérience personnelle de la guerre se rajoute à l'expérience commune et partagée de toute une génération ayant vécu la guerre. En introduisant ce lexème significatif d'une expérience commune, l'informateur semble vouloir se ranger au sens commun qui détermine les pratiques et attitudes du groupe social auquel il s'identifie visiblement. On peut paraphraser l'énoncé comme « parce que je suis de ceux qui ont vécu la guerre avec eux ». La logique d'argumentation établie par l'entremise de l'emploi du connecteur « parce que » sous-entend que l'informateur indique qu'il partage les valeurs du groupe auquel il s'identifie. « Parce que je suis de ceux qui ont vécu la guerre avec les allemands, et de ce fait, je sais de quoi je parle. ». L'opération qu'il effectue sert à objectiver

¹⁷⁷ Danielle Moore, Bernard Py, « Introduction : discours sur les langues et représentations sociales », **Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme**, Editions des archives contemporaines, Paris, 2008, pp.271-279.

l'expérience personnelle. Ainsi, son énoncé gagne en solidité argumentative. En fin de compte, l'expérience personnelle évoquée comme justificatif du jugement de valeur dépréciatif doit être articulée à l'expérience commune du groupe social qui donne forme aux représentations et les attitudes qui en résultent pour être significative. Les représentations constituent une partie intégrante d'une culture¹⁷⁸, et en tant que telles, elles servent à assurer la cohésion entre l'individu et la collectivité.

Le module de conversation que comprend les tours 15 et 26 met en scène le recours à un récit de vie de la part de l'informateur qui s'adonne ainsi à faire part de ce qu'il a vécu pendant la guerre. Toujours dans un enchaînement de type question-réponse, il s'établit là une relation à la fois « symétrique (la conversation) et une relation discursive complémentaire (narrateur / narrataire). »¹⁷⁹

15. E : ah la la
16. L : OUI oui + j'ai été caché pendant DEUX ans
17. E : Pendant deux ans + ou ça
18. L : chez moi
19. E : c'est- c'est-à-dire à Welkenraedt
20. L : NON c'est-à + Henri-Chapelle
21. E : Ah Henri-Chapelle + d'accord ++ Donc euh: y avait des allemands
c'était pendant la deuxième guerre mondiale ça euh:
22. L : Mais c'est parc'QUE **EUX**: ils prétendaient que Welkenraedt et: + Henri-Chapelle ils voulaient remplacer les garçons qui s'faisaient tuer i- + des allemands qui s'faisaient tuer ici dans la REgion ++ **nous autres** + ils voulaient remplacer
23. E : Ah + les allemands qui s'faisaient tuer + c'est- c'est des soldats
24. L : OUI + **alors eux ils voulaient qu'on les remplace nous autres** + alors on est tous partis TOUS Welkenraedt et Henri-Chapelle
25. E : Hum hum :
26. L : Alors ça + **ça veut dire premier contrôle c'est BOM** <((geste indiquant une arme à feu))>

En 23, l'informateur évoque le cas des « enrôlés de force » (*Zwangssoldaten*) qui ont été recrutés par la Wehrmacht à partir de 1941¹⁸⁰. La tâche discursive que l'informateur entreprend à effectuer conclue, en 26, sur un énoncé qui a pour fonction de récapitulation de la narration. L'emploi du connecteur logique « alors » marque la

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 277.

¹⁷⁹ Robert Vion, « L'analyse des interactions verbales », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], n°4, 1996, mis en ligne le 22 juillet 2009, consulté le 23 septembre 2016. Disponible en ligne : <http://cediscor.revues.org/349>.

¹⁸⁰ Christoph Brüll, « Les « enrôlés de force » dans la Wehrmacht – un symbole du passé mouvementé des belges germanophones au XXe siècle », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2011/1 (n° 241), p. 63-74.

fin de la séquence narrative et permet la tournure conclusive : « ça veut dire premier contrôle c'est BOM ».

- 27. E : ah d'accord + donc euh: c'est la raison pour laquelle euh leur langue est méchante aussi
- 28. L : Ah c'est trop méchant
- 29. E : C'est méchant
- 30. L : C'est=une + c'est=une sale race
- 31. E : SALE RACE <((étonnement))>
- 32. L : Oui c'est=une sale race
- 33. E : Les allemands c'est=une sale race ++ pourtant vous parlez l'allemand
- 34. L : Oui oui

En 27, l'enquêteur répond à la conclusion énoncée par l'interjection onomatopéique « ah » suivi de « d'accord » qui, formant une seule unité, indique le travail de contextualisation qu'effectue l'enquêteur. Le « donc » qui suit sert à introduire la reformulation du contenu représentationnel co-contruit. L'enquêteur qui assemble les causes et les effets en les resituant dans leur contexte socio-historique, ré-énonce la représentation dans une attente de confirmation. L'informateur répond à cette requête par l'emploi du « ah » qui marque son assentiment au contenu ré-énoncé. Le « ah » modalise également l'énoncé « c'est trop méchant ». En 30, l'informateur émet une représentation clairement raciste sur les allemands : « C'est=une + c'est=une sale race ». Même si la pause brève qui précède l'énoncé conclusif peut laisser entendre une hésitation, dans les tours qui suivent, il confirme le contenu représentationnel qu'il véhicule sans souci du choc qu'il provoque chez son interlocuteur. Les reprises à l'identique que ce dernier produit en témoignent. Les tours de 30 à 34 mettent en scène la construction de cette représentation. A chaque formulation de l'énoncé, l'enquêteur répond par confirmation de ce qu'il a émis. L'expérience personnelle qu'il a eue de la guerre, à savoir sa pratique, détermine ses représentations portant sur les locuteurs de l'allemand. Ce qui est à remarquer ici, c'est qu'il associe la langue allemande aux allemands qu'il a connus pendant la guerre.

La haine envers les allemands, la germanophobie semblent déterminer à jamais les représentations épilinguistiques attribuées à la langue elle-même. « Les allemands sont une sale race, ils sont méchant, rude » et il en va de même pour leur langue qui a une prononciation difficile et méchante. Difficile parce que méchante ou bien méchante parce que difficile ? Le rôle que jouent les pratiques sociales sur

l'élaboration des représentations sociales y apparaît clairement. En 33, l'enquêteur relève une contradiction dans les pratiques et les représentations de l'informateur. Par l'emploi du connecteur adversatif « pourtant » précédé d'une pause moyenne il formule une proposition et la soumet à l'approbation de l'informateur : « Les allemands c'est=une sale race ++ pourtant vous parlez l'allemand ». Par cette énonciation il poursuit une tâche discursive pour conduire l'informateur à résoudre la contradiction apparente entre pratiques et représentations. Comment se fait-il qu'il pratique la langue de l'ennemi si haït ? Est-ce parce qu'on l'a forcé à l'apprendre ? Ou bien est-ce parce qu'il attribue quelque valeur fonctionnelle à cette langue ?

35. E : Où vous avez appris l'allemand

36. L : A l'école

37. E : A l'école <((bruits))>

En 35, l'enquêteur ouvre une nouvelle interaction pour s'enquérir du lieu d'apprentissage de l'allemand : « Où vous avez appris l'allemand ? » Ce faisant, l'enquêteur tente encore une fois d'amener l'informateur à initier un récit de vie.

L'informateur se dit parler l'allemand standard qu'il avait appris à l'école. Ce n'est pas une langue naturelle, qu'il ne la considère pas comme faisant partie des langues du terroir tel qu'il se représente. L'allemand est associé à sa forme standard telle que l'on l'enseigne aux écoles. Elle reste une langue imposée, étrangère, exogène. Ça témoigne du fait que le locuteur ne se l'approprie pas du tout bien qu'étant parfaitement à l'aise dans cette langue. Même s'il émet des discours épilinguistiques stigmatisants, dépréciatifs, il souhaite tout de même étaler la connaissance qu'il a de la langue de l'ennemi. Recours multiples à **l'alternance codique** en témoignent. L'informateur semble reconnaître à la langue allemande quelque utilité malgré qu'il porte des jugements de valeur assez dépréciatifs à son propos.

Une autre marque de cette non-appropriation de la langue allemande s'observe dans la manière dont le locuteur associe l'allemand aux allemands. L'allemand demeure toujours la langue des ces « méchants » ennemis. Cela fait apparaître le figement des valeurs attribuées aux envahisseurs. Bien qu'il y ait une communauté belge germanophone dans sa région, il semble négliger ce fait, ou simplement ne veut pas l'admettre ; l'espace sociolinguistique tel qu'il se représente n'est pas caractérisé

par la présence naturelle (indogène) de l'allemand. S'il y a des acteurs sociolinguistiques parlant l'allemand dans cet espace, c'est qu'on l'a juste imposé pendant l'occupation. « Ja ich sprech' Hochdeutsch ++ hab' ich in Schule gelernt in Henri-Chapelle ». Je parle l'allemand standard affirme-t-il, pour ensuite préciser qu'il l'a appris à l'école.

Les tours de 38 à 40 mettent en scène **l'alternance codique** à laquelle l'informateur a recours. Cette séquence s'est déployée entièrement en allemand.

38. L: Ja ich sprech' Hochdeutsch ++ hab' ich in Schule gelernt in Henri-Chapelle
 39. E: Ich auch <((rires))>
 40. L: Heinrichskapelle <((écart par rapport à la prononciation standard de l'allemand : élision de la dernière syllabe))> ++

En 49, l'enquêteur ouvre une nouvelle interaction en introduisant une autre thématique de la recherche.

49. E : Voilà donc euh: ils ont imposé leur langue + l'allemand ici les allemands
 50. L : Ah oui + ah oui
 51. E : Et cela d'une manière brutale
 52. L : Wir sprechen Deutsch
 53. E : Wir sprechen Deutsch ils disaient <((ton interrogatif))>
 54. L : Ja ja ++ Und ihr müsst es kennen ihr müsst es lernen
 55. E : JA: ja ja ++
 56. L : Ich hatte das nicht nötig zu lernen + ich musste es
 57. E: hum hum:

Par la formulation de la requête d'information, il souhaite s'enquérir des détails de son apprentissage de l'allemand. Il cherche à savoir si c'est dû à une imposition forcée de la langue allemande pendant l'occupation. L'interaction est marquée par **l'alternance codique** dont fait preuve encore une fois l'informateur : « *Wir sprechen Deutsch* » Il se ressouvient des événements auxquels il a lui-même assisté. C'est l'expérience préalable qui vient en parole dans la médiation du **discours rapporté**. En 53, l'enquêteur se contente de lui reprendre à l'identique cet énoncé. Ensuite, il formule une nouvelle question « ils disaient » modalisée par un ton interrogatif paraverbal. A cette question l'informateur choisit de répondre en allemand « ja ja » qui signifie « oui ». En 54, il poursuit par formuler une fois de plus un **discours**

rapporté en allemand : « *Und ihr müsst es kennen ihr müsst es lernen* ». Ce qui signifie en français « et vous devez le connaître, vous devez l'apprendre ».

Le contenu de cette séquence converge avec les renseignements que nous avons obtenus avant l'enquête. La région d'Altbelgien Nord (Ancienne Belgique) a toujours fait l'objet d'une revendication allemande. La dialectographie allemande considère le francique mosellan et le francique ripuaire comme étant des dialectes de l'allemand. Par conséquent, la présence dans la région d'une minorité germanophone d'une part¹⁸¹, et celle du francique d'autre part justifiait, selon les allemands, une intervention militaire destinée à la rattacher à l'Allemagne. Nous croyons donc que le discours que rapporte l'informateur « *Wir sprechen Deutsch* » exprimait non pas la volonté d'imposer sa langue aux autochtones d'un nouveau territoire annexé, mais une politique linguistique visant reconfigurer l'espace sociolinguistique de ce territoire dans une hiérarchisation nouvelle des langues en présence.

L'énoncé qu'il produit en allemand, en 56, fait apparaître que l'apprentissage de l'allemand pour lui, est avant tout une obligation qui ne relève pas d'un choix libre personnel : « *Ich hatte das nicht nötig zu lernen + ich musste es* » ce qui signifie en français « Je n'avais pas besoin de l'apprendre, simplement je *devais* l'apprendre ». Donc, si nous le paraphrasons, « j'étais en obligation de l'apprendre, je n'avais pas eu le choix ». **L'implicature conversationnelle** sous-entend ici même que si on lui avait laissé le choix, il n'aurait peut-être jamais appris l'allemand. D'autre part, il semble reconnaître que cette connaissance est un atout, même s'il ne l'exprime pas ouvertement. Cette interprétation découle du fait d'avoir recours à **l'alternance codique** pour reproduire le discours entièrement en allemand, à savoir dans la langue de l'autre qui est présentée comme « méchant, rude ». L'ensemble de cette séquence permet à la co-construction de la représentation selon laquelle l'allemand aurait été imposé à la population locale pendant la guerre.

63. L : ++ quand les boches étaient ici oui notamment

En 63, l'informateur n'hésite pas à employer le **sobriquet** « boche » pour désigner les allemands. Pris dans sa signification conventionnelle, ce terme a déjà une

¹⁸¹ Ibid.,

valeur péjorative, hautement stigmatisante. Le cotexte introduit de l'entretien confère à ce terme une valeur qui vient renforcer la représentation dépréciative sur l'ennemi que l'informateur met en circulation. Le terme « boche » prend une autre signification dans le cotexte introduit au cours des échanges précédents. C'est qu'en plus de désigner la haine portée sur l'ennemi, il met également en évidence la moquerie, la dérision, le mépris qu'éprouve l'informateur. L'énoncé qui sert de réponse à la question formulée par l'enquêteur met en scène encore une fois la manière dont il se représente la présence de la langue allemande dans la région. C'est que l'allemand est la langue des envahisseurs et que c'est pendant l'occupation que les habitants ont été forcés à la pratiquer.

- 84. E : Les jeunes ils apprennent pas l' patois
- 85. L : Non: +
- 86. E : Pourquoi ils apprennent pas
- 87. L : Ça diminue fort hein
- 88. E : Oui

En 91, l'informateur mobilise un mouvement énonciatif par l'adverbe de confirmation oui qui porte sur la reformulation par l'enquêteur de l'énoncé qu'il a émis « le wallon aussi + on parle l'wallon aussi ». Le « oui » est suivi par « moi je sais » qui modalise la confirmation en la restreignant : la généralité exprimé par le clitique « on » vient se transformer en la singularité par un « je » proclitique avec un accent tonique introduit par « moi ». Le connecteur « mais » annonce un discours adversatif « pas tout l'monde hein » qui exprime l'accord partiel sur la proposition énoncée par l'enquêteur. L'emploi du marqueur dialogique « hein » met en évidence la stratégie discursive que pratique l'informateur et qui consiste à exercer un contrôle sur l'interprétation effectuée par l'enquêteur sur le contenu représentationnel construit. L'informateur souhaite manifestement y apporter une nuance, une réserve, et semble, ce faisant, à rappeler son interlocuteur à la prudence quant à l'interprétation à apporter à son énoncé. Le **discours rapporté** sous la forme de reformulation dont fait preuve l'enquêteur fait apparaître sa « réaction modale »¹⁸² car cet énoncé reformulé en 90 est à la fois la parole de l'informateur et la sienne¹⁸³. Suivant Vion (Ibid.), nous pourrions parler ici d'une **polyphonie**. Le point de vue dont dispose l'enquêteur sur le discours

¹⁸² Robert Vion, « Reprise et modes d'implication énonciative », *La linguistique* 2/2006 (Vol. 42) , p. 11-28, disponible en ligne: www.cairn.info/revue-la-linguistique-2006-2-page-11.htm. ISBN: 9782130557234

¹⁸³ Ibid.,

qu'il rapporte étant visiblement saisi par l'informateur – nous l'avons déjà démontré, le discours rapporté manifeste le point de vue et l'attitude qu'adopte celui qui le rapporte – celui-ci se met à le corriger. Il n'accepte que partiellement le contenu de la proposition formulée par l'enquêteur.

Par le recours au lexème verbal « savoir », l'informateur semble indiquer qu'il a la maîtrise du wallon, qu'il le parle couramment, qu'il est à l'aise dans cette langue. Il n'énonce pas qu'il « connaît » le wallon. Par l'emploi du savoir, il semble vouloir indiquer qu'il fait plus de comprendre et de se faire comprendre : il *sait* le wallon, c'est dire qu'il en a la maîtrise. Mais ce n'est pas un cas général. Il y a encore des habitants qui le « parlent », *on* le « parle ». Cependant, rares sont ceux qui le savent, qui le maîtrisent. Et l'informateur en fait partie. La stratégie d'argumentation que l'informateur applique ici est la **mise en contraste diastratique**. Le découpage est effectué entre le groupe auquel s'identifie le *moi* de l'informateur, et le groupe autre.

- 84. L : On parle aussi l'wallon ici hein
- 85. E : le wallon aussi + on parle l'wallon aussi
- 86. L : Oui moi je sais: mais pas tout l'monde hein
- 87. E : oui vous parlez l'wallon
- 88. L : Oui hein

D'autre part, nous croyons que l'évocation par l'informateur du cas du wallon est ici loin d'être anodin, bien au contraire, elle relève d'un choix conscient. L'informateur souhaite manifestement établir un parallélisme entre deux cas de figure qu'il se représente comme analogues : la non transmission du wallon et celle du patois (francique carolingien). L'informateur choisit de se ranger à la représentation commune évaluant négativement la vitalité de ces deux idiomes. L'effet argumentatif ainsi créé par l'application de l'analogie comme stratégie argumentative permet à poser que les deux idiomes partagent le même sort, que tous les deux sont en voie de disparition. L'idée commune partagée postule que le wallon et le patois ne se transmettent plus. L'informateur co-construit cette représentation sociale partagée en émettant l'énoncé « ça diminue fort hein ».

- 158. E : Et à la base le patois + c'est une langue germanique
- 159. L : Non
- 160. E : Non <((ton interrogatif))>
- 161. L : Non non + **patois y de l'allemand dedans et un peu de tout**

162. E : Un peu de tout
 163. L : Oui **c'est un peu mé- ME**lange

158, l'enquêteur initie un nouveau module de conversation pour amener l'informateur à se prononcer sur le caractère du francique (patois). La requête d'information formulée par la question est rétorquée par l'adverbe de négation « non ». La reprise à l'identique de la réponse ouvre une dimension polyphonique à l'interaction. En 160, l'enquêteur reprend à l'informateur sa réponse en la réenonçant sous forme d'une question par le recours à l'intonation comme moyen d'expression paraverbal. La **reprise** a ici pour fonction discursive d'inciter l'enquêteur à enchaîner un mouvement explicatif-argumentatif. C'est ce à quoi s'attelle l'informateur en 161. L'informateur répond par émettre deux fois l'adverbe de négation « non » et ensuite mobilise une reprise anaphorique par l'emploi de l'adverbe de lieu « dedans » qui réfère au syntagme patois : « patois y a de l'allemand dedans et un peu de tout ». En 162, l'enquêteur a encore une fois recours à la même stratégie discursive pour obtenir une explication de la part de l'informateur : **la reprise à l'identique comme forme de discours rapporté**. Locution adverbiale « un peu de tout » indique que l'informateur se représente le patois comme un corps comportant des éléments divers, loin de former un tout systémique, organisé, cohérent. La référence est une entité chaotique, difficile à saisir dans sa totalité, fluctuante, mouvante, indéfinissable. De ce fait, il conviendrait de ne pas la résumer à une variante germanique car « c'est un peu mélange ». Là, il est évident que l'informateur se représente le contenu véhiculé par le qualificatif « germanique » comme caractère de ce qui est relatif à la seule langue allemande. Pour lui, parler de caractère germanique d'une langue quelconque revient avant tout à parler de sa parenté avec la langue allemande.

164. E : Un mélange de quoi + d'allemand
 165. L : Non::
 166. E : de néerlandais
 167. L : **c'est quand même plus de néerlandais que d'autre chose** je crois
 168. E : Ah d'accord + d'accord

La représentation co-construite selon laquelle le patois serait un mélange est, dans les tours 164 et 166, mise en négociation. En 167, l'informateur clôture la séquence par un énoncé conclusif qui met un discours une représentation épilinguistique. Le « quand même » discursif marque la concession de l'informateur.

Le **marqueur discursif propositionnel à la première personne**¹⁸⁴ postposé « je crois » modalise l'énonciation qui le précède, et marque, par là, « *l'attitude du locuteur à propos de la vérité de la proposition assertée* »¹⁸⁵. La parenthécité témoigne de la réserve de l'informateur qui fait ainsi savoir à son interlocuteur qu'il n'est pas sûr de la vérité la proposition. Cela nous permet de paraphraser par « le patois est plus proche du néerlandais qu'il ne l'est de l'allemand ».



¹⁸⁴ Hanne Leth Andersen, « Marqueurs discursifs propositionnels », *Langue française*, 2/2007 (n° 154), p. 13-28. Disponible en ligne : <http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2007-2-page-13.htm>

¹⁸⁵ Ibid.,

CONCLUSIONS

1. Sur le « francique carolingien »

Nous pouvons affirmer sur le francique carolingien que sa dénomination en tant que telle est conditionnée par un souci de normalisation, standardisation et ensuite institutionnalisation de cet idiome. Le sens commun ne semble cependant pas lui attribuer le statut de langue, le rejetant plutôt à l'état de non-langue. Ici, les différents vocables sont en usages pour lui référer, parmi lesquels on rencontre le « dialecte », le « plat », le « thiois » et notamment le « patois », ce dernier étant le terme le plus fréquemment utilisé par les locuteurs. L'emploi privilégié du syntagme « patois » pourrait peut-être s'expliquer par le fait que l'on se sert du vocable « plat » pour désigner cet idiome en francique. La dénomination la plus commune, le « patois », prend différentes significations selon le contexte d'actualisation. Dans son emploi non absolu, il nécessite un déictique spatial de type ici/là. Ce qui signifie en soi que parler de « patois » dans un contexte relatif à la région dite Trois frontières implique nécessairement que l'on établisse d'abord un axe de comparaison car, comme nous l'avons montré avec Cécile Petitjean (voir Petitjean *supra*), la référence ne se fait que rarement de manière absolue. On rencontre des usages comme « le patois d'ici » ou « le patois de là ». Cela indique que ce qu'on veut nommer « francique carolingien » n'est perçu par les locuteurs comme formant une seule entité. Au vu de différences qu'il perçoit entre plusieurs variétés, le locuteur tend à prendre cet idiome pour un « dialecte ». On a affaire, ici, à une **représentation métalinguistique** socialement partagée sur le vocable « dialecte ». La signification spécifique dont se charge ce terme dans notre région d'étude renvoie à un médium de communication vague, indéfinissable et impalpable qui est dépourvu de toutes les propriétés que l'on attribue communément à des « langues ». Selon le sens commun, une non-langue, c'est soit un dialecte soit un patois, mais surtout pas une vraie langue car les vraies langues se reconnaissent d'abord à leur stabilité d'usages, dans lesquelles on a déjà établi de manière objective ce qu'il faut dire et ce qu'il ne faut pas dire ; les vraies langues sont celles que l'on peut écrire, qui disposent d'une écriture standardisée. C'est dire que les locuteurs emploient le terme « dialecte » afin de désigner tous les systèmes de communication linguistiques qu'ils ne sauraient qualifier de langue. L'énoncé « le patois n'est pas une langue, c'est un dialecte » et ses variantes le prouvent. Dans le

découpage de la réalité qu'opèrent les locuteurs par le biais de l'opposition langue-dialecte (c'est-à-dire « non-langue »), même le patois est considéré comme étant un dialecte, ce qui pourrait sonner « insensé » au linguiste qui prend le soin de ne pas tomber dans l'amalgame dans l'usage de ces termes. De là nous arrivons à poser que le « patois » est une dénomination propre proposée par les locuteurs : un référent tout comme le « français » ou l'« allemand ». Pris dans sa signification conventionnelle, le vocable « patois » peut désigner un ensemble de parlers locaux qui sont présents dans la région de l'Ancienne Belgique ou Trois Frontières. Les tentatives de revitalisation de cet idiome consistent principalement en la sensibilisation des habitants à son apprentissage et à sa pratique, et cela d'une manière plus active dans la vie quotidienne, au moyen des cours linguistiques proposés à un prix alléchant. Plus particulièrement, par ces tentatives, on espère intégrer cet idiome dans une historiographie propre qui, et dans sa forme et dans son fond, rappelle la constitution d'une nation. Néanmoins, la dénomination savante inconnue des locuteurs n'est pas usitée dans la vie ordinaire. Ce que le dialectologue local, et le (socio)linguiste à sa suite, préfèrent nommer « francique carolingien » est ce que ses locuteurs appellent « patois ».

D'une part, la non-transmission de cet idiome aux jeunes générations est due au statut que la communauté des locuteurs lui confère. Si ses locuteurs choisissent de s'y référer par l'emploi d'un terme si vague et incertain que le patois et qui sonne péjoratif à l'oreille du linguiste, c'est précisément parce que les locuteurs le pratiquant ne le met pas dans la même catégorie que les langues standards comme le français, l'allemand et le néerlandais. Bien loin du métalangage qui est celui des discours normatifs, les locuteurs ne trouvent visiblement pas que le terme patois soit péjoratif ou stigmatisant. Au contraire, ce qu'ils appellent « patois » renvoie tout simplement à un système plus ou moins cohérent de formes linguistiques qui leur sert à communiquer dans la vie de tous les jours et qu'ils n'arrivent pas - et ne cherchent pas d'ailleurs- à s'expliquer ou décrire. Pour les locuteurs, la notion de patois n'est peut-être pas si vague et incertaine qu'elle puisse être pour le (socio)linguiste. Les commentaires que nous avons récoltés témoignent des représentations que se font les locuteurs de leur patois : « c'est spécial », « ce n'est pas une vraie langue », « c'est même pas une langue » « c'est un mélange », « c'est du méli-mélo », « c'est plus ou moins entre l'allemand et le néerlandais » ou bien « c'est un dérivé de l'allemand et du néerlandais ».

Il apparaît que c'est lorsqu'il n'arrive pas à situer l'inconnu dans sa réserve d'objectivation préalable, et qu'il ne sait le définir, le catégoriser que le locuteur emploierait le mot « *spécial* ». Cette réserve d'objectivation préalable est fondée sur une opposition langue/non-langue : langues sont les idiomes qui sont normalisés, standardisés et institutionnalisés tandis que les idiomes dépourvus d'une grammaire standardisée, des institutions qui puissent les diffuser et qui puissent s'ériger en instances normatives pour en décrire et prescrire les usages, sont tout sauf des langues. C'est dire qu'ils sont des patois, des dialectes ou même des parlers, en un mot des non-langues. En plus, non langue est le statut qui sied à ces idiomes qui ne peuvent pas se voir associer à un État-nation. Les langues qui sont présentes dans la région, à savoir le français, l'allemand et le néerlandais sont d'abord celles qui sont associées à la France, à l'Allemagne et aux Pays-Bas. Il en va de même pour le néerlandais standard (*het algemene beschaft nederlands*) qui, élaboré aux Pays-Bas, jouit d'un statut officiel tant en Flandre qu'en Hollande. Soit dit en passant, c'est à partir de ce code normé qu'ont été standardisés les dialectes pratiqués en Flandre que l'on regroupait jadis sous le terme générique « flamand ». Conséquence directe, le locuteur aura une référence spatiale définie lorsqu'il devra se référer au néerlandais, ce qui ne sera pas le cas quand celui-ci parlera de francique carolingien. Aujourd'hui le francique se pratique dans une aire linguistique comprenant les territoires de Belgique, d'Allemagne et des Pays-Bas qui font l'objet des tensions linguistiques entre différentes communautés. En plus d'être une non-langue, le francique se pratiquerait ainsi dans un espace dont il est impossible à tracer, contourner les frontières.

2. Sur l'allemand

Notre enquête montre que les représentations linguistiques sur l'allemand ne sont plus si dépréciatives qu'autrefois. C'est dire que plus de soixante-dix ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, l'allemand n'est plus considéré comme étant la langue de l'ennemi. Pour autant, les commentaires stéréotypiques que les locuteurs véhiculent indiquent que les traces qu'a laissées l'occupation nazie restent gravées dans la mémoire collective. Cela constitue la conclusion générale que nous tirons des commentaires linguistiques sur l'allemand. Au-delà de cette conclusion, nous remarquons une différence de point de vue entre deux groupes. D'une manière lapidaire, les générations qui n'ont pas eu l'expérience de guerre tendent à évaluer la

langue allemande d'une manière plus positive que les individus qui ont vécu l'occupation. Pour ceux derniers, la langue allemande qui n'est pourtant pas l'apanage des seuls ressortissants de l'Allemagne est la langue de l'envahisseur qui s'introduit par force dans la région. Ces individus semblent ignorer ou négliger le fait que la présence de la langue allemande dans leur région n'est absolument pas le fait de l'occupation nazie. L'informateur que nous avons interrogé à Welkenraedt en constitue un cas exemplaire typique en cela qu'il émet des commentaires qu'on pourrait très aisément qualifier de racistes sur les allemands : « les allemands, c'est une sale race », « l'allemand est une langue méchante » etc. Et lorsque nous l'avons « cherché » sur la raison pour laquelle il dit ce qu'il dit, l'informateur s'est contenté de nous signaler qu'il a « vécu la guerre avec eux ». Ce témoignage nous fournit un enseignement que l'on pourra généraliser à toute une génération, non pas en nous basant sur notre corpus, mais sur le travail de documentation que nous avons réalisé avant l'enquête. Pour rappel, nous avons établi, dans le premier chapitre de notre recherche, le fait que la population locale avait délaissé la pratique de l'allemand et, dans une moindre mesure, celle du francique comme réaction à l'occupation et aux atrocités perpétrées durant la guerre. Notre mini corpus dont la constitution ne lui permet pas de prétendre à la représentativité, n'est pas en mesure de démontrer vigoureusement – lisez statistiquement et quantitativement – dans quelle mesure et chez quel type de locuteurs se partagent les représentations à ce point dépréciatives vis-à-vis de la langue allemande. Le corpus montre en revanche que ce regard négatif envers l'allemand se maintient chez certains adultes dont fait partie l'informateur en question. Le deuxième entretien réalisé à Welkenraedt fait apparaître que si l'allemand n'est plus considéré comme la langue de l'ennemi, il n'est pour autant pas vu non plus comme composante naturelle de l'espace sociolinguistique. L'allemand est, du moins pour certains des francophones adultes et unilingues, rejeté à l'état d'une langue « étrangère », et cela presque au même titre que des langues étrangères comme l'anglais, l'espagnol ou l'italien, que l'on serait en fin de compte libre d'apprendre ou de ne pas apprendre.

3. Mise en mots des représentations

Au niveau de la mise en mots des représentations sur les lectes (Cécile Canut), nous avons fait apparaître que le locuteur ne se réfère pas directement aux langues à propos desquelles il parle. Il convoque toujours les ressemblances et les divergences

qu'il se représente existantes entre les langues lorsqu'il a à se prononcer sur celles-ci. Les stratégies argumentatives qu'il applique dans ce cas sont multiples. Il recourt aux **contrastivités** diatopique, diachronique et diastratique afin d'évoquer la particularité du contexte social dans lequel s'actualisent les pratiques linguistiques associées à sa langue et à la langue de l'autre. Ce faisant, il construit discursivement l'altérité de l'autre telle qu'il se la représente et s'en sert dans les processus de construction de nouvelles représentations. La contrastivité comme forme de stratégie discursive permet au locuteur de s'appuyer au sens commun et, surtout, de donner une certaine validité empirique à sa parole en établissant une comparaison de ce qu'il énonce avec les formes de connaissances déjà existantes qui sont plus ou moins partagées au sein de son groupe d'appartenance. Nous avons observé que les locuteurs se servent également de l'**analogie** par souci d'objectivation des représentations qu'ils énoncent. Au lieu d'entamer un mouvement descriptif et explicatif, le locuteur se contente d'évoquer les ressemblances, les convergences et les similarités qu'il perçoit et qu'il se représente entre les deux objets de discours. Les stratégies de contrastivité et d'analogie apparaissent le plus souvent dans la mise en mots des discours portant sur le francique carolingien. Nous croyons effectivement que cela tient au fait que le locuteur se représente le francique comme étant une non-langue qui est difficilement définissable.

Notre corpus montre que la mise en mots des représentations épilinguistiques s'effectue également par l'introduction des récits de vie dans le discours. La référence au passé est construite pour faire ressortir les changements, la stabilité ou l'instabilité que peut connaître un état de fait. La contrastivité diachronique se présente comme la forme la plus récurrente de la mise en mots d'un récit de vie. Au-delà, le corpus rend compte que les locuteurs font usage des activités discursives comme le **discours rapporté** et l'**alternance codique**, mais surtout la **référenciation expérientielle**. Cette dernière activité apparaît dans notre corpus lorsque le locuteur met en avant sa propre expérience pour renforcer la validité de l'hypothèse qu'il émet dans le discours. Ainsi, le contenu représentationnel du discours émis vient s'arc-bouter sur l'expérience personnelle qui en atteste la conformité aux formes de connaissances objectives et partagées du sens commun.

La catégorisation ou la typification fait également partie des ressources dont les locuteurs font fréquemment usage dans la construction discursive des représentations épilinguistiques. Comme fait remarquer Irène Fénoglio (op.cit. *infra*), parler d'une langue revient avant tout de la poser comme référence, donc comme un objet existant, observable, et que, en la nommant, on la catégorise et la hiérarchise¹⁸⁶. Notre corpus montre qu'il en va de même quand il s'agit de nommer les locuteurs d'une langue et des pratiques observées de ses locuteurs.

Ce mémoire porte sur les représentations linguistiques qui sont d'abord des représentations sociales associées aux langues, discours et langages. Cela revient à dire qu'il s'agit d'entrée de jeu d'une étude de sens commun. Dans le deuxième chapitre de notre travail nous avons fait apparaître avec Denise Jodelet (1997 :56-57) que la théorie des représentations sociales converge largement dans ses postulats avec entre autres courants l'ethno-méthodologie. Pour rappel, l'étude de sens commun consiste, selon Garfinkel, « à traiter comme phénomènes problématiques des méthodes ordinaires par lesquelles les membres d'une société [...] rendent observables la structure sociale des activités de tous les jours ».¹⁸⁷ Dans cette logique, les stratégies discursives que mettent en application les locuteurs dans la mise en mots des représentations épilinguistiques font, selon nous, partie de ces « méthodes ordinaires » dont parle Garfinkel. C'est dire que les membres d'une communauté disposent d'un certain nombre de ressources discursives qu'ils actualisent dans le discours pour construire leurs représentations. Nous avons démontré dans le chapitre alloué à la théorie de représentations que les étapes d'**objectivation** et d'**ancrage** jouent un rôle crucial dans la construction des représentations sociales. L'objectivation constitue une méthode par laquelle le sujet démystifie et vulgarise la complexité du phénomène observé. L'ancrage permet également à resituer le phénomène dans des catégories déjà établies. Ainsi, les stratégies discursives employées par le locuteur relèvent de ces méthodes d'objectivation et d'ancrage. Le phénomène -objet de discours- est dépouillé

¹⁸⁶ Irène Fénoglio, « Parler d'une langue, dire son nom », in Andrée Tabouret-Keller (éd.), **Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues**, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, pp.241-250.

¹⁸⁷ Harold Garfinkel, **Studies in Ethnomethodology**, New Jersey, Prentice-Hall, Inc., 1967, p.75: "The study of common sense knowledge and common sense activities consists of treating as problematic phenomena the actual methods whereby members of a society, doing sociology, lay or professional, make the social structures of everyday activities observable." (Traduction est de notre fait).

de son hétérogénéité, de sa différence impénétrable -sa qualité- pour être posé comme un objet palpable, recevable, reproductible et prévisible, mais aussi homogène. C'est là que réside le caractère « individuellement élaboré et socialement partagé » des représentations puisque les procédés que nous avons mentionnés sont les instruments qui font appel au sens commun qui assure, de son côté, le bon fonctionnement d'une communauté. Pour que la forme de connaissance individuellement élaborée -représentation subjective- soient socialement partagée -objectivée-, elle devra inéluctablement faire référence au sens commun. Les stratégies discursives et argumentatives, à savoir la mise en contraste, la référenciation expérientielle, l'analogie, la typification, le discours rapporté ont ceci de commun qu'elles permettent toutes de rendre les représentations recevables, reproductibles et homogènes, de les poser comme produits prêts à réemployer dans la construction de nouvelles représentations. Ensemble est activé dans et par le discours, la construction sociale d'une réalité commune -reconstruction du sens commun- est ainsi établie en tant que résultante des subjectivités qui aboutissent nécessairement à une objectivité partagée.

BIBLIOGRAPHIE

« Le problème des Fourons de 1962 à nos jours », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1979/34 (n° 859), p. 1-36. DOI : 10.3917/cris.859.0001. URL : <http://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1979-34-page-1.htm>

Analyse prospective relative à la localisation de nouveaux quartiers, qui constituent une réponse au défi démographique Contribution au rapport final. Subvention 2014-2015. Recherche R2., Conférence Permanente du Développement Territorial, Namur, Octobre 2015

Andersen Leth Hanne, « Marqueurs discursifs propositionnels », *Langue française*, 2/2007 (n° 154), p. 13-28. URL : <http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2007-2-page-13.htm>

Anscombre Jean-Claude et Ducrot Oswald, **L'argumentation dans la langue**, Pierre Mardaga éditeur, Bruxelles, 1983.

Authier-Revuz Jacqueline, Le fait autonymique : Langage, langue, discours. Quelques repères. En Authier-Revuz J., Doury M, Reboul-Touré, S. (éds.). **Parler des mots. Le fait autonymique en discours**. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003, pp. 67-96.

Barbérís Jean-Marie, Bres Jacques et Gardès-Madray Françoise, « Praxématique », **Etudes littéraires**, vol. 21, n° 3, 1989, pp. 29-47.

Belgique, Bruxelles, Service de la langue française de la Communauté française, 1993, pp. 5-7.

Berger Peter Ludwig et Luckmann Thomas, **The social construction of reality. A treatise in the sociology of knowledge**, London, Penguin Books, 1996.

Blanchet Philippe, **Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité**, Edition revue et complétée, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 194 p.

Blondeau Hélène, « Normes identitaires et configuration de l'espace sociolinguistique. Chez une génération de jeunes Anglo-Montréalais », **Cahiers de sociolinguistique** 1/2008 (n° 13), p. 93-117.

Boileau Armand, **Enquête dialectale sur la toponymie germanique du nord-est de la province de Liège**, Tome I: Introduction, Glossaires Toponymiques, Liège, Librairie Gothier, 1954.

Boileau Armand, **Toponymie dialectale germano-romane du nord-est de la province de Liège: analyse lexicologique et grammaticale comparative**, Les Belles Lettres, Paris, 1971.

Bourdieu Pierre, **Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques**, Paris, Fayard, 1982, 244 p.

Boutet Josiane, « Quelques courants dans l'approche sociale du langage », **Langage et société**, n°12, 1980, pp.33-70.

Boyer Henri, **Eléments de Sociolinguistique. Langue, communication, société**, Paris, Dunod, 1991, p. 6.

Bres Jacques, « Brève introduction à la praxématique ». **L'Information Grammaticale**, n° 77, 1998, pp. 22-23.

Brüll Christoph, « Les « enrôlés de force » dans la Wehrmacht – un symbole du passé mouvementé des belges germanophones au XXe siècle », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2011/1 (n° 241), p. 63-74.

Bulot Thierry, « Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine », **Revue de l'Université de Moncton**, Volume 36, numéro 1, 2005, p. 219-253.

Cajot, José: *Neue Sprachschranken im „Land ohne Grenzen“ ? : Zum Einfluß politischer Grenzen auf die germanischen Mundarten in der belgish-niederländisch-deutsch-luxemburgischen Euroregio*, Tome I: Text, Böhlau Verlag Köln; Wien, 1989, p. 291.

Calvet Louis-Jean, **Pour une écologie des langues du monde**, Paris, Plon, 1999, 304 p.

Canut Cécile, « L'épilinguistique en question » in Gilles Siouffi et Agnès Steuckhardt (éds), **Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique**, Bern, Berlin, Bruxelles, Peter Lang, 2007, pp.49-72.

Canut Cécile, « Pour une analyse des productions épilinguistiques ». **Cahiers de praxématique** [En ligne], 31, document n° 3, 1998, [consulté le 03 mai 2016]. Disponible sur internet: <http://praxématique.revues.org/1230>. ISSN 2111-5044

Castellotti Véronique et Moore Danièle (2002). *Représentations sociales des langues, et enseignements, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Etude de référence*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.

Charaudeau Patrick, « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », **Semen** [En ligne], 23, 2007, [consulté le 01 mai 2016]. Disponible sur internet : <http://semen.revues.org/5081>. ISSN 1957-780X.

Comby Loraine, Devos Thierry, Deschamps Jean-Claude, « Représentations sociales du sida et attitudes à l'égard des personnes séropositives », **Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale**, 17, 1993, pp. 6-33.

Coulon Alain, **L'ethnométhodologie**, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 2014.

Culioli Antoine, **Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations**, Tome 1, Paris, Ophrys, coll. « L'homme dans la langue », 1990, 225 p.

Darquennes, Jeroen. “Maatschappelijk taalgebruik in het Montzener Land onder het bewind van Willem I”, *Verslagen & Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en letterkunde*, Jaargang 117, Aflevering I, 2007, p.67-80.

De Limburger / Limburgs Dagblad 2014: "Atlas brengt plat in kart."
<http://www.osmoddersproak.com/index.php/os-sproak> Dernière consultation: 05 novembre 2015.

Delomîer Dominique. (1999). "Hein, particule désémantisée ou indice de consensualité?". In: Faits de langues, n°13, Mars 1999. Oral-Ecrit : Formes et théories, sous la direction de Laurent Danon-Boileau et Mary-Annick Morel. pp. 137-149.

Deschamps Jean-Claude, Moliner Pascal, **L'identité en psychologie sociale. Des processus identitaires aux représentations sociales**, 2^{ème} éd., Paris, Armand Colin, 2012, p.141.

Doise Willem, « Caractéristique des représentations sociales », in Willem Doise et Augusto Palmonari (sous dir.), **L'étude des représentations sociales**, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1986, p.23.

Doise Willem, Clémence Alain, Lorenzi-Cioldi Fabio, **Représentations sociales et analyses de données**, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1992.

Donaire, Maria Luisa, Les sélecteurs du subjonctif, un domaine sémantique défini?= Los selectores del subjuntivo ¿un conjunto semánticamente homogéneo?, **Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses**, Número Extraordinario, Universidad Complutense de Madrid, 2003, pp.121-135.

Dubois Sylvie « Les particules d'extension dans le discours: analyse de la distribution des formes et 'patati et patata' », **Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée**, 1-4, 1990, pp. 21-47.

Duchêne Alexandre, « Les désignations de la personne bilingue: approche linguistique et discursive », **Travaux neuchâtelois de linguistique**, n°32, 2000, pp.91-113.

Ducrot Oswald, **Les mots du discours**, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

Durkheim Emile. **Les règles de la méthode sociologique**, Paris, PUF, 2007 [1937].

Fenoglio Irène, « Parler d'une langue, dire son nom », in Andrée Tabouret-Keller (éd.), **Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues**, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, pp.241-250.

Francard Michel « Entre *Romania* et *Germania* : la Belgique francophone ». In Didier De Robillard et Michel Beniamino (éds) : **Le Français dans l'espace francophone**, tome 1, Paris, Champion, 1993, pp. 318-323.

Francard Michel, « Variation diatopique et norme endogène. Français et langues régionales en Belgique francophone », **Langue française** 2010/3 (n° 167), p. 113-126.

Francard Michel, « Préface » in Michel Francard, **L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique**. Bruxelles, Français et Société n° 6, Service de la langue française.

Frins Jean. "Karolingisch-Frankisch: de bijzondere streektaal rondom het Vaalser Drielandenpunt", traduit de l'allemand par Rob van der Heijden, in : *Historische en Heemkundige Studies in en rond het Geuldal (Valkenburg aan de Geul)*, 2009, p. 232-249.

Gadamer Hans Georg, **Gesammelte Werke: Hermeneutik: Wahrheit und Methode.-1. Grundzüge einer philosophischen Hermeneutik. Bd. 1.** Mohr Siebeck, Tübingen, 1999.

Gadamer Hans-Georg, **Vérité et méthode : les grandes lignes d'une herméneutique philosophique**, Editions du Seuil, Paris, Coll. « Ordre philosophique », 1996.

Gadet Françoise, « La langue et le sociolinguistique », Les enjeux sociaux du langage. Hommage à Bernard Gardin, **Synergies France**, n°5, 2006, pp.81-86.

Gadet Françoise, « 1977 : sur un moment-clé de l'émergence de la sociolinguistique en France », **Cahiers de l'ILSL**, n°20, 2005, pp. 127-138.

Gadet Françoise, « Classe sociale », in Marie-Louise Moreau (éd.). **Sociolinguistique. Les concepts de base**, Sprimont, Mardaga, p. 79.

Greimas Algirdas Julien, **Sémantique structurale. Recherche de méthode**, Paris, Larousse, « Langue et langage », 1966, 262 p.

Grésillon Almuth, Lebrave Jean-Louis, « Antoine Culioli – « Toute théorie doit être modeste et inquiète » », **Genesis** [En ligne], 35, 2012, [consulté le 06 mai 2016]. Disponible sur internet: <http://genesis.revues.org/1071>. ISSN 2268-1590.

Guillot Céline, Démonstratif et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit en français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain. In: **Langue française**, n°152, 2006. Le démonstratif en français, sous la direction de Céline Guillot. pp. 56-69. www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2006_num_152_4_6635

Harold Garfinkel, **Studies in Ethnomethodology**, New Jersey, Prentice-Hall, Inc., 1967.

Houdebine Anne-Marie, « De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturelle », **La Linguistique**, vol.51, Paris, PUF, 2015, pp. 3-40.

Houdebine Anne-Marie, « Imaginaire linguistique (Théorie de l') » in Marie-Louise Moreau (dir.), **Sociolinguistique: les concepts de base**, Bruxelles, Edition Mardaga, 1997, p.166.

<http://www.trois-frontieres.be/F/dialecte.php> , dernière consultation: le 22 Octobre 2015, 10h35.

Istasse Cédric, « Trois idées reçues sur “les facilités linguistiques” », Les analyses du CRISP en ligne, 21 décembre 2011, www.crisp.be

Jakobson Roman, **Essais de linguistique générale : Les fondations du langage**, Traduit et préfacé par Nicolas Ruwet, Les éditions de minuit, Paris, 1963, p.28.

Javeau Claude « Sociologies du langage », **Raisons politiques**, n°2, 2001, pp. 79-87.

Jodelet Denise, « Les représentations sociales: un domaine en expansion », in Denise Jodelet (éd), **Les représentations sociales**, 5^{ème} éd., Paris, PUF, 1997, p. 56-57.

Jodelet Denise, **Folies et représentations sociales**, Paris, PUF, 1989.

Juignet Patrick, « Lacan, le symbolique et le signifiant. », **Cliniques méditerranéennes**, 2, n° 68, 2003, p. 131-144.

Kern Rudolf, 'Französisch-Deutsch'. In: Goebel, Hans/Nelde, Peter et al. (eds.): *Kontaktlinguistik*, Bd II, de Gruyter Berlin/New York, 1997.

Kern, Rudolf: **Beiträge zur Stellung der deutschen Sprache in Belgien**, Bruxelles, Editions Nauwelaerts, 1999, p. 208.

Klinkenberg Jean-Marie, « Préface », in **L'Insécurité linguistique en Communauté française de**

Klinkenberg Jean-Marie, **Des langues romanes**, Paris ; Bruxelles, Duculot, 2^{ème} édition, 1999, p.225

Klinkenberg Jean-Marie,: "Le Français en région germanophone", in BLAMPAIN, Daniel, GOOSSE, André, KLINKENBERG, Jean-Marie, WILMET, Marc. (dir.) : **Le français en Belgique: une langue, une communauté**, Bruxelles, Duculot, 1997, pp.275-287.

Kostani Ben Mohamed, « Complications du sens commun, entre Durkheim, Ibn Khaldoun et la sociologie compréhensive », **SociologieS** [En ligne], Dossiers, Pour un dialogue épistémologique entre sociologues marocains et sociologues français, 2015, [consulté le 23 mai 2016]. Disponible sur internet : <http://sociologies.revues.org/5141>. ISSN - 1992-2655.

Kucharczyk Radosław, Vers la compétence discursive à l'oral en classe de FLE. **Synergies**, Pologne, n°6, 2009, pp.77-89. Disponible en ligne : <http://gerflint.fr/Base/Pologne6t1/radoslaw.pdf>

Kuijpers Willy, "De taalentelling in België", *Neerlandia*, Jaargang 84, N° 4, Gent:Den Haag, 1980, pp.130-132, disponible en ligne: http://www.dbnl.org/tekst/_nee003198001_01/_nee003198001_01_0048.php

Lafont Robert, **L'être de langage. Pour une anthropologie linguistique**, Limoges, Editions Lambert-Lucas, 2004, 118 p.

Le Moigne Jean-Louis, **Les épistémologies constructivistes**, Paris, Presse Universitaire de France, Coll. « Que sais-je ? », 1995, p.68.

Leclerc, Jacques: « La Communauté germanophone de Belgique » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 03 Septembre 2015, [<http://www.axl.cefanelaval.ca/europe/belgiqueger.htm>], (21 Octobre 2015), 98 Ko.

Les régions linguistiques de Belgique", Archives Larousse, disponible en ligne: http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Les_r%C3%A9gions_linguistiques_de_Belgique/1011288, dernière consultation: 17 décembre 2017.

Lévy Paul M.G., *La Querelle du Recensement*, Bruxelles, Institut Belge de Science Politique, 1960.

Lorwin Val R., « Conflits et compromis dans la politique belge », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 16/1966 (n° 323), p. 1-30.

Marcellesi Jean-Baptiste, « Sociolinguistique française, combien d'années ? », **Cahiers de sociolinguistique**, 1/2003 (n° 8), p. 273-278.

Marcellesi Jean-Baptiste, Gardin Bernard, **Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale**, Paris, Larousse, 1974.

Martinet André, **Le français sans fard**, Presses universitaires de France, Paris, 1969.

Maurer Bruno, Raccah Pierre-Yves, « Présentation : Linguistique et représentation(s) », **Cahiers de praxématique** [En ligne], 31, 1998, [consulté le 06 mai 2016]. Disponible sur internet : <http://praxematique.revues.org/1260>. ISSN 2111-5044.

Maury-Rouan Claire, Vion Robert et Bertrand Roxane, « Voix de discours et positions du sujet. Dimensions énonciative et prosodique », **Cahiers de praxématique**, n°49. Montpellier : Pulm, 2009, pp. 133-158.

Meunier Deborah, "Je n'aime pas mon accent américaine": quelle culture discursive pour quelle conscience normative chez les étudiants Erasmus?, in : **Les nouveaux enjeux des mobilités et migrations académiques**, Machart, Régis et Dervin, Fred (dir.), Paris, L'Harmattan, 2014.

Moeschler Jacques, **Argumentation et Conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours**, Hatier-Crédif, Genève, 1985.

Moeschler Jacques, « Négation, polarité, asymétrie et événements », *Langages*, 2/2006, (n°162), p. 90-106. Disponible en ligne : <http://www.cairn.info/revue-langages-2006-2-page-90.htm>.

Moliner Pascal, « L'étude expérimentale des processus représentationnels: Commentaire de l'article de R. Michit », **Papers on Social Representations – Textes sur les Représentations Sociales**, Vol. 3 (2), 1994, pp.1-3.

Moliner Pascal, Guimelli Christian, **Les représentations sociales. Fondements historiques et développements récents**, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « La psychologie en plus », 2015, p. 34.

Moore Danielle, Py Bernard, , « Introduction : discours sur les langues et représentations sociales » dans *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Editions des archives contemporaines, Paris, 2008, pp.271-279.

Moscovici Serge, **La psychanalyse, son image, son public**. Paris, PUF, 1961, (2ème édition 1976).

Moscovici Serge, *La psychanalyse, son image, son public*, Thèse principale de doctorat ès lettres. Préface par D. Lagache, Paris, Presses Universitaires de France, 1961, 652 p.

Muchielli Alex, « Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains », **Recherches qualitatives**, Hors-Série, n°1, Actes du colloque Recherche Qualitative et Production de Savoirs, Université du Québec à Montréal, 12 mai 2004, 2005, pp.7-40.

Nelde Peter-Hans , „Sprachökologische Überlegungen am Beispiel Altbelgiens“, in Els Oksaar (éd.) **Spracherwerb - Sprachkontakt – Sprachkonflikt**, Berlin; New York, de Gruyter, 1984, p. 167-179.

Nelde, Peter-Hans : „Zur Problematik der Sprachenzählungen“, in URELAND, P.Sture. (dir.): **Kulturelle und sprachliche Minderheiten in Europa**, Tübingen, Niemeyer, 1981, pp. 219-223.

Nève François-Xavier (2005). **175 ans au service de tous. Histoire des services publics en Belgique**, Liège, Les éditions de l'Université de Liège, p. 94.

Pabst, Klaus, “Politische Geschichte des deutschen Sprachgebiets in Ostbelgien bis 1944”, in Nelde, Peter Hans (ed.), **Deutsch als Muttersprache in Belgien**, Wiesbaden, Steiner, 1979, pp. 9-38.

Patard Adeline (2006). « L'imparfait dans les phrases hypothétiques [si IMP, COND] : pour une approche aspectuo-temporelle », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 47 | 2006, document 5, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://praxématique.revues.org/2817>

Paveau Marie-Anne, Sarfati Georges-Elia, **Les grandes théories de la linguistique de la grammaire comparée à la pragmatique**, Paris, Armand Colin, 2003 p.179.

Paveau Marie-Anne. **Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition**. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 59.

Pépin Nicolas, « Représentations de la communauté linguistique dans une famille francophone de Suisse romande » in **Travaux neuchâtelois de linguistique**, n°32, 2000, pp.165-182.

Pergnier Maurice, **Les fondements sociolinguistiques de la traduction**, Lille, Presse Universitaire de Lille, 1993, p.14.

Perreau Laurent, « De la phénoménologie à l'ethnométhodologie: variétés d'ontologie sociale chez Husserl, Schütz et Garfinkel » in Thomas Nennon, Hans Rainer Sepp (sous dir.), **Phenomenology 2005**, Zeta Books, 2007, pp. 453-477.

Perrin Laurent, « Modalisateurs, connecteurs, et autres formules énonciatives », Arts et Savoirs [En ligne], 2 | 2012, mis en ligne le 15 juillet 2012, consulté le 12 septembre 2016. URL : <http://aes.revues.org/500> ; DOI : 10.4000/aes.500

Petitjean Cécile, Représentations linguistiques et plurilinguisme. Thèse présentée à la Faculté de Lettres. Institut des Sciences du Langage et de la Communication, Université de Neuchâtel/Université de Provence, octobre 2009, p.210 sq,

Pianelli Carine, Jean-Claude Abric, Farida Saad, « Rôle des représentations sociales préexistantes dans les processus d'ancrage et de structuration d'une nouvelle représentation », **Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale**, 2/2010 (Numéro 86), pp. 241-274.

Polenz, Peter von: *Deutsche Sprachgeschichte vom Spätmittelalter bis zur Gegenwart*, Tome III: 19. und 20. Jahrhundert, Walter de Gruyter, Berlin; New York, 1999, p. 169.

Py Bernard, « Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques », **Travaux neuchâtelois de linguistique**, n°32, 2000, pp.5-20.

Quix Marie-Paule: „Altbelgien-Nord“, in Ureland, P.Sture. (dir.), *Kulturelle und sprachliche Minderheiten in Europa*, Tübingen, Niemeyer, 1981, p. 225-235.

Rapaport Herman, **Heidegger and Derrida: Reflections on time and language**, Lincoln, University of Nebraska Press, 1991, p. 110.

Riegel Martin, « Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs », **Langue française**, 73, 1987, p. 29-53.

Rillaerts Stéphane (2010). « La frontière linguistique, 1878-1963 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 24/2010 (n° 2069-2070), p. 7-106.

Saussure Ferdinand de, **Cours de linguistique générale**, Publié par Charles Bailly et Albert Séchéhaye avec la collaboration d'Albert Riedlinger, Edition critique préparée par Tulio de Mauro, Editions Payot & Rivages, Paris, 1995, p.24.

Seca Jean-Marie, **Les représentations sociales**, 2^{ème} éd., Armand Colin, Paris, 2010, p.70.

Siblot Paul, « “Économie des échanges linguistiques” et praxématique », **Cahiers de praxématique** [En ligne], 1, document 3, 1983, [consulté le 19 mai 2016]. Disponible sur internet : <http://praxématique.revues.org/3561> ISSN 2111-5044.

Tabouret-Keller Andrée, « Les représentations métalinguistiques ordinaires face à la nomination, l'institution et la normalisation des langues. Un micro-sondage », **Langages**, 2004/2 (n° 154), pp.20-33. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-langages-2004-2-page-20.htm>.

Thiberge Marc, « Langage, langue et parole », **Empan**, vol.88, n°4, 2012, pp.69-75.

Verleyen Stijn, « Les avatars d'une dichotomie saussurienne : synchronie et diachronie dans les théories modernes du changement linguistique », **Travaux de linguistique**, vol. 57, n° 2, 2008, pp. 133-153.

Vion Robert (2006). « Reprise et modes d'implication énonciative », *La linguistique* 2/2006 (Vol. 42) , p. 11-28, disponible sur internet: www.cairn.info/revue-la-linguistique-2006-2-page-11.htm. ISBN: 9782130557234

Vion Robert, « L'analyse des interactions verbales », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 4 | 1996, mis en ligne le 22 juillet 2009, consulté le 23 septembre 2016. URL : <http://cediscor.revues.org/349>

Wagner Wolfgang, “Social Representations and beyond: Brute facts, Symbolic Coping and Domesticated Worlds”, **Culture & Psychology**, Vol. 4 (3), 1998, pp. 297-329.

Willemyns Roland, Bister-Broosen Helga, „Deutsch in Belgien im 19. Jahrhundert“, in Cherubim Dieter, Grosse Sigfried, Mattheier Klaus J. (eds.): **Sprache und Bürgerliche Nation: Beiträge zur deutschen und europäischen Sprachgeschichte des 19. Jahrhunderts**, Walter de Gruyter, Berlin, Newyork, 1998, pp. 71-86.

Windisch Uli, **Le raisonnement et le parler quotidiens**, Genève, L'Age d'Homme, 1985.

Wintgens Leo, **Grundlagen der Sprachgeschichte im Bereich des Herzogtums Limburg, Beitrag zur Studium der Sprachlandschaft zwischen Maas und Rhein**, Eupen, Grenz-Echo Verlag, Ostbelgische Studien, Band I, 1982, p.37.

Wynants Armel: “Entre Deutsch et Nederlands: confusions, rectifications, manipulations”, in Tabouret-Keller, A., (ed.): **Les noms des langues I, Les enjeux de la nomination des langues**, Louvain-La-Neuve, Peeters, 1997, p.149-165.



ANNEXES

Annexe 1, Retranscription de l'enquête numéro 1

Lieu d'enquête: Plombières

E: Enquêteur

L: locuteur

Annexe 1

1. E: Alors vous parlez quelles langues ?
2. L : Français + allemand + + + le:/ patois de MA: région:
3. E : Quoi d'autres ?
4. L : Et:: un peu de néerlandais.
5. E : Un peu de néerlandais.
6. L : Un peu de néerlandais.
7. E : Hmm.
8. E : Quelle est votre langue maternelle ?
9. L : Hé ?
10. E : Votre langue maternelle ? Français ?
11. L : Français.
12. E : Et les autres langues ? Par exemple++ euh:: + vous avez appris l'allemand
13. L : L'allemand+ euh:: euh:: + j'ai appris en Allemagne + j'ai travaillé en Allemagne + j'ai ma compagne qui est germanophone.
14. E : Hum: hum: / germanophone d'ici ?
15. L : /Germanophone + d'ICI, de Belgique.
16. E : De Belgique.
17. L : Ce qui veut dire que + si on prend la Calamine + c'est à 6-7 km d'ici
18. E : [C'est une commune germanophone
19. L : C'est une commune germanophone] + LA: les gens parlent le/ FRANçais et l'allemand\.
20. E : Hum: hum:
21. L : ET ma compagne parle le français et l'allemand + c'est avec elle que j'ai appris euh:: XXX
22. E : [sa langue maternelle est:: l'allemand\
23. L : c'est ça h:] Vous avez ici:: euh:: à l'école de la Calamine euh: vous avez des cours en français vous avez des cours en allemand main'nant si vous voulez vous PERfectionner dans les COU:rs l'école je veux dire à c'moment là il faut qu'vous alliez plutôt à Eupen
24. E : [hum: hum:
25. L : Eupen qui est à quinze kilomètre d'ici et LA: c'est: VRAI:MENT/ germanophone]
26. E : Oui j'ai logé à Eupen:
27. L : AH/ oui là c'est VRAI:MENT germanophone
28. E : Eh oui ça j'ai constaté ((rires))
29. L : EH oui: ((rires)) / Par contre vous allez à la Calamine: euh: je vais dire y a:: CINquante POURcent de francophones\ cinquante POURcent de germanophones: en général à la Calamine tout le monde connaît +++ l'allemand le patois et le français

30. E : [hum: hum:
31. L : en général]
32. E : Et: ici + tout le monde connaît le patois ?
33. L : ++ .h : en général Oui: h.
34. E : en général oui\
35. L : en général Oui: ++ main'nant dans les jeunes:: c'est:: +++
36. E : [I z apprennent pas l'
patois ?
37. L : c'est assez limite +
/Non\
38. E : Pourquoi ?
39. L : Pourquoi je ne sais pas + est-ce que le patois se perd de plus en plus je
n'en sais rien
40. E : hum hum
41. L : Je n'en sais rien ++ <((la compagne de l'informateur entre dans la
salle))> voilà ma compagne qui est:: elle: /germanophone\
42. E : Hallo <((enquêteur s'adresse à elle en la saluant en allemand))>
43. C : Hallo:
44. L : ((rires)) ICI: ça s'perd un p'tit peu+ par exemple sa fille:: <((en parlant
de la fille de sa compagne))> et mes Enfants ben:: ils n' parlent pas du tout ni le
patois ni l'allemand ni le néerlandais + ils parlent que l'français
45. E : /que\ le français:
46. L : Oui:: + ALO:rs que quand i z étaient p'tits:: on parlait euh: elle elle
parlait l'allemand avec sa fille et son fils\ + par contre son fils avant que son accident
avant qu'il soit décédé:: euh: lui: i connaissait l'allemand ++ TRÈS: bien l'allemand
47. E : donc le patois se perd euh: au détriment du français
48. L : AU détriment du français\
49. E : hum: hum:
50. L : Ce qui est bien domMAGE: hein:
51. E : Hum:: pourquoi c'est dommage
52. L : Pourquoi c'est /dommage\ ((ton interrogatif)) parc'qu'avec le patois: la
personne qui connaît le patois euh::++ c'est quand même ouf:: tRO:p dérivé de
l'allemand:: + le patois qu'on parle ici [HEIN
53. E : oui:]
54. L : c'est quand même trop dérivé de d'allemand et du: et de néerlandais
/en MEME\ temps
55. E : [/En MEME
temps\
56. L : en même temps\
ça fait:: + celui qui connaît bien le patois bah il peut déjà s' permettre d'aller en
Allemagne vous allez en Hollande il arrive à se faire comprendre +++ par contre
avec le français: vous allez en Allemagne vous allez en Hollande ((sifflement à deux
reprises)) terminé on vous COMprend pas ou ils veulent pas vous comprendre c'est
la même chose ici en Belgique t'as la région flamande t'as la régio::n wallonne ++
dans les flamands t'en as énormément qui connaissent le français mais qui veulent
pas le parler ++ la même chose chez les wallons i faut pas croire il faut pas croire que
les wallons soient meilleurs que les flamands hein: ++ t'as les flamands qui viennent
ici qui parlent en flamand t'en as assez en Wallonie qui connaissent le flamand mais
qui veulent pas répondre en flamand [oui:
57. E : oui: c'est lié à des conflits euh::
+]

58. L : c'est lié à des conflits euh: ++

59. E : LINGuistiques +

60. L : linguistiques +

61. E : entre communautés

62. L : entre communautés + c'est là tout l'problème +++

63. Et donc euh: VOus avez des enfants

64. Ouai:s j'ai deux garçons et une fille: [mais:

65. E : ils parlent QUE le français

66. L : ils parlent QUE l'françai:s] + [il y a

l'fils de::

67. E : vous

leur avez pas transmis le patois ?]

68. L : ++ quand ils étaient p'tits: si: + MO:n ex épouse parlait que l'français
++ /et:::

69. E : A la maison vous:

70. L : A la maison + mes parents avaient un appartement en d'sous de che:z
moi

71. E : hum: hum:

72. L : ++ ET mes parents: mes parents parlaient patois

73. E : Vos parents + parlaient [patois

74. L : oui mes parents + parlaient patois]

75. L : Alors: comme mes deux gamins bie:n SOU:vent étaient chez mon papa
et ma maman: mon papa et ma maman parlaient en patois ENse:mble et c'est
comm'ça qu'mes enfants quand i z étaient p'tits ont appris patois: mes des amis
quand ils venaient ici chez moi : on parlait que l' françai :s parc'qu'ils connaissaient
pas ni l'patois ni le : néerlandais ils connaissaient que l'français + euh ::
automatiquement mes enfants mais :: + ils avaient à l'école francophone+ et quelque
part euh :: mes enfants+ perdu ça aussi

76. E : Hum : hum :

E : Est-ce qu'i s'intéressent au patois ? Est-ce qu'i veulent pas apprendre ?

77. L : Mai:s pour l'mo:: j'vais : di:re + Non: + parc'que: j'en ai: Un qui
travaille da:ns + dans l'circuit : euh:: + de::s- des automobiles +

78. E : Hum hum

79. L : Et j'ai ma fille qui travaille dans une /Ban\que euh:: région liégeoise ce
qui veut di:re ils travaillent tous dans la région FRANcophone ++ et: c'est un p'tit
peu: LA: + /MAINtenant\ quand i z ont un souci + d'Allema:nd + ###

80. E : D'accord + euh : est-ce que : /on est en Wallonie ici:\ qu'i parlent qu'i
s'orientent plus vers le français + que c'est des contraintes + par exemple que: le
patois c'est des personnes=âgées qui le parlent enco:re]

81. L : [OUI c'est les personnes plus âgées qui parlent
+ cou-/COUREmment le patois\]

82. E : parce qu'ici: euh: on est en Wallonie: euh: la langue officielle [c'est le
français:

83. L : c'est le français]

84. L : Ici à l'é- tu vas à l'école ici ben: tout est en français tu vas à
Welkenraedt tout est en français tu dois aller à la Calamine ou aller à Eupen pour +
apprendre euh: l'allemand

85. E : Oui

86. L : Le néerlandais + je ne dis pas que + une fois qu't'es ++ mais je vais dire + c'est trop peu:: + QUE vraiment apprendre une langue /// il faut être un p'tit peu en contact avec des gens + et:: persister dedans]

87. E : [oui

88. L : Parc'que: si tu suis deux heures de cours en néerlandais ++ on t'apprend euh:]

89. E : [Oui si tu pratiques pas

90. L : Voilà tu le pratiques pas mai:s euh: ###

91. E : Alors qu'on pratique partout le français en Wallonie euh:

92. L : OUI: <((sourir))>

93. E : l'apprentissage euh: la maîtrise du français est= indispensable

94. L : Oui oui mais justement tout le monde parle + à part dans les personnes plus âgées +

95. E : Hum

95. L : J'dis pas que dans les jeunes d'une trentaine d'années il y en a pas qui connaissent encore le patois mais quand même c'est de plus en plus rare

96. E : I y en a qui l'comprennent quand même

97. L : Il y en a qui l'comprennent mais ils savent pas l' parler: par exemple la fille de ma compagne + elle comprend encore un p'tit peu l'patois mais: parler + c'est: + c'est fini elle habite Welkenraedt et: à Welkenraedt y a personne qui parle le patois

98. E : Hum + hier j'ai été à Welkenraedt toute la journée

99. L : Oui:

100. E : J'ai discuté avec les jeunes et euh: y avait personne mais personne euh: qui parlaient le patois]

101. L : [Non:

102. E : dans les jeunes]

103. L : [par contre euh:

104. E : ce sont surtout les personnes= âgées

105. L : Oui dans les personnes=âgées c'est un p'tit peu comme ici les personnes âgées oui + ils parlent le patois mais: dans les jeunes + je dirais euh: il faut pas généraliser dans les jeunes il y en a encore qui PARLEnt le patois mais vrai:ment + je dirais une personne sur six sept tous les autres parlent français +

107. E : hum hum

106. L : Déjà dans les mouvements de jeunesse + toutes les activités qui + qui s'- qui s'passent ICI: + c'est: tout est en français]

107. E : [Tout est en français

108. E : + y a très peu d'activités en patois

109. L : Voilà

110. E : par exemple les pièces de théâtre]

111. L : [dans un: +

112. L : Alors j'vais di:re t'as les + t'as une pièce de thé/ATRE + qui se joue trois fois sur une année:

113. E : Oui]

114. L : ET: LA + c'est=en patois ++ mai:s là tu n'y verras pas un jeune

115. E : Donc c'est comme un patrimoine [culturel euh:

116. L : Voilà]

117. L : Tu ne verras pas un jeune dans une pièce de théâtre ce sera toutes des personnes entre quarante et: euh: septante ans quoi

118. E : Et à votre avis euh: le patois + fait partie fait quand même partie de l'identité de gens d'ici
119. L : AH OUI pour moi oui
120. E : Est-ce qu'on pense que euh: le patois fait partie intégrante de + euh : par exemple euh: d'identité
121. L : Pour moi oui++ pour moi oui
122. E : Oui
123. E : Donc vous êtes francophone de Belgique + est-ce que vous êtes wallon par exemple ?
124. L : Je suis wallon
125. E : Francophone + wallon et: euh: patoisant
126. L : et: patoisant
127. E : oui
128. L : et: langue étrangère ### et le patois + le néerlandais + euh:: +
129. E : Le patois est le proche du néerlandais
130. L : Il est proche du néerlandais ET il est proche de l'allemand <((ton assertif))>
131. E : Entre + les deux
132. L : Plus ou moins entr' les deux + plus ou moins entre l'deux // [Regarde
133. E : Oui]
134. L : Quand tu vois que- tu prends le tenancier ici ++ LE tenancier + /c'est=un néerlandophone hollandais
135. E : Hum hum :
136. L : Son épouse + c'est=une allemande +++
137. E : Oui + c'est quand même répandu ici hein
138. L : HE:IN <((ton interrogatif))>
139. E : les mariages mixtes
140. L : EH OUI: euh: ils sont=ici + ils travaillent avec ++ avec des francophones et: + dans les plus vieux ici même à part le français là c'est=un gars de Charneux euh c'est un gars il ne connaît que le français mais + je crois qu'dans tous les jours mais + tout le monde connaît le patois
141. E : Est-ce que vous pensez que le patois euh va disparaître un jour ?
142. L : J'espère bien qu'non
143. E : + Moi non plus <((rires))>
144. L : J'espère bien qu'non ++ quand même tradition
145. E : Oui
146. L : Et qu'est-ce qu'il faut faire pour euh:: ++ pour empêcher qu'il disparaisse ?
147. E : HAH <((sourire ironique))> <((toux))> + QU'EST-ce qu'il faut faire pour empêcher que l'patois disparaisse ? Ça c'est=une bonne question ça
148. E : Bonne question ? <((ton légèrement interrogatif))> <((rire de connivence))>
149. L : Ça c'est= une bonne question
150. E : Il faut mobiliser les jeunes + faut les encourager à +
151. L : Mais à c'moment là je crois qu' c'est les plus âgés qui devront encourager les jeunes à parler: l'patois + <((bruit))> t'es plus de:: plus d'activités en patois
152. E : Mais ça commence petit à p'tit non <((ton interrogatif))> parc'que: + à Montzen euh: il y a + UN centre linguistique qui: propose des cours en patois
153. L : OUI EH <((ton interrogatif))> mais bon
154. E : Je sais pas si les jeunes fréquentent ces cours

155. L : Il y en aura certainement qui vont les fréquenter mais +

156. E : Y en a pas assez

157. L : Y en a pas assez pour moi +++ parc'que j'veis di:re dans les jeunes de quinze vingt-cinq ans ++ j'n'en connais pas beaucoup qui parle le patois + OU biEN: ceux qui parlent le patois c'est plus=un patois allemand alors + c'est les gens qui viennent de la région d'Eupen

158. E : hum hum + les germanophones

159. L : eux c'est gens-là parlent même dans les jeu:nes mais + vrai::ment les natifs de Plombiè::res XX non

160. E : hum hum + est-ce que le patois d'ici: euh: c'est le même que le patois de:: d'Eupen par exemple

161. L : + non

162. E : non

163. L : non ++ ici c'est plus un patois

164. E : hum hum

165. L : allemand + néerlandais:: + que Eupen c'est=un patois c'est vrai:ment un patois allemand quoi

165. E : un patois allemand

166. L : ++ ici c'est un patois allemand + néerlandais

167. E : allemand néerlandais ici ++

INTERRUPTION DE L'ENTRETIEN

<((l'informateur parle à son ami))>

REPRISE DE L'ENTRETIEN

168. E : et vos parents parlaient allemand aussi

169. L : mes parents + mes parents non ils étaient aussi hollandais ils provenaient de Limbourg aussi

170. E : hum hum

171. L : près de Maastricht + mon pè:re était néerlandais maman était belge

172. E : ah d'accord + belge francophone

173. L : ++ belge: + euh: néerlandophone

174. E : ah d'accord + c'est-à-dire flamande

175. L : flamande + Teuven si tu veux les: les Fourons

176. E : les Fourons d'accord

177. L : maman provenait des Fourons

178. E : et vous pensez quoi:: euh par exemple sur le: le rattachement des Fourons à la Flandre ++ la commune a été rattachée + à la Flandre

179. L : A la Flandre oui

180. E : y'a: y'a quelques années

181. L : Ouais y'a déjà pas mal d'années

182. E : pas mal d'années

183. L : Oui les fouronnais ont eu des avantages parc'qu'en Flandre ils ont beaucoup plus d'avantages qu'en Wallonie

184. E : hum hum + eux ils voulaient s'rattacher à la [Flandre

185. L : non]

186. E : non

187. L : y'en avait de nouveau comme partout

188. E : mais ils étaient pas majoritaire

189. L : ben à cette époque-là ils étaient pas majoritaire + il faut bien dire une chose

190. E : hum hum

191. L : les Fourons c'est vraiment limitrophe avec la: Hollande t'avais énormément de hollandais qui habitent à:: dans les Fourons

192. E : euh: des immigrés

193. L : des immigrés si tu veux ils avaient pas la nationalité belge mais il parlaient que le néerlandais

194. E : et leur arrivée euh a augmenté: euh le nombre de néerlandophones

195. L : oui des néerlandophones dans les Fourons

Extrait : 4 17 :42

196. E : Et dans votre famille euh: + il y avait quelqu'un par exemple qui s'est + engagé pendant la guerre + contre les allemands

197. L : Non + non non non <((hochement de tête))>

198. E : Et ici euh: Plombières a été occupé + par les allemands ?

199. L : Oui JUSqu'à la:: + limite d'Aubel

200. E : Hum hum

201. L : Moi j'habitais à Aubel c'était=allemand ++ et juste derrière bah: derriè:re le bâtiment là où j'habitais + c'était une ferme c'était + mes grands parents habitaient là juste derriè:re vingt mètres du bâtiment qui traversait les prairies et y'avait la frontière Allemagne Belgique

202. E : hum hum + et les allemands euh: ils ont commis beaucoup d'atrocités

203. L : + quand même hein ils se sont pas gênés ici hein + ici la gare de Montzen a été complètement bombardée

204. E : complètement bombardée

205. L : mais: ça c'était pas par les allemands c'était par les américains

206. E : par les américains

207. L : <((sourire))> tout l'monde s'était trompé sur les bombardements XX pas mal de tués ici dans la région dans la région de Montzen

208. E : est-ce qu'ils ont imposé leur langue + les allemands

209. L : je n'crois pas

210. E : vous croyez pas

211. L : je n'crois pas moi chuiz né après guerre moi +

212. E : hum hum

213. L : chuiz né en cinquante quatre ça fait: dix ans d'après guerre quoi

214. E : quand même vous avez peut-être entendu parler de ce qu'il s'est passé

215. L : non non je n'crois pas + je vais: dire les: les cantons d'l'est comme euh Eupen euh c'est c'est toujours resté pour germanophone ++ c'était d'jà germanophone avant + et c'est resté germanophone

216. E : hum hum

217. L : d'ailleurs ici en Belgique euh:: t'as t'as les wallons + t'as les

218. E : flamand

219. L : t'as les flamands et t'as les germanophones t'as trois gouvernements

220. E : oui

221. L : plus le gouvernement fédéral c'est bien simple ici en Belgique on a plus d'ministres que d'habitants

222. E : <((rires))>

223. L : <((rires))>

224. E : trois communautés
 225. L : ouais
 226. E : trois langues + trois régions
 227. L : trois gouvernements gouvernements par région plus le gouvernement fédéral plus un roi
 228. E : ben voilà
 229. L : alors merci merci les gens hein
 230. E : <((rires))>
 231. L : <((rires))>
 232. E : ça facilite pas la vie <((en riant))>
 233. L : <((rires))> je t'explique pas hein
 234. E : oui

Extrait 5 à partir de 21 :45

235. E : Est-ce que vous avez euh:: jamais perçu: une haine contre les allemands par exemple
 236. L : Non
 237. E : Contre: ceux qui parlent l'allemand
 238. L : Non pas du tout
 239. E : A cause des atrocités qu'ils ont commises +
 240. L : C'est du passé <((ton assertif))>
 241. E : C'est du passé
 242. L : C'est du passé + on OUBLie pas hein
 243. E : c'est du passé révolu]
 244. L : On OUBLie pas hein
 245. E : On oublie /pas\ <((ton interrogatif))>
 246. L : On oublie pas hein + mais le passé euh: // c'est comme dans tous les pays la même cho::se + y a des bons en Allemagne y a des bons= allemands
 247. E : d'accord ça reste [gra/vé::\
 248. L : AH OUI ah oui]
 249. E : [dans la mémoire collective
 250. L : ah oui ah oui ah oui ça reste gravé:: là la guerre euh: gravé oui
 251. E : hum hum
 252. L : hein quand on voit les atrocités qu'ils ont fait aux juifs + ça reste gravé::
 253. E : hum hum
 254. L : on oublie pas ++ mais bon les allemands d'aujourd'hui + ne sont plus les allemands d'hier
 255. E : oui
 256. L : c'est comme je l'ai dit ++
 257. E : hum hum
 258. L : t'as des bons belges t'as des mauvais belges
 259. E : oui
 260. L : t'as des bons français t'as des mauvais français
 261. E : t'as de tout partout
 262. L : t'as de tout partout ++
 263. E : on peut pas généraliser
 264. L : HE <((ton interrogatif))> + les islamistes + t'as des bons t'as des mauvais + faut pas croire qu'i sont tous mauvais
 265. E : oui tous les musulmans ne sont pas islamistes

266. L : hé tous les musulmans + tous les musulmans sont pas islamistes + tous les marocains ne sont pas mauvais hein parc'que:: + quand tu entends dire que « oh là c'est un marocain » mais non c'est un belge

267. E : hum hum + oui + tout à fait

268. L : + moi chuiz pas raciste +

269. E : hum hum

270. L : chuiz PAS RAciste du tout ++ toute personne qui me dit bonjou::r je lui dis bonjou::r et + pas plus haut qu'chez: moi y a::: + c'est des immigrés chais pas si c'est des syriens ou c'est des kurdes euh : je ne le sais + ils passent devant chez moi mais // bonjour monsieur bonjour et:: pis + ça s'limite à ÇA + s'il viendraient vers moi pour discuter avec moi je discuterais avec eux je leur offrirais ma carte visite s'ils veulent + je n'suis pas /Raciste\ ++ tant qu'ils viennent pas m'embêter MOI

271. E : voilà + c'est l'essentiel

272. L : c'est l'essentiel ++ ils sont polis ++ je ne saurais rien à reprocher à ces gens-là /// i: z ont l'droit de vivre comme toi hein

273. E : hum hum exactement

274. L : ils ont l'droit de vivre comme nous autres hein

275. E : on est tous être humains

276. L : et:: ils sont l'même sang que nos qui coule dans leurs veines hein HEIN il faut pas oublier ÇA hein

277. E : tout à fait

278. L : que tu sois noir de peau ou jaune de peau hein + ça n'change RIE::N hein

279. E : oui

280. L : on a les beaux et blanc comme // à partir du moment où tout l'monde reste correcte aucun souci

281. E : oui

282. L : mais des fois y en a partout y en a toujours partout

283. E : et: les patois c'est: c'est une langue ou c'est un dialecte

284. L : UN dialecte

285. E : un dialecte + +

286. L : c'est comme le wallon +

287. E : comme le wallon + et:: selon vous euh: + qu'est-ce qui change ou: + par exemple qui est dialecte qui est + euh: par exemple euh: qu'est-ce qu'un dialecte

288. L : dialecte pour moi bon c'est un::: + un /dérivé\ voilà je vai:s prends le CAS + UN /dérivé\ de mots allemands et de mots néerlandai:s +

289. E : d'accord

290. L : c'est un /dérivé\ des mots + c'est PAS les mêmes mots + c'est=un /dérivé\ des mots + la même cho:se que l'wallon + c'est=un /dérivé\ du FRANçai:s

291. E : et le wallon c'est un dérivé du français

292. L : c'est=un /dérivé\ du FRANçai:s [mais +

293. E : et votre patois +] c'est=un dérivé du néerlandais <((ton interrogatif))>

294. L : du néerlandai:s et de l'allema:nd

295. E : et de l'allemand

296. L : par exemple + tu vas parler avec un wallon qui va t'parler en wallon à Liè::ge EUH c'est le wallon liégeois + tu vas parler avec un + qui t'parle wallon à Charleroi + eh ben celui qui est à Liège peut rien comprendre à celui d'Charleroi

297. E : hum hum + voilà

298. L : c'est la même cho::se si tu pars en Allemagne :: + tu vas ici à AIX + ils parlent pour dire le même patois que nous autres

299. E : c'est l'même [patois que

300. L : plus ou moins le même patois qu'nous autres] + mais eux c'est plus d'allema::nd y a:: y a pas de néerlandais

301. E : quand même on se comprend

302. L : on s'comprend ++ tu vas à Munich ils parlent pas spécialement le pu::re allemand eux aussi ils ont leur DIALECTAL //

303. E : et: le patois de Vaals

304. L : ça c'est plus néerlandophone

305. E : on se comprend

306. L : ouais on le comprend

307. E : hum hum ++ vous y allez fréquemment ou::

308. L : ++ non + moi personnellement non

309. E : hum + à Aix-la-Chapelle ++ vous passez régulièrement

310. L : toujours + toujours + je pense oui mais::

311. E : vous avez vécu où en Allemagne

312. L : + je n'ai jamais vécu en Allemagne j'ai beaucoup travaillé en Allemagne +

313. E : + ah d'accord euh: d'accord + vous faisiez euh: aller-retour

314. L : ouais

315. E : et en général vous pensez quoi des:: des conflits linguistiques entre les wallons et: les flamands euh: + les francophones et les:: flamands parc'que:: les flamands quand même on dit pas néerlandophone hein

316. L : oui on dit flamand

317. E : néerlandophone de Bruxelles et les flamands

318. L : ouais

319. E : ils disent + que:: + on est + flamand

320. L : ouais

321. E : mais c'est pas cho::se euh: du côté: euh + francophone + par exemple on est + francophone de Bruxelles on est wallon + c'est pas la même chose <((rires))>

322. L : NON ++ mais:: euh /les\ bruxellois ils sont dans les:: + qu'ils soient francophones qu'ils soient néerlan- oh: wallons de région de Bruxelles eux ils veulent rien à voir avec la Wallonie ils veulent rien à voir avec la Flandre

323. E : hum:

324. L : et ça n'fonctionne pas

325. E : euh ils essaient de se démarquer

326. L : ouais voilà

327. E : par rapport aux wallons

328. L : ils essayent de se démarquer par rapport à la Wallonie: par rapport à la Flandre

329. E : d'accord

330. L : hum mais ça n'fonctionne pas comme y a bien d'années ++

331. E : ouais ++

332. L : par contre moi les flamands m'gênent pas ++

333. E : parc'que vous avez + des origines flamandes ++

334. L : ben je n' + j'ai: mes origines mais:: + ma maman a été + ben à ce moment là c'était même pas encore la Flandre hein + c'était toujours en Wallonie

hein + à cette époque-là hein à l'époque de ma mère hein elle aurait nonante six ans si elle vivait encore mais:: + à ce moment-là c'était encore en Wallonie ++ mais DÉJA + là où elle est née à Teuven c'était vrai:ment euh:collé à la frontiè:re

335. E : hum hum

336. L : hollandaise + ils parlaient l'patois ++ et mon père qui est né loin d'la frontiè:re mais qui était hollandais: + ils parlait que l'patois aussi

337. E : et le patois de votre père euh c'était UN patois euh: qui est proche du néerlandais

338. L : proche du néerlandais

339. E : hum hum

340. L : alors nous on a ici dans la région +

341. E : il se faisait comprendre quand il parlait son patois

342. L : si si si il se faisait comprendre + d'ailleurs Aubel + Aubel + je vais:: di:re Aubel c'est plus= un patois néerlandais: + qu'un patois allemand

343. E : hum hum

344. L : bien simple quand tu:: euh: ceux qui viennent de Herve ou de Charneux à Aubel + les *flaminds d'Âbe* qui disaient alors + en wallon + *flaminds d'Âbe* ça voulait di:re flamands d'Aubel

345. E : <((rires))>

346. L : mais de nouveau: même sur Aubel la vieille génération parlait l'patois + mais les jeu::nes ++

347. E : voilà + donc en général dans cette région + /partout\ +

348. L : ça s'perd: + le patois se perd::

349. E : voilà on a affaire à:: à un même phénomène

350. L : PEU:: t'être à l'insu de:: la langue propRE + de l'allemand OU + du néerlandais + il peut pas se perdre + à partir du moment: où tu connais soit l'allemand soit le néerlandais t'as vite retrouvé le patois

351. E : hum hum + et le fait de parler:: plusieurs langues + comme euh:: comme ce qui est votre cas +

352. L : [ben

353. E : c'est euh:] c'est une chose euh:: par exemple ça facilite la vie

354. L : AH OUI + ah oui ah oui

355. E : vous êtes content

356. L : certain ça + + je regrette que mes fils ne sachent pas l'parler:: + je r'grette que mes fils ne sachent pas l'parler:

357. E : hum

358. L : moi ici euh + un allemand qui peut rentrer je peux parler allemand avec lui: un néerlandais peut rentrer: ben je vais commencer une conversation + bien entendu y aura bien un p'tit mot d'allemand qui va passer dedans parc'que: bon néerlandais je connais pas cent pour cent mais: j'arrivera à me faire comprendre mais j'arrivera à tenir une conversation avec personne

359. E : hum hum

360. L : c'est pas grave si l'un mes fils qui ont trente huit et trente six ans mais + ils n'arrivent pas

FIN DE L'ENTRETIEN

Annexe 2, Retranscription de l'entretien numéro 2

Lieu d'entretien : Montzen (Plombières)

L : Locuteur

E : Enquêteur

Annexe 2

138. L: Nonante et: Un an + oui + ça c'est les gens qui connaissent beaucoup: hein +
139. E : Oui oui ++ Lui il m'a dit que:: euh + il trouvait que:: + par exemple + il trouvait: l'allemand + moche par exemple + qu'est-ce que vous en pensez ?
140. L : J'ai deux livres à la maison + tu es d'la région toi ?
141. E : Non
142. L : Tu viens d'où ?
143. E : De France ?
144. L : De FRANce ? <ton étonné> ++ J'aurais bien voulu te les prêter hein + parc'que ça c'est intéressant + un livre euh: comment il s'appelle encore ++ Welkenraedt en pleurs
145. E : Ah oui
146. L : Et:: + Welkenraedt dans la tourmente dans la guerre quoi + Tu connais un p'tit peu ? C'est intéressant + tu devrais une fois aller à la commune + tu peux les r'trouver
147. E : A la commune + il faut demander ça à la commune <ton interrogatif>
148. L : A Welkenraedt ++ Parc'que:: je sais: l'homme + c'là qui les a: écrit + il travaille aux chemins de fer + sous-chef
149. E : Hum hum
150. L : Et son père + travaille à la commune + et je sais: bien qu'tu peux les: + les avoir + et ben moi j'les ai eu de: + de mon COpain: là hein + parc'que: + on tra: ++ on travaillait enSEN:ble hein + il a fait un deuxième et il a réussi en plus + la gare de Montzen hein ici + la gare a été bombardée hein
151. E : Donc est-ce qu'on peut dire qu'on n'aime pas beaucoup les allemands + ici
152. L : ++ On va dire: ici + [euh:
153. E : est-ce qu'y a des préjugés contre les allemands? + Est-ce qu'y en a ?
154. L : Les autres quand on était jeu:nes
155. E : Qu'est qu'on disait quand vous étiez jeune ?
156. L : On allait jouer le football hein + comme moi je jouais à la Calamine ++
157. E : Hum hum
158. L : En jeunes + et on allait jouer + on va dire: vers le cô:té la guerre et on renCONtrait toujours les boches +
159. E : Les boches + <ton étonné> <sourire>
160. L : Ah oui : y a pas seulement eux + tu sais: bien dernièrement euh + allez je vais: dire: il y a cinq ans d'ici quand mon fils jouait à la Calamine + i jouait contre une équipe de Liè:ge
161. E : Oui +

162. L : Les parents et tout ça + et l'entraîneur d'eux il parlait allemand mais comprenait bien le français + et les gens parlaient là hein + allez sales boches et tout ça + rien comme ils jouent + alors là l'entraîneur s'est retourné: il a dit oui madame mais je comprend ce mot et si maintenant je di:sais : sur les wallons ++ ça r'vient à la même chose ++
163. E : Hum hum
164. L : Ce qu'il s'est passé pendant la guerre ici + de ce qui + moi j'en sais rien: je n'étais pas là
165. E : Oui
166. L : Mais ++ j'ai souvent discuté hein +
167. E : Avec qui ?
168. L : Euh:: + aujourd'hui on est bien copains + mais c'est + on était enfants hein ++ à chaque fois qu'ils m'voyaient:: sa:le boche ++ j'faisais comme j'entends comme j'entendais rien: quoi ++ et un jour un soir chez moi j'étais encore fâché hein + tu vois ça + ça arrive mais + alors ++ qu'est-ce que tu as dit justement + sale boche
169. E : SALE boche ? <ton étonné> <ton interrogatif>
170. L : Je m'dis hein + deux frères
171. E : C'est vous qui l'avez dit ? <ton interrogatif>
172. L : NON les deux autres + les deux frè:res ils disent ça à moi sale boche
173. E : A VOUS <ton interrogatif> <ton étonné>
174. L : Ouais
175. E : Mais vous êtes pas allemand vous <ton étonné> <ton légèrement interrogatif exprimant le doute>
176. L : Non
177. E : Pourquoi ils euh: ils ont dit ça ?
178. L : Parc'que ma mè:re elle était allemande
179. E : AH:: <ton étonné>
180. L : Et ils savaient ça ++ ils savaient quand même ça seulement ça de mes parents hein
181. E : Ah ouais
182. L : Mes parents n'en parlaient PAS et je le savais pas beaucoup hein:
183. E : C'est des gens d'ici [euh :
184. L : Ouais ouais les gens de Montzen +
185. E : de Montzen]
186. L : Je ne dis pas les nom [parc'que
187. E : donc ils n'aimaient pas les allemands et pis]
188. L : [Mais je ne ++
189. E : ils mettaient tous les allemands dans l'même sac
190. L : Ouais] mais si mon père ne sortait pas de chez nous il avait entendu de hurler l'autre frère était directement parti car je l'avais flanqué à peine là contre le mur il était parti + et l'autre je l'aurais tué tellement j'avais la rage ++ et aujourd'hui on est bien copains: hein je dis comme ça y en a beau:coup de jeu:nes qui di:saient ça à l'é:poque mais ils savai:ent pas
191. E : hum hum
192. L : On peut réfléchir là dedans
193. E : Hum hum
194. L : T'as même des allemands c'est des bons ++ mon frère et ma mère ont été à Stalingrad

195. E : Ouais + oui ++ En fait c'est: euh chez les jeunes que j'ai interrogés ici: euh + je + je constate pas cette haine en fait + envers les allemands
196. L : NON:: écoute tout ça c'est passé:: euh et + <passage inaudible>
197. E : pardon
198. L : je dis tu continues + c'est passé c'est du passé + c'est vrai qu'ils ont fait des trucs + affreux
199. E : ouais
200. L : mais + [c'est passé
201. E : c'est passé]
202. L : on continue à vivre + moi j'ai beaucoup de famille encore j'ai encore ma mère et ma sœur elle habite à Cologne
203. E : hum hum
204. L : des gens très sympathiques + moi je n'saurais rien euh si + j'ai aussi connu des allemands + c'est + c'est mais faut pas les mettre tous dans l'même sac
205. E : oui
206. L : l'un et l'autre + écoute + tu les mets un peu de côté:
207. E : donc i faut pas généraliser
208. L : ah oui hein
209. E : y a des allemands méchants y a des allemands sympathiques + c'est ça <ton interrogatif>
210. L : ici en Belgique t'as aussi des méchants oui
211. E : ouais oui [partout
212. L : en France aussi]
213. E : oui
214. L : partout tu as des méchants + t'as aussi des bons aussi + tu les mets tous dans l'même sac et où est qu'on va:
215. E : ah oui
216. L : ils ont fait des atrocités en France mais beaucoup hein les allemands hein
217. E : oui
218. L : et les français quand même et qu'est-ce que tu veux: faire continuer dans + la: + HAINE + écoute + c'est pas comme ça qu'on dit hein + y a eu tellement d'atrocités si on prend toutes les guerres qu'il y a eu
219. E : oui
220. L : + c'est vrai: hein
221. E : et pourquoi les jeunes euh: ne s'intéressent plus au patois
222. L : ++ euh:: +
223. E : parc'qu'i pensent que c'est pas:: [utile de l'apprendre <ton interrogatif>
224. L : c'est pas à cause des parents euh:] + à cause des enfants + ça vient quand + on va dire toujours les jeunes qui s'marient t'as deux:: qui parlent tellement en français l'enfant automatiquement va parler français
225. E : hum hum + oui
226. L : hein + moi aussi j'ai fait l'erreur + j'ai toujours + parc'que moi j'avais toujours ça en tête quand moi j'étais à l'école
227. E : oui
228. L : je savais pas un mot de français et j'ai toujours dit ça n'arrivera pas avec mon fils je parlais: français + mais pour ça il avait un peu plus

difficile à apprendre allemand + on fait l'allemand patois allemand hein mais maintenant on les connaît <séquence inaudible>

229. E : Est-ce que vous connaissez ce centre euh + y a euh
 230. L : s'il te plaît <ton interrogatif>
 231. E : y a un centre linguistique tout là-bas <geste indiquant la direction où le centre se trouve> juste à côté de l'église
 232. L : j'ai à côté de l'église + qu'est-ce qu'y a là <ton interrogatif>
 233. E : il y a un centre linguistique là où on donne des cours en patois
 234. L : ah c'est possible je sais pas
 235. E : vous connaissez pas <ton interrogatif>
 236. L : non <ton assuré> + <sourire> j'irais pas <sourire> parce que:: euh + sauf l'écriture hein + écrire allemand + c'est la même chose et écrire le patois c'est une autre chose
 237. E : vous savez écrire le patois <ton interrogatif>
 238. L : c'est difficile à lire je sais lire
 239. E : qu'est-ce que vous lisez un patois par exemple il y a des:: + livres en patois <ton interrogatif>
 240. L : Oui y a des trucs que: fin: euh + allez on va dire quand y a parfois des réclames comme ça +
 241. E : ouais c'est des::
 242. L : et y en a en patois
 243. E : oui
 244. L : et y a:: + les théâtres on les joue tous sur le papier on peut lire sur les papiers hein + c'est::
 245. E : y a des pièces de théâtre en PATOIS ici <ton interrogatif>
 246. L : Mais oui
 247. E : ah oui
 248. L : y en a toujours à MoRESnet + à Gemmenich
 249. E : hum hum
 250. L : à Hombourg ++ tu connais Hombourg <ton interrogatif>
 251. E : oui
 252. L : Là-bas aussi on joue une pièce de théâtre en + euh patois + avant y en avait aussi à + Plombières mais: + ça n'existe plus
 253. E : ça n'existe plus
 254. L : tu sais + t'as des gens qui font ça un temps et puis: eux + i z'arrêtent quand i deviennent plus: vieux + et t'as des jeunes qui doivent suivre mais qu'ils ne connaissent pas + et c'est la même chose avec le carNAval + ça s'passe en patois ici [t'as des +
 255. E : ça s'passe en patois]
 256. L : en allemand et en patois hein + alors + les JEU:nes + tu vois + ein' Dichtung + ein' Dichtung c'est + quand les nouvelles pièces viennent et tous: ça + et t'as des gens qui y vont pour + raconter des blagues sur la scène et tout ça + les JEU:nes s'intéressent plus: à ça parce qu'ils les comprennent pas
 257. E : ils comprennent pas
 258. L : quand les autres arrivent + ils comprennent rien
 259. E : hum hum
 260. L : [t'as des jeu:nes
 261. E : ils comprennent pas les blagues ils comprennent pas les mots]

262. L : Ouais ouais + y a des jeu:nes qui comprennent encore tout: mais + il faut faire ça avec euh + dans l'carNAval et ça je dis encore à mon fils tu verras tous si tu viens toujours au carnaval +et c'est là qu'tu apprends vraiment + à parler: le patois et après: tu vas parler: comme moi mais: + si il aime bien le carNAval mais + [euh
263. E : Est-ce que vous pensez que:: euh + c'est triste que: LE patois disparaisse <ton interrogatif>
264. L : + Oui + déjà pour les pièces de THEâtre et tous ça + parc'que ça ça va aussi disparaître + et y a des belles pièces + on peut: rigoler: dedans mais + c'est des belles pièces
265. E : Hum + vous aimeriez qu'il existe <ton interrogatif marquant une attente d'approbation>
266. L : Moi j'aimerais bien qu'ça reste
267. E : Ça reste euh:
268. L : Com:ment di:re + c'est:: + com:ment est-ce que j'veux: di:re euh:: + c'est un + un + MYTHE
269. E : C'est un MYTHE <ton interrogatif marquant un léger étonnement>
270. L : Comme dans l'villa:ge et c'est: ++ c'est comme + c'est: comme euh je veux: di:re parc'que le patois c'est même pas une LANGue + c'est un dialecte et:
271. E : Ah d'accord + [c'est euh
272. L : c'est un dialecte ça +]
273. E : C'est un dialecte c'est pas + une langue
274. L : Ouais + mais + tu avais + entre ++ t'as d'jà: t'as d'jà: été: aux trois Bondes <ton interrogatif> ici en Belgique aux trois bondes euh
275. E : Trois bondes euh:: TROIS FRONTières <ton interrogatif>
276. L : Trois frontières
277. E : Oui
278. L : T'as d'jà été: là <ton interrogatif>
279. E : Oui j'ai d'jà été à Gemmenich
280. L : Et ces trois trucs là hein
281. E : Oui
282. L : T'avais une LANGue + existait + mais + moi j'la connais: PAS + A la: Calamine t'en avais: qui savent parler: cette langue-là ils ont fait des livres de cette langue + ça c'est quelque cho:se c'est + t'avais allemand dedans t'avait l'néerlan:dais dedans t'avais l'patois dedans tu vois c'était mélangé et c'était une langue
283. E : Cette langue on la parlait où <ton interrogatif>
284. L : ParTOUT
285. E : ParTOUT ici <ton interrogatif>
286. L : Oui oui
287. E : Voilà + le patois d'ici: euh + en fait partie <ton interrogatif>
288. L : En fait partie et:: + tu avais en Hollande aussi parc'que + le Hollandais de Vaals
289. E : Hum hum Vaals
290. L : Si moi je vais: à Vaals et ils me parlent et c'est comme si ils parlaient: avec l'patois à moi + mais avec du néerlan:dais deDANS hein
291. E : Donc vous comprenez leur patois

292. L : Ah oui ah oui hein + ah oui hein c'est presque même que nous::
hein
293. E : C'est PRESque l'même <ton interrogatif marquant une attente d'approbation>
294. L : Ah oui hein ++ ouais hein c'est + euh <raclement de gorge>
295. E : Ça c'est intéressant ça
296. L : Et moi + quand je courtais: avec ma femme
297. E : ouais
298. L : + avant + ON courtais: hein <sourire>
299. E : Ah oui <sourire>
300. L : Et on entraît chez eux: mon père: + mon beau: père: le père: de ma femme + c'est un flamand + et ++ et lui i prenait toujours la gazette flamande + et je m'intéresse beaucoup pour le sport et tout ça
301. E : oui
302. L : <du bruit> <séquence inaudible> + et je commençais à li:re
303. E : oui
304. L : et quand j'avais quelque chose que je n'pigeais pas tu vois une phrase entière là un petit texte + qu'est-ce que je veux: di:re j'appelais mon beau père: et c'est comme ça que je me: suis appris + à li:re et à + à parler: la + le néerlandais ouais le flamand quoi
305. E : Ah d'accord c'est + euh c'est en lisant la ++
306. L : Ouais ça
307. E : les journaux: que: vous avez appris le +
308. L : Je + je + j'ai lu
309. E : Ah <cris d'exclamation> parce que vous savez: le patois:: et
310. L : ouais
311. E : ça vous a aidé à comprendre à apprendre le + néerlandais
312. L : on allait sou:vent là chez mon beau: père: + ouais + on allait au marché: là
313. E : hum hum
314. L : Ma femme elle parlait: le flamand <séquence incompréhensible> + et je parlais flamand avec tous ceux-là et c'est + c'est une habitude hein
315. E : et tout à l'heure vous + disiez que:: euh le patois n'est pas une langue
316. L : non + pas une langue + c'est un DIAlecte
317. E : c'est un dialecte
318. L : Ah oui
319. E : quelles différences + y a-t-il + entr' + selon vous: entre une langue et un dialecte
320. L : Euh c'est un dialecte et un dialecte + j'vais: di:re parc'qu'on habite ici on va dire aux trois frontiè:res
321. E : oui
322. L : T'as les allemands les + les hollan:dais [c'est un dia-
323. E : oui
324. L : lecte qui vient de là] si tu vas + allez + j'ai un copain: qui habite Fourons
325. E : oui
326. L : Hein + je sais pas si t'as sui:vi ça y avait un peu la guère encore là [entre euh:

327. E :
TOUT à fais
328. L :
entre les flamands et les wallons
329. E : oui tout à fais euh + je sais: que euh la commune + a été [rattachée
330. L oui oui]
331. E : [à
la Flandre
332. L :
aux Flandres] et j'oublie c'était quel village encore + c'est + laisse tomber +
je vais: di:re euh:: attend qu'est-ce que je voulais: di:re moi ++ de quoi est-ce
qu'on parlait <ton interrogatif>
333. E : On parlait de:: euh + de: du statut de + DU patois
334. L : Ah oui
335. E : est-ce que c'est une langue ou c'est un dialecte
336. L : Oui + parc'que t'as: euh: le + néerlandais de l'autre côté:
l'allemand de l'Allemagne + si ici ce dörp c'est plus allemand que le
néerlan:dais mais y a quand même des mots + j'ai + un copain: il habite à
Fourons
337. E : Oui
338. L : je l'entends parler + je comprends même pas + le patois + faut bien
fai:re attention hein quand i parle français: ça va mais
339. E : Mais quand il parle SON patois + vous comprenez pas <ton
interrogatif>
340. L : Eh y a + y a du flamand mais c'est:: + euh + c'est du: +
Mischmasch tu vois + c'est aussi + c'est pas vraiment le flamand c'est pas
vraiment le patois et c'est: <passage inaudible>
341. E : d'accord + d'accord ça veut di:re que: euh + le patois + des +
FOUrons + est différent
342. L : AH oui + i z ont beaucoup de mots nous les autres on dit une tasse
mais à Fourons eux disent jatte
343. E : jatte <ton interrogatif>
344. L : jatte ça veut: di:re une tasse
345. E : ++ dans votre patois vous dites euh + tasse <ton interrogatif>
346. L : une tasse
347. E : tasse + avec un t <ton interrogatif>
348. L : Oui oui
349. E : c'est presque la même cho:se qu'en français:
350. L : Exactement
351. E : et aux Fourons on dit + tschasse
352. L : Main'nant ça c'est une assiette mais en patois c'est + 't telleur + 't
telleur + tu vois + différent + ça tu l'dis presque la même chose qu'en
français mais en patois 't telleur c'est d'jà plus difficile à comprendre
353. E : hum hum
354. L : Si tu dis une telleur tu sais pas même pas + mais si je dis à + à
copain: le dentiste là il comprend tout en patois hein mais sait pas te répondre
355. E : ah il comprend [mais
356. L : comprend tout] + parc'que ses parents son pè:re
parlait le patois la mè:re elle prov'nait: de + de Verviers
357. E : hum hum

358. L : et donc c'était patois et fran:çais ensemble

FIN DE L'ENTRETIEN



Annexe 3, Retranscription de l'entretien numéro 3

Lieu d'entretien : Welkenraedt

L : Locutrice

E : Enquêteur

Annexe 3

31. L : L'allemand aussi c'est: + ceux qui veulent rester dans leur village
vrai:ment en plus le patois les jeunes n'apprennent pas
32. E: Par exemple vous: + vous parlez pas le patois
33. L : Un p'tit peu : oui ah le patois non pas du tout
34. E : Pas du tout <((*ton interrogatif*))>
35. L : Non pas du tout
36. E : Et vous parents ils- [ils le parlaient
37. L : Mes parents normalement] oui + mai:s euh: + mes
grands parents oui euh avant oui ils parlaient [patois à la maison
38. E : avant <((*ton interrogatif*))>]
39. L : Oui + ils ont essayé de m'apprendre mais je n'l'aimais pas
40. E : eh donc voilà
41. L : Mais euh: le patois + /Ici \ ça s'perd hein
42. E : Hum hum :
43. L : A mon avis + plus vers Homburg tout ça + vous connaissez ?
44. E : Oui oui ++
45. L : Ben oui à mon avis oui à Welkenraedt même dans les jeunes et tout ça +
l'allemand oui un peu plus quand même
46. E : Hum hum
47. L : Eupen alors très fort hein
48. E : Oui
L : Vous avez des gîtes là + c'est quand même trop fort + allemand quoi
49. E : Mais quand même Eu:pen + c'est euh: c'est une commune
GERmanophone
50. L : Ah oui germanophone oui
51. E : Alors qu'ici: + [c'est euh + francophone
52. L : c'est francophone] oui ++ oui pas loin vous êtes pas loin
de la frontière vous avez aussi la Hollande [donc euh:
53. E : voilà]
54. L : vingt kilomètres euh:
55. E : j'ai été à Gemmenich
56. L : AH c'est vrai
57. E : A Montzen + Gemmenich + Plombières
58. L : Hum hum + voilà c'est tous allemand hein quand même ouais
59. E : hum hum:
60. L : ici c'est d'jà un p'tit peu loin mais y a quand même des écoles qui
privilégient l'allemand
61. E : hum hum
62. L : voilà moi chuiz pas très allemand
63. E : hum hum
64. L : je connais j'ai appris à l'école mai:s euh voilà hein c'est tous l'anglai:s le
néerlandai:s + c'est vrai qu'mes grands-parents c'était plus euh: ils parlaient
que l'patois

65. E : ils parlaient que le patois
 66. L : ma maman parlait un p'tit peu le patois euh: si vous retrouvez des personnes âgées + i- eux:: ils savent bien le patois quoi
 67. E : hum hum
 68. L : Parler patois comme ça:: oui:: + mais nous: dans les jeunes euh: pas du côté de mon mari euh:: pas du tout + un peu l'allemand du côté de mes grands-parents
 69. E : hum hum + est-ce que vous avez des enfants
 70. L : des grands ouais

- INTERRUPTION DE CONVERSATION

Entre 02 :10 et 02 :43

- REPRISE DE CONVERSATION

71. E : Et donc vos enfants euh: ils parlent que le français + c'est ça
 72. L : Euh::: le français ils ont appris l'anglais l'allemand
 73. E : a l'école ici
 74. L : A l'athénée oui + et ma fille a anglais allemand et mon fils a:: anglais et:: + espagnol
 75. E : hum hum
 76. L : parce que lui: il veut voyage ::r donc pour lui l'allemand ça sert à rien du tout il n'aime pas non plus je sais pas pourquoi mais + si j'vais à Aix par exemple je parlerai allemand mais euh:: voilà quoi chuiz pas fan de l'allemand
 77. E : Ah vous n'êtes pas fan de: l'allemand + pourquoi
 78. L : chaiz pas <((rires))> ça me dérange pas d'aller là-bas et parler mais ++
 79. E : d'accord
 80. L : ici ça m'dérange quoi et s'ils sont là ça m'énervé quoi chais pas pourquoi
 81. E : AH :: d'accord <((ton montant marquant l'étonnement))>
 82. L : <((éclats de rires))>
 83. E : d'accord d'accord <((rires de connivence))>

A partir de 13 :45

84. L : Voilà mais Eu:pen c'est spécial aussi euh: mais même entr'eux:: i: sont très froids hein
 85. E : Même entr'eux:
 86. L : Ouais mais j'ai une cliente elle + elle vient d'Eu:pen et quand i s'croisent avec des anciens de l'école +
 87. E : ouais
 88. L : ils font pas la bise ils serrent pas la main +
 89. E : <((rires de connivence))>
 90. L : c'est bizarre je trouve <((rires))> ces trucs spéciaux
 91. E : ici vous faites comment
 92. L : ++ ici tout l'monde se connaît dans les village euh: fin presque:: normalement hein des gens qui sont là depuis des années euh: mes parents + moi chuiz née i:ci mes parents mes grand-parents ben
 93. E : hum hum
 94. L : tout l'monde se connaît ouais
 95. E : hum + on fait la bise à tout le monde
 96. L : pardon
 97. E : on fait la bise à tout le monde

98. L : Euh::: ouais presque <((rires))> parc'qu'on se connaît euh:
99. E : et vous comprenez un peu l'patois + c'est ça
100. L : Un p'tit peu + pas grand-chose
101. E : pas grand-chose
102. L : vous avez appris ça chez vous dans les langues tout ça non + ça r'semble un peu à l'allemand et le néerlandais mai:s
103. E : hum hum ++ c'est un mélange <((ton interrogatif))>
104. L : ++ NON c'est un dialecte + je pense un peu comme euh:: comme on parle du corse et tout ça ils veulent faire revenir et ils apprennent ça aussi aux écoles euh: ouais
105. E : hum hum
106. L : c'est le dialecte quoi
107. E : ouais ++ vous n'avez jamais voulu l'apprendre
108. L : non
109. E : <((rires))>
110. L : ouais mes grands-parents ils nous parlaient souvent moi je disais non pas à moi
111. E : vous trouviez ça moche c'est ça
112. L : ouais ouais c'est pas beau comme langue hein
113. E : c'est si moche que ça
114. L : bah quand même c'est très spécial le patois <((rires))>
115. E : <((rires))>
116. L : quand même + eh ouais y a l'wallon aussi +
117. E : ouais
118. L : vous connaissez un p'tit peu le wallon
119. E : non
120. L : non pas du tout
121. E : oui je sais qu'c'est un dialecte aussi mai:s
122. L : ouais ouais + mon papa connaît l'wallon + apparemment il le parlait chez lui mais quand même
123. E : hum hum
124. L : c'est aussi c'est un peu:: un dialecte + mes grands-parents
125. E : et il va disparaître le patois bientôt
126. L : Ben je vais dire que c'est euh: les plus âgés euh:: mes grands-parents sont plus là donc euh:
127. E : et les jeunes ils apprennent pas
128. L : non + j'pense pas qu'i y ait des écoles + des + mais non peut-être dans les + comment euh à Montzen
129. E : hum hum
130. L : ils donnent peut-être des cours
131. E : tout à fait à Montzen il y a:: + il y a un centre linguistique qui propose [des cours
132. L : ah oui c'est vrai] <((ton interrogatif marquant l'étonnement))>
133. E : [en patois
134. L : ah oui] + eh ils ont des gens qui sont intéressés + les enfants
135. E : les enfants + ça je sais pas
136. L : les adultes alors
137. E : peut-être
138. L : ah oui c'est vrai qu' c'est un peu mes racines mai:s euh:: ++
139. E : vous pensez qu'il fait partie de vos racines + le patois

140. L : non pas des miennes plutôt de nos grands-parents j'vais di:re
 141. E : hum hum
 142. L : tout l'monde parlait AH mes grands-parents parlaient l'patois
 mai:s ça fait un peu:: :
 143. E : hum hum
 144. L : euh: + on était p'tits quoi + on écoutait on les entendait parler +
 parler avec les voisins mais euh:: + nous tout ça on l'a pas eu:
 145. E : donc il fait pas partie du: patrimoine
 146. L : non hein j'pense pas
 147. E : ah d'accord
 148. L : ben j'vais dire
 149. E : c'est-à-dire que la coupu:re s'est=opérée
 150. L : OUai:s
 151. E : entre vous et vos parents
 152. L : oui voilà
 153. E : <((rires))>
 154. L : ben oui c'est vrai en plus
 155. E : vous et vos grands-parents
 156. L : ouais ouais ++ moi j'pense oui fin ma maman parlait avec le patois
 chez eux enfin chez ses parents mais vu qu'elle nous l'a jamais::: fin + voilà
 en fait ça + y a pas de suite quoi j'vais di:re
 157. E : hum hum
 158. L : comme des fois y a beaucoup de gîtes italiennes dans la région
 parc'qu'on avait avant le:: fabrique de:: ça s'appelle la céramique tout ce qui
 est le carrelage et tout ça et y'avait beaucoup d'italiens qui sont venus ici à
 Welkenraedt
 159. E : hum hum
 160. L : y avait beaucoup de gens ben qui parlaient italien: du temps de nos
 grands-parents avec leurs enfants mai:s là maint'nant les enfants parlent pas
 avec les petits enfants on dit qu'c'est dommage mai::s voilà ++
 161. E : on dit que c'est dommage
 162. L : AH oui
 163. E : et selon vous c'est dommage aussi + vous pensez que: [c'est
 dommage +
 164. L : ben
 parc'que] c'est toujours un plus quoi
 165. E : qu'il soit en voie [de
 166. L : ça aide]
 167. E : disparition
 168. L : bah il faut faire tout de suite moi j'dis + main'nant ici à l'athénée
 ils proposent même une gardienne ils font des cours d'allemand en immersion
 XX il faut neuf heures la s'maine je crois + et les tous p'tits j'vais dire alors
 ça devait automatique quoi eux ils auront plus facile + un enfant qui a fait ça
 mon fils l'a déjà à l'école il a un ami qui habite Baelen lui il parle allemand
 chez lui mai:s il a trouvé une place tout de suite à Eupen quoi mai:s mon fils
 il l'aura pas hein si vous n'êtes pas bilingue euh:
 169. E : ah d'accord
 170. L : c'est plus difficile
 171. E : il faut que + les enfants soient bilingues
 172. L : ouais
 173. E : pour trouver un boulot

174. L : bah pour trouver à Eupen ce s'rait mieux quoi
 175. E : ici:
 176. L : ici: non::
 177. E : le français c'est:: +
 178. L : ouais ++ si vous avez des notion::s pour un travail ce s'rait mieux
 mais Eu:pen c'est vrai:ment l'allemand
 179. E : oui
 180. L : et + un enfant qui a eu l'allemand ce sera privilégié ça c'est sûr
 ben voilà + mes enfants ils veulent parti::r ils veulent voyage::r euh: mon fils
 parle d'aller en Australie euh donc il aura rien à faire de l'allemand lui il s'en
 fout il veut pas rester ici
 181. E : ah oui + donc il a appris l'anglais
 182. L : anglais et espagnol
 183. E : anglais et espagnol oui
 184. L : Voilà parti:r voire d'autres choses quoi + il a raison
 185. E : <((rires))>
 186. L : <((rires))> il veut voyager ++ voilà mais c'est vrai + vous avez été
 à Eupen et tout ça non
 187. E : j'ai logé à Eupen
 188. L : ouais + ah oui et: <((ton interrogatif))> vous avez su demander
 tout ça comment ça s'est passé
 189. E : bah je me suis débrouillé en: + allemand
 190. L : ah oui
 191. E : bah ils se sont montrés très très gentils
 192. L : ouais
 193. E : à:: à mon égard
 194. L : ouais ouais
 195. E : si vous parlez allemand ça va je sais pas j'ai pas essayé de:: de
 communiquer avec eux
 196. L : ouais ouais
 197. E : en français
 198. L : bah oui ++
 199. E : et quand vous allez à Eupen + vous parlez [allemand ou::
 200. L : ah non français]
 201. E : [français
 202. L : oui]
 203. E : ils vous répondent en + françai:s aussi
 204. L : pardon
 205. E : ils vous répondent en français
 206. L : ouais
 207. E : [donc pas d problème
 208. L : oui ils savent bien hein]
 209. E : ouais
 210. L : ouais ++ par contre euh:: vous étiez vous avez été par le cc
 <((abréviation pour centre commercial))> là Eupen Plazza
 211. E : oui
 212. L : et avant il y avait un magasin Benetton + magasin de vêtement
 213. E : hum hum
 214. L : en fait les filles venaient aussi loin de Liège que d' Verviers elles
 connaissaient pas spécialement l'allemand voilà elles avaient pas l'choix il y
 en a beaucoup qui savent pas l'allemand mais les eupénois ils rallent ils sont

vexés // alors la fille elle disait moi j'ai pas demandé à venir ici hein madame moi je vais de Liège ça m'arrange pas de venir travailler à Eupen et eux ils sont vexés /mais ils parlent FRANçai:s hein les eupénois hein <((ton enthousiaste))>

215. E : oui
216. L : ils sont vexés parc'qu'on fait pas: + d'effort de parler l'allemand
oui
217. E : ah d'accord + ok
218. L : si on fait l'effort ils savent le français
219. E : d'accord ils veulent pas manifester [leur: euh:
220. L : alors ils sont content quand vous faites un effort mais puis après ils voient qu'vous avez difficile euh ils vont vous parle::r + le français + mais ils aiment bien qu'on montre la façon
221. E : ah d'accord ++ ok ++ ils aiment bien qu'on fasse un p'tit effort euh: avant de:: avant de parler en français
222. L : pardon
223. E : ils aiment bien qu- + qu'on fasse un p'tit effort [euh
224. L : ah oui voilà]
225. E : [en allemand
226. L : ouais ouais en allemand ah oui] à la difficile on va parler français
ouais ouais
227. E : ah ok
228. L : <((rires))>
229. E: <((rires))>

FIN DE L'ENTRETIEN

Annexe 4, Retranscription de l'entretien numéro 4

Lieu d'entretien : Welkenraedt

L : Locuteur

E : Enquêteur

Annexe 4

1. E: donc vous dites que:: la prononciation de l'allemand + c'est difficile
2. L : OUI: + c'est méchant
3. E : c'est méchant <((ton interrogatif))> + pourquoi c'est méchant
4. L : Ils sont ru:des les allemands hein
5. E : Les allemands sont rudes
6. L : AH <((exclamation))> ++
7. E : Pourquoi vous dites ça
8. L : HE <((ton interrogatif))>
9. E : Pourquoi vous dites ça + pourquoi euh: les allemands sont méchants + rudes
10. L : Parc'que j'ai VEcu: beaucoup d'cho:sés avec EUX:
11. E : Vous pouvez les raconter
12. L : AH + j'ai VEcu: la /guerre\ avec EUX
13. E : Eh ben voilà
14. L : Bah ++ et: s'ils m'avaient trouvé peut-être mort + TERminé
15. E : ah la la
16. L : OUI oui + j'ai été caché pendant DEUX ans
17. E : Pendant deux ans + ou ça
18. L : chez moi
19. E : c'est- c'est-à-dire à Welkenraedt
20. L : NON c'est=à + Henri-Chapelle
21. E : Ah Henri-Chapelle + d'accord ++ Donc euh: y avait des allemands c'était pendant la deuxième guerre mondiale ça euh:
22. L : Mais c'est parc'QUE EUX: ils prétendaient que Welkenraedt et: + Henri-Chapelle ils voulaient remplacer les garçons qui s'faisaient tuer i- + des allemands qui s'faisaient tuer ici dans la REgion ++ nous autres + ils voulaient remplacer
23. E : Ah + les allemands qui s'faisaient tuer + c'est- c'est des soldats
24. L : OUI + alors eux ils voulaient qu'on les remplace nous autres + alors on est tous partis TOUS Welkenraedt et Henri-Chapelle
25. E : Hum hum :
26. L : Alors ça + ça veut dire premier contrôle c'est BOM <((geste indiquant une arme à feu))>
27. E : ah d'accord + donc euh: c'est la raison pour laquelle euh leur langue est méchante aussi
28. L : Ah c'est trop méchant
29. E : C'est méchant
30. L : C'est=une + c'est=une sale race
31. E : SALE RACE <((étonnement))>
32. L : Oui c'est=une sale race
33. E : Les allemands c'est=une sale race ++ pourtant vous parlez l'allemand
34. L : Oui oui
35. E : Où vous avez appris l'allemand

36. L : A l'école

37. E : A l'école <((bruits))>

INTERRUPTION DE CONVERSATION

<((l'informateur salue une connaissance en lui disant bonjour))>

REPRISE DE CONVERSATION

38. L : Ja ich sprech' Hochdeutsch ++ hab' ich in Schule gelernt in Henri-Chapelle

39. E : Ich auch <((rires))>

40. L : Heinrichskapelle <((écart par rapport à la prononciation standard de l'allemand : élision de la dernière syllabe))> ++

41. E : C'étaient en quelle année en fait

42. L : HE

43. E : C'était en quelle année

44. L : Ouuh oui <((rires))> je suis né en vingt-cinq moi

45. E : Vingt-cinq <((ton marquant l'étonnement))> + c'est-à-dire fin des années trente euh: début quarante

46. L : Oh oui

47. E : Voilà + donc vous aviez: dix-sept ans dix-huit ans

48. L : Quand les allemands étaient ici oui + j'avais dix-sept ans ++

49. E : Voilà donc euh: ils ont imposé leur langue + l'allemand ici les allemands

50. L : Ah oui + ah oui

51. E : Et cela d'une manière brutale

52. L : Wir sprechen Deutsch

53. E : Wir sprechen Deutsch ils disaient <((ton interrogatif))>

54. L : Ja ja ++ Und ihr müsst es kennen ihr müsst es lernen

55. E : JA: ja ja ++

56. L : Ich hatte das nicht nötig zu lernen + ich musste es

57. E : hum hum:

XXX

58. E : et avant + on parlait allemand ici

59. L : hé

60. E : avant

61. L : maintenant non

62. E : Dans votre jeunesse + on parlait allemand ici:

63. L : ++ quand les boches étaient ici oui notamment

64. E : Et le patois

65. L : Hé

66. E : le patois + vous parlez l'patois

67. L : Oui oui

68. E : hum:

69. L : ja ja + kennst du auch

70. E : le patois non + mais je peux comprendre parc'que je parle l'allemand et le néerlandais je pense que je peux comprendre hein je n'sais pas ++ c'est votre bus + vous allez où
71. L : Nulle part
72. E : <((rires))> jolie réponse
73. L : Je suis ici et je reste ici
74. E : hum:
75. L : J'aime bien Welkenraedt
76. E : c'est en fait euh:: c'est vos parents qui parlaient le patois [+ et donc euh::
77. L : Ah oui
+ mes parents parlaient le patois
78. E : et vos grands-parents parlaient le patois aussi
79. L : Eh oui mes frères et sœurs et ma famille hein
80. E : Et vos grands parents
81. L : tous patois hein
82. E : tous patois ++ ET: maintenant les jeunes ils apprennent pas l'patois hein
83. L : Héhé
84. E : Les jeunes ils apprennent pas l' patois
85. L : No:n +
86. E : Pourquoi ils apprennent pas
87. L : Ça diminue fort hein
88. E : Oui
89. L : On parle aussi l'wallon ici hein
90. E : le wallon aussi + on parle l'wallon aussi
91. L : Oui moi je sais: mais pas tout l'monde hein
92. E : oui vous parlez l'wallon
93. L : Oui hein
94. E : et donc vous parlez français wallon euh le patois l'allemand le néerlandais
95. L : oui oui
96. E : quoi d'autre + cinq langues
97. L : oui ++
98. E : et vous êtes=un + par exemple vous parlez cinq langues et vous êtes + donc vous dites vous êtes francophone c'est ça
99. L : JA
100. E : c'est une identité pour vous + être francophone
101. L : bon je sais: pas moi + francophone + pas plus que l'patois quand tu parles le patois hein
102. E : ah voilà + vous êtes patoisant
103. L : quand tu es français quand quelqu'un parle français: on parle français: quand quelqu'un parle allemand tu parles allemand hein ++ ja ja schrecklich
104. E : et vous avez des enfants
105. L : QUATRE
106. E : quatre qui parlent le patois
107. L : NON

108. E : Non
109. L : Non + non toujours + mon Epou:se était=une + FRANCOPHONE
hein wallonne hein
110. E : Oui:
111. L : Et on parlait toujours français: hein
112. E : Ah d'accord
113. L : Ah + euh:: + mon aîné des fils il habite à // il a soixante trois ans
114. E : Soixante trois ans
115. L : Le deuxième fils soixante et un + la fille qui suit soixante et l'autre
fille qui suit dans les + dans les cinquante
116. E : hum hum ++ donc aucun d'eux ne parle le patois
117. L : Moi j'ai nonante
118. E : Vous avez nonante ans
119. L : nonante et un ans
120. E : nonante et un + ben écoutez si vous êtes né en + mille neuf cent
vingt sept +
121. L : Vingt cinq
122. E : Vingt cinq + ah d'accord + Voilà vous avez nonante et un ans
123. L : Oui les nonante et un ne sont pas complets parc'QUE: + mon
année + de ma naissance le vingt cinq juillet EUH:: vingt cinq mai
124. E : le vingt cinq mai
125. L : le vingt cinq mai j'aurais juste /nonante et un\ ans
126. E : nonante et un ans
127. L : Tout sera complet alors
128. E : Voilà et donc vous comptez vivre euh: jusqu'à:: CENT ans
129. L : Non ça m'intéresse plus
130. E : Ça vous intéresse plus + la vie
131. L : Ça m'intéresse plus
132. E : AH
133. L : Je m'ennuie ++
134. E : Vous voulez partir
135. L : Je m'ennuie + heureusement j'ai la prière qui me sauve
136. E : AH oui
137. L : Parc'que je prie: beaucoup
138. E : Hum hum
139. L : J'ai travaillé TREIZE ans dans un cou:VENT + chez les sœurs ++
et alors avec ça + ça m'est resté:: + et mes parents aussi + ouais ouais oui +
ma maman elle priait celle-là
140. E : Et: + on appelle comment le patois
141. L : Hé
142. E : Le patois + quel est le nom de cette langue en fait le patois + mais
tout le monde dit je parle le patois en fait + par exemple euh: + quand on
parle le patois + on dit: + plat platdütch
143. L : Platdütch ja:
144. E : Platdütch
145. L : Ja: plat
146. E : Plat
147. L : Toute plate
148. E : Toute plate
149. L : <((rires))>

150. E : Mais en fait euh: le terme patois + n'est pas:: euh + péjoratif pour vous quand on dit patois
151. L : Moi je n'en parle plus: puisque je n'ai plus PERsonne pour parler avec
152. E : ah d'accord
153. L : <((bruit de raclement de gorge))> + c'est rare de temps en temps + on est plus ancien oui + ça ça va on les trouve encore mais dans les jeu:nes + ç'a fort diminué
154. E : et donc il va disparaître ++ [le patois
155. L : OH:: + ça m'étonnerait] mais oui
ça a déjà fort disparu + aïe aïe aïe + tout le monde parlait patois
156. E : Avant tout l'monde parlait patois
157. L : Ah oui tout l'monde + oui + maintenant pas
158. E : Et à la base le patois + c'est une langue germanique
159. L : Non
160. E : Non <((ton interrogatif))>
161. L : Non non + patois y de l'allemand dedans et un peu de tout
162. E : Un peu de tout
163. L : Oui c'est un peu mé- MElange
164. E : Un mélange de quoi + d'allemand
165. L : Non::
166. E : de néerlandais
167. L : c'est quand même plus de néerlandais que d'autre chose je crois
168. E : Ah d'accord + d'accord
169. L : Ah oui y avait un prêtre qui avait marqué sur une carte + in jener Zeit sprach Jesus zu seiner Jüngern lassen die Haare wachsen wider am Hintern + j'avais rien compris + en ce temps-là, Jésus a dit à ses disciples que laissez-vous grandir vos cheveux jusqu'au derrière
170. E : Donc c'était à l'école que vous avez appris l'allemand
171. L : Oui:
172. E : Oui + et c'était obligatoire
173. L : Non + non mais on avait les deux langues
174. E : oui mais en fait c'est un peu [contradictoire hein
175. L : J'avais l'catéchisme] en allemand
pas en français + euh:: la religion là
176. E : la religion + d'accord d'accord
177. L : c'était en allemand
178. E : Oui + à l'église + on prêchait en allemand <((ton interrogatif))>
179. L : A l'église c'était=en allemand
180. E : En allemand donc + c'est [dans::
181. L : Maintenant plus hein]
182. E : c'est pendant qu'vous étiez jeune + c'est ça
183. L : Oui
184. E : Donc dans les années + cinquante + soixante
185. L : Plus avant
186. E : Quarante
187. L : en trente neuf puisqu'on est en guerre en quarante hein ++
188. E : hum hum

189. L : ces sales boches là
 190. E : les boches <((rires))>
191. E : et avant + vous + vous faisiez quoi dans la vie + quel métier vous exerciez
 192. L : fermier
 193. E : fermier
 194. L : mes parents étaient fermiers moi pas + j'étais boucher
 195. E : boucher <((rires))>
 196. L : boucher et charcutier j'en ai aiguisé des couteaux
 197. E : et vous faisiez ça en plusieurs langues <((rires))> en français en allemand
 198. L : quand ça se présentait hein s'il y en a un qui entraît et qui parlait allemand je lui répondais hein
 199. L : Mais y'a une cho:se que j'aimais bien: c'était le wallon + c'est une langue spéciale ça
 200. E : C'est une langue spéciale
 201. L : Oui + c'est vrai:ment spécial
 202. E : Comment ça
 203. L : je n'sais pas moi ça
 204. E : Vous savez pas ah d'accord + vous êtes très attaché à euh: à la langue wallonne + c'est ça
 205. L : ah oui + c'est charitable et: + agréable
 206. E : hum
 207. E : Et vos enfants parlez le wallon aussi
 208. L : Non + non
 209. E : Ah uniquement français
 210. L : Ma femme + elle + ma femme parlait wallon + parc'que quand j'ai été demander l'entrée chez les parents de la fille- de ma femme son papa m'a dit tu auras ma fille mais:: ++ est-ce que tu sais l'wallon + on parle wallon chez nous
 211. E : hum
 212. L : non j'ai dit je ne sai:s pas + j'savais pas l'wallon mais l'ai appris + et maintenant + c'était pè:re mè:re et les deux frè:res et ma femme ils étaient alors cinq + sont tous morts + avec qui je parle le wallon moi hein
 213. E : oui
 214. L : c'est bête hein
 215. E : oui c'est bête
 216. E : Donc selon vous + l'allemand c'est moche + le wallon c'est agréable
 217. L : Oui c'est rigolo
 218. E : C'est une belle langue <((ton interrogatif))>
 219. L : Bof + c'est pas une belle- c'est pas une vraie langue
 220. E : Mais dites moi le wallon c'est un dialecte ou c'est une langue
 221. L : C'est=une + ce n'est pas euh: je ne pourrais pas dire que c'est=une langue + c'est SPÉcial
 222. E : Ah d'accord
 223. L : C'est vrai:ment spécial
 224. E : Et donc c'est l'allemand le français le néerlandais + ce sont des langues
 225. L : Oui oui

226. E : Pourquoi parc'que [euh:::
227. L : j'ai l'wallon, le français, le patois, l'allemand
++ un peu de l'anglais aussi
228. E : vous parlez anglais aussi
229. L : Un petit peu oui
230. E : Un petit peu
231. L : Oui

FIN DE L'ENTRETIEN



CURRICULUM VITAE

MUSTAFA GÖKBERK ÇAPRAZ

LIEU ET DATE DE NAISSANCE : KAHRAMANMARAŞ/1988

2015 – MASTER DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE
UNIVERSITÉ GALATASARAY

2013 LICENCE DE SCIENCES POLITIQUES ET ADMINISTRATION
PUBLIQUE
UNIVERSITÉ D'ULUDAĞ

2006 LYCEE IZMİR ODEMİS HULUSİ UCACELİK ANADOLU LİSESİ

TEZ ONAY SAYFASI

Üniversite : T.C. GALATASARAY ÜNİVERSİTESİ
 Enstitü : SOSYAL BİLİMLER ENSTİTÜSÜ
 Hazırlayanın Adı Soyadı : Mustafa Gökberk Çapraz
 Tez Başlığı : Représentations linguistiques des belges francophones sur l'allemand
 et le francique carolingien
 Savunma Tarihi : ...12... / 06... / 2018...
 Danışman : Doç. Dr. Jean-Christophe Pitavy

JÜRİ ÜYELERİ

Unvanı, Adı Soyadı

İmza

Doç.Dr.Jean-Christophe Pitavy

Prof.Dr. Sündüz Kasar

Dr.Öğretim Üyesi Atilla Demircioğlu

Enstitü Müdürü

Prof. Dr. M. Yaman ÖZTEK